2005 Rapport Annuel



BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

RÉSUMÉ FINANCIER 2001 - 2005

CAPITAL ORDINAIRE

(Montants exprimés en millions de dollars des Etats-Unis)

	2005	2004	2003	2002	2001
Éléments clés opérationnels					
Prêts et garanties approuvés	$ 6 738	$ 5 468	$ 6 232	$ 4 143	$ 7 411
Décaissements de prêts	4 899	3 768	8 416	5 522	6 037
Remboursements de prêts	5 224	5 199	7 279	4 106	1 926
Données du bilan					
Espèces et titres de placements nets, après swaps	$13 717	$13 046	$14 855	$14 780	$11 932
Encours des prêts	48 135	49 842	50 655	47 958	44 951
Portion non décaissée des prêts approuvés	17 000	16 093	15 619	18 570	20 506
Total des actifs	65 382	67 346	69 669	65 031	58 581
Encours des emprunts après swaps	43 988	45 144	49 275	48 179	43 588
Fonds propres	18 727	18 511	17 112	14 269	13 254
Données du Compte de résultat					
Revenus de prêts	2 413	$ 2 498	$ 2 711	$ 2 639	$ 3 191
Revenus de placements	403	288	298	319	541
Frais liés aux emprunts après swaps	1 733	1 572	1 636	1 842	2 321
Revenus opérationnels	712	862	2 434	727	1 009
Ratio					
Ratio total entre placements et prêts (TELR)	37.3%	36.1%	33.0%	30.9%	30.5%

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES

(Montants exprimés en millions de dollars des Etats-Unis)

	2005	2004	2003	2002	2001
Éléments clés opérationnels					
Prêts et garanties approuvés	$ 410	$ 552	$ 578	$ 406	$ 443
Décaissements de prêts	424	463	486	313	422
Remboursements de prêts	301	294	296	256	268
Données du bilan					
Espèces et titres de placements nets, après swaps	$ 1 564	$ 1 559	$ 1 591	$ 1 616	$ 1 559
Encours des prêts	6 873	7 041	7 216	6 763	6 637
Portion non décaissée des prêts approuvés	2 051	2 083	2 000	1 920	1 844
Total des actifs	9 386	9 662	10 044	9 845	9 624
Solde du Fonds	9 041	9 194	9 622	9 520	9 490
Données du Compte de résultat					
Revenus de prêts	$ 149	$ 145	$ 153	$ 115	$ 135
Dépenses de coopération technique	28	31	23	31	27
Allégement de la dette – Initiative PPTE	76	486	37	38	541
Excédent (de dépenses par rapport aux revenus) de revenus par rapport aux dépenses	(3)	(413)	53	12	(440)

LETTRE D'ENVOI

Conformément au Règlement de la Banque interaméricaine de développement, le Conseil d'administration a l'honneur de soumettre le Rapport annuel de la Banque pour 2005 à l'examen de l'Assemblée des gouverneurs. Ce rapport contient un bref aperçu de la situation économique de l'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'un examen des activités de la Banque en 2005.

Il contient aussi une description des opérations de la Banque – prêts, garanties, financements de petits projets et coopération technique – ainsi qu'un examen et une analyse de la Direction : Capital ordinaire ; les états financiers de la Banque ; et ses annexes.

Le 3 février 2006

Rapport Annuel 2005

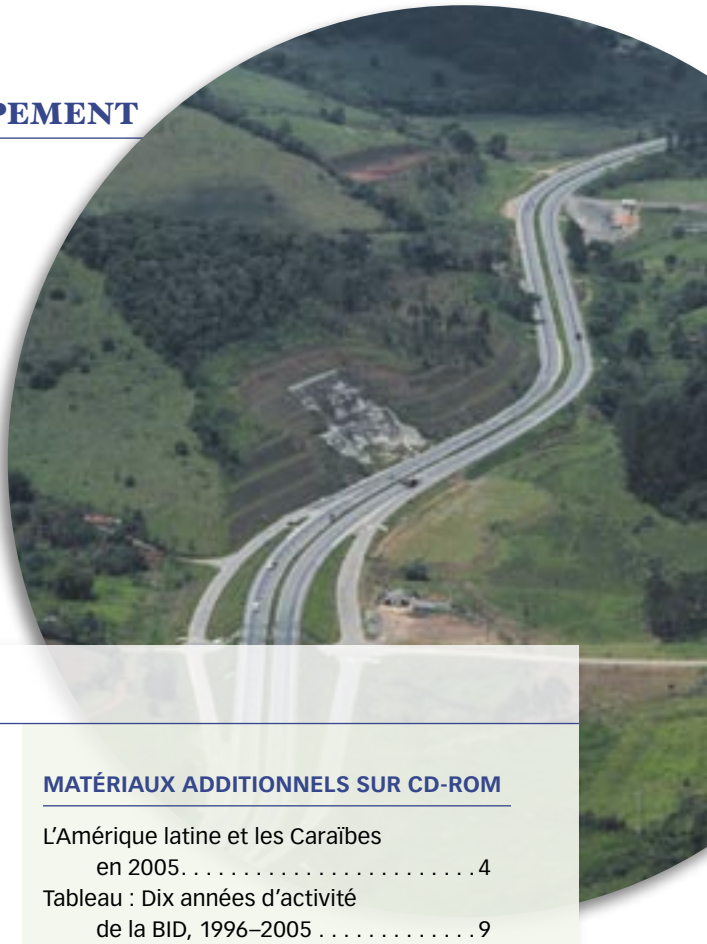


TABLE DES MATIÈRES

Message du Président 1
Le Conseil d'administration 3

LA BANQUE EN 2005

Questions clés
Lutte contre la pauvreté et promotion de la justice sociale 10
Croissance économique durable 11
Modernisation de l'État 13
Compétitivité 15
Progrès social 16
Intégration 19
Environnement 21
Infrastructure 23
Développement du secteur privé 23
Efficacité de l'effort de développement 26

Les prêts en 2005
Résumé 28
Liste des prêts et garanties approuvés, 2005 32
Coopération technique 57
Cofinancement 59
Fonds fiduciaires 60
Passation des marchés 63

Aspects institutionnels
Gouvernance, transparence et audit 68
L'Assemblée des gouverneurs 70
Le Conseil d'administration 72
Évaluation 74
Bureaux extérieurs 75
Bureaux extra-régionaux 76

(suite à la p. ii)

MATÉRIAUX ADDITIONNELS SUR CD-ROM

L'Amérique latine et les Caraïbes en 2005 4
Tableau : Dix années d'activité de la BID, 1996–2005 9
Description de projets 35
Gestion 78
Tableau : Dépenses administratives consolidées 79
Discussion et analyse de la Direction : Capital ordinaire 89
États financiers 109
Annexes 161

NOTE : Le rapport annuel dans sa totalité, y compris la Discussion et analyse de la Direction ainsi que les États financiers vérifiés, est publié sur le CD-rom attaché à la troisième couverture de ce rapport. Le rapport annuel est également disponible sur le site web de la Banque à www.iadb.org.

PHOTO DE COUVERTURE : BRÉSIL • Une petite fille rayonnante de joie joue sur le terrain de jeu du nouveau centre communautaire d'Itamaracá situé dans la ville de Goiânia, dans le centre du Brésil. Ce centre a reçu des fonds au titre d'un programme national d'amélioration des quartiers à faibles revenus bénéficiant à près de 70 000 familles.

SUR CETTE PAGE : BRÉSIL • L'autoroute Ferñao Dias entre São Paulo et Belo Horizonte a été modernisée au titre d'une concession au secteur privé.

Aperçu financier

Capital ordinaire 80
Fonds des opérations spéciales 84

ENCADRÉS

1. Programmes de transferts de liquidités conditionnels 12
2. Nouveau cadre de prêt et instruments de prêts souples 14
3. Contribution de la BID aux Objectifs du millénaire pour le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes 18
4. Appui de la Banque à l'Accord de libre-échange États-Unis – République dominicaine – Amérique centrale (DR-CAFTA) 21
5. Mécanisme de prêt en devise unique 25
6. Conseil consultatif pour le secteur privé 27
7. Le rôle des dons à la BID 58
8. Fonds coréen de réduction de la pauvreté 63

TABLEAUX

I. Répartition des prêts par secteur d'activité 29
II. Prêts et garanties annuels (2005) et cumulés (1961–2005) 30
III. Répartition de la coopération technique non remboursable 57
IV. Cofinancement en 2005 60
V. Fonds administrés actifs 61
VI. Décaissements au titre de l'achat de biens et services (prêts d'investissement et en faveur de réformes) 65
VII. Décaissements au titre de l'achat de biens et services (prêts en faveur de réformes) 66
VIII. Décaissements au titre de l'achat de biens et services (prêts d'investissement) 67
IX. Emprunts, exercice 2005 82
X. Encours des emprunts par monnaies 83
XI. État de l'encours des prêts 84
XII. Souscriptions au capital social, quotes-parts des contributions et nombre de voix 85

GRAPHIQUES

Prêts sectoriels, 2005 28
Prêts sectoriels, 1961–2005 28
Prêts et décaissements, 1996–2005 31
Coopération technique non remboursable sectorielle, 2005 57
Emprunts émis en 2005, avant swaps 81
Emprunts émis en 2005, après swaps 81

Le Rapport annuel est produit par le Bureau des relations extérieures de la BID.

Rédacteur en chef :	John Ferriter
Coordinateur de la production :	Rafael Cruz
Rédacteurs :	Alexandra Russell-Bitting et Michael Harrup
Rédactrices adjointes :	Cathy Conkling-Shaker et Inés Yeh
Édition française :	Elisabeth Schmitt
Édition portugaise :	Eloisa Marques
Édition espagnole :	Gerardo Giannoni
Conception :	Leilany Garron et Dolores Subiza
Photographie :	Willie Heinz (sauf indication contraire) p. 3 Arlette Pedraglio ; p. 13 Daniel Dorsdroff ; p. 20 David Mangurian ; p. 27 Jorge Mirata ; p. 28 (à gauche) Paul Constance ; p. 63 David Mangurian ; p. 64 Mariano Matamoros ; p. 72 Alberto Muschette et p. 80 (à droite) Roger Hamilton

Ce rapport est accessible en ligne à **www.iadb.org**



MESSAGE DU PRÉSIDENT

LUIS ALBERTO MORENO
PRÉSIDENT DE LA BID

GRÂCE À LA POURSUITE DE SAINES POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES ET À une conjoncture extérieure globalement favorable, 2005 a été la deuxième année consécutive de croissance pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. La progression de 4,3% du PIB s'est accompagnée d'un recul général de l'inflation, de réductions des déficits budgétaires et de progrès vers l'Objectif du millénaire pour le développement de réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015.

Le Groupe de la Banque interaméricaine de développement a également persisté sur la voie du progrès, grâce en grande partie à la direction éclairée d'Enrique V. Iglesias, dont les nombreuses années de réalisations importantes ont laissé cette maison en ordre et prête à relever les défis plus grands encore de ces prochaines années. Le volume de prêts de la BID a dépassé de peu les $7 milliards en 2005, avec un accroissement de 17% par rapport à l'année précédente. Les décaissements ont progressé de près de 20%, atteignant $5,3 milliards. L'assistance technique, qui témoigne de la volonté de la Banque de veiller à ce que le programme de prêts à venir produise des résultats positifs et durables, a également progressé, dépassant $89 millions.

Avec le nouveau cadre de prêt approuvé par l'Assemblée des gouverneurs à Okinawa (Japon) lors de sa 46e session annuelle, la Banque dispose d'un plan et d'un ensemble de moyens pour conserver son rang de principale source de financement de la région à court et moyen terme. Cependant, si nous voulons que notre mission reste pertinente pour la région, nous allons également devoir relever un certain nombre de défis. L'intérêt accru porté par notre programme d'opérations à une approche par pays, qui se dégage de ce nouveau cadre, exigera que nous révisions nos prémisses à propos de notre mission et le cadre organique dans lequel nous l'accomplissons.

L'approbation par le Conseil d'administration d'un cadre de prêt en monnaie nationale et de nouveaux instruments donnera plus de souplesse et de créativité à notre institution, mais il nous faut nous plier aux exigences de nos actionnaires et aux réalités du marché si nous voulons tirer pleinement profit des promesses dont ces innovations sont porteuses.

Au moment où j'entame ma première année complète de service à la Banque et à la Société interaméricaine d'investissement, je me réjouis de m'associer à un personnel consciencieux et professionnel. Aux côtés des membres de la nouvelle équipe de Direction, j'ai déjà pu tirer profit des conseils et du soutien chaleureux dont je suis constamment entouré. Nous commençons également cette année avec un accord en place pour la reconstitution des ressources du Fonds multilatéral d'investissement, qui est une source extraordinaire de promotion de l'innovation et des pratiques optimales dans des domaines d'une importance vitale tels que la bonne affectation des envois de fonds des travailleurs émigrés, la création d'une chaîne d'approvisionnement et le microcrédit.



PRÉSIDENT LUIS ALBERTO MORENO À CÔTÉ DE L'EX-PRÉSIDENT ENRIQUE V. IGLESIAS (À GAUCHE)

Dans l'avenir immédiat, les défis qui nous attendent seront définis en partie par l'ensemble des nouveaux dirigeants élus démocratiquement dans la région – en 2006, douze pays devront se choisir de nouveaux chefs de gouvernement. Par delà les orientations qu'ils nous proposent, nous allons devoir faire preuve d'une souplesse et d'une capacité de réponse accrues dans nos opérations avec le secteur privé. Les pays aussi bien que les marchés demanderont que nous adoptions de nouvelles approches du financement de l'infrastructure – et de la consolidation de l'intégration continentale, régionale et sous-régionale – sans lesquelles notre région ne peut espérer progresser vers la plus grande compétitivité qu'exige l'économie mondiale.

Je ne doute pas que le Groupe de la BID continuera plus que jamais d'exercer son influence positive sur la vie des populations pauvres et défavorisées de notre région, grâce à des opérations d'un genre nouveau dans le financement de l'éducation et des petites et moyennes entreprises, et à notre engagement réitéré à appuyer la démocratie financière, à offrir aux entreprises comme aux administrations nationales et sous-nationales un accès plus aisé et plus équitable au crédit. Nous pouvons mettre de meilleures conditions de vie à la portée de millions de citoyens d'Amérique latine et des Caraïbes – un meilleur logement, de meilleurs soins de santé et une tolérance zéro vis-à-vis de la corruption et la discrimination – et telle doit être la mission que la BID doit aider à accomplir.



Luis Alberto Moreno
Président
Banque interaméricaine de développement

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Conseil d'administration [Assis, de gauche à droite] **Luis Linde, Eugenio Díaz-Bonilla, Rogério Studart, Héctor E. Morales, Jaime Pinto Tabini, Luis Cosenza Jiménez, Jorge Crespo Velasco** et **Giorgio Leccesi.**
[Debouts] **Roberto B. Saladín, Agustín García-López, Fernando Eleta Casanovas, Stewart Mills, Ina-Marlene Ruthenberg, Jan E. Boyer, Charles Bassett, Havelock Brewster, Germán Quintana, Tsuyoshi Takahashi, Adina Bastidas, Jill Johnson, Arlindo Villaschi, Martín Bès, Olivier Myard, Nelly Lacayo-Anderson, Hugo Rafael Cáceres Agüero, Luis Guillermo Echeverri, Jerry Christopher Butler** et **Gustavo A. Palacio.**

LES ACTIONNAIRES DE LA BID – SES 47 PAYS MEMBRES – SONT REPRÉSENTÉS PAR L'ASSEMBLÉE des gouverneurs, l'autorité suprême de la Banque. Les gouverneurs délèguent bon nombre de leurs pouvoirs au Conseil d'administration, dont ils élisent ou nomment les 14 membres pour des mandats triennaux. Les adminis-trateurs des États-Unis et du Canada représentent leur propre pays ; tous les autres représentent des groupes de pays. Le Conseil d'administration comporte égale-ment 14 suppléants, qui ont les pleins pouvoirs lorsque les administrateurs sont absents.

Le Conseil d'administration est chargé de la surveillance des opérations de la Banque. Il établit les politiques à suivre, approuve les projets, fixe les taux d'intérêt pour les prêts de la Banque, autorise les emprunts sur les marchés de capitaux et approuve le budget administratif de l'institution. Les travaux du Conseil sont guidés par les réglementations du Conseil d'administration et par le Code de l'éthique afférent aux administrateurs.

Les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration sont des documents publics, tout comme le programme de travail annuel du Conseil et ses mises à jour trimestrielles.

L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES EN 2005





BOLIVIE (à gauche) • Cet agriculteur, qui a reçu un crédit de la coopérative *Jesus Nazareno*, examine sa récolte d'haricots.
NICARAGUA (au centre) • Des élèves issus de familles pauvres fréquentent l'école primaire La Seiba, à Terrabona, grâce à un programme de filet de sécurité sociale net comportant des incitations en cas d'assiduité scolaire.
MEXIQUE (à droite) • Les clients de *Financiera Compartamos*, une institution de micro-financement, bénéficient de garanties de groupe visant à baisser les primes de risque.

En 2005, la conjoncture internationale a été favorable aux économies latino-américaines, qui ont bénéficié de l'expansion du commerce mondial, des cours élevés des produits de base et de conditions de prêt exceptionnellement avantageuses. La croissance de l'Amérique latine et des Caraïbes a été estimée à 4,3 %. Bien qu'élevé par comparaison avec les tendances passées, ce chiffre reste inférieur aux 5,9 % enregistrés en 2004. À mesure que la reprise économique progressait, la demande intérieure est venue s'ajouter au secteur externe comme source de croissance, avec une hausse de la consommation intérieure et de l'investissement, et un accroissement du crédit accordé aux secteurs privés locaux.

La croissance vigoureuse des exportations, due à la fois à une progression du volume des exportations (8 %) et à l'amélioration des termes de l'échange (4,8 %), et l'augmentation du volume des envois de fonds des travailleurs émigrés se sont traduits en 2005 par une balance des paiements courants positive pour les pays de la région pour la troisième année consécutive. Le solde extérieur moyen a été de 1,3 % du PIB, dépassant son niveau de 2004 (0,9 %). Hormis pour quelques petits pays, les besoins nets de financement extérieur ont été modestes, et presque tous les pays ont renforcé leurs réserves internationales.

L'inflation est restée maîtrisée en 2005, malgré la reprise de la demande intérieure et les pressions exercées sur les coûts par les cours élevés du pétrole. Le taux d'inflation moyen des pays de la région est tombé de 6,7 % à 5,5 %.

Ces dernières années, la plupart des pays ont exercé une politique de rigueur budgétaire servant à assurer la stabilité. Cela mérite d'être noté car la gestion budgétaire des pays de la région était traditionnellement procyclique et a favorisé l'instabilité. Le déficit budgétaire moyen de l'Amérique latine est tombé de 3,3 % en 2002 à 1,7 % en 2005.

Dans l'ensemble, les politiques monétaires ont également tendu à la stabilité. Le système d'objectifs en matière d'inflation adopté ces dernières années par certaines des plus grosses économies de la région a réussi à faire reculer l'inflation en favorisant la mise en œuvre des politiques monétaires plus crédibles qui ont moins pesé sur la croissance. Les taux d'intérêt intérieurs ont infléchi leur progression face à des taux extérieurs modestes. Non ajustés pour tenir compte de l'inflation, les volumes des dépôts de ces trois dernières années sont remontés à des niveaux analogues à ceux de 1997, avant la crise russe et l'entrée de la région dans une phase de récession.

Par delà les gains de crédibilité des politiques monétaires, le fléchissement des taux d'inflation est également dû en partie à l'appréciation de la monnaie d'un



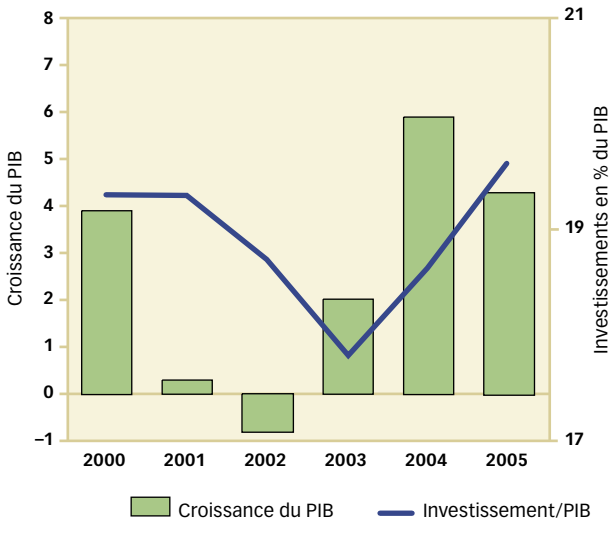


certain nombre de pays. La possibilité de financement extérieur a contribué à faire monter les taux de change, du fait de la solidité des balances des paiements courants.

Le taux de change réel bilatéral a progressé de 6,2 % en moyenne entre janvier et novembre 2005, par rapport à la même période de l'année précédente. La tendance à l'appréciation a été très prononcée au Brésil, en Colombie, au Chili et en Uruguay. Malgré de substantielles recettes pétrolières, les taux de change de l'Équateur et du Venezuela n'ont guère varié par rapport à l'année précédente.

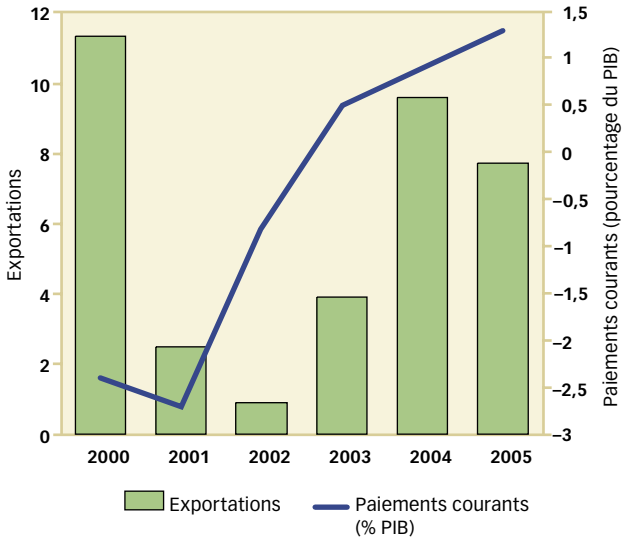
Il est de plus en plus souvent possible d'obtenir un financement sur les marchés intérieurs, qui ont été lents à réagir aux premières manifestations de la reprise. Au cours de l'année écoulée (jusqu'en septembre), le volume des prêts a progressé de 19 % en moyenne en valeur réelle dans les sept plus grands pays de la région.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET INVESTISSEMENTS
(Variation annuelle du PIB réel en pourcentage)



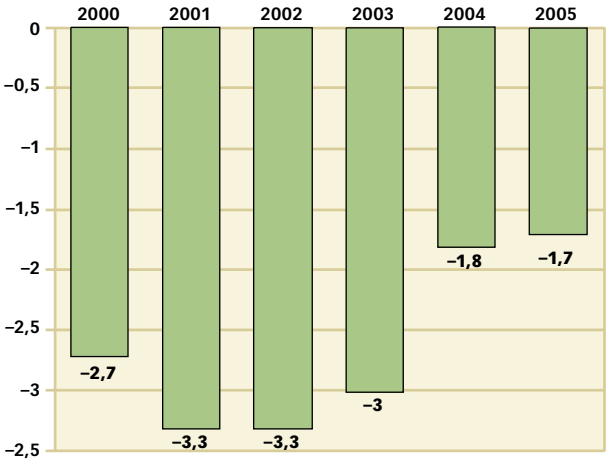
Source : CEPALC, *Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean (2005).*

EXPORTATIONS ET BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS *(Variation annuelle en pourcentage)*



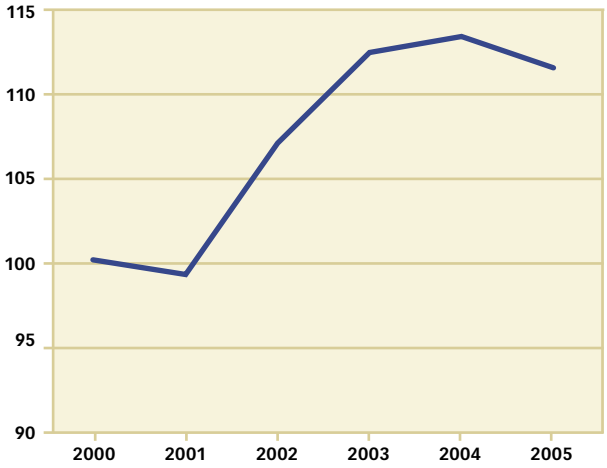
Source : CEPALC, *Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean (2005).*

SOLDE BUDGÉTAIRE
(Pourcentage du PIB)



Source : CEPALC, *Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean (2005).*

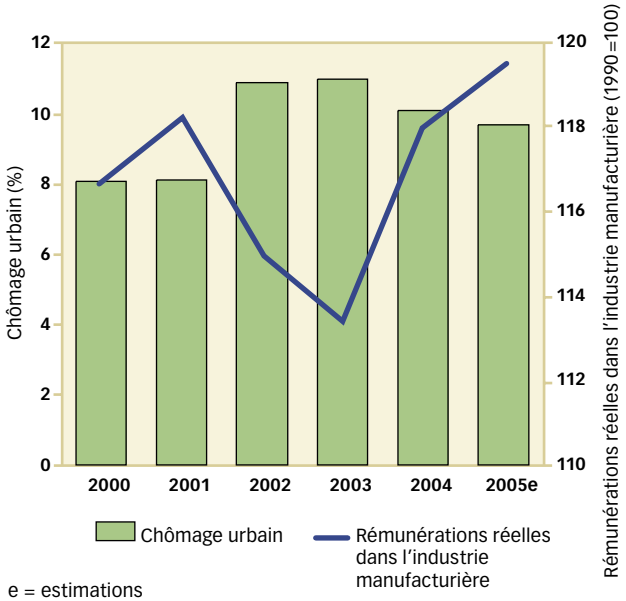
TAUX DE CHANGE RÉEL EFFECTIF[1]
(Indice : 2000=100)



[1] Basé sur les monnaies d'Argentine, du Brésil, du Chili, de Colombie, du Mexique, du Pérou et du Venezuela.

Source : CEPALC, *Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean (2005).*

CHÔMAGE URBAIN DÉCLARÉ ET RÉMUNÉRATIONS RÉELLES DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE[1]

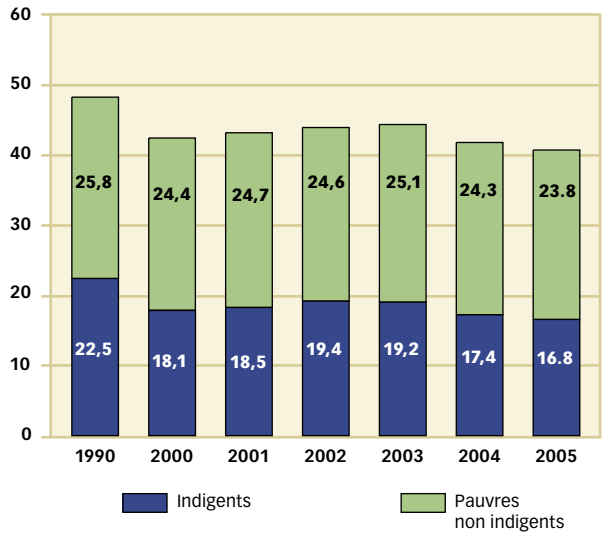


e = estimations

[1] Pour l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Pérou et le Venezuela.

Source : BIT, *Labour Overview (2005).*

PAUVRETÉ
(Pourcentage de la population)



Source : CEPALC, *Social Panorama of Latin America (2005).*

Conditions sociales

D'après des estimations préliminaires, le taux de chômage déclaré en Amérique latine, qui avait connu une hausse régulière dans les années 1990, est tombé au cours des deux dernières années de 11,1 % en 2003 à 10,2 % en 2004, et en dessous de 10 % en 2005. D'après une analyse par sexe, il n'y aurait pas de différence sensible entre hommes et femmes dans cette baisse du chômage, ce qui signifie que l'écart entre les sexes persiste. Le chômage des jeunes, généralement plus volatile que le chômage global, a suivi la même tendance.

Cette baisse du chômage s'est accompagnée d'une légère hausse des revenus qui varie de pays à pays et par tranche de revenu. Dans le secteur manufacturier, les salaires ont progressé respectivement de 8,6 % et de

3,9 % en Uruguay et en Argentine, mais ont fléchi d'environ 2,2 % au Venezuela et de 7,8 % en Équateur. Bien que le taux de croissance annuelle réelle du salaire minimum ait été de 6,8 % durant le premier semestre de 2005 pour un échantillon de pays de la région, le taux correspondant pour le salaire moyen dans le secteur manufacturier n'a été que de 1 % pendant la même période.

Cette tendance explique les modestes progrès enregistrés dans la lutte contre la pauvreté. D'après la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, en 2005, trois millions de personnes sont passées au-dessus du seuil de pauvreté dans la région et sont venues s'ajouter aux 10 millions de personnes arrachées à la pauvreté en 2003 et 2004. C'est ainsi que le pourcentage de pauvres de la région est descendu de 44,3 % en 2003 à 40,6 % en 2005, et que le taux d'extrême pauvreté a reculé de 19,2 % à 16,8 % dans le même intervalle.

Ces chiffres montrent que la région a fait 51 % du chemin vers la réalisation de l'Objectif du développement pour le millénaire, de réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de personnes vivant en situation d'extrême pauvreté par rapport au niveau de 1990.



RÉPUBLIQUE DOMINICAINE • Derniers travaux pour une école primaire à Azua dans le cadre d'un programme d'amélioration de l'éducation de base dans les zones rurales.

Perspectives pour 2006

Dans l'ensemble, les perspectives économiques pour 2006 en Amérique latine et aux Caraïbes ne s'écartent pas sensiblement de celles de l'année précédente : le consensus du marché est pour une poursuite de la croissance à environ 4 %. Si l'Argentine et le Venezuela semblent devoir marquer le pas, le Brésil et le Mexique devraient connaître une croissance légèrement supérieure à la moyenne. Les balances des paiements courants devraient fléchir quelque peu, à mesure que la demande intérieure reprend et que les cours du pétrole et de certains produits de base redescendent aux niveaux antérieurs. Cela veut dire qu'il faut s'attendre à une détérioration des tendances budgétaires, jusque-là favorables, dans certains pays et plus de difficultés à maîtriser les éventuelles pressions inflationnistes.

Bien que la situation macroéconomique de la région soit bonne, rares sont les pays qui sont à l'abri des facteurs de risque externes et internes. L'un de ces facteurs serait un ralentissement possible du commerce international causé par une dégradation de l'économie aux Etats-Unis et en Chine. Parmi les autres facteurs figurent l'instabilité des prix du pétrole et la détérioration des conditions de financement international.

Sur le plan intérieur, une douzaine de pays de la région assisteront à un changement de gouvernement en 2006. La concentration des cycles électoraux sur une même année s'accompagne comme rarement auparavant de la présentation à l'électorat d'un large éventail d'options idéologiques et politiques. L'expérience montre que les investisseurs se montrent nerveux dans les mois qui précèdent les élections, que les fluctuations des marchés sont plus amples et que les pays sont plus vulnérables aux changements dans la situation internationale.

Les mesures de promotion de la stabilité qui sous-tendent la reprise récente ont eu peu de parallèles dans le passé. Jusqu'ici, la combinaison de politiques budgétaires anticycliques, de taux de change souples et de régimes monétaires assortis d'objectifs précis en matière d'inflation a donné dans l'ensemble de bons résultats économiques. Cela dit, pour soutenir le progrès et prémunir les économies de la région contre d'éventuels changements de la conjoncture internationale, la région doit continuer de poursuivre des options politiques qui lui permettent de relever un certain nombre de défis.



ARGENTINE • Les propriétaires d'une société fournissant des systèmes de sécurité ont reçu une formation dans le cadre d'un projet du MIF leur permettant d'accéder à ce marché et de s'intégrer grâce à une normalisation des techniques.

Premièrement, les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes restent fortement endettés, malgré les progrès de ces dernières années. Les ratios d'endettement moyens sont tombés de 19 % du PIB au cours des trois dernières années, de 72 % du PIB à la fin de 2002 à 53 % du PIB estimé pour la fin de 2005. Les appréciations des monnaies comptent pour trois points de pourcentage dans le fléchissement du ratio d'endettement, et d'après le Fonds monétaire international 9,7 points en moyenne sont imputables à la fermeté accrue des positions budgétaires. Si la dette est aujourd'hui moins vulnérable aux fluctuations des taux de change, le niveau d'endettement reste un très gros facteur de risque, surtout pour les Caraïbes et certains pays d'Amérique centrale.

Pour des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ces niveaux élevés d'endettement dans la région signifient que leurs politiques budgétaires restent exposées aux chocs externes et internes et qu'ils devraient tirer profit des conditions favorables, tant qu'elles durent, pour réduire leur niveau d'endettement et diversifier leurs risques liés à leur monnaie et à leurs échéances. Pour les pays exportateurs de pétrole, les prix élevés du brut leur offrent une occasion unique de renforcer leurs finances publiques et de se constituer des fonds de réserve pour les aléas futurs.

Deuxièmement, le succès de leurs efforts pour cibler l'inflation ne veut pas dire que ce ciblage restera efficace indéfiniment. Il a réussi jusqu'ici parce que les banques centrales jouissaient de l'indépendance politique et opérationnelle, qui doit être préservée. Les conditions de prêt avantageuses sur la scène internationale et la gestion budgétaire axée sur la stabilité qui a prédominé ces dernières années ont également contribué à ce succès. Tout revirement à cet égard serait un test de l'aptitude des pays ciblant l'inflation à préserver la stabilité des prix sans avoir à sacrifier la viabilité budgétaire et externe à long terme de leurs économies.

Les secteurs financiers de l'Amérique latine et des Caraïbes sont beaucoup plus solides qu'au début des années 1990, où la région avait connu une période de croissance similaire. Les systèmes de réglementation et de contrôle se sont améliorés, et les pays ont acquis une précieuse expérience de la prévention et de la gestion des risques. Néanmoins, les périodes marquées par un fort volume de prêts se caractérisent aussi fréquemment par un relâchement de la prudence et sont donc propices à engendrer une nouvelle crise bancaire. Les niveaux élevés de dollarisation du système financier, la forte concentration des actifs dans les titres d'État et l'insuffisance de réglementation des produits dérivés et autres instruments de couverture sont les principales sources de vulnérabilité financière et nécessitent une attention immédiate.

Après plus de dix ans de profondes réformes consacrées à appuyer le fonctionnement des marchés et à redéfinir le rôle de l'État, la région analyse à présent les résultats obtenus et décide de la direction à prendre dans divers domaines de réforme structurelle. Il lui faut trouver les moyens de consolider les gains réalisés jusqu'ici et se fixer de nouveaux objectifs, car l'efficacité des politiques économiques et sociales est souvent moins fonction de la qualité technique de leur conception que de l'appui qu'elles réussissent à mobiliser sur la scène politique.

DIX ANNÉES D'ACTIVITÉ DE LA BID, 1996–2005

(En millions de dollars des États-Unis)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
CAPITAL										
Souscriptions (fin d'année)										
Capital ordinaire	80 895	87 557	94 219	100 881	100 959	100 959	100 951	100 951	100 951	100 953
Fonds pour les opérations spéciales	9 679	9 572	9 643	9 646	9 559	9 480	9 584	9 735	9 802	9 671
Autres fonds[1]	2 498	2 475	2 572	2 634	2 651	2 730	2 772	2 976	3 066	3 113
Total	**93 072**	**99 604**	**106 434**	**113 161**	**113 169**	**113 169**	**113 307**	**113 662**	**113 819**	**113 737**
EMPRUNTS[2]										
Encours (fin d'année)	26 629	27 331	32 511	38 784	41 394	42 186	47 471	50 821	48 886	46 433
Emprunts annuels bruts	4 250	5 569	5 761	8 865	8 139	7 097	9 340	9 109	4 710	4 937
OPÉRATIONS										
Prêts et garanties approuvés (cumulés)[3]										
Capital ordinaire[4]	66 088	68 739	79 742	88 226	89 959	93 518	100 834	110 436	116 799	118 094
Fonds pour les opérations spéciales	13 363	13 580	14 273	14 663	14 924	15 328	15 774	16 652	17 391	17 486
Autres fonds	1 648	1 722	1 735	1 726	1 724	1 719	1 736	1 769	1 747	1 743
Total	**81 099**	**84 041**	**95 750**	**104 615**	**106 607**	**110 565**	**118 344**	**128 857**	**135 937**	**137 323**
Prêts et garantiees approuvés (annuels)[5]										
Capital ordinaire[4]	6 376	5 680	9 364	9 061	4 969	7 411	4 143	6 232	5 468	6 738
Fonds pour les opérations spéciales	374	283	686	417	297	443	406	578	552	410
Autres fonds	16	85	13	8	—	—	—	—	—	—
Total	**6 766**	**6 048**	**10 063**	**9 486**	**5 266**	**7 854**	**4 549**	**6 810**	**6 020**	**7 148**
Décaissements des prêts (annuels)[5]										
Capital ordinaire[4]	3 696	4 958	6 085	7 947	6 683	6 037	5 522	8 416	3 768	4 899
Fonds pour les opérations spéciales	600	493	535	430	386	422	313	486	463	424
Autres fonds	20	17	15	10	—	—	2	—	1	5
Total	**4 316**	**5 468**	**6 635**	**8 387**	**7 069**	**6 459**	**5 837**	**8 902**	**4 232**	**5 328**
Remboursements des prêts (annuels)[5]										
Capital ordinaire	2 287	2 244	1 946	1 988	2 312	1 926	4 106	7 279	5 199	5 224
Fonds pour les opérations spéciales	289	285	283	289	289	268	256	296	294	301
Autres fonds	36	40	29	29	15	14	13	12	9	5
Total	**2 612**	**2 569**	**2 258**	**2 306**	**2 616**	**2 208**	**4 375**	**7 587**	**5 502**	**5 530**
Encours des prêts										
Capital ordinaire	26 028	27 301	32 635	38 552	41 872	44 951	47 958	50 655	49 842	48 135
Fonds pour les opérations spéciales	6 547	6 734	6 827	6 955	7 025	6 637	6 763	7 216	7 041	6 873
Autres fonds	241	209	189	164	146	133	118	104	98	94
Total	**32 816**	**34 244**	**39 651**	**45 671**	**49 043**	**51 721**	**54 839**	**57 975**	**56 981**	**55 102**
Coopération technique non remboursable approuvée (annuelle)[6]										
Capital ordinaire	—	—	—	—	—	—	—	—	—	12
Fonds pour les opérations spéciales	87	88	64	47	36	39	36	30	36	36
Autres fonds	26	21	53	44	34	46	45	47	39	57
Total	**113**	**109**	**117**	**91**	**70**	**85**	**81**	**77**	**75**	**105**
Opérations approuvées du Fonds multilatéral d'investissement (annuelles)[7]	76	62	127	141	100	90	99	69	116	113
DIRECTION										
Dépenses administratives										
Total - Tous les fonds	**334**	**348**	**341**	**335**	**342**	**355**	**376**	**386**	**404**	**473**

[1] Y compris le Fonds multilatéral d'investissement.
[2] Emprunts à moyen terme et à long terme avant les swaps, à l'exclusion d'ajustements de couverture au titre de la Norme No. 133 à partir de 2001, et de décotes ou de primes nettes. [3] Annulations non comprises. Y compris les ajustements de change.
[4] Net des participations au secteur privé. [5] En fonction des montants initiaux en l'équivalent de dollars des États-Unis.
[6] Y compris le financement du Programme de promotion sociale de l'esprit d'entreprise, les programmes spéciaux et autres dons.
[7] Y compris des opérations de coopération technique, des prêts et des investissements de capitaux

LA BANQUE EN 2005
QUESTIONS CLÉS





PARAGUAY (à gauche) • Des étudiants de l'Institut agricole de San Francisco à Cerrito exercent leur savoir-faire en matière d'élevage d'abeilles, appris lors d'un programme de formation pour jeunes en zones rurales.

BRÉSIL (au centre) • Des ouvriers installent une conduite pour le drainage des eaux dans la ville de Porto Alegre, au sud du Brésil, dans le cadre d'un projet de développement municipal.

BAHAMAS (à droite) • Des élèves de l'école primaire Cleveland à Nassau ont bénéficié d'un programme visant à l'amélioration de l'éducation primaire et secondaire.

Lutte contre la pauvreté et promotion de la justice sociale

En 2005, la BID a continué d'apporter son appui à des projets de lutte contre la pauvreté et de promotion de la justice sociale, qui constituent l'un des deux objectifs primordiaux de son action. Trente-cinq prêts, représentant un total de $3,7 milliards et 53 % de son volume de prêts, ont porté sur des opérations de renforcement de la justice sociale. Parmi ces opérations, il convient de noter en particulier les programmes de transfert conditionnel de liquidités au Mexique, à l'Argentine et à El Salvador, respectivement à hauteur de $1,2 milliard, $700 millions et $57 millions (voir **Encadré 1**). Ces prêts comprennent souvent des éléments axés sur l'offre ; ainsi, le programme de transfert de liquidités à El Salvador comprend une composante infrastructure destinée à améliorer l'accès aux écoles et aux hôpitaux.

Dans le secteur de l'éducation, la Banque a approuvé un prêt de $22 millions pour le financement d'un programme de formation professionnelle pour les jeunes en Haïti et un prêt de $125 millions au Venezuela pour l'amélioration de l'éducation pré-scolaire et de l'éducation de base (du cours préparatoire à la troisième). En Haïti, le programme lie les domaines de formation à la demande du marché du travail, en exigeant des entreprises des secteurs formel et informel qu'elles dispensent une formation en cours d'emploi à au moins 80 % des bénéficiaires de ce programme. Au Venezuela, le programme comprend la construction, la remise en état et l'équipement d'écoles, ainsi qu'une amélioration générale de la qualité de l'éducation pré-scolaire et de base.

Dans le secteur de la santé, la Banque a approuvé un prêt de $107 millions à la Colombie pour renforcer et accroître la couverture du Programme élargi de vaccination pour les familles à faible revenu. Dans les domaines de l'infrastructure et de l'assainissement, la Banque a approuvé un prêt de $50 millions au Pérou pour un programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et un prêt de $20 millions à la Bolivie pour un programme d'électrification rurale. Ces deux projets ont pour but d'accroître l'accès à ces services pour les familles à faible revenu et d'améliorer ainsi leur niveau de vie.

Durant l'année, la BID a poursuivi l'application de sa Stratégie de lutte contre la pauvreté et de promotion de la justice sociale en apportant son appui à la mise en œuvre de stratégies nationales de lutte contre la pauvreté dans les pays admis à bénéficier d'un allégement de leur dette au titre de l'Initiative PPTE. Elle a





également conçu des stratégies de lutte contre la pauvreté pour d'autres pays, comme la Colombie, et terminé des études de la pauvreté au Chili et en Uruguay.

Par ailleurs, la Banque a contribué à améliorer la qualité des politiques nationales de lutte contre la pauvreté et de promotion de la justice sociale en organisant des réunions du Dialogue régional de politique sur les programmes de lutte contre la pauvreté. Elle a également continué à appuyer les activités du Réseau commun de recherche sur l'inégalité et la pauvreté avec l'Association d'économie de l'Amérique latine et des Caraïbes et la Banque mondiale.

Visiter le site www.iadb.org/ar/pov_en

Croissance économique durable

La stratégie actuelle de croissance économique durable — le deuxième objectif primordial de la Banque — définit un cadre et des principes généraux pour guider l'action dans quatre domaines prioritaires — la modernisation de l'État, la compétitivité, le développement social et l'intégration régionale — et traiter des questions transversales de l'infrastructure, de l'environnement, du développement du secteur privé et de l'efficacité de l'effort de développement. Pour chacun de ces quatre domaines prioritaires ont été définis une stratégie et un plan d'action, dont la mise en œuvre tient compte de la situation et des besoins propres à chaque pays. C'est pourquoi toutes les stratégies-pays de la BID approuvées en 2005 visent une croissance économique durable en s'appuyant sur des études techniques effectuées par la Banque. Les stratégies de croissance mettent particulièrement l'accent sur les résultats et prévoient donc dans toute la mesure du possible des repères et des méthodologies d'évaluation d'impact.

La Banque reconnaît qu'une stratégie axée sur une croissance économique durable ne peut s'appuyer sur un plan d'action détaillé, mais doit plutôt se fonder sur des directives dont l'efficacité passe par la connaissance des causes et des conditions de la croissance économique des pays. En conséquence, une part importante de la recherche de la Banque vise à comprendre les problèmes auxquels se heurte la croissance économique de la région, à proposer des solutions et à évaluer les résultats. En 2005, les études de la croissance économique ont porté sur trois questions particulièrement pertinentes pour la région : les considérations politiques auxquelles obéissent le choix des orientations, la viabilité financière à long terme et l'impact des réformes structurelles.

L'importance du processus politique dans le choix des orientations en Amérique latine a été le thème retenu pour le dernier rapport de la Banque sur le Progrès économique et social, intitulé *The Politics of Policies*. Dans la plupart des pays de la région, l'interaction entre les considérations politiques et le choix des orientations est très complexe. Le processus selon lequel les options sont débattues, approuvées et mises en œuvre (le processus de décision), a de profonds effets sur la qualité de la politique gouvernementale, y compris sur l'aptitude du pays à offrir un cadre de décision stable, à adapter sa politique en cas de besoin, à mettre en œuvre et à faire appliquer efficacement ses décisions et à garantir que les décisions prises sont dans l'intérêt public. Ce rapport montre que dans les pays de la région, une réforme judicieuse du système politique, de la fonction publique et de l'appareil

ENCADRÉ 1 • PROGRAMMES DE TRANSFERTS DE LIQUIDITÉS CONDITIONNELS

Pour réduire efficacement la pauvreté et atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes dans les dix prochaines années, il faudra en priorité adopter, mettre en œuvre et déployer des interventions réussies de renforcement du capital humain et donc de la productivité des populations pauvres.

Une nouvelle génération de programmes appuyés par la BID propose des transferts de liquidités conditionnels liés aux inscriptions dans les écoles, à la scolarisation et à l'utilisation des services de santé par les familles bénéficiaires. Les programmes de transfert de liquidités conditionnels ont été particulièrement efficaces pour réduire les niveaux de pauvreté, promouvoir l'accumulation du capital humain et l'accès aux services sociaux de base.



Douze pays de la région ont mis en place des programmes de ce type, la plupart du temps avec l'aide de la Banque : l'Argentine (*Plan Familias*), le Brésil (*Bolsa Família*), la Colombie (*Familias en Acción*), le Costa Rica (*Superémonos*), l'Équateur (*Bono de Desarrollo Humano*), El Salvador (*Red Solidaria*), le Honduras (*PRAF*), la Jamaïque (*PATH*), le Mexique (*Progresa/Oportunidades*), le Nicaragua (*Red de Protección Social*), le Pérou (*Juntos*) et la République dominicaine (*Solidaridad*). Les programmes de transferts de liquidités appuyés par la Banque entre 2000 et 2005 représentent un total de $4,5 milliards. Au cours de 2005, la Banque a approuvé des prêts d'un montant de $1,2 milliard pour le programme *Oportunidades* du Mexique, $700 millions pour le *Plan Familias* d'Argentine et $57 millions pour *Red Solidaria au Salvador.* Les trois programmes les plus importants, *Plan Familias* en Argentine, *Bolsa Família* au Brésil et *Oportunidades* au Mexique aident 16,7 millions de familles vivant dans l'extrême pauvreté.

L'objectif immédiat de ces programmes de transferts de liquidités conditionnels est d'améliorer la nutrition, la scolarisation et le recours aux soins préventifs parmi les populations pauvres et extrêmement pauvres. Ces interventions devraient à long terme réduire la pauvreté et la malnutrition tout en améliorant la situation sanitaire et les taux d'achèvement de scolarité. Ces progrès permettront un accroissement du capital humain, mesuré par la hausse des niveaux d'éducation et la réduction des taux de mortalité et morbidité. Ils conduiront aussi à une progression de la rentabilité et de la productivité des marchés du travail.

Les évaluations de ces programmes démontrent que ce sont des instruments efficaces à long terme pour réduire la pauvreté et les inégalités, et que la conditionnalité y joue un rôle important. Les évaluations du programme du Mexique qui a été le précurseur parmi les programmes de transfert de liquidités conditionnel au monde, relèvent l'impact positif substantiel à long terme sur l'éducation, la nutrition et la santé de ses bénéficiaires, en particulier des enfants, et notent qu'il a fait reculer l'extrême pauvreté.

Les évaluations ont aussi démontré que les programmes qui réussissent sont ceux qui associent des incitations de liquidités à des obligations de recourir aux services de santé et d'éducation et qu'il faut une réponse adéquate du côté de l'offre pour faire face à la demande accrue de services. Les évaluations des programmes ont fourni des enseignements précieux pour la conception et l'amélioration des nouveaux programmes, et dans bien des cas elles ont incité à poursuivre le programme malgré des changements de gouvernement.

judiciaire est essentielle, et que l'économie politique des réformes sera tout aussi importante pour le progrès que la série précédente de réformes, sinon plus.

Visiter le site www.iadb.org/res/ipes/2006

Comme les années précédentes, la situation financière est la préoccupation constante de beaucoup de pays de la région. Au nombre des principales causes de cette fragilité financière figurent certains facteurs externes, tels que l'instabilité financière, la volatilité des termes de l'échange et les arrêts soudains du financement international, ainsi que des facteurs internes, tels que la structure de la monnaie et les conditions de la dette publique, les fluctuations des taux de change, et la structure et l'adaptabilité des systèmes fiscaux. En 2005, la recherche dans ce domaine a porté sur l'incorporation de ces éléments à divers modèles de projections financières pour tenir compte de l'imprévisible.

En 2005, la recherche a également porté sur la question de savoir si les pays devraient rendre leurs systèmes fiscaux plus progressistes – par exemple, en orientant les dépenses vers l'offre d'une éducation de base et de soins de santé de qualité pour tous. Il s'agit d'offrir aux pauvres l'accès à des biens qui leur permettent de fabriquer et de

vendre des articles que d'autres sont prêts à acheter. Cela permettrait de donner aux pauvres les moyens que représentent l'éducation, la terre et le crédit, pour gagner leur vie dans une économie de marché. Cette approche cadre bien avec la recherche qui montre que la redistribution des ressources existantes a un impact plus profond lorsqu'elle s'oriente vers une activité économique plus productive.

Visiter le site www.iadb.org/ar/ecgrowth_en

D'après la Stratégie institutionnelle de la Banque, dans la poursuite des objectifs de lutte contre la pauvreté et de promotion de la justice sociale et d'une croissance économique durable, la Banque se concentre sur quatre domaines d'activité essentiels ou piliers : la modernisation de l'État, le développement social, la compétitivité et l'intégration. En même temps, elle poursuit par une action transversale des objectifs de viabilité de l'environnement et d'efficacité de l'effort de développement.



ÉQUATEUR • Des ménages et des entreprises bénéficient d'un programme de modernisation de la fiscalité apportant des améliorations pour les services aux contribuables et l'utilisation des technologies de l'information.

Modernisation de l'État

En 2005, la Banque a approuvé 22 projets de modernisation de l'État, représentant un total de plus de $1 milliard et couvrant un large éventail de catégories, parmi lesquelles la réforme fiscale, la réforme gouvernementale et la décentralisation, la réforme du secteur financier, la réforme du secteur public, l'administration de la justice, la modernisation de la législature et d'autres projets de réforme de l'État. Ces prêts, qui touchent la plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ont été financés à l'aide de prêts à l'appui de réformes, de prêts d'investissement et des prêts-programmes (voir le nouveau cadre de prêt de la Banque à l'**Encadré 2**), de prêts sectoriels et d'activités de coopération technique remboursable.

La BID a également approuvé 103 projets nationaux et régionaux de coopération technique non remboursable représentant un total de $23 millions pour la modernisation de l'État. Ces projets sont conçus pour introduire de nouveaux concepts et opérations dans la réserve de projets de la Banque, sur la base de quatre principaux domaines visés par la Stratégie de modernisation de l'État : la gouvernance démocratique, la gestion des affaires publiques, le respect de la légalité et les relations entre l'État, le marché et la société. Ils traitent de questions telles que la sécurité des citoyens, la participation de la société civile, le gouvernement électronique, l'administration des impôts et la politique fiscale, à travers tout un ensemble d'activités — ateliers, séminaires et stages financés dans le cadre de projets et publications — destinées à former un consensus entre tous les intéressés.

Parmi ces projets novateurs, il convient de noter un programme de renforcement des fonctions parlementaires au Chili. Ce projet permettra d'améliorer le fonctionnement du parlement non pas seulement en tant qu'institution politique mais aussi en tant qu'institution technique. Il devrait aligner l'organisation interne et les capacités de la législature sur sa vision d'elle-même, mettre en place l'architecture informatique nécessaire à la législature, redéfinir ses services d'appui et de conseil, et renforcer la relation entre le parlement et le peuple chilien.

En 2005, la BID s'est efforcée de faire connaître sa Stratégie de modernisation de l'État par des activités qui comprenaient un atelier de formation sur la mise en œuvre de cette stratégie, un atelier sur la réforme politique dirigé par l'ex-Président équatorien Osvaldo Hurtado, et

ENCADRÉ 2 • NOUVEAU CADRE DE PRÊT ET INSTRUMENTS DE PRÊTS SOUPLES

La région devant obtenir des résultats de développement plus perceptibles dans un climat de strict réalisme budgétaire, la Banque a prévu pour 2005-2008 de revoir son cadre de prêt et de le fonder sur un modèle économique de gestion axé sur les résultats comportant une approche de prêt-programme plus ouverte. Dans ce nouveau cadre, les ressources de la Banque peuvent être utilisées pour financer une part des efforts globaux des États pour l'amélioration de leur performance, leur gouvernance et le renforcement de leurs capacités institutionnelles, en transférant progressivement aux instances nationales la responsabilité de la planification, de la gestion des ressources et de l'évaluation des performances.



Le cadre de prêt met au premier plan les trois catégories de prêts de la Banque (d'investissement, d'appui aux réformes et de secours d'urgence) ainsi que l'élimination des restrictions sur les périodes de décaissement et l'établissement de volumes de prêt plus souples. Avec ce nouveau modèle, la Banque a modernisé son approche des programmes d'investissement en adoptant les *prêts axés sur la performance* (PDLs) et l'*approche sectorielle* (SWAp), en levant les restrictions sur l'admissibilité des dépenses et en relevant le plafond de la part des coûts totaux pouvant être couverte par des ressources de la Banque. Ces réformes permettent à la Banque de s'appuyer davantage sur les systèmes des pays et créent pour les pays des incitations à établir des systèmes de suivi robustes tout en se concentrant sur les résultats.

Le prêt axé sur la performance est un prêt d'investissement qui est décaissé en tranches une fois que les résultats du programme ont été obtenus et que la Banque a vérifié les dépenses encourues par l'emprunteur pour obtenir ces résultats. À ce jour, la Banque a approuvé des prêts axés sur la performance portant tous sur le secteur de la santé en Colombie, au Honduras et au Nicaragua.

L'approche sectorielle peut être utilisée pour tous les instruments de prêts d'investissement de la Banque, dès lors que les partenaires de développement soutiennent conjointement et de manière coordonnée un programme prôné par le gouvernement pour tout un secteur ou un sous-secteur, accompagné d'une revue conjointe des progrès assise sur des indicateurs sectoriels et des plans annuels de fonctionnement. Les financements des donateurs et de l'État peuvent être mis en commun sur le même compte, et les règles de gestion financière du pays peuvent être utilisées dans les pays choisis. Deux opérations relevant de cette approche ont été approuvées à ce jour au Brésil et au Salvador.

En avril 2005 le Conseil d'administration a aussi adopté, dans le même esprit que ses réformes des prêts d'investissement, le recours à une *approche de prêt-programme* pour les prêts à l'appui de réformes, permettant d'envisager un appui par étapes à un programme pluriannuel de réformes politiques et de renforcement des institutions dans un cadre à moyen terme clairement défini. Ce cadre abrite des opérations en série à tranche unique, chaque prêt s'appuyant sur le précédent pour contribuer aux objectifs de développement avec des critères de performance clairement définis pour déclencher le passage à l'opération suivante dans la série. À ce jour, trois opérations de ce type ont été approuvées en Bolivie, au Paraguay et au Pérou.

Visiter le site www.iadb.org/ar/nlf_fre

l'utilisation d'un cadre analytique pour évaluer les institutions démocratiques nationales de ses pays membres. Ses projets comprenaient également des composantes qui doivent être exécutées par des organisations de la société civile ou destinées à contribuer directement au renforcement de leurs capacités, qui est devenu un domaine d'activité essentiel.

Maintenant que les stratégies pour les secteurs d'activités prioritaires de la Banque et que le Plan intégré de mise en œuvre de ses stratégies ont été approuvés, ils sont incorporés dans des documents de concertation et les stratégies-pays. En 2005, la Banque a préparé des études sur la gouvernance pour la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur, le Pérou et l'Uruguay, qui traitent à la fois des questions de gouvernance aux échelons national et sous-national, ainsi que des directives pour la gestion des affaires publiques à l'appui de la conception de projets.

La Banque s'est concentrée davantage sur l'efficacité de l'effort de développement et a adopté à cet égard un Plan d'action à moyen terme, qui a réorienté et renforcé ses activités de modernisation de l'État en développant la capacité du secteur public de ses pays emprunteurs par la mise en œuvre de techniques de gestion axée sur les

résultats dans les institutions chargées d'exécuter les projets qu'elle finance. Le Site Internet interactif sur la gouvernance offrira un interface d'utilisation aisée pour accéder à la plupart des indicateurs accessibles au public en ce qui concerne la gouvernance démocratique.
Visiter le site www.iadb.org/ar/mod_en

Compétitivité

En 2005, la Banque a approuvé 48 prêts représentant un total de $2,7 milliards pour des projets visant à renforcer la compétitivité. Ces opérations portaient sur des domaines tels que le transport aérien en Équateur, les routes en El Salvador, l'investissement productif au Costa Rica, l'information et la communication à Trinité-et-Tobago et le tourisme au Honduras.

Ces dernières années, la compétitivité est devenue l'une des priorités de la région, d'autant que les stratégies de développement ont porté de plus en plus sur l'intégration régionale. L'expérience récente a montré que la libéralisation du commerce et la conclusion d'accords commerciaux ne sont pas suffisantes pour assurer de bons résultats d'exportation et créer les emplois dont les pays de la région ont tellement besoin. Il faut également prendre des mesures pour améliorer la compétitivité par des activités propres à attirer l'investissement étranger direct, à appuyer les petites entreprises, à promouvoir l'innovation et à développer les exportations. C'est pourquoi plusieurs pays de la région ont entrepris des projets visant à créer des emplois à rémunération élevée et à stimuler les taux de croissance, et à favoriser ainsi le développement économique.

La Banque a poursuivi son *Initiative sur le climat des affaires*, au titre de laquelle elle aide les gouvernements, de concert avec le secteur privé, à identifier les principaux obstacles à l'investissement privé et à formuler des plans d'action pour éliminer certaines barrières. Certaines questions, telles que les droits de propriété et les échanges commerciaux, l'investissement et les codes de commerce, sont parmi celles traitées. Des plans spécifiques à certains pays offrent un cadre pour aider à promouvoir la compétitivité du secteur privé à travers les programmes, les prêts et la coopération technique de la Banque.

La BID étudie comment elle pourrait soutenir la compétitivité plus efficacement dans la région. Elle examine avec un soin particulier l'ensemble d'interventions microéconomiques lancées par divers pays. Sa recherche sur les moyens d'améliorer la compétitivité de la région porte également sur l'impact des réformes structurelles, le rôle de l'aide extérieure, l'inégalité et l'importance du secteur informel. La recherche montre que la privatisation, bien que perçue négativement dans les réponses à certains sondages d'opinion, a en fait renforcé la compétitivité des entreprises. En outre, il ressort de ces études que l'impact global des réformes structurelles a été positif, quoique l'absence d'effet de redistribution de certaines réformes ait suscité un certain désenchantement dans certains segments de la population.

L'accroissement de la compétitivité doit aller de pair avec le progrès social, en particulier avec la réduction des inégalités et le recul de la pauvreté. Les travaux de recherche de la Banque montrent que les pays doivent renforcer leurs institutions, qui sont les intermédiaires dont dépend le lien entre la réforme et le bien-être social. Si la taille du secteur informel dans un pays donné est liée à l'inégalité des revenus de ce pays, la qualité des institutions sert de tampon et peut atténuer l'impact négatif provisoire des réformes sur ce secteur. La recherche montre que l'amélioration des institutions permet de réduire les inégalités.



PÉROU • La première locomotive fonctionnant au gaz naturel quitte la gare de Chosica au nord du Pérou.



TRINITÉ-ET-TOBAGO • Astrid Edwards, diplômée de l'Institut d'hospitalité et de tourisme, répond aux questions d'un collègue du Hilton de Port of Spain.

La productivité et la compétitivité dépendent de la mesure dans laquelle chaque pays crée des conditions favorables en faisant un usage novateur des techniques d'information et de communication, en améliorant son capital humain par l'apprentissage permanent et en renforçant la confiance entre les citoyens et leurs représentants du secteur public. Les pays de la région s'efforcent de mobiliser des ressources afin de développer la connaissance en tant que trait d'union entre une croissance économique durable et le recul de la pauvreté conjugué à la justice sociale. La Banque collabore avec eux afin de les aider à mieux tirer parti de leurs connaissances de manière à atteindre les niveaux de productivité et de compétitivité régionales nécessaires à l'accélération de leur croissance économique.

Visiter le site www.iadb.org/ar/comp_en

Progrès social

La Stratégie de progrès social de la Banque est axée sur quatre types d'activités destinées à aider les pays de la région à accélérer leur progrès social et à atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement : mettre en œuvre des réformes dans les secteurs de la santé, de l'éducation et du logement ; promouvoir un développement humain permanent ; favoriser l'inclusion sociale et prévenir les plaies sociales ; et offrir des services sociaux intégrés géographiquement, ciblés de manière à réduire la pauvreté (voir **Encadré 3**). En 2005, la Banque a approuvé 32 prêts dans ces domaines, pour un total de $3,4 milliards, ce qui représente 48 % de son volume de prêts. La plupart de ces prêts visaient les programmes pour l'investissement social, suivis de ceux pour l'eau et l'assainissement, l'éducation, la santé, la protection de l'environnement et l'urbanisme.

Au cours de l'année, le portefeuille de prêts de la Banque dans le secteur de l'*éducation* a suivi les tendances observées dans toute la région. Parmi les prêts approuvés figuraient un prêt de $18 millions aux Bahamas avec des investissements destinés à relever les niveaux du capital humain et la compétitivité dans tous les domaines, et un prêt de $85 millions destiné au Projet d'éducation de base pour tous en El Salvador.

D'autres initiatives visaient à donner plus de visibilité à l'éducation en tant que question d'intérêt régional, notamment l'appui constant à l'évaluation et aux tests, et la promotion et la mise en œuvre de biens publics régionaux. C'est ainsi qu'un projet régional d'appui aux portails Internet pour les Ministères de l'éducation a été approuvé et que des modules pilotes produits dans le cadre du Programme interaméricain de formation d'enseignants ont été lancés dans des écoles de toute la région. En octobre, un projet de nouvelle Stratégie d'ensemble pour l'éducation a été soumis à consultation publique.

La BID a approuvé des projets de *santé* dans plusieurs pays, notamment un projet de santé maternelle et infantile au Honduras ; un projet d'amélioration de la productivité et de la gestion des hôpitaux privés au Chili ; et un projet d'institutionnalisation des Comptes nationaux de la santé en Colombie. Par ailleurs, 15 dons représentant un total de $5,3 millions ont été approuvés pour des projets de comptes de santé génésique dans la région et de prévention de la maladie au Guatemala. La Stratégie de santé de la Banque a été élaborée en 2005, notamment sur la base de diagnostics et de consultations. Cette stratégie sera soumise au Conseil d'administration en 2006.

La Banque a progressé dans un large éventail d'initiatives d'*inclusion sociale* destinées à améliorer la situation économique et sociale des populations les plus exclues de la région. Les populations d'ascendance africaine, les populations autochtones, les handicapés, les personnes infectées par le VIH/sida et les femmes pauvres sont les principaux groupes d'exclus de la région et les groupes parmi lesquels la pauvreté et le chômage sont les plus répandus. Les activités de la BID sont décrites de façon détaillée dans le rapport d'activité 2005 sur le Plan d'action visant à combattre l'exclusion sociale fondée sur la race et l'appartenance ethnique. Le premier fonds de gestion multi-donateurs de la Banque, le Fonds de gestion pour l'inclusion sociale, est entré dans sa troisième année d'activité, accordant plus de $500 000 de dons et instituant une activité spéciale visant à incorporer l'inclusion sociale dans les stratégies-pays et les bilans de pauvreté de la BID.

Parmi les initiatives d'inclusion sociale figurent notamment deux projets au Brésil, un pour le développement fondé sur les droits et l'autre pour l'action positive. La BID a mené une série d'actions sur les droits dans le développement, dans le cadre d'un projet de collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Banque mondiale et le Department for International Development du Royaume-Uni, qui ont apporté un appui financier. La promotion des droits repose sur les trois principes fondamentaux de l'inclusion, la participation et la responsabilité, et représente un renforcement de l'action de la Banque dans les domaines de l'inclusion sociale et de la défense des droits des citoyens.

En 2005, la Banque a approuvé un prêt de $11,1 millions au Honduras afin de faciliter le développement communautaire intégré, sensible aux considérations culturelles et participatif, et le renforcement des capacités des populations autochtones et d'ascendance africaine. Elle a également approuvé en 2005 un certain nombre de dons pour des projets de développement d'entreprises autochtones, telles que l'Hôtel Cuenca Ingapirca en Équateur, co-entreprise entre des migrants autochtones installés à New York et une grande chaîne d'hôtels utilisant les envois de fonds des migrants, et le projet pilote de la région de Potosí, dans les Andes boliviennes, destiné à renforcer une forme traditionnelle d'organisation appelée *ayllu*, qui vise à renforcer la gestion productive et la préservation des écosystèmes.

Au terme d'un long processus de consultation, la Politique opérationnelle sur les populations autochtones et la Stratégie pour le développement des populations autochtones ont été soumises au Comité de la politique et de l'évaluation du Conseil d'administration.



VENEZUELA • Examen prénatal pour cette femme enceinte qui bénéficie d'un programme de renforcement et de modernisation du secteur de la santé, qui privilégie les soins aux groupes à faibles revenus.

Pour promouvoir *l'égalité entre hommes et femmes dans le développement*, la Banque a continué en 2005 d'affecter un volume considérable de ressources à la mise en œuvre du Plan d'action pour l'égalité entre les sexes. Cela s'est traduit par des composantes d'intégration de la dimension hommes-femmes dans 21 prêts, six dons et onze stratégies-pays pour le Chili, la Colombie, le Costa Rica, le Guyana, le Honduras, la Jamaïque, le Nicaragua, le Panama, le Pérou, la République dominicaine et le Suriname. Un nouveau fonds de gestion multi-donateurs pour l'intégration de la problématique hommes-femmes, qui a reçu une contribution initiale de la Norvège, canalisera l'aide technique à l'incorporation des questions d'inégalité entre les sexes dans les projets et programmes de la Banque.

Visiter le site www.iadb.org/ar/socdev_en

ENCADRÉ 3 • CONTRIBUTION DE LA BID AUX OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT (OMDS) EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES

La BID joue un rôle important d'aide aux pays membres emprunteurs, dans leurs efforts de suivi, d'adaptation et d'exécution des programmes liés aux OMDs. Sa mission d'accélération du développement économique et social et de réduction de la pauvreté correspond clairement aux OMDs et son engagement à développer l'efficacité et la gestion pour améliorer les résultats du développement répond bien aux objectifs de suivi et de mise en œuvre des OMDs.



Depuis que les OMDs ont été approuvés, la BID a appuyé les efforts des pays en soutenant l'amélioration des capacités institutionnelles, le développement des politiques et des stratégies sectorielles, le renforcement du consensus politique, la promotion du dialogue avec les pays, l'apport d'appuis financiers, le suivi des progrès et l'analyse des enseignements reçus. La Banque a diversifié son offre d'instruments financiers, renforçant leur souplesse et leur efficience, et a également diversifié ses prêts aux secteurs prioritaires des OMDs en s'intéressant à des domaines innovants afin de démultiplier les programmes réussis. Par ailleurs, la Banque a soutenu des programmes bénéfiques comme les transferts de liquidités conditionnels et les fonds d'investissement social. Elle a accordé des prêts pour le développement urbain, l'eau et l'assainissement, la microfinance, la santé et l'éducation.

Elle a notamment mis l'accent sur le renforcement des capacités de suivi et d'évaluation des progrès vers les OMDs, tant au niveau interne que dans les pays emprunteurs. Les initiatives de la Banque dans ce domaine comprennent de nouvelles modalités plus performantes de suivi et d'évaluation de ses propres opérations, des programmes d'amélioration des systèmes d'information concernant les conditions socioéconomiques dans la région, des enquêtes sur le niveau de vie (Programme MECOVI), des études démographiques et des programmes visant à renforcer les instituts nationaux de statistiques. La Banque a également contribué à des initiatives inter-institutions comme la préparation du *Rapport de suivi mondial* publié par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

Pendant l'année, elle a soutenu de manière continue l'établissement d'un consensus autour des OMDs au plus haut niveau politique. Faisant suite à la Conférence internationale de 2003 tenue à Brasília sur les OMDs en Amérique latine et aux Caraïbes, la Banque a mené des opérations de grande envergure pour l'obtention d'un consensus au niveau sous-national, faisant participer les administrations locales à la planification et aux projets soutenant les OMDs. La Banque s'est également appliquée à favoriser un consensus sur le dossier de la cohésion sociale régionale. Elle a, par exemple, co-sponsorisé une conférence sur la cohésion sociale dans les pays andins à Lima (Pérou) en mai 2005, conjointement avec la Communauté des nations andines et la Commission européenne.

INDES

L'Institut interaméricain de développement social (INDES) de la Banque a célébré sa dixième année d'activité en 2005. En poursuivant ses cours en classe et en développant considérablement sa présence en ligne, l'INDES a aidé à renforcer les compétences en gestion de fonctionnaires et de certains des principaux responsables de la politique sociale de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Au cours de l'année, 19 manifestations régionales ont été organisées pour former plus de 600 responsables de la gestion du secteur social. Il s'agissait notamment de cours en gestion sociale pour professeurs d'université et gestionnaires, ainsi que des cours organisés conjointement avec d'autres services de la Banque. Parmi ces derniers figurait un cours sur l'efficacité de l'effort de développement, offert avec le Programme de mise en œuvre du pilier externe du Plan d'action à moyen terme pour l'efficacité de l'effort de développement (PRODEV), deux cours sur la politique de réduction de la pauvreté et deux cours pour responsables des politiques et de la gestion de l'égalité entre les sexes.

L'INDES a porté son enseignement en ligne à neuf programmes qui ont permis de former 60 instructeurs en ligne et plus de 450 responsables de la gestion de programmes sociaux, dont beaucoup venaient de régions hors des capitales. Les cours offerts portaient sur la gestion axée sur les résultats, la mise en œuvre de programmes sociaux et l'encadrement ; il y avait même un cours pour la formation de proviseurs.

Le sixième OMD vise à stopper et faire régresser la diffusion du VIH/sida. La Banque a approuvé en 2005 une opération de coopération technique pour les Caraïbes et les régions andines, et de soutien à un projet régional en Amérique centrale financé par le Fonds mondial de lutte contre le sida.

En 2005, elle a approuvé 75 opérations de coopération technique visant spécifiquement les questions d'égalité des sexes (Objectif n°3), intégrant le principe d'égalité dans les composantes de leurs programmes et/ou accordant une place importante aux femmes dans la population ciblée. En outre, des progrès significatifs ont été obtenus sur ce thème dans huit stratégies-pays de la BID. La Norvège a fourni en 2005 une contribution initiale à un Fonds fiduciaire pour l'égalité entre les sexes afin de renforcer le principe d'égalité tout au long du cycle du projet. Avec son programme PROLEAD, la Banque a soutenu la promotion du leadership féminin dans des opérations d'amélioration de la gouvernance, de modernisation de l'État, et de participation de la société civile. Elle a également approuvé en 2005 un prêt et deux dons visant à réduire la mortalité maternelle (Objectif n°5) dans la région.

Des interventions d'assistance technique sur la conservation de la biodiversité, la gestion de l'eau, les énergies non polluantes et le changement climatique aident à transmettre des connaissances et des instruments nouveaux aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes afin de progresser vers la durabilité de l'environnement préconisée par les OMDs. Au cours de l'année, plusieurs prêts ont été approuvés pour élargir la couverture en eau et assainissement, principalement en zones rurales, ainsi que pour accroître le soutien à une formation technique qui améliore la qualité des services d'eau et d'assainissement. Le septième Objectif vise à réduire de moitié le nombre de personnes ne disposant pas d'un accès à l'eau potable d'ici à 2015.

La Banque a commencé à appliquer un programme dynamique dans le domaine de la réduction des émissions et de l'amélioration du rendement énergétique en faveur des énergies renouvelables et de l'atténuation du changement climatique. Elle a adopté un Plan d'action d'atténuation de l'effet de serre et de fonds pour le carbone. D'autres activités transversales contribuent plus largement à l'OMD de pérennité de l'environnement en encourageant le développement économique et la santé. Il s'agit notamment d'initiatives de gestion environnementale des zones urbaines, d'agriculture durable, de tourisme, d'atténuation des risques naturels, de commerce et d'environnement.

Visiter le site www.iadb.org/ar/mdg_en

Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMDs) D'ici à 2015 :

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité infantile
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
7. Assurer un environnement durable
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

L'INDES a également poursuivi son programme de cours régionaux en classe au Pérou et au Guatemala, ainsi que des cours de formation d'enseignants pour des programmes au Chili et en Colombie qui ont ensuite donné des cours de l'INDES dans leurs centres de formation. Ces programmes combinaient des cours de gestion sociale (ateliers pour hauts responsables) pour gestionnaires, formateurs et autres parties prenantes en matière de politique sociale ; une formation pour fonctionnaires de l'administration centrale et des municipalités ; et des ateliers sur des thèmes spécialisés, tels que le multiculturalisme, la décentralisation, le développement local et la gestion stratégique. En tout, 1 050 personnes ont participé à 33 cours.

Visiter le site www.iadb.org/ar/indes_en

Intégration

La Banque a continué d'apporter une aide substantielle aux pays pour l'intégration régionale. Huit prêts, représentant un total de $205 millions, ont été accordés à cet égard à l'Argentine, au Brésil, à la Colombie, à l'Équateur et à la République dominicaine. En outre, 39 dons totalisant $10 millions ont été approuvés, essentiellement afin d'apporter un appui à plusieurs niveaux à diverses initiatives d'intégration sous-régionale, continentale et inter-régionale, ainsi qu'aux négociations multilatérales du Cycle de développement de Doha.

D'autres activités ont été menées dans le cadre de l'Initiative spéciale sur le commerce et l'intégration, et d'un vaste programme de coopération technique régionale pour l'intégration et la coopération régionales. Ces activités



URUGUAY • Un programme de réforme du secteur de l'investissement a stimulé le commerce et l'intégration régionale.

viennent en supplément aux trois prêts pour le renforcement des capacités liées au commerce approuvés en 2005 pour le Chili, le Panama et le Suriname, ainsi qu'à la supervision d'autres projets de renforcement des capacités en Bolivie, en Équateur, au Guatemala, au Nicaragua, au Pérou et à la Trinité-et-Tobago.

La Banque est la première institution financière multilatérale à créer un instrument pour l'octroi de dons pour des biens publics régionaux. À travers son Initiative de promotion des biens publics régionaux, la Banque a renouvelé son engagement à promouvoir la coopération entre ses pays membres tout en répondant à la demande croissante de biens publics régionaux dans la région.

Après l'approbation de cette initiative en 2004, un premier ensemble de huit projets représentant un total de $8,8 millions ont été sélectionnés en vue de leur financement. Ces projets, qui profitent à 21 pays de la région, traitent de l'environnement et du développement social, de l'éducation, de la modernisation de l'État et des marchés financiers. Un deuxième appel, lancé mi-2005, a donné lieu à des demandes d'un montant total de $65 millions pour 44 projets dans huit secteurs stratégiques, avec la participation de tous les 26 pays membres emprunteurs. Ainsi, le Projet de réseau de portails d'éducation porte sur l'établissement d'une communauté d'échange de thèmes d'éducation de qualité, afin d'améliorer la qualité et l'accessibilité de l'éducation dans 15 pays de la région.

Le Programme de coopération technique régionale (CTR) est devenu un moyen précieux de promotion d'activités communes entre pays de la région. L'accent a été mis spécialement sur l'aide au renforcement des programmes et opérations d'intégration sous-régionale, tels que le MERCOSUR et les unions douanières de l'Amérique centrale, le Marché commun de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), et l'intégration andine.

Aux niveaux continental et international, le Programme CTR a aidé à financer des initiatives de renforcement institutionnel afin de permettre aux pays et organisations régionales de participer plus efficacement et équitablement aux négociations commerciales, et de bénéficier ainsi de l'impact positif des accords de commerce (voir **Encadré 4** sur l'appui de la BID au DR-CAFTA — Accord de libre-échange entre la République dominicaine et l'Amérique centrale).

Le Dialogue de politique régionale et ses sept réseaux ont atteint les objectifs fixés pour 2005, qui étaient : i) de créer des espaces pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes afin de leur permettre d'élargir leur dialogue, ii) de partager les leçons de leurs expériences, iii) de s'informer des pratiques optimales et iv) d'évaluer les domaines de coopération régionale d'une importance critique dans une économie de plus en plus mondialisée. Les participants au premier chef à ces réseaux sont les vice-ministres des secteurs pertinents des pays membres emprunteurs.

En 2005, ces réseaux ont tenu neuf réunions sous-régionales sur le commerce et l'intégration, la gestion des catastrophes naturelles, l'éducation et les ressources humaines, la gestion de la politique gouvernementale et la transparence, et l'environnement. Par ailleurs, neuf réunions de ces réseaux à l'échelle du continent se sont tenues au siège de la Banque sur l'éducation, la gestion des catastrophes naturelles, l'environnement, les banques centrales et les Ministères des finances, le commerce et l'intégration, et la gestion de la politique gouvernementale et la transparence.

Répondant à la demande de divers pays, l'Initiative spéciale de la Banque sur le commerce et l'intégration a consenti des dons pour diverses activités de renforcement des capacités liées au commerce, et pour des études

techniques sur certains sujets tels que la dépendance du commerce à l'égard des impôts, l'échelonnement de l'intégration régionale et la formation, par exemple, sur la vérification des règles d'origine et de la sécurité aux frontières dans le Bassin des Caraïbes. Parmi les activités de sensibilisation organisées dans le cadre de cette initiative ont figuré des conférences en Amérique latine, en Europe et au Japon sur le rapport intitulé « *The Emergence of China: Opportunies and Challenges for Latin America and the Caribbean* » (L'émergence de la Chine : opportunités et enjeux pour l'Amérique latine et les Caraïbes).

Visiter le site www.iadb.org/ar/int_en

Célébrant son 40ème anniversaire, l'Institut de la Banque pour l'intégration de l'Amérique latine et des Caraïbes (INTAL) a poursuivi son vaste programme de formation avec l'Organisation mondiale du commerce afin de renforcer les capacités de négociation commerciale des pays ; il a apporté son appui à certains réseaux de recherche, notamment l'Association Amérique latine/Caraïbes et Asie/Pacifique sur l'économie et le commerce (LAEBA), le Réseau d'étude Europe-Amérique latine sur l'intégration et le commerce (ELSNIT) et le Réseau de recherche sur l'intégration (RedINT). L'INTAL a également organisé des ateliers sur la participation de la société civile à l'élaboration des politiques commerciales, et a continué de faire fonction de secrétariat pour l'Initiative d'intégration de l'infrastructure régionale en Amérique du Sud (IIRSA).

Visiter le site www.iadb.org/ar/intal_en

Environnement

Un total de 15 prêts représentant un montant de plus de $530 millions ont été approuvés en 2005 pour des projets liés à l'environnement dans des domaines tels que la gestion de l'environnement urbain pour la protection des bassins hydrographiques, l'approvisionnement en eau et l'assainissement en milieu rural, un tourisme durable et la gestion des risques en cas de catastrophes. Dans ce domaine, plus de 90 dons totalisant plus de $28 millions ont été approuvés en 2005, entre autres pour la gestion intégrée des

ENCADRÉ 4 • APPUI DE LA BANQUE À L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ÉTATS-UNIS - RÉPUBLIQUE DOMINICAINE - AMÉRIQUE CENTRALE

La Banque, qui appuyait les capacités à négocier l'accord de libre-échange États-Unis – République dominicaine – Amérique centrale (DR-CAFTA) entre six pays membres latino-américains, est passée au cours de 2005 à une phase d'aide à la mise en application de l'accord. Une assistance financière et technique a été fournie pour préparer un Livre blanc sur les questions de main-d'œuvre du DR-CAFTA comprenant un diagnostic et un plan d'action aux niveaux régional et sous-régional dans les six pays. Le document a été préparé par les ministres adjoints du commerce et du travail, et approuvé par la suite par les ministres respectifs. Ce Livre blanc a joué un rôle important lors des débats parlementaires sur l'approbation de l'accord dans les pays concernés. La Banque s'est engagée à poursuivre son appui à cette initiative importante par le financement de projets nationaux et régionaux mettant en application les recommandations préconisées par le Livre blanc.



Le large éventail d'assistance technique et financière de la Banque a inclus notamment un prêt de $116 millions pour accélérer la mise en œuvre de l'accord et la transition vers le libre-échange au Costa Rica. Des mécanismes de prêt au secteur du commerce destinés à renforcer les administrations en charge de l'agriculture, de l'environnement, de la main-d'œuvre et de la propriété intellectuelle ont été exécutés au Guatemala, au Nicaragua et en République dominicaine. Des aides complémentaires nationales et régionales ont été fournies par de la coopération technique directe et par des opérations du MIF non remboursables dans les domaines des textiles, de la main-d'œuvre, des barrières douanières, de l'harmonisation des tarifs douaniers et des procédures douanières, des mesures sanitaires et phytosanitaires.

Pour que ces accords de libre-échange profitent pleinement à ces six pays, une nouvelle phase d'appui de la Banque viendra les aider (ainsi que d'autres pays qui rencontrent les mêmes défis) à mettre en place un cadre de politique national adéquat. Il faudra des ajustements notamment dans les infrastructures, le climat des affaires, les filets de protection sociale, et la réforme fiscale, ainsi que la restructuration dans les secteurs industriel, agricole et de services.

Visiter le site www.iadb.org/ar/cafta_en



COLOMBIE • Inspection de palétuviers au titre d'un programme écologique visant à promouvoir la gestion durable des ressources naturelles.

ressources naturelles, l'eau et l'assainissement, la politique et les institutions en matière d'environnement et la gestion des risques en cas de catastrophes. L'appui technique à la région s'est développé dans les domaines de la diversité biologique, de la préservation, des énergies renouvelables, du rendement énergétique, de l'atténuation des changements climatiques et de la gestion du milieu urbain.

En 2005, la Banque a rédigé une nouvelle *Politique de respect des règles de protection de l'environnement* qui a été soumise au Comité de la politique et de l'évaluation du Conseil. La politique proposée porte sur l'intégration des questions d'environnement aux activités de la Banque afin de rendre son action plus efficace, et sur une approche de la gestion des risques qui tend à promouvoir un investissement socialement et écologiquement responsable. Au début de 2005, le *Comité des sages sur l'environnement* (*Blue Ribbon Panel on Environment*), composé d'un groupe d'éminents experts, a fait des recommandations en vue de recentrer le programme environnemental de la Banque dans la région.

À l'appui de la formulation de stratégies-pays et de programmes-pays, la Banque a procédé à des analyses de l'environnement dans plusieurs pays, notamment au Belize, en El Salvador et au Suriname, et a commencé à préparer des analyses pour l'Équateur, le Honduras, la Jamaïque, le Paraguay, le Pérou et l'Uruguay. Ces études sont destinées à déceler des possibilités de lier les priorités en matière d'environnement aux objectifs sociaux et économiques, notamment en vue de renforcer la compétitivité des pays.

La Banque développe ses activités dans les secteurs des énergies renouvelables, du rendement énergétique et de l'atténuation des changements climatiques, mobilisant des ressources techniques et financières afin d'accroître la connaissance et les investissements dans ces domaines. Le Conseil a approuvé un plan d'action proposé pour les énergies renouvelables, l'utilisation rationnelle de l'énergie, la réduction des gaz à effet de serre et « la finance carbone ». La Banque a également fait exécuter des études de cas sur les transports urbains et la gestion des déchets solides.

Répondre aux besoins en eau et en assainissement reste une priorité pour les investissements dans la région. Près d'un tiers du volume des prêts liés à l'environnement approuvés en 2005 est allé à ce secteur. La Banque a offert des mécanismes novateurs de financement et de gestion de l'eau à travers un ensemble de programmes et de produits destinés à aider les pays à combler les lacunes qui persistent à l'égard de ces services d'une importance vitale, notamment en vue de permettre à la région d'atteindre l'Objectif du millénaire pour le développement, à savoir la lutte contre la maladie à transmission hydrique.

La Banque s'emploie à développer de bonnes pratiques et des instruments à l'appui des initiatives d'intégration régionale, telles que le Plan Puebla-Panama et l'IIRSA. Les mesures de protection et les activités de recentrage de l'environnement sont combinées à des instruments novateurs, telles que les Évaluations environnementales stratégiques. La Banque s'efforce également de mobiliser des ressources en faveur des biens publics régionaux, ouvrant de nouvelles possibilités d'investissement pour la conservation de la diversité biologique dans certains écosystèmes critiques tels que le bassin amazonien.

Dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes, des travaux analytiques et techniques ont été exécutés pour guider la Banque dans la conception d'instruments financiers nouveaux pour la gestion de ces risques, de techniques de financement visant à faire face à l'impact économique des catastrophes naturelles, de systèmes de contrôle permettant d'incorporer la prévention des

catastrophes dans la conception et l'exécution des prêts à l'appui de réformes et d'indicateurs des risques de catastrophe pour le financement des programmes et projets dans les pays. La Banque a également commencé la mise en œuvre de son *Plan d'action pour l'amélioration de la gestion des risques en cas de catastrophe, pour 2005-2008*, approuvé par le Conseil en mars 2005.

Visiter le site www.iadb.org/ar/env_en

Infrastructure

La qualité, le prix et la couverture de l'électricité, du gaz, de l'eau et de l'assainissement, des télécommunications et des transports jouent un rôle décisif dans l'aptitude d'un pays à relever le niveau de vie de l'ensemble de sa population et à devenir suffisamment compétitif pour survivre dans une économie de plus en plus mondialisée.

Entre 1995 et 2005, la Banque a approuvé des prêts et garanties pour 131 projets d'infrastructure s'élevant au total à environ $8,4 milliards. Pendant cette période, une part croissante de ces emprunts a été consentie directement au secteur privé. Parmi ces opérations infrastructurelles approuvées en 2005 figure le Système intégré de transport en commun de Cali (Colombie). Un prêt de $200 millions de la BID servira à financer un réseau moderne de transport par autobus qui reliera les quartiers pauvres et à revenu intermédiaire de Cali aux quartiers où sont concentrés les activités génératrices d'emplois et les services sociaux. Ce projet est conçu pour améliorer la qualité du service, réduire la durée du trajet, les accidents et la pollution, et accroître l'efficacité et la fiabilité du service. La meilleure organisation de la circulation, la réduction des encombrements et la meilleure utilisation des espaces urbains contribueront à améliorer la qualité de vie de la population de Cali. Ce réseau sera mis en place et exploité dans le cadre d'un partenariat entre secteurs public et privé.

Avec l'appui de la Banque, l'IIRSA s'emploie à promouvoir les processus d'intégration sectorielle en limitant les obstacles réglementaires, institutionnels et opérationnels dans les domaines de l'infrastructure. Un projet visant à améliorer la sécurité dans le port d'El Callao au Pérou a été préparé avec l'aide du Fonds français de coopération pour les services de conseil et la formation. Un fonds de coopération technique de $20 millions a été créé pour aider à la préparation de projets d'intégration de l'infrastructure. Un projet de ce type avait trait au lancement d'une étude de l'accès à l'infrastructure en place aux postes frontières du Chili et de l'Argentine.

Le Fonds multilatéral d'investissement (MIF) a également contribué de façon importante à promouvoir la participation du secteur privé aux travaux d'infrastructure. Depuis sa création, en 1994, le MIF a accordé plus de 100 dons pour un total de plus de $86,7 millions afin de soutenir la réforme juridique et réglementaire, la privatisation des entreprises de services d'utilité publique, la restructuration sectorielle et le renforcement institutionnel.

Visiter le site www.iadb.org/ar/infra_en

Développement du secteur privé

En 2005, la Banque a approuvé un volume de financement de $683 millions pour 17 projets du secteur privé, y compris six prêts A privilégiés d'un montant total de $385 millions (dont trois étaient accompagnés de syndications de « Prêt B ») et 11 garanties d'un montant total de $298 millions. L'augmentation du nombre de garanties par rapport aux années précédentes témoigne des efforts constants de la Banque en vue d'aider au développement des marchés financiers locaux et au financement du commerce.

À la fin de l'année, l'Assemblée des gouverneurs de la Banque a voté un relèvement du plafond pour les projets du secteur privé de $75 millions à $200 millions (à $400 millions dans des circonstances exceptionnelles, sur autorisation du Conseil d'administration). Le pourcentage maximal de participation de la Banque au financement des projets du secteur privé reste de 25% du coût total du projet dans les grands pays membres emprunteurs et de 40% dans les pays plus petits. Pour les projets d'expansion, la limite a été relevée à 50% du coût total du projet dans tous les pays membres emprunteurs.

Trois opérations pour le financement de travaux d'infrastructure dans la région ont été approuvées en 2005 : un prêt de $75 millions pour l'Aéroport international de Quito en Équateur, et deux prêts de $75 millions pour des travaux d'équipement électrique au Brésil, dans les états du Mato Grosso et du Pará. La Banque a également approuvé un prêt de $75 millions pour un projet de marchés financiers au Brésil qui contribuera au développement du secteur immobilier. Le Mécanisme brésilien pour les instruments hypothécaires obligataires sera utilisée pour financer la création et l'accumulation d'instruments hypothécaires jusqu'à la constitution d'un volume suffisant de tels instruments pour le placement de titres adossés à une hypothèque sur les marchés financiers nationaux. Une autre opération dans le secteur privé, approuvée en 2005, a été un mécanisme de financement commercial de $75 millions pour le *Trade Opportunities Fund N.V.*, qui profitera aux moyennes entreprises d'exportation qui n'ont pas un accès direct au système bancaire local.

En 2005, la Banque a approuvé $270 millions de lignes de crédit non engagées à dix banques de six pays de la région dans le cadre du Programme de facilitation du financement commercial. Au titre de ce programme, la Banque émet des garanties partielles de crédit sur des instruments agréés liés à des transactions commerciales en faveur de



JAMAÏQUE • Un programme cofinancé par le Japon a permis la réfection de cette route reliant les centres touristiques de Montego Bay et Ocho Rios.

banques confirmantes, absorbant le risque des banques émettrices. Ce programme est pleinement opérationnel depuis juillet 2005 et, au 31 décembre 2005, la Banque avait un encours de garanties d'environ $19 millions, appuyant des transactions financières d'environ $25 millions.

En 2005, les activités du Groupe de la BID dans le secteur privé ont porté sur les marchés financiers locaux et régionaux, l'orientation des envois de fonds des travailleurs émigrés et l'appui à la gestion d'entreprise dans toute la région. Pour mieux répondre aux besoins de ses clients, la Banque a approuvé un Mécanisme de financement en monnaie locale, qui devrait attirer une forte demande parmi les emprunteurs du secteur privé, étant donné la possibilité qu'offre ce mécanisme de limiter le risque de change (voir **Encadré 5**). La Banque a continué d'accroître ses activités de financement du commerce et l'utilisation des garanties partielles de crédit qui devraient attirer davantage d'investissements vers la région.

À la fin de 2005, le total cumulé des approbations depuis 1994 atteignait 83 opérations, dont 63 prêts A privilégiés et 20 garanties, pour un montant total cumulé de prêts et de garanties au secteur privé de $3,5 milliards. En plus du financement de la Banque, ces projets ont reçu un montant additionnel de $3,8 milliards de « prêts B » syndiqués et de co-garanties, et mobilisé un volume total de plus de $19,6 milliards pour couvrir leurs coûts totaux.

En 2005, la Banque a organisé plusieurs conférences sur la responsabilité sociale des entreprises, y compris la Troisième Conférence ibéro-américaine sur la responsabilité sociale des entreprises à Santiago (Chili), et a publié une étude intitulée *Corporate Social Responsibility in Small and Medium Enterprises in Latin America* (la responsabilité sociale des PME en Amérique latine).

Visiter le site www.iadb.org/ar/pridev_en

Société interaméricaine d'investissement

Filiale indépendante de la Banque, la SII accorde des prêts et effectue des investissements participatifs en faveur d'entreprises privées d'Amérique latine et des Caraïbes. En 2005, elle a approuvé 37 projets et programmes dans 15 pays, plus deux opérations régionales, pour un total de $341,7 millions. Créée en 1989, la SII est la seule institution multilatérale de financement du développement au monde ayant spécifiquement pour mission de favoriser le développement économique en encourageant la création, l'expansion et la modernisation de PME.

En général, ces PME n'ont pas accès aux sources appropriées de crédit ou de capital de la région. La SII prête à ces entreprises et y investit directement, et leur apporte un appui financier indirect à travers des intermédiaires financiers ou des fonds de participation. La SII n'exige pas de garanties souveraines. Pour avoir droit à un financement de la SII, les projets doivent promouvoir un développement durable par la création d'emplois, l'extension de la propriété du capital et la création d'un revenu net en devises ; faciliter le transfert de ressources et de technologies ; utiliser les ressources locales d'une manière écologiquement viable ; et favoriser l'épargne locale ou promouvoir l'intégration économique de la région.

En 2005, la SII a accordé ses premiers prêts en monnaie locale à cinq sociétés de prêt-bail en Colombie. Ces cinq prêts, qui représentent un total de $66 millions, 150 milliards de pesos colombiens, marquent la première fois où une institution multilatérale opérant en Amérique latine a obtenu des fonds en monnaie locale pour l'octroi de prêts

dans cette monnaie. Le produit de ces prêts servira à apporter une aide financière à des PME colombiennes par le biais d'un financement sous forme de crédit-bail à moyen ou à long terme pour l'amélioration ou l'achat d'immobilisations. Ces transactions de prêt vont dans le sens de l'objectif de la Déclaration de Nuevo Léon de tripler les ressources canalisées vers les PME par des intermédiaires financiers. Plus de 1 000 entreprises de ce type devraient bénéficier de cinq opérations financées par ces prêts.

Pour plus de renseignements sur les opérations de la SII, voir son Rapport annuel 2005, publié séparément. Pour toutes informations d'ordre général sur la SII et pour toutes données sur ses opérations des années précédentes, visiter son site web à **www.iic.int**.

Fonds multilatéral d'investissement

En 2005, le Fonds multilatéral d'investissement, un fonds indépendant administré par la BID, a approuvé 133 projets d'assistance technique et d'investissement représentant un total de $113 millions. Sur ce total, 72 étaient des dons d'un montant total de $72 millions, dix étaient des fonds propres ou des prêts d'un montant de $37 millions, et 51 faisaient partie du programme de délégation de pouvoirs du MIF à hauteur de $4,1 millions. Le MIF a pour mission d'aider à lancer de nouveaux moyens de renforcer les capacités des micro et petites entreprises, de promouvoir des améliorations de la conjoncture économique et d'associer le secteur privé au processus de développement.

Bien qu'étant principalement un instrument de dons d'assistance technique, le MIF utilise également tout un ensemble de mécanismes de prêt, de quasi-capital et d'investissement. Par ailleurs, 80% des projets du MIF sont exécutés en partenariat direct avec des associations du secteur privé, des groupements d'affaires, des fondations et autres organisations non gouvernementales, qui couvrent généralement la moitié des coûts des projets.

Si la plupart des projets du MIF sont conçus de manière à promouvoir des modè-

ENCADRÉ 5 • MÉCANISME DE PRÊT EN DEVISE UNIQUE

Le Mécanisme de prêt en devise unique a été créé par la Banque en novembre 2005 en réponse à la demande croissante des emprunteurs de financements en monnaie locale pour mieux gérer les risques de change. L'approfondissement des marchés financiers locaux et la stabilité croissante de l'environnement macroéconomique régional ont incité la Banque à lancer cette initiative.

La Banque peut désormais aider les emprunteurs qui souhaitent des financements en monnaie locale (en particulier les pays dans lesquels la Banque peut trouver des financements à moyen terme en monnaie locale) et aider leur programme de gestion de la dette. Le Mécanisme de prêt en devise unique (LCF) offre aux emprunteurs des secteurs public et privé trois options pour leurs financements en monnaie locale : des prêts en monnaie locale par conversion des décaissements (et/ou des encours de prêts) ; des swaps directs en monnaie locale avec des emprunteurs de la Banque contre leur dette actuelle auprès de la Banque ; et des prêts/obligations en monnaie locale par conversion des garanties invoquées. Ce sont les gouvernements centraux et sous-nationaux, ainsi que les organismes du secteur privé qui devraient être demandeurs de financement en monnaie locale.



Le Conseil d'administration, en préparation à cette initiative, a approuvé en avril 2005 une opération pilote en monnaie locale de la *Banobras*, une banque mexicaine de développement, permettant à l'emprunteur de convertir en pesos mexicains les décaissements d'un prêt libellé en dollars E.U. Le premier décaissement a été réalisé avec succès en novembre 2005 et la Banque prévoit de continuer son action en monnaie locale à des conditions avantageuses correspondant au marché.

La Banque poursuivra son dialogue avec les pays pour créer les conditions nécessaires pour les prêts en monnaie locale, même si ces solutions novatrices ne conviennent pas aujourd'hui à l'ensemble de ses clients. Elle espère que cet instrument financier pourra être proposé à tous ses emprunteurs. À cet effet, elle a établi un groupe de travail permanent sur les financements en monnaie locale qui doit aider à approfondir les marchés financiers locaux et à développer des approches financières innovantes.

les d'entreprises socialement responsables, en 2005, le MIF a également approuvé sept projets d'un montant total de $8,5 millions qui avaient spécifiquement pour but de favoriser la responsabilité sociale des entreprises, un tourisme durable et une production plus salubre. Le MIF a également organisé des conférences internationales au Brésil et au Mexique pour faire ressortir les possibilités de marché pour la plupart des éléments à faible revenu de la région, et trois cours sur la gestion d'entreprises à Lima, Mexico et Buenos Aires.

Au cours de l'année, le MIF a continué à jouer son rôle prééminent à l'égard de l'orientation des envois de fonds des travailleurs émigrés, à travers des projets qui visaient à accroître les ressources financières de ceux qui reçoivent ces envois et d'améliorer l'impact de ces fonds sur le développement. Le Fonds a effectué douze études/enquêtes, parrainées par neuf grandes conférences, et publié un livre sur l'impact global de ces envois de fonds sur le développement, intitulé *Beyond Small Change* (Par delà la menue monnaie).

En 2005 s'est achevé le processus de reconstitution des ressources du MIF, avec $502 millions d'annonces de contribution des donateurs. Les nouveaux Accords MIF II renforcent le rôle spécial du MIF à l'égard du développement et le mettent en mesure de maximiser ses résultats dans ce domaine. Depuis sa création, le MIF a approuvé 791 projets d'assistance technique et d'investissement représentant un total de plus de $1 milliard. Avec les fonds de contrepartie, quelque $2 milliards ont été engagés dans les projets du MIF dans toute la région.

Visiter le site www.iadb.org/ar/mif_en

Le *Programme de microentreprises à vocation sociale (SEP)* est un instrument dynamique et participatif grâce auquel la Banque a pu mobiliser des ressources extérieures auprès d'autres donateurs, du secteur privé, des ONG et des bénéficiaires des projets, utilisant à la fois des prêts à long terme et des ressources d'assistance technique. En 2005, la Banque a approuvé 20 projets du SEP pour un total de $13,4 millions. Sur ce montant, $8,3 millions ont été financés par le Fonds des opérations spéciales et $5,1 millions par divers fonds de gestion administrés par la Banque.

Les projets financés en 2005 au titre du SEP ont continué d'avoir un profond impact sur l'amélioration des conditions économiques et sociales des secteurs à faible revenu des micro et petites entreprises. Parmi les exemples les plus saillants figurent la promotion de l'esprit d'entreprise parmi les éléments pauvres diplômés des centres de formation technique et professionnelle au Honduras ; un projet visant à améliorer les conditions de vie et les revenus des producteurs de noix de coco au Paraguay, en finançant une usine de production de biodiesel à partir d'huile végétale ; le renforcement de quatre programmes de banques villageoises qui offrent des services de microcrédit et d'épargne aux femmes pauvres des régions rurales en Équateur ; l'appui à un projet au Nicaragua qui apportera l'électricité à des familles des régions rurales pauvres, en finançant un équipement de production d'électricité solaire, et en renforçant les aptitudes techniques et leurs aptitudes à la gestion ; et un prêt à une société privée d'approvisionnement en eau potable de zones rurales en Bolivie. (Les documents de travail sur les questions concernant les PME peuvent être consultés à **(www.iadb.org/ar/micpub_en**).

Conformément à la Stratégie de développement du secteur privé approuvée en 2004, la BID a créé le Bureau du Coordonnateur du secteur privé, unité responsable de la coordination et de la supervision de toutes les activités du Groupe de la BID dans le secteur privé. Relevant directement du Président de la Banque, ce coordonnateur fait fonction de principal conseiller sur le modèle élaboré par le Groupe pour ses activités dans le secteur privé. Ce nouveau bureau s'emploie à améliorer l'efficacité de l'action du Groupe de la BID dans ce secteur jugé prioritaire pour promouvoir la croissance et faire reculer la pauvreté dans la région. Le nouveau Comité du secteur privé de la Banque, présidé par le Coordonnateur, a pour mission d'améliorer la coordination au sein des membres du Groupe de la BID, de simplifier le processus d'approbation des opérations du secteur privé et d'améliorer la faculté de réponse aux clients. Le Conseil consultatif auprès du secteur privé, nouvellement créé, a permis d'améliorer les activités de sensibilisation du Groupe de la banque (voir **Encadré 6**).

Efficacité de l'effort de développement

La Banque a pour mission de promouvoir le développement économique et social de ses pays membres emprunteurs. Comme le développement de ces pays dépend au premier chef de leurs propres actions, la Banque accorde la priorité à les aider à améliorer la gestion de leur secteur public en mettant l'accent sur les résultats et en veillant à leur dispenser le plus haut niveau d'appui possible par le biais de stratégies efficaces et bien conçues, de prêts, de dons et de garanties, d'une culture d'entreprise et de pratiques de gestion fortement axées sur les résultats.

Pour ce faire, en 2004, la Banque a approuvé son *Plan d'action à moyen terme pour l'Efficacité de l'effort de développement (MTAP)*. Ce plan se fonde sur trois piliers interdépendants, à savoir un pour chacun des domaines prioritaires mentionnés ci-dessus : externe, interne et institutionnel.

Le pilier externe aide les pays membres emprunteurs à renforcer leur capacité de gestion axée sur les résultats et harmonise les procédures, méthodes et instruments

de la Banque avec ceux d'autres institutions multilatérales de développement et organismes d'aide bilatérale. En 2005, le Programme de mise en œuvre du pilier externe du MTAP (PRODEV) a été établi et doté de $10 millions. Ce programme accorde des ressources concessionnelles à l'appui du renforcement des capacités de gestion axée sur les résultats dans les pays membres emprunteurs. La Banque participe à des efforts multilatéraux en vue de renforcer l'efficacité de l'effort de développement, notamment au Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, où les participants sont convenus de principes et d'indicateurs d'efficacité de l'aide.

Le pilier interne du Plan d'action à moyen terme vise à améliorer la qualité des interventions de la Banque, ce qui permettra d'aider les pays à obtenir d'importants résultats en matière de développement. À cet égard, d'importants progrès ont été réalisés au cours de l'année en ce qui concerne la qualité des projets et les stratégies. Pour améliorer les cycles de projets, on a procédé à un exercice de « qualité à l'entrée » et, des normes et une méthodologie ont été mises au point pour évaluer la qualité de la supervision. Les directives pour la préparation des stratégies-pays ont été actualisées, et une proposition sur les principales caractéristiques d'un cadre intégré fondé sur les risques a été formulée pour les stratégies et les projets.

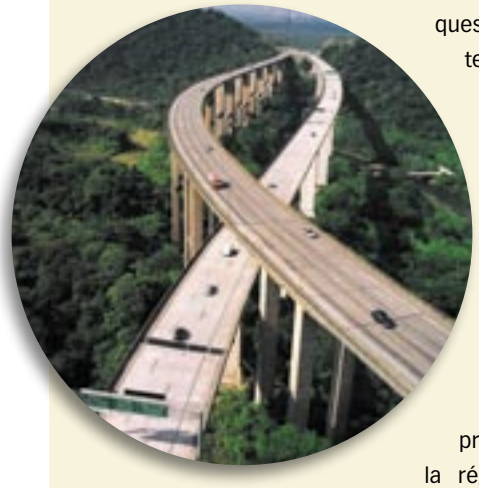
Le pilier institutionnel du plan d'action soutient l'action des piliers externe et interne à travers trois ensembles d'activités interdépendantes conçues pour renforcer les incitations de la Banque — encouragement au personnel et acquisition de connaissances, établissement de rapports et de budget d'entreprise, et transparence et supervision. L'objectif à long terme des encouragements au personnel est l'établissement de politiques en matière de ressources humaines qui favorisent la concentration de la Banque sur les résultats. C'est dans cet esprit qu'il a été procédé en 2005 à un examen des pratiques actuelles dans ce domaine, notamment celles concernant la planification des effectifs, la rémunération au mérite et les promotions.

Pour améliorer la planification et le budget de l'institution, des plans d'activité permettent aux services de la Banque de renforcer leur concentration sur les résultats. Le premier budget pluri-annuel, lorsqu'il sera préparé pour la période 2007-2009. sera donc fondé sur des priorités et des objectifs institutionnels clairement définis.

Visiter le site www.iadb.org/ar/dev_fre

ENCADRÉ 6 • CONSEIL CONSULTATIF POUR LE SECTEUR PRIVÉ

Le Conseil consultatif pour le secteur privé, établi en 2005 par le responsable de la coordination du secteur privé, comprend 40 chefs d'entreprises exceptionnels provenant de plus de vingt pays et de quatre continents. Le Conseil et les responsables de la BID se réunissent souvent pour débattre des questions de développement du secteur privé en Amérique latine et aux Caraïbes et pour apporter leurs conseils, puisque le Groupe de la BID poursuit sa politique d'appui au secteur privé dans la région.



Lors de sa première réunion, en septembre 2005, le Conseil consultatif a débattu des moyens de lever les obstacles à la croissance du secteur privé, pour que les économies de la région deviennent plus compétitives face aux économies émergentes dans d'autres parties du monde, ainsi que des moyens de promouvoir la responsabilité sociale dans les entreprises. Le Conseil a aussi examiné des questions prioritaires pour l'Amérique latine et les Caraïbes, notamment la compétitivité, la mondialisation, les problèmes sociaux persistants et des questions institutionnelles, comme la réforme de l'État et du système judiciaire.

Ses membres ont également souligné qu'il fallait développer les marchés financiers locaux et régionaux pour atténuer les risques sur changes et améliorer l'accès aux capitaux. Ils ont examiné ce qui permettrait de mieux intégrer la région par le biais de projets régionaux d'infrastructure et de partenariats public-privé, et ont délibéré sur l'opportunité de se recentrer sur l'éducation, facteur important de productivité.

LES PRÊTS EN 2005





HAÏTI (à gauche) • Auparavant, ces élèves haïtiens de l'école élémentaire de Despas (près de Côteaux) construite en 2004 grâce à des fonds de la BID, assistaient aux cours en plein air.
EL SALVADOR (au centre) • Cet ouvrier de CONDUSOL, petite compagnie de fabrication de cables, applique des normes de qualité adoptées au titre d'un projet du MIF qui vise à accroître la compétitivité.
PÉROU (à droite) • Le système juridique a été modernisé grâce au renforcement du pouvoir judiciaire dans les zones pauvres, où les retards de procédures étaient catastrophiques.

Résumé

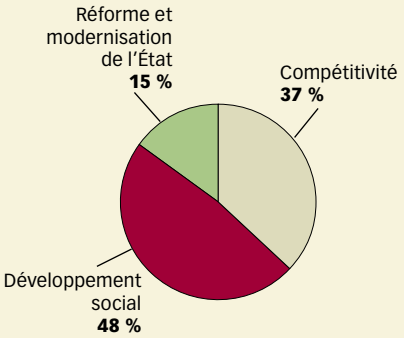
Ce chapitre contient des résumés par pays avec de brèves descriptions des prêts, des garanties, des opérations de coopération technique, des petits projets et des opérations du MIF approuvées par la Banque en 2005. Les résumés et les paragraphes d'introduction pour chaque pays ne portent que sur les opérations d'un montant supérieur à $1 million. Ce chapitre se termine par des informations sur le programme de prêts et de coopérations techniques.

Les prêts et garanties approuvés par la Banque en 2005 et les totaux cumulés au 31 décembre 2005, moins annulations, proviennent des sources suivantes :

- **Capital ordinaire** (CO) : 72 prêts représentant un montant de $6,4 milliards et onze garanties d'un montant total de $298 millions ont porté le nombre total cumulé des prêts à 1 780 pour un montant de $117,5 milliards et le nombre cumulé de garanties à 17 pour un total de $630 millions.
- **Fonds des opérations spéciales** (FOS) : 20 prêts représentant un total de $410 millions, ce qui a porté le total cumulé des prêts à 1 173 pour un total de $17,5 milliards.
- **Autres fonds** : Aucun prêt n'a été approuvé en 2005. Le total cumulé des prêts était de 209 pour un montant de $1,7 milliard.

La Banque a accepté de couvrir à hauteur de cinq points de pourcentage les intérêts de sept prêts pour un montant total de $138 millions, approuvés en 2005

PRÊTS SECTORIELS, 2005



PRÊTS SECTORIELS, 1961–2005

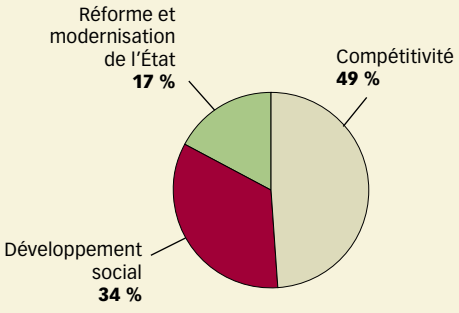






TABLEAU I • RÉPARTITION DES PRÊTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ[1]

(en millions de dollars E.U.)

SECTEUR	2005	%	1961–2005	%
Compétitivité	**$2 651,6**	**37,1**	**$ 67 765,9**	**49,4**
Énergie	1 122,9	15,7	18 723,1	13,6
Transport et communications	568,0	7,9	14 844,5	10,8
Agriculture et pêche	74,7	1,0	13 334,2	9,7
Industrie, mines et tourisme	68,0	1,0	12 550,4	9,2
Crédit multisectoriel et préinvestissement	0,0	0,0	3 623,1	2,6
Science et technologie	32,3	0,5	1 593,4	1,2
Financement du commerce	380,0	5,3	2 011,6	1,5
Infrastructure productive	227,7	3,2	842,5	0,6
Marchés de capitaux	178,0	2,5	243,3	0,2
Développement social	**3 439,0**	**48,1**	**46 602,0**	**33,9**
Investissement social	2 505,6	35,1	18 857,4	13,7
Eau et assainissement	340,0	4,8	8 978,7	6,5
Aménagement urbain	96,5	1,4	7 295,4	5,3
Éducation	250,0	3,5	5 500,0	4,0
Santé	123,6	1,7	2 816,8	2,1
Environnement	123,4	1,7	2 664,2	1,9
Microentreprises	0,0	0,0	489,0	0,4
Réforme et modernisation de l'État	**1 056,9**	**14,8**	**22 956,4**	**16,7**
Réforme et soutien au secteur public	99,5	1,4	11 283,3	8,2
Réforme du secteur financier	835,2	11,7	6 551,6	4,8
Réforme fiscale	47,9	0,7	3 827,6	2,8
Politiques en matière de décentralisation	51,6	0,7	720,9	0,5
Modernisation et administration de la justice	4,9	0,1	315,5	0,2
Planification et réforme de l'État	0,0	0,0	118,1	0,1
Modernisation du parlement	3,9	0,1	76,1	0,1
Société civile	0,0	0,0	22,0	0,0
Soutien aux politiques commerciales	13,9	0,2	27,5	0,0
E-gouvernement	0,0	0,0	13,8	0,0
TOTAL	**$7 147,6**	**100,0 %**	**$137 323,8**	**100,0 %**

[1] Les catégories reflètent les domaines d'activité prioritaires conformément à la Stratégie institutionnelle de la Banque.

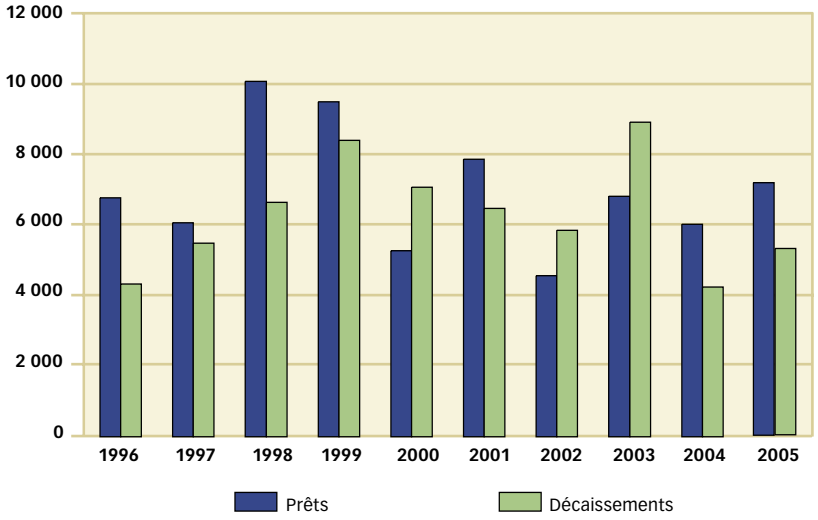
TABLEAU II • PRÊTS ET GARANTIES[1] ANNUELS (2005) ET CUMULÉS (1961–2005)

(En millions de dollars des États-Unis)

	COÛT TOTAL DES PROJETS		PRÊTS ET GARANTIES APPROUVÉS[1]					DÉCAISSEMENTS				
	Montant total		Montant total[3]		Capital ordinaire[2]	Fonds des opérations spéciales	Fonds administrés	Montant total		Capital ordinaire[2]	Fonds des opérations spéciales	Fonds administrés
Pays	2005	1961–2005	2005	1961–2005	1961–2005	1961–2005	1961–2005	2005	1961–2005	1961–2005	1961–2005	1961–2005
Argentine	$1 547,7	$45 064,3	$1 078,0	$20 844,0	$20 150,0	$644,9	$49,1	$581,8	$17 564,3	$16 872,1	$643,1	$49,1
Bahamas	44,3	586,0	35,5	380,8	378,8	—	2,0	5,0	297,5	295,5	—	2,0
Barbade	5,5	792,0	4,4	414,1	355,7	39,4	19,0	4,4	315,5	257,1	39,4	19,0
Belize	—	145,2	—	87,7	87,7	—	—	2,9	75,5	75,5	—	—
Bolivie	53,5	6 046,5	48,2	3 544,2	1 204,1	2 267,6	72,5	142,3	3 104,5	1 188,4	1 843,6	72,5
Brésil	2 113,3	84 842,4	674,9	27 972,5	26 281,3	1 558,3	132,9	1 493,1	23 741,3	22 060,2	1 548,2	132,9
Chili	95,5	12 461,8	40,8	5 133,8	4 885,8	204,1	43,9	114,3	4 856,0	4 608,0	204,1	43,9
Colombie	1 459,4	24 148,5	601,0	12 048,8	11 228,0	756,5	64,3	362,7	10 804,7	9 988,5	751,9	64,3
Costa Rica	226,3	3 958,0	131,8	2 378,1	1 887,7	352,4	138,0	42,2	2 084,5	1 603,1	352,4	129,0
Équateur	641,3	8 345,4	103,0	4 193,5	3 158,7	944,7	90,1	36,6	3 874,0	2 839,2	944,7	90,1
El Salvador	341,9	4 773,5	210,9	3 158,6	2 248,0	765,4	145,2	92,1	2 643,7	1 742,2	765,4	136,1
Guatemala	24,0	4 305,1	18,9	2 691,4	1 981,5	639,9	70,0	33,3	2 218,5	1 517,7	639,7	61,1
Guyana	1,8	1 150,5	1,8	954,5	113,2	834,4	6,9	49,6	729,1	113,2	609,0	6,9
Haïti	217,9	1 687,7	201,7	1 166,9	—	1 160,6	6,3	70,0	711,8	—	705,5	6,3
Honduras	70,4	4 498,0	62,7	2 723,3	545,8	2 112,1	65,4	66,1	2 206,8	532,1	1 623,1	51,5
Jamaïque	—	2 375,3	—	1 758,0	1 393,1	166,0	198,9	12,8	1 595,7	1 230,7	166,0	198,9
Mexique	3 942,5	49 741,1	2 050,0	18 849,6	18 235,1	559,0	55,5	949,1	16 482,0	15 867,5	559,0	55,5
Nicaragua	90,6	3 611,4	85,1	2 313,0	267,1	1 980,3	65,6	122,6	1 877,7	267,1	1 558,9	51,7
Panama	94,7	4 976,2	74,6	2 105,4	1 777,2	285,6	42,6	80,8	1 761,7	1 442,5	285,6	33,6
Paraguay	46,1	2 738,4	44,7	1 886,0	1 280,1	593,4	12,5	52,4	1 602,9	997,0	593,4	12,5
Pérou	558,7	13 391,7	345,0	7 110,8	6 461,0	428,7	221,1	459,9	6 379,9	5 730,1	428,7	221,1
République dominicaine	59,8	3 948,9	55,0	2 822,5	2 012,4	722,5	87,6	135,7	2 279,3	1 469,3	722,5	87,6
Surinam	4,4	126,1	4,0	104,4	102,4	2,0	—	4,9	61,8	59,7	2,0	—
Trinité et Tobago	2,3	1 641,7	2,3	1 031,2	975,4	30,6	25,2	52,7	843,4	787,6	30,6	25,2
Uruguay	272,5	5 376,1	268,3	3 980,2	3 834,5	103,9	41,8	242,3	3 425,2	3 279,5	103,9	41,8
Venezuela	3 361,3	16 327,1	910,2	4 800,7	4 626,4	101,4	72,9	74,4	3 663,6	3 489,4	101,4	72,9
Région	211,1	18 469,3	95,0	2 869,4	2 623,1	232,6	13,7	43,9	2 377,6	2 151,3	212,5	13,7
TOTAL	**$15 486,5**	**$325 528,0**	**$7 147,5**	**$137 323,7**	**$118 094,2**	**$17 486,4**	**$1 743,1**	**$5 328,0**	**$117 578,5**	**$100 464,6**	**$15 434,6**	**$1 679,2**

[1] Après annulations et ajustements au titre des changes. Les nombres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments.
[2] Y compris les prêts au secteur privé, à l'exclusion des participations.
[3] Y compris les lignes de crédit autorisées d'un montant total de $270 millions au titre du Programme de facilitation du financement de transactions commerciales.

PRÊTS ET DÉCAISSEMENTS, 1996 - 2005
(En millions de dollars E.U.)



sur les ressources du Capital ordinaire, à l'aide de fonds du Mécanisme de financement intermédiaire (MFI) créé au titre de la Sixième reconstitution.

Coût total des projets

Le volume de $7,1 milliards de prêts et de garanties de la Banque approuvés en 2005 contribueront à financer des projets représentant un investissement total de plus de $15,5 milliards. Les prêts de la Banque ne couvrent qu'une partie du coût total des projets exécutés par les pays emprunteurs. Le solde vient principalement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Décaissements

En 2005, le total des décaissements de la Banque sur des prêts approuvés s'est élevé à $5,3 milliards, contre $4,2 milliards en 2004. Au 31 décembre 2005, le total cumulé des décaissements, y compris les ajustements de change, représentait un total de $117,6 milliards, soit 86 % du volume des prêts approuvés par la Banque. Les décaissements de 2005 et les totaux cumulés par fonds au 31 décembre 2005 se présentent comme suit :

- **Capital ordinaire** : $4,9 milliards, ce qui porte le total cumulé à $100,5 milliards.
- **Fonds des opérations spéciales** : $424 millions, portant le total cumulé à $15,4 milliards.
- **Autres fonds** : $5 millions, portant le total cumulé sur les fonds administrés par la Banque à $1,7 milliard.

Remboursements

En 2005, les remboursements de prêts se sont élevés à $5,5 milliards. Au 31 décembre 2005, le montant cumulé des remboursements était de $61,2 milliards. Les remboursements reçus par la Banque au cours de l'année et les montants cumulés au 31 décembre 2005 se présentaient comme suit :

- **Capital ordinaire** : $5,2 milliards, portant le total cumulé, avant remboursements aux participants, à $52,3 milliards.
- **Fonds des opérations spéciales** : $301 millions, portant le total cumulé à $7,3 milliards.
- **Autres fonds** : $5 millions, portant le total cumulé à $1,6 milliard.

Des renseignements sur les projets de la BID sont disponibles à **www.iadb.org/projects/**

LISTE DES PRÊTS ET GARANTIES APPROUVÉS EN 2005

Capital ordinaire

PAYS	PROJETS	MONTANT (en millions de dollars E.U.)
Argentine	Soutien au programme *Plan Familias*	700
	Programme social dans la province de Buenos Aires	230
	Développement du secteur productif à Mendoza	70
	Programme en faveur de la compétitivité du secteur touristique	33
Bahamas	Transformation de l'éducation et de la formation (Phase I)	18
	Dispositif d'intervention immédiate en cas de catastrophe	16,7
Barbade	Modernisation de l'administration des douanes	4,4
Brésil	Protection écologique et sociale des *Igarapés* de Manaus	140
	Mécanisme brésilien pour les instruments hypothécaires obligataires	75
	Programme de dépenses d'équipement CELPA[1]	75
	Programme d'investissement CEMAT[2]	75
	Programme routier de l'État d'Espírito Santo	73,5
	Routes d'accès municipales dans l'État de Minas Gerais	50
	Modernisation des mécanismes de contrôle externe de l'État et des pouvoirs publics locaux	38,6
	Obligation structurée pour la société *Construtora Norberto Odebrecht S.A.*	28
	Programme de régularisation foncière et de cadastre	10,8
	Développement du tourisme vert de la forêt atlantique dans l'État de São Paulo	9
Chili	Modernisation et développement de Valparaíso	25
	Renforcement institutionnel du Bureau des Affaires économiques internationales	5
	Renforcement du soutien au Parlement	3,9
	Renforcement institutionnel de la justice	3,7
	Renforcement de la Direction nationale du service civil	3
Colombie	Centrale hydroélectrique Porce III	200
	Système intégré de transports en commun à Cali	200
	Renforcement du programme élargi d'immunisation	107
	Soutien au recensement général de 2005	48
	Modèles d'intervention innovants pour la production caféière	6
Costa Rica	Programme d'investissement productif	116,8
	Développement durable de la région atlantique de Huetar	15
El Salvador	Projet d'enseignement élémentaire pour tous[3]	85
	Réseau de solidarité[3]	57
	Routes durables en milieu rural (Phase II)[3]	55,4
	Renforcement du système statistique national[3]	13,5
Équateur	Aéroport international de Quito	75
	Remise en état du centre historique de Quito (Phase II)[3]	8
	Système d'annonce et de maîtrise des risques[3]	5
Guatemala	Remise en état du bassin-versant du lac Amatitlán	18,9

(Suite)

Capital ordinaire

PAYS	PROJETS	MONTANT (en millions de dollars E.U.)
Mexique	Consolidation et expansion du programme *Oportunidades* (Phase II)	1 200
	Consolidation du système financier public	600
	Pérennisation des services ruraux d'approvisionnement en eau et d'assainissement (Phase II)	150
	Financements pour les petits exportateurs	100
Panama	Activités prioritaires dans le bassin-versant du canal de Panama	19,9
	Instruments opérationnels pour le logement social	10
	Renforcement des moyens pour le commerce extérieur	4,7
Paraguay	Réforme des finances publiques	32,7
	Programme scientifique et technologique	6,5
Pérou	Mécanisme d'amélioration de la qualité et de la gestion des dépenses publiques	205
	Programme de développement du secteur de l'assainissement, Phase II	50
	Programme de routes départementales	50
	Programme scientifique et technologique	25
	Lutte contre la cératite dans les zones côtières	15
République dominicaine	Marchés du travail et transferts sociaux (Phase I)	10
	Renforcement du système statistique national	10
	Prévention des catastrophes et maîtrise des risques	5
Surinam	Programme de soutien au commerce[3]	4
Uruguay	Programme social	250
	Soutien à la productivité et élaboration de nouvelles productions animales	15,8
	Bureau de gestion de la dette	2,5
Venezuela	Centrale hydroélectrique de Tocoma	750
	Élargissement et amélioration de l'enseignement initial et élémentaire	125
	Modernisation des douanes et du fisc	18,5
	Gestion intégrée du bassin-versant du río Caroní	15
	Développement du secteur électrique	2,7
Région	Programme de soutien au financement du commerce	270
	Mécanisme régional de financement du commerce de l'IIG	75
	Fonds régional de financement du commerce *Crecera*[4]	10
SOUS-TOTAL		**6 738**

(Suite)

(Suite)

Fonds des opérations spéciales

PAYS	PROJETS	MONTANT (en millions de dollars E.U.)
Bolivie	Programme d'électrification rurale	20
	Améliorer l'efficacité de la gestion publique	15
	Soutien au Système national d'investissement public	13
	Utilisation d'autres formes de nantissement pour élargir le crédit rural	1
Haïti	Programme de remise en état de l'infrastructure des transports	62,6
	Programme de remise en état des équipements urbains	50
	Projet d'intensification agricole Ennery-Quinte	27,1
	Programme de réforme fiscale et de gouvernance	25
	Programme de formation professionnelle	22
	Renforcement des institutions chargées de la gouvernance économique	5
	Renforcement institutionnel de la gestion écologique	5
	Système national d'annonce et de prévention des crues	5
Honduras	Programme national de tourisme durable	35
	Amélioration de la situation sanitaire	16,6
	Développement intégré des groupes autochtones et afro-caribéens	11,1
Nicaragua	Programme d'investissement social municipal	45
	Plan national de développement	40,1
Région	Programme de reconstruction, de relance et de développement de la Grenade	10
SOUS-TOTAL[5]		**410**
TOTAL[5]		**7 148**

[1] Complété par un prêt "B" faisant l'objet d'une syndication jusqu'à concurrence de $141,9 millions.
[2] Complété par un prêt "B" faisant l'objet d'une syndication jusqu'à concurrence de $39,5 millions.
[3] Taux d'intérêt subventionné en partie par le Mécanisme de financement intermédiaire.
[4] Le montant du prêt, qui est passé à $15 millions (1569A/OC-RG), a été approuvé en 2004.
[5] Les sous-totaux et totaux incluent également les prêts au titre du Mécanisme de préparation et d'exécution des projets non énumérés ci-dessus.

DESCRIPTION DE PROJETS



ARGENTINE

En 2005, la Banque a approuvé quatre prêts et deux financements du MIF en faveur de l'Argentine. Depuis 1961, la Banque a accordé 239 prêts pour un total de $20,8 milliards et les décaissements se sont élevés à $17,6 milliards.

***Soutien au programme* Plan Familias**
(Prêt de $700 millions du CO)

Les allocations soumises à certaines conditions que prévoit ce programme aideront environ 500 000 familles paupérisées à continuer à scolariser leurs enfants et à bénéficier de services de santé élémentaires. Ce programme favorisera aussi des mesures incitant les jeunes adultes à terminer leurs études ainsi qu'à se perfectionner et à suivre des formations professionnelles.

Programme social dans la province de Buenos Aires
(Prêt de $230 millions du CO)

Ce prêt financera des efforts budgétaires en faveur de l'enseignement, de la santé et des services sociaux à l'intention des couches les plus paupérisées au centre de la capitale. La construction d'écoles et de laboratoires informatiques bénéficiera à plus de 1,2 million d'étudiants, tandis que des efforts budgétaires en faveur de la santé publique renforceront les soins primaires et les services de protection maternelle et infantile. La planification, l'organisation et la mise en œuvre des services sociaux, y compris les procédures de l'aide juridique, seront améliorées, en particulier pour les mères et les enfants.

Développement du secteur productif à Mendoza
(Prêt de $70 millions du CO)

Ce programme vise à réduire les obstacles à la productivité et à la croissance dans la province de Mendoza en améliorant les équipements publics, en ouvrant davantage le crédit aux PME qui souhaitent moderniser leur outil technologique, en prévoyant des formations techniques et professionnelles pour améliorer les qualifications et l'employabilité de la main-d'œuvre, et en favorisant les regroupements d'entreprises dans les secteurs alimentaire, touristique, manufacturier et tertiaire.

Programme en faveur de la compétitivité du secteur touristique
(Prêt de $33 millions du CO)

Ce projet favorisera le développement de deux circuits touristiques stratégiques, le circuit des lacs en Patagonie et le circuit des chutes Iguazú et de la mission jésuite (au Patrimoine mondial de l'UNESCO) dans le nord-est du pays. Il prévoit des activités visant à améliorer les équipements, notamment l'accès aux parcs nationaux et aux missions ; à favoriser un système d'information et de commercialisation ; à concevoir des plans de compétitivité et à renforcer les instances nationales du tourisme.

Exportations vers l'Asie par des PME
(Don de $1,6 million du MIF)

Dans le cadre de ce projet, un modèle uniformisé sera mis au point et réalisé pour aider les PME à s'installer sur les marchés est-asiatiques avec de nouveaux produits ou sur

d'autres marchés. Ce projet concernera plusieurs provinces argentines.

Compétitivité des sociétés administrées par leurs salariés
(Don de $1,5 million du MIF)

Afin d'accroître la compétitivité et la viabilité des petites entreprises administrées par leurs salariés, ce programme systématisera et comparera les modèles de gestion de ces sociétés et aidera à faire connaître les leçons tirées de leurs expériences.

BAHAMAS

En 2005, la Banque a approuvé trois prêts en faveur des Bahamas, dont un au titre du Mécanisme de préparation et d'exécution des projets (PROPEF). Depuis 1977, la Banque a accordé 21 prêts pour un total de $381 millions et les décaissements se sont élevés à $298 millions.

Transformation de l'éducation et de la formation (Phase I)
(Prêt de $18 millions du CO)

Cette opération aidera à mettre en place les systèmes de planification et de programmation nécessaires pour améliorer l'administration générale de l'éducation et élaborer des cadres d'action ainsi que des cadres réglementaires qui rapprocheront les qualifications des étudiants et les besoins du marché du travail. Cette initiative bénéficiera à environ 50 000 étudiants par année à tous les échelons du système éducatif, y compris aux étudiants qui ont des besoins particuliers.

Dispositif d'intervention immédiate en cas de catastrophe
(Prêt de $16,7 millions du CO, avec cofinancement de $2 millions des États-Unis, de la Trinité-et-Tobago, des Îles Turques et Caïques, de la République populaire de Chine, de Malte, du Japon et de l'Île Maurice)

Ce programme vise à remettre en état les équipements de base des îles les plus durement touchées par les cyclones Frances et Jeanne. Le financement servira à faire l'acquisition de caravanes qui serviront d'abris temporaires, à réparer des écoles et des bâtiments publics, y compris des entrepôts agricoles, à stabiliser les ponts et à déblayer les routes. Il s'agit du premier prêt accordé dans le cadre du nouveau Dispositif d'intervention immédiate en cas de catastrophe naturelle ou inattendue.

BARBADE

En 2005, la Banque a approuvé un prêt en faveur de la Barbade. Depuis 1969, la Banque a accordé 40 prêts pour un total de $414 millions et les décaissements se sont élevés à $316 millions.

Modernisation de l'administration des douanes
(Prêt de $4,4 millions du CO, avec cofinancement de $1 million du Centre régional caribéen d'assistance technique)

Ce prêt renforcera la capacité du Ministère des douanes et des impôts indirects à percevoir les impôts, à faire respecter les lois, à faciliter les opérations du commerce extérieur et à faire baisser les coûts. La formation, les réformes procédurales et la modernisation des technologies de l'information réduiront les délais de dédouanement pour les importations, les arriérés au titre de la taxe à la valeur ajoutée et le nombre de déclarations d'impôt tardives, et à favoriser la télédéclaration des revenus.

BELIZE

En 2005, la Banque n'a pas approuvé de prêt en faveur du Belize. Depuis 1992, la Banque a accordé neuf prêts pour un total de $88 millions et les décaissements se sont élevés à $76 millions.

En 2005, les activités de la Banque se sont concentrées sur la mise en œuvre de coopérations techniques clefs et l'élaboration de produits non financiers propres à améliorer la capacité du secteur public à favoriser l'expansion et la compétitivité du secteur privé. Tout au long de l'année, la Banque a collaboré avec les autorités du Belize dans les domaines de la stabilité économique, de la facilitation des échanges commerciaux et de la compétitivité.

Un don de $150 000 a été approuvé pour améliorer la capacité à négocier l'accord sur la Zone de libre-échange des Amériques. Un don de $580 000 du MIF a été approuvé pour améliorer la compétitivité des petites entreprises à vocation touristique. Un autre don du MIF, de $142 880 cette fois, destiné à améliorer la sécurité dans les aéroports, a également été approuvé. En outre,

trois études diagnostiques ont été menées à bien : une étude sur la réforme fiscale, une étude diagnostique des problèmes financiers de la Société de financement du développement et un plan d'action exposant des mesures en vue de sa cession immédiate. Une quatrième étude sur les dépenses publiques a été mise en route au cours de l'année.

BOLIVIE

En 2005, la Banque a approuvé cinq prêts, dont un au titre du Mécanisme de préparation et d'exécution des projets (PROPEF) et deux financements du MIF en faveur de la Bolivie. Depuis 1961, la Banque a accordé 175 prêts pour un total de $3,5 milliards et les décaissements se sont élevés à $3,1 milliards.

Programme d'électrification rurale

(Prêt de $20 millions du FOS avec cofinancement de $124 millions de la Société andine de développement, de $32 millions de l'Association internationale de développement, de $6,9 millions du Programme de développement des Nations Unies et de $6,1 millions d'Allemagne)

Ce programme prévoit des incitations pour les investissements privés dans l'électrification rurale au moyen de l'élargissement du réseau électrique et de systèmes décentralisés qui ont recours aux énergies renouvelables ou au gaz naturel. Quelque 44 000 foyers en milieu rural auront l'électricité, ce qui aidera à faire reculer la pauvreté, à relever le niveau de vie et à optimiser l'utilisation des ressources publiques et privées dans ce secteur.

Améliorer l'efficacité de la gestion publique

(Prêt de $15 millions du FOS)

Ce prêt viendra soutenir les mesures prises par les pouvoirs publics pour consolider des mécanismes efficaces, performants et transparents de dépenses publiques qui sont axés sur les résultats. Le programme renforcera la qualité et la coordination du cycle budgétaire, intégrera les systèmes de gestion financière à l'échelle nationale et infranationale, aidera à contenir les dépenses de l'État, améliorera la transparence et luttera contre la corruption. Pour harmoniser les politiques avec les dotations, des formations aideront à mieux définir les programmes sectoriels, à fixer des priorités et à instaurer des classifications budgétaires fonctionnelles.

Soutien au Système national d'investissement public

(Prêt de $13 millions du FOS)

Ce programme améliorera la qualité et l'efficacité des efforts budgétaires faits par les pouvoirs publics nationaux, départementaux et locaux dans le domaine social et économique. Il relaiera et amplifiera le concours apporté par la BID à la décentralisation administrative, qui a permis le transfert de pouvoirs techniques et administratifs aux administrations publiques infranationales et leur a délégué la responsabilité de hiérarchiser, de concevoir et de réaliser un nombre de plus en plus grand de projets d'investissement.

Utilisation d'autres formes de nantissement pour élargir le crédit rural

(Prêt de $1 million et don de $57 000 du FOS)

En favorisant l'utilisation d'avoirs familiaux tels les forêts, le cheptel et le matériel lourd comme formes de nantissement pour obtenir des prêts, ce projet vise à élargir l'offre de crédit rural aux petits cultivateurs pauvres dans la région de Los Valles dans le département de Cochabamba.

Financement des activités productives rurales

(Prêt de $2 millions et dons de $265 000 du MIF)

En élargissant l'offre de services financiers, cette coopération technique vise à relever les revenus et à améliorer la compétitivité générale de l'économie rurale. Elle vise plus précisément à renforcer la capacité institutionnelle de l'emprunteur, la *Fundación Agrocapital*, et à augmenter ses activités de prêts en accordant des financements pour les faire transiter.

Promotion de l'esprit d'entreprise

(Don de $1,6 million du MIF)

Cette opération a pour objectif général d'accorder une assistance technique et un financement et de renforcer le recours à des mécanismes de diffusion de l'information, afin de créer et de faire éclore des entreprises ainsi que des initiatives nouvelles et dynamiques, notamment à La Paz et à El Alto.

BRÉSIL

En 2005, la Banque a approuvé dix prêts et six financements du MIF en faveur du Brésil. Depuis 1961, la Banque a accordé 324 prêts pour un total de $28 milliards et les décaissements se sont élevés à $23,7 milliards.

Protection écologique et sociale des Igarapés *de Manaus*

(Prêt de $140 millions du CO)

Cette opération visera à régler des problèmes écologiques et sociaux nés au fil des ans à la suite d'une expansion rapide sans infrastructures adaptées. Faisant porter son effort sur le centre-ville très peuplé dans le bassin-versant d'Educandos-Quarenta, le programme prévoit la construction et la réparation de systèmes de drainage, d'eau potable et d'évacuation des eaux ainsi que des mesures concernant l'aménagement de l'espace, l'inscription et la délivrance de titres. Les *Igarapés* sont des ruisseaux qui débordent lorsque le niveau du Rio Negro monte au moment de la saison des pluies.

Mécanisme brésilien pour les instruments hypothécaires obligataires

(Prêt de $75 millions du CO)

Le mécanisme général pour les instruments hypothécaires obligataires soutenu par ce prêt à *Brazilian Securities Companhia de Securitização* financera la constitution et l'accumulation d'instruments hypothécaires pour l'accession à la propriété et les améliorations de l'habitat, ainsi que pour l'acquisition de bureaux ou de surfaces de vente. Cette initiative favorisera les marchés hypothécaires primaires et secondaires, et accompagnera les efforts que fait le gouvernement pour remédier à la pénurie de logements et impulser la croissance dans le secteur du bâtiment.

Programme de dépenses d'équipement CELPA

(Prêt de $75 millions du CO assorti d'un « prêt B » de $141,9 millions)

Centrais Elétricas do Pará (CELPA) est une société privée assurant la distribution d'électricité dans l'État de Pará. La moitié de ses abonnés particuliers ont des revenus modestes et ce sont eux qui sont ciblés dans le cadre de cette opération. Le prêt permettra à la CELPA de fournir l'électricité à de nouveaux foyers en milieu rural et urbain, et à améliorer la qualité de son réseau de distribution. Le « prêt consortial B » se compose de ressources provenant d'établissements financiers qui souscrivent à des accords de participation avec la BID.

Programme d'investissement CEMAT

(Prêt de $75 millions du CO assorti d'un prêt « B » de $39,5 millions)

Ce prêt permettra à *Centrais Elétricas Matogrossenses* (CEMAT), société privée de distribution d'électricité qui assure la desserte de l'État du Mato Grosso, d'agrandir et de moderniser son réseau électrique et ses dispositifs de soutien à la gestion commerciale. Le programme prévoit l'extension des lignes de distribution et d'électrification à haute tension, la modernisation des lignes de distribution et l'amélioration de la qualité du système de distribution. Le « prêt consortial B » se compose de ressources provenant d'établissements financiers qui souscrivent à des accords de participation avec la BID.

Programme routier de l'État d'Espírito Santo

(Prêt de $73,5 millions du CO avec cofinancement de $36 millions de la Banque mondiale)

Ce prêt financera la réparation de tronçons de route vitaux dans l'État sud-oriental d'Espirito Santo. Capitale de l'État, Vitória est l'un des grands ports nationaux. Cette opération réduira les frais d'exploitation des véhicules et les temps de trajet, rehaussera la sécurité, améliorera l'accès aux marchés et aux services de base et impulsera le développement économique et la compétitivité.

Routes d'accès municipales dans l'État de Minas Gerais

(Ligne de crédit conditionnelle de $50 millions du CO)

Cette *ligne de crédit conditionnelle* financera des projets d'investissement dans des municipalités reculées et défavorisées de l'État du Minas Gerais. Les routes qui relient 22 municipalités au réseau routier primaire seront bitumées, ce qui réduira les temps de trajet, fera baisser les frais de transport, et améliorera la sécurité comme la fiabilité. Les municipalités ont été sélectionnées selon une méthode innovatrice comportant plusieurs critères qui conjugue les prestations sociales et les bénéfices économiques sur les investissements. Les lignes de crédit conditionnelles sont un nouvel instrument de prêt de la Banque afin de financer des opérations pour lesquelles il existe une documentation établie des opérations performantes de la BID dans un pays et secteur donnés.

Modernisation des mécanismes de contrôle externe de l'État et des pouvoirs publics locaux
(Prêt de $38,6 millions du CO)

Ce programme renforcera le mécanisme de contrôle externe des pouvoirs publics (État, district fédéral, administrations locales) en améliorant la circulation des informations entre les cours des comptes et les divers pouvoirs publics, ainsi que le cadre d'action et le système d'information et en redéfinissant les procédures de contrôle pour assurer le respect intégral de la loi sur la responsabilité financière.

***Obligation structurée pour la société* Construtora Norberto Odebrecht S.A.**
(Garantie de crédit partielle de $28 millions du CO)

Cette obligation, devant être placée par la filiale d'une société brésilienne d'ingénierie et du bâtiment de premier plan, sera une des premières transactions structurées sous forme d'effet à recevoir assortie d'une garantie partielle d'une organisation internationale à être émise sur les marchés financiers brésiliens. Cette garantie de crédit partielle de la BID couvrira l'émission obligataire dans la limite de 25 % et aidera la société à obtenir des financements en monnaie locale plus longs qu'elle ne pourrait obtenir normalement sur le marché.

Programme de régularisation foncière et de cadastre
(Prêt de $10,8 millions du CO)

Ce programme aidera le gouvernement fédéral et les gouvernements de quelques États à mettre en application la loi sur l'information et l'inscription cadastrales afin d'améliorer la qualité des informations foncières et de sécuriser davantage la propriété. Quelque 144 000 propriétés dans cinq États seront cadastrées, ce qui ouvrira la voie à des projets d'aménagement de l'espace, facilitera les programmes publics d'accès aux terres et améliorera la perception des impôts sur les propriétés rurales.

Développement du tourisme vert de la forêt atlantique dans l'État de São Paulo
(Prêt de $9 millions du CO)

Ce projet financera des formations, la modernisation des installations et l'amélioration de la gestion du tourisme vert dans six parcs nationaux afin de les rendre plus attractifs pour les touristes. L'initiative favorisera la sauvegarde du Massif forestier atlantique et le développement socio-économique grâce à l'exploitation durable des possibilités de tourisme vert dans les parcs. Ceux-ci recouvrent 320 000 hectares dans l'État de São Paulo.

Programme national de développement institutionnel des partenariats public-privé
(Don de $2,5 millions du MIF)

Ce don permettra de généraliser les équipements publics en favorisant la participation du privé et en optimisant ainsi les dépenses publiques. Il a pour objectif précis d'institutionnaliser la méthode du partenariat public-privé en tant que nouveau contrat-type qui encourage la participation du secteur privé aux services et équipements publics.

Fonds d'investissement initial Novarum
(Prise de participation de $2 millions et don de $60 000 du MIF)

Ce fonds, dont la gestion est assurée par *Jardim Botânico Partners Investimentos*, met à disposition des capitaux de départ pour les entreprises technologiques brésiliennes qui démarrent. Le fonds a commencé à fonctionner en 2004 et cherche à prendre de l'expansion pour décupler son effet de démonstration. Il mettra l'accent sur les sociétés innovantes dans les télécommunications, les technologies de l'information et les sciences biologiques, y compris la mise au point de nouveaux matériaux, les biotechnologies, l'agro-industrie, le commerce écologique et les énergies vertes.

Réseau* Estrada Real *de PME à vocation touristique dans l'État du Minas Gerais
(Don de $1,7 million du MIF)

Estrada Real (« Chemin royal ») est un circuit de 1 400 kilomètres qui relie des lieux historiques de la zone minière dans l'État du Minas Gerais, dont certains ont été classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans le cadre de ce projet, un réseau de petites entreprises sera organisé sous forme de regroupement pour mettre au point et commercialiser des produits touristiques ciblés. Le projet, qui permettra de recenser les besoins des entreprises, d'accorder des subventions à parité et de former des professionnels, bénéficiera à 700 entreprises.

Entrepreneurs Dekasegi

(Don de $1,6 million du MIF)

Les Brésiliens constituent la troisième colonie d'immigrés au Japon. Ce projet aidera les émigrés qui rentrent au Brésil à y créer des entreprises en prévoyant des formations et un concours en faveur des entreprises en création ou en expansion. On estime à environ 10 000 les *dekasegi* (travailleurs brésiliens au Japon) qui en bénéficieront.

Programme de compétitivité pour les petites et moyennes entreprises de logiciel

(Don de $1,3 million du MIF)

Ce programme vise à aider 3 000 PME de logiciel à accroître leur compétitivité sur le marché national comme à l'international en instaurant une norme de qualité dans la mise au point de logiciels, en prévoyant des formations aux techniques d'internationalisation et en favorisant des maillages entre les entreprises.

Responsabilité sociale des PME

(Prêt de $1,3 million du MIF)

Ce projet vise à instaurer dans la pratique la responsabilité sociale de 120 PME qui font partie de chaînes de valorisation dans certains secteurs économiques stratégiques. Il s'agit d'accroître la compétitivité des entreprises brésiliennes, de les pérenniser et d'élargir leurs débouchés. Et 680 autres sociétés apprendront les bienfaits d'être citoyennes.

CHILI

En 2005, la Banque a approuvé six prêts, dont un au titre du Mécanisme de préparation et d'exécution des projets (PROPEF), et deux financements du MIF en faveur du Chili. Depuis 1961, la Banque a accordé 142 prêts pour un total de $5,1 milliards et les décaissements se sont élevés à $4,9 milliards.

Modernisation et développement de Valparaíso

(Prêt de $25 millions du CO)

Cette opération revitalisera le port historique de Valparaíso en finançant des équipements économiques, culturels et sociaux qui font appel au patrimoine culturel de la ville. Elle vise à améliorer la qualité de vie des citadins et à promouvoir le tourisme. Les ressources serviront à intégrer des quartiers historiques, à améliorer les services, à remodeler les espaces publics, la voirie et les bâtiments, et à moderniser la gestion de l'aménagement urbain. Le programme accompagnera aussi des initiatives faisant intervenir des partenariats public-privé.

Renforcement institutionnel du Bureau des Affaires économiques internationales

(Prêt de $5 millions au titre de la coopération technique du CO)

Ce projet est destiné à rendre plus concurrentiels les biens et services exportables et à améliorer les échanges extérieurs en modernisant le Bureau des Affaires économiques internationales. Les activités prévues renforceront la structure organisationnelle servant à l'administration et à l'application des accords commerciaux, favoriseront le respect de ces accords, permettront de tirer profit des possibilités qu'ils font naître, et amélioreront les processus internes et les technologies de l'information du Bureau.

Renforcement du soutien au Parlement

(Prêt de $3,9 millions du CO)

Ce prêt sectoriel vise principalement à renforcer les moyens dont dispose la Bibliothèque du Parlement chilien pour appuyer les opérations législatives et améliorer les relations entre le Parlement et les gouvernés. Il s'agit pour cela de définir et de mettre en œuvre une stratégie de gestion, des services de technologie de l'information et des services de conseil pour l'assemblée législative et pour ses actions de proximité auprès des citoyens.

Renforcement institutionnel de la justice
($3,7 millions du CO)

Ce programme vise à renforcer la justice en soutenant des mesures destinées à améliorer l'administration des ressources humaines, à consolider le système statistique qui appuie les processus décisionnels et à réorganiser la Société administrative de la justice, notamment en posant les jalons de la décentralisation administrative.

Renforcement de la Direction nationale du service civil
(Prêt de $3 millions du CO)

Ce programme vise à accentuer la modernisation et la professionalisation de l'administration des fonctionnaires grâce au renforcement institutionnel de la Direction nationale du Service civil. Il consolidera les capacités de gestion de la Direction, soutiendra le système de gestion pour les cadres supérieurs et modernisera la gestion des ressources humaines.

Productivité et outils de gestion en milieu hospitalier
(Don de $1,7 million du MIF)

Ce don à l'hôpital de l'université du Chili favorisera la concurrence dans le domaine de la santé grâce à la qualification de divers prestataires de services pour les assureurs publics et privés. De petits et moyens hôpitaux privés deviendront plus productifs grâce à des systèmes d'information et d'autres outils modernes servant à la gestion et à l'organisation des services, qui leur permettront d'assurer des services dans le cadre du Plan uniformisé de soins universels avec garanties explicites.

Facturation électronique et portail fiscal pour les PME et les très petites entreprises
(Prêt de $1,3 million du MIF)

Le fisc chilien met au point, en partenariat avec deux associations patronales, un système de facturation électronique et un portail fiscal pour les très petites, petites et moyennes entreprises. Des informations et formations sont prévues aussi pour les entreprises. En se servant de ces technologies de l'information et de la communication dans leur comptabilité et leurs formalités de déclaration de revenus, les entreprises accroîtront leur compétitivité et contribueront à leur systématisation.

COLOMBIE

En 2005, la Banque a approuvé cinq prêts et un financement du MIF en faveur de la Colombie. Depuis 1961, la Banque a accordé 207 prêts pour un total de $12 milliards et les décaissements se sont élevés à $10,8 milliards.

Système intégré de transports en commun à Cali
(Prêt de $200 millions du CO avec cofinancement de $250 millions de la Banque mondiale)

Ce programme vise à améliorer les solutions en matière de transports pour les habitants de Cali, en particulier les groupes à faibles revenus. À cette fin, il financera un système moderne d'autobus qui relieront les quartiers pauvres et à moyens revenus aux quartiers qui concentrent les emplois et les services sociaux. Il améliorera la qualité, l'efficacité et la fiabilité des transports et réduira les temps de trajet et les accidents.

Centrale hydroélectrique Porce III
(Prêt de $200 millions du CO)

Ce prêt accordé à *Empresas Públicas de Medellín* soutiendra la construction d'une centrale hydroélectrique ayant une capacité installée de 660 mégawatts. La production sera reliée au réseau national et aidera à répondre à la demande croissante d'électricité en Colombie. Le prêt financera des travaux civils, des matériels électromécaniques et des lignes de transmission. L'opération prévoit aussi plusieurs mesures écologiques et sociales importantes.

Renforcement du programme élargi d'immunisation
(Prêt de $107 millions du CO)

Ce *prêt axé sur les résultats* renforcera le programme d'immunisation national pour les enfants de 0 à 5 ans. Il s'agit surtout d'améliorer le dispositif dans 71 municipalités à faibles revenus où la prise en charge est inférieure à la moyenne nationale. Les communautés défavorisées d'origine africaine et d'indigènes, parmi lesquelles les taux de vaccination sont les plus faibles, feront partie des principaux bénéficiaires du programme. Une vaccination opportune réduira l'apparition de maladies qui peuvent être évitées grâce aux vaccins.

Soutien au recensement général de 2005

(Prêt de $48 millions du CO)

Les formations et les équipements financés par ce prêt ont permis au bureau national de statistique d'utiliser les méthodologies et techniques les plus récentes pour faire un recensement fiable et ultramoderne de la population, de l'habitat et d'autres facteurs économiques. Ces informations actualisées sont indispensables à la définition des politiques gouvernementales, notamment des mesures sociales en faveur des groupes et régions défavorisés. La Banque aide la Colombie en coordonnant le soutien apporté par des institutions internationales démographiques reconnues et en favorisant la participation d'experts locaux au recensement.

Modèles d'intervention innovants pour la production caféière

(Prêt de $6 millions du CO)

La Colombie se spécialise dans le café haut de gamme, mais ses coûts de production sont élevés et il faut améliorer le dispositif d'accompagnement technologique et organisationnel. Les modèles institutionnels et les activités menées dans le cadre de cette opération élargiront l'accès aux ressources productives et amélioreront la qualité et la compétitivité de la profession grâce aux technologies, à la modernisation et à la coopération entre les secteurs public et privé. De plus, des holdings appelés « pépinières » seront mis sur pied dans dix départements pour les entreprises en création et les partenariats.

Franchisage des PME

(Don de $1,4 million du MIF)

Un système fiable et efficace de franchisage peut favoriser puissamment l'expansion des PME et bénéficier à l'ensemble de l'économie. Ce programme, qui sera coordonné à l'échelle nationale, par la Chambre de commerce de Medellín, prévoit une assistance technique, des formations, des systèmes d'information et un cadre institutionnel pour jeter les bases d'un système de franchises commerciales sûr, transparent, prévisible et durable.

COSTA RICA

En 2005, la Banque a approuvé deux prêts et deux financements du MIF en faveur du Costa Rica. Depuis 1961, la Banque a accordé 101 prêts pour un total de $2,4 milliards et les décaissements se sont élevés à $2,1 milliards.

Programme d'investissement productif

(Prêt de $116,8 millions du CO)

Conçu pour faciliter la transition vers le libre-échange, ce programme améliorera le climat des affaires et la compétitivité au Costa Rica à l'aide d'investissements dans des secteurs stratégiques, dont le commerce extérieur, les sciences et les technologies, ainsi que les chemins ruraux. Un concours sera apporté aux PME, à l'accroissement de la productivité et à la gestion du commerce par le secteur privé, aux investissements privés et à la modernisation de 3 500 kilomètres de chemins ruraux, avec un entretien local participatif.

Développement durable de la région atlantique de Huetar

(Prêt de $15 millions du CO)

La région de Huetar sur la côte atlantique du Costa Rica possède un potentiel touristique, mais elle souffre d'une grande pauvreté et est sujette à des catastrophes naturelles. Ce *programme comportant plusieurs phases* favorisera la diversification de la production et la création d'emplois, en mettant l'accent sur les besoins des pauvres et des groupes en situation de précarité ainsi que sur la prévention et la lutte contre les catastrophes. Le programme prévoit aussi un volet consacré au renforcement des pouvoirs publics locaux.

Promotion de l'affacturage

(Ligne de crédit de $5 millions et dons de $220 000 du MIF)

L'affacturage consiste à assurer des services administratifs et financiers en accordant des crédits commerciaux fondés sur les biens et services de l'emprunteur. Ce projet impulsera l'offre et la demande d'affacturage comme moyen de financement pour le fonds de roulement des PME. En accordant des financements longs à deux établissements financiers costaricains en pointe sur le marché local de l'affacturage, qui exercent aussi des activités hors du pays, cette opération approfondira le marché de l'affacturage ailleurs, en Amérique centrale.

Soutien aux PME technologiques
(Dons et prêts de $4,2 millions du MIF, avec cofinancement de la Société andine de développement)

Pour favoriser l'esprit d'entreprise et dynamiser les créations d'entreprises, ce programme accordera des financements destinés à encourager l'expansion de nouvelles entreprises, à aider les entreprises à s'implanter à l'international, à créer un réseau de " parrains-investisseurs " et à développer des mécanismes de financement pour le secteur privé. Ce programme permettra à *Parque-Tec*, la première pépinière costaricaine de sociétés de conception de logiciels, d'aider les porteurs de projet locaux, qu'il s'agisse de professionnels, techniciens, chercheurs ou diplômés universitaires.

ÉQUATEUR

En 2005, la Banque a approuvé trois prêts et trois financements du MIF en faveur de l'Équateur. Depuis 1961, la Banque a accordé 174 prêts pour un total de $4,2 milliards et les décaissements se sont élevés à $3,9 milliards.

Aéroport international de Quito
(Prêt de $75 millions du CO)

Ce prêt accordé au secteur privé financera la construction et l'exploitation, dans le cadre d'une concession de 35 ans, d'un nouvel aéroport international appelé « Quiport » pour desservir la capitale de l'Équateur. Les nouvelles installations, qui seront aménagées sur un plateau près de la ville de Puembo, à 24 kilomètres de Quito, seront plus grandes, plus sûres et plus fiables que celles de l'aéroport Mariscal Sucre, qui subit de nombreuses contraintes impossibles à lever parce qu'il est situé au centre de cette ville entourée de montagnes.

Remise en état du centre historique de Quito (Phase II)
(Prêt de $8 millions du CO avec bonification d'intérêts du MFI)

Dans le cadre de ce projet, la municipalité de Quito continuera d'investir dans les grands équipements et dans le domaine social pour favoriser le développement économique, notamment en matière de tourisme culturel et de commerce. Des PME recevront une aide financière et technique ; des ouvrages seront aménagés pour réduire les embouteillages ; des programmes à caractère social et communautaire seront lancés ; et une campagne d'information publique sera menée.

Système d'annonce et de maîtrise des risques
(Prêt de $5 millions du CO avec bonification d'intérêts du MFI)

Ce programme accompagnera les efforts que fait l'Équateur pour renforcer la maîtrise des risques en cas de catastrophes naturelles, en mettant en route un système d'annonce et de prévision technique et scientifique pour le risque posé par les volcans Cotopaxi et Tungurahua, tout en modernisant l'organigramme des agences publiques, notamment en matière de programmation.

Services financiers en milieu rural
(Don de $2 millions du MIF)

Cette opération vise à améliorer l'offre de services financiers aux PME et très petites entreprises en milieu rural en mettant en place un mécanisme de subventions à parité pour le financement partiel de projets. Cette initiative favorisera l'expansion des établissements financiers réglementés et renforcera les coopératives rurales d'épargne et de prêt qui ne sont pas réglementées, en vue de leur éventuelle intégration. Quelque 10 000 foyers et entreprises, prévoit-on, bénéficieront de cet élargissement des services financiers et de l'augmentation des dépôts.

Développement d'activités productives durables dans les îles Galápagos
(Don de $1,9 million du MIF)

En améliorant la capacité des PME et très petites entreprises de production locales à articuler leurs activités avec le développement touristique, ce projet favorisera le développement durable des Galápagos, où les moyens de subsistance sont tributaires de la sauvegarde du milieu naturel. Les filières concernées sont la pêche, les cultures et l'élevage, ainsi que le tourisme.

Opérations coopératives de PME de floriculture
(Don de $1,6 million du MIF)

À l'aide d'une stratégie visant la chaîne d'approvisionnement, ce projet élaborera et mettra en œuvre un modèle pour aider les PME de floriculture qui forment des partenariats pour accéder aux marchés américain et européen.

Les activités concernent entre autres l'harmonisation, la diversification, l'assistance technique, la logistique des transports et les circuits de distribution.

EL SALVADOR

En 2005, la Banque a approuvé quatre prêts en faveur d'El Salvador. Depuis 1961, la Banque a accordé 107 prêts pour un total de $3,2 milliards et les décaissements se sont élevés à $2,6 milliards.

Projet d'enseignement élémentaire pour tous
(Prêt de $85 millions du CO avec bonification d'intérêts du MFI)

Ce projet favorisera la scolarisation des enfants des familles salvadoriennes les plus défavorisées, leur donnant la possibilité de terminer leurs études primaires. Conçu à l'intention des municipalités rurales les plus pauvres et des écoles urbaines les plus en difficulté, le projet actualisera les programmes d'études pour améliorer les résultats scolaires, permettra le perfectionnement des enseignants, modernisera les équipements et renforcera le dispositif d'évaluation de l'éducation nationale.

Réseau de solidarité
(Prêt de $57 millions du CO avec bonification d'intérêts du MFI et cofinancement de $21 millions de la Banque mondiale)

Ce programme conjuguera transferts en espèces soumis à des conditions de ressources, généralisation des services éducatifs, sanitaires et nutritifs, et modernisation des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour améliorer les conditions d'existence des pauvres. Quelques familles dans les municipalités ciblées recevront de modestes bourses tant que leurs enfants resteront scolarisés et elles auront droit à des visites médicales pour les nouveaux-nés et les femmes enceintes. Des ONG spécialisées assureront des services sanitaires locaux ; les établissements scolaires et sanitaires ainsi que les routes seront réparés.

Routes durables en milieu rural (Phase II)
(Prêt de $55,4 millions du CO)

Durant la deuxième phase d'un programme de reconstruction et de modernisation des chemins ruraux, 300 kilomètres de routes tertiaires en gravier seront améliorés. Il s'agit de mieux desservir le monde rural, d'y relever le niveau de vie et de revitaliser l'agriculture. Le programme prévoit aussi un dispositif d'entretien des routes.

Renforcement du système statistique national
(Prêt de $13,5 millions du CO)

Cette opération actualisera la base de données statistiques du pays en apportant un concours au recensement de la population, de l'habitat et de l'agriculture. Le Ministère de la statistique et du recensement, qui est chargé de coordonner le système statistique national, sera modernisé et renforcé.

GUATEMALA

En 2005, la Banque a approuvé un prêt et deux financements du MIF en faveur du Guatemala. Depuis 1961, la Banque a accordé 113 prêts pour un total de $2,7 milliards et les décaissements se sont élevés à $2,2 milliards.

Remise en état du bassin-versant du lac Amatitlán
(Prêt de $18,9 millions du CO et cofinancement de $5 millions de l'OPEP)

Pour enrayer la détérioration environnementale du bassin-versant du lac Amatitlán et améliorer ainsi la qualité de la vie dans l'agglomération de Guatemala, ce prêt financera le renforcement institutionnel ainsi que des études en vue d'un plan de gestion écologique à moyen terme, l'amélioration de la collecte et de l'élimination des ordures, et la stabilisation du bassin-versant de Villalobos pour réduire le dépôt de sédiments dans le lac.

Amélioration de l'impact des envois de fonds sur le développement
(Prêt subordonné de $5 millions et don de $200 000 du MIF)

Ce projet améliorera l'impact sur le développement des envois de fonds en provenance des États-Unis au moyen d'une structure de transaction innovante qui financera l'expansion du crédit à moyen et à long terme pour les petites entreprises et les bénéficiaires des envois de fonds. Le principal outil sera le prêt hypothécaire consenti aux bénéficiaires et remboursé à l'aide des envois de fonds.

Développement du tourisme culturel dans les collectivités autochtones
(Don de $1,2 million du MIF)

Le réseau de tourisme culturel créé dans le cadre de ce programme aidera les collectivités mayas à gérer des initiatives touristiques et à en bénéficier. Cette opération donnera aux collectivités et entreprises autochtones, dont beaucoup sont de très petites entreprises mayas, les moyens de fournir davantage de biens et services aux visiteurs. Les participants seront formés à l'élaboration de projets d'entreprise et de plans de commercialisation et se familiariseront avec les procédures à suivre pour obtenir des crédits.

GUYANA

En 2005, la Banque a approuvé deux prêts en faveur du Guyana au titre du Mécanisme de préparation et d'exécution des projets (PROPEF). Depuis 1976, la Banque a accordé 54 prêts pour un total de $955 millions et les décaissements se sont élevés à $729 millions.

Programme de sécurité des citoyens
(Prêt de $1 million du FOS au titre du Mécanisme de préparation et d'exécution des projets - PROPEF)

Ce prêt consenti dans le cadre du PROPEF aidera à préparer le futur programme de sécurité publique, qui fait partie du programme des opérations de la BID au Guyana. Le mécanisme est conçu aussi pour apporter un concours supplémentaire à l'éventuelle mise en route d'un projet avant le premier décaissement et assurer la pérennisation institutionnelle.

HAÏTI

En 2005, la Banque a approuvé huit prêts en faveur d'Haïti. Depuis 1961, la Banque a accordé 58 prêts pour un total de $1,2 milliard et les décaissements se sont élevés à $712 millions.

Programme de remise en état de l'infrastructure des transports
(Prêt de $62,6 millions du FOS)

Ce programme financera la réparation de ponts, de routes primaires, secondaires et tertiaires, et de l'aéroport international de Port-au-Prince. Il vise à remettre en état le réseau routier pour aider à stimuler la reprise économique et à améliorer la qualité de vie de la population grâce à des services de transports ininterrompus et sûrs.

Programme de remise en état des équipements urbains
(Prêt de $50 millions du FOS et cofinancement de $8 millions de l'Agence canadienne de développement international)

Pour aider à améliorer le niveau de vie et les services publics, ce prêt financera la construction de bâtiments pour l'administration centrale et les services municipaux, sociaux et locaux dans neuf chefs-lieux de département et dans la commune de Carrefour à Port-au-Prince. Les bâtiments abriteront diverses administrations sous un même toit. À Carrefour, qui est très peuplé, le programme améliorera aussi l'accès à l'approvisionnement en eau et aux services sociaux, modernisera la collecte des ordures et les halles, désengorgera les rues et créera des jardins publics.

Projet d'intensification agricole Ennery-Quinte
(Prêt de $27,1 millions du FOS)

Ce projet aidera quelque 10 000 familles rurales à intensifier et à diversifier leurs pratiques agricoles de manière à augmenter leurs revenus, à conserver les sols et les ressources en eau et à réduire les risques de crues et de coulées de boue. Cette opération sera menée dans le bassin-versant clé d'Ennery-Quinte, dans les contreforts au nord des Gonaïves, qui sont sujettes aux inondations en raison des problèmes d'érosion.

Programme de réforme fiscale et de gouvernance
(Prêt de $25 millions du FOS et cofinancement de $61 millions de l'Association internationale de développement)

Ce prêt en faveur de réformes est destiné à améliorer la pertinence, la performance et la transparence de la gestion des ressources publiques en réformant les politiques de gestion économique, les marchés publics, la budgétisation, les contrôles financiers et la perception des recettes.

Programme de formation professionnelle
(Prêt de $22 millions du FOS)

Dans le cadre de ce programme, des jeunes de 15 à 24 ans qui sont sous-employés ou sans emploi bénéficieront

d'une formation professionnelle dans l'un des métiers qui sont en demande, par exemple le bâtiment, la menuiserie, l'électricité, la plomberie, la mécanique automobile, la métallurgie, l'habillement et l'électronique. Une attention particulière sera accordée à la formation des femmes. Le programme inclura aussi des apprentissages, la formation de maîtres et la préparation de matériel pédagogique.

Renforcement des institutions chargées de la gouvernance économique
(Prêt de $5 millions du FOS)

Cette opération vise à renforcer les moyens institutionnels du Ministère des affaires économiques et des finances en améliorant la gouvernance économique à court et à moyen terme. Le programme s'attachera à améliorer l'efficacité de la gestion des marchés publics dans cinq ministères (travaux publics, éducation, santé, justice et agriculture), à améliorer les capacités budgétaires dans les ministères concernés et à renforcer les capacités de perception des douanes et des impôts.

Renforcement institutionnel de la gestion écologique
(Prêt de $5 millions du FOS)

Cette opération financera des activités de renforcement institutionnel visant à la création d'une structure fonctionnelle pour la gestion écologique. Le programme prévoit des formations à la gestion professionnelle, la réalisation de projets pilotes en gestion et remise en état des ressources, et le renforcement du système national d'information écologique, y compris la conception d'applications pour arrêter les priorités en matière de gestion et de remise en état.

Système national d'annonce et de prévention des crues
(Prêt de $5 millions du FOS et cofinancement de $12 millions de l'Association internationale de développement et de $500 000 du Programme de développement des Nations Unies)

Ce *prêt sectoriel* servira à mettre sur pied des dispositifs d'alerte automatique dans les localités sujettes à des inondations. Le programme contribuera à l'amélioration du suivi et de la prévision des crues dans treize bassins-versants prioritaires, créera un dispositif de communication de base pour les alertes et favorisera la préparation locale aux situations d'urgence et des actions de sensibilisation.

HONDURAS

En 2005, la Banque a approuvé trois prêts en faveur du Honduras. Depuis 1961, la Banque a accordé 152 prêts pour un total de $2,7 milliards et les décaissements se sont élevés à $2,2 milliards.

Programme national de tourisme durable
(Prêt de $35 millions du FOS et cofinancement de $7 millions de la Banque centraméricaine d'intégration économique)

Ce programme renforcera et diversifiera l'offre touristique afin d'améliorer la position du pays en tant que destination sur les marchés régionaux et internationaux. Les investissements protégeront des biens publics qui représentent le patrimoine naturel, culturel et historique du pays, et amélioreront les services publics essentiels dans les zones ayant le plus grand potentiel touristique, dont les ruines mayas de Copán et les plages côtières.

Amélioration de la situation sanitaire
(Prêt de $16,6 millions du FOS et cofinancement de $20 millions de l'Association internationale de développement)

Ce prêt axé sur les résultats vise à améliorer les indicateurs relatifs à la prise en charge par les services de santé et à la qualité de la protection maternelle et infantile, comme les visites prénatales et les accouchements en milieu médicalisé. Il s'agit de soutenir les progrès dans la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, qui visent à l'amélioration de la santé maternelle et à la réduction des taux de mortalité infantile. Les activités du projet concerneront quatre départements dont les indicateurs sanitaires sont inférieurs à la moyenne nationale. Les décaissements seront déclenchés selon la performance des indicateurs, tels que le nombre de visites prénatales et postnatales, ainsi que les vaccinations.

Développement intégré des groupes autochtones et afro-caribéens
(Prêt de $11,1 millions du FOS)

Ce prêt servira à créer le Fonds de développement du capital humain en faveur de neuf groupes autochtones et afro-caribéens pour des projets qui améliorent et élargissent les services d'éducation, et réduisent les taux de mortalité maternelle et infantile ainsi que les maladies comme le paludisme et le VIH/sida. Les projets incarne-

ront les priorités locales et soutiendront la gestion durable des forêts indigènes, des pêches et du tourisme vert ainsi que l'expansion des très petites entreprises.

JAMAÏQUE

En 2005, la Banque n'a pas approuvé de prêts en faveur de la Jamaïque. Depuis 1969, la Banque a accordé 89 prêts pour un total de $1,8 milliard et les décaissements se sont élevés à $1,6 milliard.

En 2005, la Banque s'est attachée à gérer le portefeuille tout en élaborant une nouvelle Stratégie-pays avec la Jamaïque. En février, elle a participé à la première concertation jamais réalisée avec la société civile sur la politique socio-économique à moyen terme du gouvernement et les stratégies de pays de la BID, de la Banque mondiale et du Ministère britannique du développement international. La Banque a aussi fait une évaluation du secteur privé et une étude sur les institutions politiques, la définition des politiques et leurs résultats pour accompagner l'élaboration de la stratégie.

Compte tenu des obstacles au développement de la Jamaïque et des priorités gouvernementales, la nouvelle stratégie de la BID se décline autour des grands axes suivants : i) développement du secteur privé ; ii) optimisation des dépenses publiques ; et iii) réduction de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles. Il est prévu que la stratégie soit communiquée au Conseil au début de 2006.

En collaboration avec la Banque mondiale et avec le concours du National Audit Office (équivalent de la Cour des comptes) du Royaume-Uni, la Banque a mené une évaluation de la responsabilité financière conjointement avec le pays et a établi un rapport sur l'évaluation des marchés publics dans le pays, qui ont jeté les fondements d'un don de $450 000 au titre de la coopération technique, afin de renforcer la capacité de la Jamaïque à axer sa gestion sur les résultats.

MEXIQUE

En 2005, la Banque a approuvé quatre prêts et quatre financements du MIF en faveur du Mexique. Depuis 1961, la Banque a accordé 184 prêts pour un total de $18,8 milliards et les décaissements se sont élevés à $16,5 milliards.

Consolidation et expansion du programme Oportunidades (Phase II)
(Prêt de $1,2 milliard du CO et cofinancement de $300 millions de la Banque mondiale)

Le programme de développement humain *Oportunidades* est une initiative reconnue mondialement qui vise à améliorer l'éducation, la nutrition et la santé de millions de familles pauvres en servant des allocations à des mères de famille, tant qu'elles scolarisent leurs enfants, leur font passer la visite médicale et assistent à des discussions sur la nutrition, l'hygiène et la planification familiale. Cette deuxième phase porte sur l'amélioration des services de soins et de conseils pour les familles plutôt que sur l'élargissement de la participation au programme. Le programme *Oportunidades* est d'ores et déjà présent dans tous les États mexicains, bénéficiant à quelque 25 millions de personnes.

Consolidation du système financier public
(Prêt de $600 millions du CO)

Cette opération vise à donner plus de profondeur aux marchés financiers en aidant à donner aux intermédiaires financiers une assise plus solide, en améliorant la transparence des services financiers et en augmentant les prêts bancaires en faveur du secteur privé. La nouvelle législation relative au marché obligataire à laquelle le programme apporte un concours favorisera, prévoit-on, le développement des marchés obligataire et boursier.

Pérennisation des services ruraux d'approvisionnement en eau et d'assainissement (Phase II)
(Prêt de $150 millions du CO et cofinancement de $225,5 millions de la Banque mondiale)

Ce programme, qui bénéficiera à environ 900 000 personnes dans 2 000 localités rurales, vise à assurer des services durables d'approvisionnement en eau et d'assainissement à l'aide d'un modèle d'autogestion qui encourage la participation des bénéficiaires. Il vient relayer et amplifier les réalisations d'une opération semblable

approuvée par la BID en 1998 qui a soutenu l'aménagement ou l'amélioration de systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans plus de 5 000 localités.

Financements pour les petits exportateurs
(Prêt de $100 millions du CO)

Ce prêt accordé à *Bancomext*, la banque mexicaine d'exportation, permettra à environ 700 petites et moyennes sociétés exportatrices d'obtenir des crédits pour élargir ou améliorer leurs activités grâce à des prises de participation, à leur capital de roulement ou à des services techniques ou de gestion à l'appui des investissements et de la modernisation. Les ressources seront canalisées par des banques et d'autres établissements financiers vers des entreprises dont le chiffre d'affaires à l'exportation ne dépasse pas 20 millions de dollars.

Aide directe à l'accession à la propriété au Mexique pour les Mexicains vivant aux États-Unis
(Prêt de $5 millions et don de $250 000 du MIF)

Ce prêt assorti d'un don accordé au prêteur hypothécaire *Hipotecaria Su Casita* aidera les Mexicains vivant aux États-Unis à acquérir un logement au Mexique. Ce financement permettra à *Su Casita*, qui a 107 agences dans tout le Mexique et des antennes aux États-Unis, de consentir des prêts libellés en dollars à des taux d'intérêt inférieurs à ceux dont sont assortis les prêts mexicains libellés en pesos.

Nouvelle institution financière spécialisée dans les petites exploitations agricoles et les PME
(Prise de participation de $2,5 millions, prêt subordonné de $2,5 millions et don de $75 000 du MIF)

Ce projet vise à intégrer dans le système financier mexicain les petites exploitations agricoles et les PME au moyen de financements prenant la forme d'apports de fonds propres et de prêts subordonnés accordés à un nouvel intermédiaire financier spécialisé appelé Banco Ve por Más. Ce programme mettra à l'essai de nouvelles formules en matière de financement, de coût des transactions et de réduction des risques qui pèsent sur les prêts consentis aux exploitations agricoles et aux entreprises.

Ouverture de débouchés à la « base de la pyramide »
(Don de $2 millions du MIF)

Ce projet encouragera les PME et les très petites entreprises à s'installer sur des créneaux « à la base de la pyramide » pour proposer aux petits consommateurs des produits et services améliorés. Les ressources serviront à élaborer des plans pour de nouveaux produits et services, et à aider les initiatives menées par des entreprises, de petits regroupements d'entreprises et des ONG. Des dons faisant jouer la concurrence serviront de subventions à parité pour les initiatives admises à en bénéficier.

Emprunts immobiliers pour les destinataires des envois de fonds
(Prêt de $1,7 million du MIF)

Ce projet pilote, qui sera mené par la *Sociedad Hipotecaria Federal*, établissement public de crédit hypothécaire de second rang, permettra aux familles au Mexique recevant des fonds de l'étranger d'avoir davantage accès aux prêts immobiliers ou aux prêts en faveur de l'amélioration de l'habitat. Il vise à supprimer les principaux obstacles à la mobilisation de la puissance économique des envois de fonds en faveur du financement immobilier.

NICARAGUA

En 2005, la Banque a approuvé deux prêts et un financement du MIF en faveur du Nicaragua. Depuis 1961, la Banque a accordé 132 prêts pour un total de $2,3 milliards et les décaissements se sont élevés à $1,9 milliard.

Programme d'investissement social municipal
(Prêt de $45 millions du FOS et cofinancement de $10 millions de l'Allemagne)

Cette opération créera des mécanismes de distribution de fonds aux municipalités en faisant jouer la concurrence sur des projets prioritaires en faveur des revenus modestes. Les municipalités participantes peuvent proposer des projets individuellement ou en commun avec d'autres municipalités, donateurs, ONG ou entreprises afin d'améliorer la qualité des services sociaux de base, de les élargir et de supprimer les obstacles qui empêchent d'en bénéficier.

Plan national de développement
(Prêt de $40,1 millions du FOS)

En soutenant la mise en œuvre du plan national de développement, ce prêt encouragera la croissance économique, fera augmenter les revenus et favorisera les investissements et les exportations. Le programme s'attachera à accroître la productivité dans trois filières qui concourent pour le tiers environ au PIB : production de viande et production laitière, café, tourisme. Les investissements permettront d'améliorer les routes, les aéroports, les entrepôts et d'autres équipements ; de moderniser les technologies servant à la production et les processus de certification ; et de mener des actions de formation à la gestion d'entreprise.

Soutien au secteur de l'affacturage
(Ligne de crédit de $1 million, prise de participation de $100 000 et dons de $235 000 du MIF)

Ce projet, qui vise à accroître la compétitivité des PME, apportera un concours au secteur de l'affacturage. L'affacturage consiste à accorder à un client (l'emprunteur) des crédits fondés sur la valeur de ses créances commerciales. L'affacturage a une importance particulière pour le Nicaragua en raison de la pénurie de crédit dans ce pays.

PANAMA

En 2005, la Banque a approuvé trois prêts en faveur du Panama. Depuis 1961, la Banque a accordé 125 prêts pour un total de $2,1 milliards et les décaissements se sont élevés à $1,8 milliard.

Activités prioritaires dans le bassin-versant du canal de Panama
(Prêt de $19,9 millions du CO)

Ce projet financera des investissements prioritaires axés sur la demande à l'échelle locale et des activités essentielles à la gestion intégrée du bassin-versant du canal de Panama, comme la protection, la sauvegarde et la gestion des ressources naturelles ; la prévention des catastrophes naturelles ; les équipements de base (dont les chemins ruraux) ; les réseaux d'approvisionnement en eau ; les écoles et les dispensaires ; ainsi que les incitations à une production raisonnée.

Instruments opérationnels pour le logement social
(Prêt de $10 millions du CO)

Ce *prêt en faveur de l'innovation* aidera à financer des projets pilotes mettant à l'essai divers instruments propres à élargir l'accession à la propriété aux revenus faibles ou moyens. Ce programme comporte deux projets pilotes, l'un tendant à la modernisation des bidonvilles et l'autre au financement de la construction de petits logements élémentaires pour les familles pauvres, qui en temps normal construisent leur propre logement mais vivent généralement dans des conditions d'insalubrité. Deux autres projets aideront les familles modestes à accéder à la propriété grâce à des aides directes.

Renforcement des moyens pour le commerce extérieur
(Prêt de $4,7 millions du CO et cofinancement de $13,5 millions de la Banque mondiale)

Ce *prêt sectoriel* vise à améliorer la gestion du commerce extérieur en aidant les fonctionnaires panaméens à mieux élaborer, négocier et appliquer une politique efficace en matière de commerce extérieur et d'investissements étrangers.

PARAGUAY

En 2005, la Banque a approuvé en faveur du Paraguay sept prêts, dont trois au titre du Mécanisme de préparation et d'exécution des projets (PROPEF). Depuis 1961, la Banque a accordé 120 prêts pour un total de $1,9 milliard et les décaissements se sont élevés à $1,6 milliard.

Réforme des finances publiques
(Prêt de $30 millions et prêt au titre de la coopération technique de $2,7 millions du CO)

En renforçant le système financier, cette opération créera des instruments d'épargne et de prêt à moyen et à long terme pour des filières telles que l'agriculture et l'agro-industrie. Les réformes juridiques aideront à créer un organisme financier de deuxième rang tandis qu'une coopération technique et des investissements renforceront le secteur des coopératives.

Programme scientifique et technologique
(Prêt de $6,5 millions du CO et prêt de $750 000 au titre du PROPEF)

Le Conseil national des sciences et des technologies mettra en œuvre ce programme qui vise à renforcer la recherche et l'innovation en finançant des projets et des formations. Des dons seront accordés par voie de concours à des instituts d'enseignement pour des recherches de base et appliquées, et aux entreprises pour des innovations technologiques qui améliorent les produits et les procédés. Cette initiative renforcera aussi les ressources humaines en apportant un soutien aux programmes des 2e et 3e cycles et en approfondissant le réservoir de spécialistes dans le domaine du développement des sciences et des technologies.

Programme de développement du littoral d'Asunción
(Prêt de $3,5 millions du CO au titre du PROPEF)

Ce programme est financé par le PROPEF qui vise à améliorer la qualité des projets financés par la BID, à en abréger la préparation et à favoriser le renforcement institutionnel et l'évaluation des projets. Il peut servir à financer la préparation de projets, à renforcer les moyens pour l'exécution des projets, pour les petits investissements, pour les organisations chargées de l'exécution, et à financer également les évaluations de projet ex post.

Renforcement du système judiciaire
(Prêt de $1,2 million du CO au titre du PROPEF)

Ce programme, qui est en cours d'élaboration avec le soutien du PROPEF, modernisera la Cour suprême et aidera à améliorer l'administration de la justice. Les ressources du programme serviront à la préparation de projets, à la création de moyens pour leur exécution, aux petits investissements, au renforcement institutionnel des organismes d'exécution et aux évaluations ex-post.

Programme global de microcrédit rural
(Prêt de $1,2 million et don de $241 000 du Fonds norvégien de développement pour l'Amérique latine)

Souvent les petits cultivateurs et les très petites entreprises rurales ne peuvent pas obtenir les crédits nécessaires pour leurs investissements et leur capital de roulement. Cette opération prévoit des formations et des prêts en faveur de quelques organisations non gouvernementales qui mettent en œuvre des programmes de microfinancement afin de répondre à la demande croissante de prêts en milieu rural. Environ 5 200 très petites entreprises et petits producteurs situés dans des zones qui ne sont pas desservies habituellement par les banques commerciales pourront, prévoit-on, obtenir des crédits grâce à ce programme.

PÉROU

En 2005, la Banque a approuvé six prêts en faveur du Pérou. Depuis 1961, la Banque a accordé 182 prêts pour un total de $7,1 milliards et les décaissements se sont élevés à $6,4 milliards.

Mécanisme d'amélioration de la qualité et de la gestion des dépenses publiques
(Prêt de $200 millions et prêt sectoriel institutionnel de $5 millions du CO)

Cette *opération en faveur des réformes* accompagnera les efforts que fait le gouvernement pour moderniser et rationaliser l'investissement public et le budget par résultats ; améliorer la qualité de la gestion publique, le suivi des dépenses et les systèmes de gestion administrative et financière ; et élargir les partenariats public-privé pour les investissements et les services. Un Fonds de stabilisation budgétaire sera créé dans le cadre d'un vaste effort tendant à renforcer et à stabiliser la décentralisation. Le projet s'articule autour d'une démarche programmatique afin de promouvoir les réformes à moyen et à long terme. Ce prêt est le premier d'une série planifiée de trois opérations d'une seule tranche.

Programme de routes départementales
(Prêt de $50 millions du CO et cofinancement de $50 millions de la Banque mondiale)

En renforçant les capacités techniques et institutionnelles des pouvoirs publics infranationaux chargés des routes secondaires, ce programme favorisera la décentralisation du réseau routier. Grâce à des efforts en faveur de la remise en état et de l'entretien des routes et des améliorations du système de gestion des routes et des transports, le programme favorisera l'intégration et le maillage des routes, et réduira les frais de transport ainsi que les temps de trajet.

Programme de développement du secteur de l'assainissement, Phase II
(Prêt de $50 millions du CO avec cofinancement de $10 millions de l'Allemagne)

Ce programme apporte un soutien aux partenariats public-privé destinés à réparer, agrandir, exploiter et entretenir des réseaux élémentaires d'eau potable et d'assainissement qui bénéficient aux pauvres dans les régions les plus reculées. Pour être admises à recevoir des financements, les municipalités doivent consentir à mener des projets qui sont efficaces et s'inscrivent dans la durée, et qui associent des organismes du secteur public ou privé à l'administration des services. Les deux premiers projets se dérouleront à Tumbes et Piura.

Programme scientifique et technologique
(Prêt de $25 millions du CO)

Ce programme quinquennal vise à accroître la compétitivité nationale en renforçant l'innovation technologique et la recherche. Il accroîtra les moyens de produire des connaissances scientifiques et technologiques, favorisera l'innovation commerciale et la participation du secteur privé aux activités scientifiques et technologiques et encouragera la coopération parmi les milieux scientifiques, universitaires et industriels.

Lutte contre la cératite dans les zones côtières
(Prêt de $15 millions du CO)

Ce projet vise à lutter contre la cératite dans certaines vallées côtières par un lâcher de mouches stériles, qui constituent un insecticide biologique respectueux de l'environnement. Il s'agit de réduire le préjudice économique causé par ce fléau et d'accroître les possibilités d'exportation et la compétitivité internationale. Le projet correspond aux quatre premières années d'un plan stratégique décennal visant à faire disparaître la cératite de la production agricole côtière.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

En 2005, la Banque a approuvé trois prêts et un financement du MIF en faveur de la République dominicaine. Depuis 1961, la Banque a accordé 90 prêts pour un total de $2,8 milliards et les décaissements se sont élevés à $2,3 milliards.

Marchés du travail et transferts sociaux (Phase I)
(Prêt de $10 millions du CO)

Orienté par une commission composée de représentants des secteurs public et privé et du monde du travail, ce programme prévoit des formations professionnelles pour les jeunes adultes, en particulier les femmes, qui ne sont pas instruits. Les cours porteront sur des compétences de base comme la planification, l'organisation et le service à la clientèle, ainsi que la formation technique et les stages. Le programme prévoit par ailleurs une bourse de l'emploi en ligne, huit agences régionales pour l'emploi et des salons de l'emploi.

Renforcement du système statistique national
(Prêt de $10 millions du CO)

Ce programme améliorera la gestion du Bureau national de la statistique et les moyens techniques et administratifs dont il dispose pour établir, analyser et diffuser des informations précises et actualisées. Il prévoit la formation à la fois de ceux qui produisent et utilisent les statistiques, la numérisation de la carte du recensement et un soutien au référencement géographique des données statistiques prioritaires, ainsi que la construction d'une architecture pour le traitement de données dans le système statistique national.

Prévention des catastrophes et maîtrise des risques
(Prêt de $5 millions du CO)

Comme d'autres pays caribéens, la République dominicaine est sujette à des catastrophes naturelles qui mettent en danger les personnes et les biens. Ce programme aidera à trouver des informations clefs sur l'incidence possible des risques naturels, à préparer des stratégies de maîtrise des risques dans huit municipalités et à l'échelle nationale, à financer de petits projets de lutte contre les catastrophes, des systèmes d'information et des matériels d'urgence de base, à protéger le parc scolaire et à mener des actions de formation au secourisme.

Modèle de tourisme raisonné dans la région de Bayahibe
(Don de $1,3 million du MIF)

Ce projet vise à accroître l'attrait touristique des pôles d'intérêt naturels, écologiques et culturels de la région de Bayahibe. Il prévoit l'élaboration et l'application d'un modèle de tourisme raisonné qui se fonde sur les pratiques exemplaires du développement de proximité et la citoyenneté des entreprises, et qui associe les entreprises locales à l'offre touristique et à la sauvegarde des ressources.

SURINAM

En 2005, la Banque a approuvé un prêt en faveur du Suriname. Depuis 1980, la Banque a accordé 16 prêts pour un total de $104 millions et les décaissements se sont élevés à $62 millions.

Programme de soutien au commerce
(Prêt de $4 millions du CO avec bonification d'intérêt du MFI)

Ce prêt renforcera la capacité technique et institutionnelle du Suriname à élaborer, négocier et mettre en œuvre des politiques et des accords dans le domaine du commerce. Il facilitera les efforts faits par le Ministère du commerce et de l'industrie pour coordonner et soutenir la définition des politiques commerciales et établir des mécanismes de concertation entre le gouvernement et le secteur privé. Il permettra de mettre en place un système efficace d'information commerciale, de dispenser des formations en matière de commerce, et aidera les institutions spécialisées à traiter les dossiers commerciaux dans les domaines de l'agriculture, des normes sanitaires et phytosanitaires, et de la propriété intellectuelle.

TRINITÉ-ET-TOBAGO

En 2005, la Banque a approuvé en faveur de la Trinité-et-Tobago deux prêts au titre du Mécanisme de préparation et d'exécution des projets (PROPEF). Depuis 1967, la Banque a accordé 37 prêts pour un total de $1 milliard et les décaissements se sont élevés à $843 millions.

Programme de technologies de l'information et des communications
(Prêt de $1,5 million du CO au titre du PROPEF)

Ce prêt consenti dans le cadre du Mécanisme de préparation et d'exécution des projets aidera à élaborer le futur programme national de technologies de l'information et des communications, qui s'inscrit dans le programme des opérations de la BID avec la Trinité-et-Tobago. Le mécanisme prévoit aussi un concours supplémentaire pour le démarrage des projets avant le premier décaissement et vise à assurer la pérennité institutionnelle.

URUGUAY

En 2005, la Banque a approuvé trois prêts en faveur de l'Uruguay. Depuis 1961, la Banque a accordé 123 prêts pour un total de $4 milliards et les décaissements se sont élevés à $3,4 milliards.

Programme social
(Prêt de $250 millions du CO avec cofinancement de $75,4 millions de la Banque mondiale)

Ce programme est destiné à aider les défavorisés qui ont été touchés par les crises des dernières années, surtout les jeunes, dont près de la moitié vit dans la pauvreté. Il soutiendra des mesures qui sont propres à encourager un environnement économique stable et qui aident à lancer des actions immédiates en faveur des familles les plus défavorisées et à mettre en place un nouveau cadre institutionnel pour la coordination, le suivi et l'évaluation de la politique sociale.

Soutien à la productivité et élaboration de nouvelles productions animales

(Prêt de $15,8 millions du CO avec cofinancement de $19 millions de la Banque mondiale et de $14 millions du Fonds international pour le développement agricole)

Ce programme vise à accroître la productivité et les revenus des petits et moyens éleveurs. Il préparera aussi de nouvelles productions et permettra de conquérir de nouveaux marchés en favorisant l'innovation en amont de l'élevage. Les exploitants recevront des dons qui couvriront une partie des investissements faits en faveur d'innovations dans la gestion agricole et les projets d'entreprise. L'élevage représente plus de la moitié du chiffre des exportations uruguayennes.

Bureau de gestion de la dette

(Prêt de $2,5 millions du CO)

Ce programme favorisera la création d'un système moderne tendant à renforcer la gestion intégrée de la dette publique intérieure et extérieure et des obligations financières de l'État.

VENEZUELA

En 2005, la Banque a approuvé cinq prêts en faveur du Venezuela. Depuis 1961, la Banque a accordé 82 prêts pour un total de $4,8 milliards et les décaissements se sont élevés à $3,7 milliards.

Centrale hydroélectrique de Tocoma

(Prêt de $750 millions du CO avec un financement parallèle de $300 millions de la Société andine de développement)

Cette opération aidera à répondre à la demande d'électricité qui augmente au Venezuela en finançant la construction d'une centrale hydroélectrique ayant une capacité installée de 2 160 mégawatts dans la basse vallée du río Caroní. La centrale sera aménagée, exploitée et maintenue par l'entreprise publique *CVG Electrificación del Caroní S.A.* Le prêt accordé par la BID financera les études techniques, l'administration, les travaux de génie civil, le réseau de transmission et un plan durable de gestion écologique et sociale.

Élargissement et amélioration de l'enseignement initial et élémentaire

(Prêt de $125 millions du CO)

En finançant l'expansion de l'éducation préscolaire et élémentaire, cette opération ouvrira des perspectives aux régions mal desservies et aux catégories défavorisées. Les ressources permettront la construction et la réparation de 300 écoles dans les municipalités où les taux de pauvreté sont les plus élevés et où les besoins restant à satisfaire sont les plus lourds. Le programme financera aussi la formation des maîtres, les fournitures scolaires, le matériel informatique ainsi que les dotations destinées aux CDI et aux classes multimédias.

Modernisation des douanes et du fisc

(Prêt de $18,5 millions du CO)

Ce prêt aidera à moderniser, intégrer et rendre plus transparentes les administrations douanière et fiscale, et à accroître les recettes hors pétrole. Il accompagnera les efforts tendant à moderniser la gestion des douanes et du fisc, à améliorer les audits et le bon respect des règles, à simplifier les procédures douanières, à améliorer les moyens de lutte contre la fraude fiscale et à moderniser l'infrastructure technologique.

Gestion intégrée du bassin-versant du río Caroní

(Prêt de $14 millions du CO)

Approuvée en marge du prêt accordé à la centrale hydroélectrique de Tocoma, cette opération vise à concevoir et mettre en place la structure institutionnelle afin de gérer le bassin-versant du río Caroní, à soutenir les communautés vulnérables indigènes et non indigènes, à mettre en œuvre des mesures visant à prévenir et lutter contre la détérioration de l'environnement, et à remettre en état des zones où l'exploitation minière a causé des dégâts. Les terres appartenant aux peuples autochtones seront délimitées, et on aidera les riverains à saisir les possibilités de développement durable qui se présentent. Les instruments de gestion incluront l'établissement de tarifs pour l'utilisation de l'eau, un cadastre complet des utilisateurs d'eau et un système pour les concessions.

Développement du secteur électrique

(Prêt de $2,7 millions au titre de la coopération technique du CO)

Grâce à ce prêt au titre de la coopération technique, le Ministère de l'énergie et du pétrole fera une évaluation exhaustive du secteur électrique pour recenser les mesures propres à améliorer les opérations, les réglementations, la supervision, les mécanismes servant à déterminer les tarifs, les subventions, la fiabilité du système ainsi que la protection des consommateurs et de l'environnement. Les ressources serviront à élaborer des plans financiers et à mener les concertations nécessaires pour mettre en place un nouveau modèle pour ce secteur.

RÉGION

En 2005, la Banque a approuvé trois prêts, cinq coopérations techniques et huit financements du MIF à l'échelle régionale. Depuis 1963, la Banque a accordé 66 prêts pour un total de $2,9 milliards et les décaissements se sont élevés à $2,4 milliards.

Programme de soutien au financement du commerce

(Jusqu'à concurrence de $270 millions du CO)

Dans le cadre de son Programme de soutien au financement du commerce, approuvé en 2004, la BID a autorisé de nouvelles lignes de crédit du mécanisme de financement du commerce pour les banques émettrices suivantes : *BBVA Banco Francés* et *Banco Río de la Plata S/A* en Argentine ; *Unibanco-Brazil*, *Banco Votorantim* et *Banco Industrial e Comercial S.A.* au Brésil ; *BBVA Colombia* en Colombie ; *Banco Popular Dominicana C. por A.* et *Banco Hipotecario Dominicano* en République dominicaine ; *Banco de la Producción, S.A.* en Équateur ; et *Banco del Istmo (Banistmo)* au Panama. Dans le cadre de ce programme, la Banque garantit en partie les risques courus par les banques internationales sur les instruments de financement du commerce émis par les banques dans la région. Elle favorisera ainsi les importations de biens d'équipement et de biens intermédiaires qui ont une importance vitale tout en permettant aux banques émettrices de consentir des financements plus importants aux exportateurs locaux.

Mécanisme régional de financement du commerce de l'IIG

(Prêt de $75 millions du CO)

Ce mécanisme de crédit permanent quinquennal, qui servira à soutenir un fonds de financement du commerce géré par *l'International Investment Group*, constitue un nouveau médium pour offrir un financement commercial en dehors du système bancaire traditionnel, en aidant à diversifier les sources de financement pour les exportateurs/importateurs moyens.

Fonds régional de financement du commerce Crecera

(Prêt à hauteur de $10 millions du CO)

Ce prêt en faveur du secteur privé complète un prêt antérieur de $15 millions pour soutenir un mécanisme de financement du commerce géré par la société *Crecera* qui accorde des financements en amont et en aval à des sociétés exportatrices de taille moyenne, en Amérique latine. Ce mécanisme permettra à la *Crecera* d'octroyer des financements vitaux et stables à des exportateurs lors de périodes économiques difficiles, qui serviront de complément aux financements mis à disposition dans le circuit bancaire classique.

Programme de reconstruction, de relance et de développement de la Grenade

(Prêt de $10 millions du FOS avec cofinancement de $42 millions des Etats-Unis et de $20 millions de la Banque mondiale)

Ce programme vise à mettre des ressources à la disposition de la Banque de développement des Caraïbes pour des projets sociaux et économiques viables destinés à la Grenade, afin de soutenir la reprise économique au lendemain du cyclone Ivan. La BID a renoncé à ses commissions normales et élargi la liste des pays admis à en bénéficier aux pays membres de la Banque de développement des Caraïbes qui ne sont pas membres de la BID.

Promotion des biens publics régionaux

(Dons de $8,9 millions du Mécanisme pour la promotion des biens publics régionaux)

Cette initiative apporte un concours aux projets en faveur des biens publics régionaux qui font intervenir une gestion régionale commune dans les domaines suivants : exploitation durable de la biodiversité amazonienne, consolida-

tion du réseau latino-américain de portails éducationnels, améliorations dans l'administration publique à l'aide de pratiques exemplaires de l'Administration électronique, renforcement des organismes s'occupant de la gestion de la dette publique, renforcement des marchés boursiers, améliorations des statistiques se rapportant à la mesure des conditions d'existence, gestion de l'eau dans le bassin du cours supérieur du río Lempa, et une base de données unique pour le transfert de données de la sécurité sociale pour le MERCOSUR.

Protection de l'environnement et lutte contre la pollution par les transports maritimes dans le golfe du Honduras
(Don de $4,8 millions du Fonds pour l'environnement mondial)

Dans le cadre d'un plan d'action stratégique coordonné à l'échelle régionale, ce projet vise à prévenir la pollution causée par les transports maritimes dans les grands ports et les couloirs de navigation, à améliorer la sécurité de la navigation et à réduire les sources terrestres des pollutions qui se répandent dans le golfe. Il s'agit d'enrayer la détérioration des écosystèmes côtiers et marins dans le golfe du Honduras qui touche le Belize, le Guatemala et le Honduras.

Formation à la gestion sociale par l'INDES
(Don de $2,9 millions du FOS)

Cette formation dispensée par l'Institut interaméricain de développement social (INDES) vise à faire mieux comprendre et à utiliser plus efficacement les pratiques exemplaires en matière de mesures sociales, de définition et de conduite des politiques sociales dans la région. Quelque 2 300 administrateurs, spécialistes et formateurs à tous les échelons de l'État, des ONG et des organisations de la société civile bénéficieront d'une formation qui se déroulera entièrement ou en partie en salle de classe ou à distance.

Énergies renouvelables et économies d'énergie
(Don de $1,2 million du Ministère allemand de la coopération économique et du développement, dans le cadre de l'Accord de partenariat stratégique pour la coopération en matière de mise en valeur des énergies renouvelables)

Ce programme permettra d'élaborer, d'évaluer et de diffuser des pratiques exemplaires en matière d'énergies renouvelables et d'économies d'énergie dans la région, et d'apporter un soutien analytique pour l'identification des projets et leur première évaluation. Il s'agit de contribuer au développement durable à moyen et à long terme en faisant des efforts en faveur des énergies renouvelables et des économies d'énergie.

Programme de bourses d'études des 2e et 3e cycles pour les cadres intermédiaires de la fonction publique
(Don de $1 million du FOS)

Des cadres intermédiaires de la fonction publique en Amérique latine et dans les Caraïbes recevront des bourses dans le cadre de ce programme pour s'inscrire à une maîtrise dans les domaines prioritaires du développement. Il s'agit de rendre plus efficace l'action de l'État dans la région par des formations techniques et de gestion spécialisées.

Fonds de croissance centraméricain L.L.C
(Prise de participation de $10 millions et don de $1 million du MIF)

Le Fonds de croissance centraméricain prévoit des prises de participation et de quasi-participation, des services de conseil techniques et financiers et une gestion à valeur ajoutée pour quinze PME dans la sous-région. Il est destiné à favoriser l'investissement privé dans les entreprises compétitives et innovantes grâce au système de capital-risque.

Intégration des catégories à faibles revenus dans le système de production
(Don de $3,5 millions du MIF)

Une méthodologie mise au point au Chili aidera, dans le cadre de ce programme, les institutions en Argentine, en Colombie, au Mexique, au Pérou, au Salvador et en Uruguay à améliorer l'habitat et à créer des activités de production pour les groupes à faibles revenus dans les zones marginalisées. Elle met l'accent sur l'autonomisation sociale, le développement de proximité, la formation professionnelle et le soutien à l'expansion des entreprises.

Soutien à la libéralisation commerciale et à l'intégration du MERCOSUR
(Don de $3,2 millions du MIF)

Ce don aidera les pays du Marché commun du cône sud (MERCOSUR) à renforcer le pouvoir de négociation des organisations agricoles pour préparer leur participation

aux processus d'intégration et aux accords commerciaux internationaux. Ce programme apportera un concours à 14 groupes agricoles clés en Argentine, au Brésil, au Paraguay et en Uruguay au moyen d'évaluations sectorielles, de séminaires de formation et de mises à niveau des technologies de l'information.

Soutien aux PME en matière de marchés publics électroniques

(Don de $1,9 million du MIF)

Environ 4 000 PME en Argentine, au Chili et au Pérou bénéficieront de ce programme comportant des formations, une assistance technique et des services d'information qui leur permettront d'être plus concurrentielles et de trouver de nouveaux débouchés. Les pays concernés profiteront de la diversification des fournisseurs, de la baisse des coûts d'approvisionnement et d'une expansion des exportations.

Expansion du marché de l'assurance agricole en Amérique centrale

(Don de $1,8 million du MIF)

Ce projet vise à supprimer les contraintes qui empêchent l'assurance agricole d'être à la portée de tous les agriculteurs, petits et moyens notamment, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua et au Salvador. Les questions juridiques et réglementaires seront abordées, tout comme la nécessité de disposer de données actualisées et exactes, au moyen d'une plateforme d'informations, pour l'analyse, la supervision et la maîtrise des risques dans le secteur agricole. Une formation aux instruments novateurs de l'assurance agricole sera dispensée.

Renforcement de la gestion financière des organisations rurales de producteurs

(Financement de $1,6 million du MIF)

Cette opération vise à améliorer la gestion financière des petites organisations rurales de producteurs de sorte qu'elles soient mieux aptes à consolider et accroître leur accès aux marchés. L'objectif est de mettre en application et de renforcer l'utilisation de méthodes et principes de gestion financière dans ces organisations.

Intégration des très petits producteurs centraméricains dans les chaînes de valorisation internationales

(Don de $1,1 million du MIF)

Ce projet vise à accroître la compétitivité de plus de mille artisans au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua, et à les intégrer dans des chaînes de valorisation qui approvisionnent les boutiques de décoration sur les marchés internationaux. Il vient relayer et amplifier un projet soutenu par le MIF qui avait rapproché trois sociétés exportatrices centraméricaines et des acheteurs internationaux majeurs à la recherche de meubles et d'articles décoratifs faits à la main.

Amélioration des procédures et de la communication d'informations concernant les envois de fonds

(Don de $1 million du MIF)

Ce projet aidera les banques centrales en Amérique latine et dans les Caraïbes à renforcer leurs systèmes d'information et de statistique pour assurer le suivi des envois de fonds, qui sont de plus en plus importants dans la balance des paiements de nombreux pays. Des données plus fiables mettront en lumière l'incidence des envois de fonds et favoriseront une plus grande transparence des systèmes de transfert monétaire, et ouvriront les services financiers classiques aux familles qui reçoivent ces fonds.

Coopération technique

En 2005, la Banque a financé 427 projets de coopération technique nationaux et régionaux (CT) pour un total de $89,6 millions. Le programme de coopération technique apporte un important appui à la mise en œuvre du programme de prêt de la Banque et de sa Stratégie institutionnelle. Ses activités portent sur le transfert de connaissances et le partage d'expériences dans les quatre secteurs de la stratégie (voir **Encadré 7**).

Dans le cadre du programme national de CT, 169 projets d'un montant total de $40,9 millions ont été approuvés pour le développement social. Ils cherchent à promouvoir l'équité sociale, à améliorer l'efficience des dépenses sociales et à renforcer les systèmes d'appui aux programmes sociaux. Ces projets ont porté notamment sur les secteurs suivants : éducation, développement rural, microentreprises, jeunes, prévention de la violence et protection des groupes vulnérables, urbanisme et protection de l'environnement.

La Banque a fourni, dans le cadre de sa stratégie de réforme du secteur social, $2 millions de ressources de coopération technique pour des dons de secours d'urgence accordés à des pays membres victimes de catastrophes naturelles. Elle a réagi rapidement aux situations d'urgence, aux désastres naturels et aux pertes de vies humaines causés par les pluies torrentielles, les ouragans et les inondations qui ont lourdement frappé la région.

La coopération technique à l'appui de la *compétitivité* a enregistré 136 projets pour un total de $21,2 millions. La Banque a fourni un appui aux pays emprunteurs et à leurs initiatives de développement de la compétitivité par l'installation d'infrastructures de production, l'utilisation de technologies innovantes et l'appui aux PME. La Banque a aussi fourni des dons pour appuyer diverses initiatives dans les domaines du commerce, de l'intégration et du développement durable.

Dans le cadre du programme de modernisation de l'État, 95 projets ont été approuvés pour $23,1 millions, dont notamment des projets de renforcement des institutions, des réglementations et de la gestion des administrations publiques, d'amélioration de la gouvernance et de la gestion axée sur les résultats en matière budgétaire, fiscale, douanière et dans le domaine des dépenses publiques. Le programme CT a aussi appuyé de manière significative le e-gouvernement et les technologies de l'information.

Dans le domaine de l'intégration régionale, 27 projets ont été financés totalisant $4,4 millions. La Banque a continué à concentrer son aide sur les pays engagés dans des processus d'intégration aux échelons sous-régional,

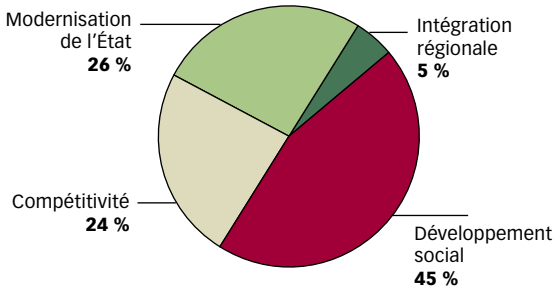
TABLEAU III • RÉPARTITION DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE NON REMBOURSABLE[1]

(En milliers de dollars des États-Unis)

Pays	2005	1961–2005
Argentine	$ 189	$ 69 594
Bahamas	445	18 749
Barbade	148	21 187
Belize	149	7 159
Bolivie	2 700	83 066
Brésil	2 560	164 246
Chili	887	14 487
Colombie	1 937	60 766
Costa Rica	1 056	48 654
Équateur	3 735	71 080
El Salvador	2 642	56 689
Guatemala	4 906	60 862
Guyana	1 957	54 933
Haïti	2 717	56 603
Honduras	2 594	71 412
Jamaïque	242	39 468
Mexique	2 000	27 261
Nicaragua	2 318	77 112
Panama	1 217	38 423
Paraguay	2 081	66 162
Pérou	3 566	88 802
République dominicaine	1 602	56 576
Surinam	2 404	28 915
Trinité et Tobago	816	20 533
Uruguay	814	32 658
Venezuela	290	12 299
Région	43 578	$762 304
TOTAL	**$ 89 552**	**$2 110 001**

[1] Non compris les financements du Programme de promotion sociale de l'esprit d'entreprise. Les nombres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments.

COOPÉRATION TECHNIQUE NON REMBOURSABLE SECTORIELLE, 2005



ENCADRÉ 7 • LE RÔLE DES DONS À LA BID

Les dons financés par les pays donateurs et les ressources de la Banque ont joué un rôle essentiel pour la mission de la BID depuis sa fondation. Ils ont servir à appuyer une série d'activités d'assistance technique : recherche de développement technique, renforcement des capacités institutionnelles, promotion de biens publics mondiaux et régionaux, et études de faisabilité de projets de prêts de la Banque. Les dons ont également été utiles pour financer des activités pilotes, des approches expérimentales et novatrices des politiques gouvernementales, ainsi que certains types d'investissements qui produisent des externalités publiques, mais produisent une rentabilité économique et sociale uniquement dans le moyen ou le long terme.



La Banque a approuvé un total de $89,6 millions de dons en 2005. Le Fonds multilatéral d'investissement a apporté un complément de $76 millions en dons. La Banque, qui se trouve à mi-chemin entre les donateurs et les bénéficiaires, a la capacité de repérer les rapprochements entre leurs priorités de développement. Elle est aussi irremplaçable en tant qu'institution financière multilatérale dans la région pouvant mobiliser les ressources et les utiliser pour renforcer et améliorer l'exécution des politiques de développement des pays bénéficiaires, ce qui vient renforcer l'efficacité globale et la pertinence des opérations de la Banque.

La Banque a mis en oeuvre sa stratégie institutionnelle depuis 1999 en remaniant ses instruments et en s'adaptant aux défis changeants de la région. Elle a continué de développer et de diversifier ses fonds fiduciaires, et de créer d'autres mécanismes de dons comme les dons spéciaux en cofinancement COFAB. Alors que les activités financées par des dons disposent déjà d'une place non négligeable dans l'arsenal d'outils proposé par la Banque, il lui reste des opportunités de jouer un rôle plus stratégique en tant qu'intermédiaire entre la communauté internationale des donateurs et les pays bénéficiaires d'Amérique latine et des Caraïbes pour tout ce qui concerne les ressources en dons.

L'intérêt que la Banque porte aux pays et l'importance accordée à l'efficacité du développement l'ont conduite à mettre à jour et à préciser son approche stratégique et les mécanismes particuliers qui lui permettent de mobiliser des ressources pour les dons puis de les mettre au service de l'appui des politiques de développement des pays membres emprunteurs. La BID collabore avec les pays donateurs et la communauté internationale, qui aligne et harmonise son assistance au développement sur la Déclaration de Rome (2003) et celle de Paris (2005).

Voir le site www.aidharmonization.org/

hémisphérique et international, en mettant plus particulièrement l'accent sur l'intégration des échanges commerciaux. Une assistance technique a également été fournie en vue de la consolidation des schémas d'intégration sous-régionaux.

Le programme de ***Coopération technique régionale (CTR)*** est venu compléter les programmes nationaux, créant des synergies efficaces pour répondre aux défis frappant des groupes de pays et la région dans son ensemble. Il a permis de rapprocher les programmes de prêt de la BID de ses stratégies institutionnelles et opérationnelles, et a aidé la Banque à soutenir les efforts de la région en vue d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement en matière de pauvreté, éducation, santé et environnement.

Dans le cadre du programme d'ensemble de CT, la Banque a financé 68 opérations de CTR en 2005 totalisant $15,2 millions. Elles sont centrées sur des programmes favorisant l'intégration aux échelons sous-régional, hémisphérique et international. La campagne régionale d'information publique concernant l'Initiative pour l'intégration de l'infrastructure régionale en Amérique du Sud (IIRSA) a été particulièrement réussie.

Les dons pour les réformes du secteur social ont porté à la fois sur des domaines bien connus de la Banque et sur des questions nouvellement inscrites à son programme. Ceux-là ont favorisé le renforcement des systèmes de protection sociale, en liaison avec l'amélioration de la qualité de l'éducation et la formation des enseignants, et des appuis au secteur de la santé. Les nouvelles initiatives ont porté sur le développement de l'enfant, l'appui aux personnes handicapées, les droits et le développement global des enfants et des personnes âgées, les technologies de l'information et la réduction de la pauvreté, et sur la lutte contre le trafic des personnes.

Les projets CTR ont également été consacrés à la modernisation de l'État dans deux domaines majeurs. Le premier soutenait la poursuite de la formation des personnels dans les administrations publiques et la gestion sociale. Le second rassemblait des projets

visant à identifier et diffuser les pratiques optimales dans l'administration publique, ainsi qu'à mettre en œuvre des méthodes de renforcement de la gestion axée sur les résultats et de l'efficacité du développement.

Les projets de compétitivité de CTR ont inclus le financement d'études sur les performances des entreprises en Amérique latine. Le financement des projets agricoles a visé à améliorer la productivité de l'industrie bananière en Amérique latine et aux Caraïbes par le biais de la vulgarisation et de la mise en application d'innovations technologiques en matière de gestion des sols. Dans le secteur de l'énergie, le principal projet a porté sur l'intégration du marché du gaz du Cône Sud dans l' « anneau énergétique du sud ».

Visiter le site www.iadb.org/ar/tc_fre

Cofinancement

Les opérations de cofinancement multilatérales et bilatérales, sans compter les prêts au secteur privé (PRI), les opérations de la SII, du MIF ou celles sur les fonds fiduciaires, ont atteint environ $2,2 milliards en 2005, bien au-dessus de la moyenne de $1,6 milliard des cinq dernières années. Le nombre de projets cofinancés, de pays bénéficiaires et de cofinanciers a substantiellement augmenté. Cette régulière progression des opérations de cofinancement traduit les rapprochements opérés auprès d'autres institutions multilatérales, l'amélioration de la coopération sur les prêts-programmes avec les partenaires bilatéraux et le rôle croissant de la BID dans l'intégration régionale, ainsi que les prêts multi-phases, sectoriels et à l'appui de réformes.

Toutes les parties concernées bénéficient des opérations de cofinancement : les membres emprunteurs profitent des flux de capitaux plus importants et diversifiés à des conditions financières favorables, appuyées sur une assistance technique appréciable, et les donateurs réalisent des contributions plus efficaces au développement avec des coûts de transaction moindres. Les opérations de la BID sont facilitées par le relèvement des plafonds des risques et/ou des restrictions imposées par les contreparties locales. Le cofinancement favorise aussi les dialogues de politique générale, ce qui stimule l'efficacité des opérations sectorielles et leur impact sur le développement.

En 2005, 29 opérations de cofinancement ont été approuvées pour 16 pays. Il s'agit de 24 prêts d'investissement, trois prêts à l'appui des réformes et deux opérations de secours d'urgence. Vingt et un partenaires (9 multilatéraux et 12 bilatéraux) ont participé. La Banque mondiale reste le principal partenaire de la BID avec une participation à 18 projets dans 12 pays. D'autres contributions multilatérales importantes ont été fournies par la Société andine de développement (SAD) la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE), le Fonds nordique de développement, le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), le Programme des Nations Unies (PNUD) et le Fonds international de développement agricole (FIDA), tandis que les appuis bilatéraux sont venus principalement de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), du *Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)* d'Allemagne, de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), de l'Agence suédoise de développement international (SIDA), du Département finlandais pour la coopération internationale au développement (FINNIDA) et les Pays-bas. Près de la moitié du volume de cofinancement a



GUATEMALA • Cette famille, propriétaire d'un commerce à Guatemala ville, a reçu de l'aide dans le cadre d'un projet du MIF pour le développement de microentreprises et de PME.

TABLEAU IV • COFINANCEMENT EN 2005[1, 2, 3]
(En millions de dollars des États-Unis)

Cofinancier	Montant
Institutions multilatérales	
Société andine de développement (CAF)	423,80
Agence canadienne de développement international (ACDI)	8,00
Centre d'assistance technique régionale pour les Caraïbes (CARTAC)	1,00
Banque centraméricaine d'intégration économique (CABEI)	14,00
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	2,35
Fonds international pour le développement agricole (FIDA)	14,00
Fonds nordique de développement (NDF)	6,40
Fonds de l'OPEP pour le développement international	5,00
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	7,39
Groupe de la Banque mondiale (BIRD/IDA)	1 566,38
Sous-total	**2 048,32**
Contributions bilatérales	
Finlande-Direction de la coopération pour le développement international du Ministère des Affaires étrangères (FINNIDA)	7,10
Allemagne-*Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)*	38,41
Agence japonaise de coopération internationale (JICA)	0,06
Pays-Bas	10,00
Agence suédoise de coopération au développement international (SIDA)	20,00
Trinité et Tobago	0,50
Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)	42,95
Autres contributions bilatérales[4]	0,48
Sous-total	**119,50**
Montant total des contributions en 2005	**2 167,82**

[1] Cette liste représente les projets dont les cofinanciers ont approuvé le cofinancement en 2005 ou auparavant.
[2] Pour de plus amples détails sur les projets cofinancés, se référer à la version sur CD-rom du Rapport annuel.
[3] Les opérations COFAB totalisant $2,4 millions n'ont pas été incluses dans le tableau. Les principaux donateurs ont été, entre autres, l'Allemagne-GTZ, le Royaume-Uni-DFID, et la Suède-SIDA.
[4] Il s'agit de donateurs non membres : la République populaire de Chine ($0,15 million), les Îles Turques et Caïques ($0,20 million), Malte ($0,10 million), et l'Île Maurice ($0,03 million).

porté sur des projets sociaux tandis qu'un tiers a concerné les infrastructures.

La Banque a reçu en outre douze dons spéciaux (COFABs) pour un montant de $2,4 millions, à l'appui d'activités de renfort de l'efficacité du développement, dont des études sur la gouvernance, des directives et stratégies pour le développement des populations autochtones, les indicateurs sociaux et l'équité sociale, ainsi que la stimulation du consensus politique autour des réformes budgétaires. Ils ont tous été cofinancés par le Département du développement international (DDI) du Royaume-Uni, la Suède venant en sus pour le programme de consensus budgétaire. La *Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ)* d'Allemagne a octroyé un don de €1 million à un Programme d'énergies renouvelables et d'efficience de l'énergie. En outre, de nombreuses contributions du secteur privé sont venues financer des forums sur le développement des microentreprises et de la responsabilité sociale des entreprises.

Des séminaires conjoints ont marqué le démarrage de la coopération avec la Banque européenne d'investissement formalisée par un Mémorandum d'accord signé en décembre 2004. Ils portaient sur les conditions de succès des projets d'infrastructure et sur le potentiel de partenariats public-privé. Des Mémorandums similaires ont été signés avec la Banque d'import-export de la République de Corée, nouveau pays membre de la Banque, et avec l'Institut de crédit officiel d'Espagne. Les activités d'information consacrées au cofinancement ont comporté notamment des séminaires sur des projets d'intégration régionale à l'intention d'acteurs publics et privés de divers pays donateurs.

Visiter le site www.iadb.org/ar/cof_en

Fonds fiduciaires

En 2005, la Banque a administré 47 fonds fiduciaires actifs qui ont servi à financer des activités de coopération technique. Parmi ces fonds figuraient le Fonds régional pour la technologie agricole (FONTAGRO) ; Le Fonds des peuples indigènes ; des fonds fiduciaires pour le développement de la microentreprise ; des fonds indépendants créés par

TABLEAU V • FONDS ADMINISTRÉS ACTIFS

Pays	Nom	Contributions cumulées[1] (en millions de $EU)
Autriche	Fonds fiduciaire autrichien pour la coopération technique	1,0
	Fonds de la BID d'aide et de reconstruction à la suite de catastrophes	4,1
Banque mondiale	BID/Fonds pour l'environnement mondial	14,2
Belgique	Fonds fiduciaire belge pour les consultants	3,1
Canada	Programme canadien pour la coopération technique	13,2
	Fonds pour le commerce BID-Canada	4,7
Danemark	Fonds danois pour des services de conseil	1,9
Espagne	Fonds espagnol pour des services de conseil (ICEX)	13,8
	Programme espagnol-Fonds de coopération générale	44,4
États-Unis	Fonds "Evergreen" d'assistance technique entre l'Agence américaine pour le développement commercial et la BID	6,6
	Ministère américain de l'Énergie - Fonds hémisphérique d'énergie durable	1,3
	Fonds de gestion pour le progrès social	525,0
Finlande	Programme finois d'assistance technique	1,3
France	Coopération technique française pour les services de conseil et la formation	19,5
Israël	Fonds fiduciaire israélien pour des services de conseil (Banque d'Israël)	0,7
Italie	Fonds italien pour les cabinets-conseils et institutions spécialisées	15,8
	Fonds fiduciaire italien pour experts-conseils	7,2
	Fonds fiduciaire italien pour la préparation de projets du MIF	3,2
	Fonds fiduciaire italien pour le développement des microentreprises	8,8
	Fonds italien pour les technologies de l'information et de la communication	7,0
	Fonds italien pour le patrimoine culturel et le développement durable	2,1
Japon	Fonds spécial du Japon	216,1
	Programme de bourses d'études de 3e cycle de la BID	29,4
	Fonds fiduciaire japonais pour des services de conseil	33,5
Norvège	Fonds norvégien de développement pour l'Amérique latine	2,0
	Fonds norvégien de développement en faveur des femmes	8,6
	Fonds fiduciaire norvégien de coopération technique pour des services de conseil	8,7
	Fonds norvégien pour l'innovation dans des programmes sociaux	5,6
	Fonds norvégien pour le développement de microentreprises	1,9
	Fonds fiduciaire norvégien pour des services de conseil	1,0
	Fonds de capital social, d'éthique et de développement	0,9
	Fonds fiduciaire d'intégration des considérations liées aux genres masculin et féminin	2,8
Norvège & Royaume-Uni	Fonds d'inclusion sociale	3,1
Pays-Bas	Programme écologique en partenariat	7,0
	Programme néeerlandais de partenariat pour la gestion de l'eau	7,3
Portugal	Fonds portugais de coopération technique	1,6
Région	Fonds des peuples indigènes	15,7
	Fonds régional pour la technologie agricole (FONTAGRO)	35,1
République de Corée	Fonds fiduciaire coréen	1,0
	Fonds fiduciaire coréen pour la République de Colombie	1,0
	Fonds coréen de partenariat pour le savoir en matière de technologie et d'innovation	14,0
	Fonds coréen pour la réduction de la pauvreté	14,0
Royaume-Uni	Fonds fiduciare BID-DFID *Enlace*	1,0
Suède	Programme suédois (Sida) en partenariat avec la BID	3,8
	Fonds suédois pour les petits projets et l'assistance technique en Amérique latine	5,3
	Fonds fiduciaire suédois pour les services de conseil et la formation	3,1
Suisse	Fonds suisse pour des services de conseil	5,2

[1] Les montants reflètent les taux de change historiques et ne reflètent pas le solde actuellement disponible.



SURINAM • Dernière phase de la construction d'une des 4 000 maisons destinées aux résidents à revenus faibles ou modestes, dans le quartier de Clevia, près de Paramaribo, capitale du pays.

l'Autriche, l'Espagne, les États-Unis, le Japon, et la République de Corée ; le Fonds pour l'environnement mondial ; et 32 fonds dans le cadre du Programme de développement de la coopération technique entre les pays membres de la Banque (Programme CT/Fonds), outre cinq accords de fourniture de services en nature. Les fonds fiduciaires sont devenus la deuxième source la plus importante de financement pour les projets de coopération technique non remboursables, après le Fonds des opérations spéciales.

En 2005, sur $89,6 millions approuvés au titre du programme de CT non remboursable, $41,6 millions ont été financés sur les ressources affectées par les fonds fiduciaires au financement de 242 opérations. De ce total, les fonds fiduciaires japonais ont contribué $12 millions pour 38 projets. Par ailleurs, les fonds fiduciaires ont financé 13 opérations spéciales appuyées par la Banque pour $6 millions.

Ces fonds fiduciaires ont été créés par les donateurs pour apporter un appui aux pays membres emprunteurs de la BID par le biais de services de consultants et de formation et, dans certains cas, pour le cofinancement des prêts de la Banque et des projets de développement de la microentreprise. De tous les fonds administrés, le Programme CT/Fonds représente aujourd'hui la plus grosse réserve de ressources avec 53 fonds fiduciaires créés depuis 1991 et des contributions totales de $247,4 millions. En 2005, douze pays membres non emprunteurs ont contribué $63,7 millions aux fonds fiduciaires de la BID.

Le Japon a accordé des contributions cumulatives de $278,9 millions à plusieurs fonds. Le Fonds spécial japonais (FSJ), créé en 1988, représente une source majeure de ressources non liées pour les activités de coopération technique de la Banque et c'est l'un des fonds les plus anciens et importants de coopération technique administrés par la Banque. Le Gouvernement japonais a créé le Programme de réduction de la pauvreté (JPO) en 2001 et l'a doté de $30 millions provenant du FSJ. Le JPO fournit une aide directe à des groupes pauvres et vulnérables tout en encourageant la participation des organisations de la société civile comme les ONG et les groupes communautaires. Une autre instance, le Fonds japonais pour services de consultants (JCF), a été créée en 1995 afin de rassembler l'expertise japonaise en matière de projets de développement dans la région. Les consultants ou bureaux de conseil japonais associés à des consultants locaux peuvent prétendre à un financement du JCF.

En 2005, la République de Corée a créé deux fonds fiduciaires avec une annonce de contribution de $50 millions à chacun d'entre eux, pour appuyer des projets de réduction de la pauvreté et de développement technologique. Le Fonds coréen de partage des connaissances pour la technologie et l'innovation soutient la préparation et l'exécution de projets de développement des capacités technologiques, et le Fonds coréen de réduction de la pauvreté aide à financer des activités auprès des groupes de population les plus vulnérables et économiquement défavorisés, y compris la prévention des catastrophes naturelles (voir **Encadré 8**).

La Banque et la Norvège ont en outre créé trois nouveaux fonds : le Fonds fiduciaire de services de conseil norvégien, avec une contribution de $1 million ; le Fonds fiduciaire multi-bailleurs pour l'intégration du principe d'égalité entre les sexes, avec une contribution initiale de la Norvège pour donner une place plus importante aux questions d'égalité entre les sexes dans le cycle de projets des opérations financées par la BID ; et le Fonds de capital social, d'éthique

et de développement qui viendra soutenir la coopération technique au service de la promotion, création, consolidation et dissémination des connaissances sur le rôle de l'éthique et du capital social dans le développement.

Le Département du développement international du Royaume-Uni a établi le Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté au moyen du développement des marchés et de la gouvernance (£3,6 millions) afin de faire accéder les pauvres aux marchés et au commerce international, ainsi que promouvoir la responsabilité et la capacité de réponse de la gestion du secteur public, et les systèmes politiques. A également été créé le Fonds fiduciaire pour la promotion du commerce et la réduction de la pauvreté, avec un don catalyseur (£850 000) et des contributions de multiples donateurs pour la conception et l'exécution de stratégies de commerce et d'intégration qui bénéficient aux pauvres.

Visiter le site www.iadb.org/ar/tec

Passation des marchés

Les politiques de la Banque requièrent le respect de quatre principes pour la passation des marchés de fournitures, travaux et services de consultants des projets financés par la BID : économie et efficience dans l'exécution des projets, égalité de l'accès aux informations et aux opportunités de concourir pour tous les soumissionnaires éligibles dans les pays développés ou en développement, développement des industries nationales dans le pays emprunteur, et transparence.

La passation des marchés doit obéir à un processus de sélection ouverte et au jeu de la concurrence. Au-delà de seuils donnés, il faut recourir à un appel d'offres international. Seules les entreprises des pays membres de l'institution peuvent soumissionner pour les projets financés par la BID (à l'exception des prêts *d'approche sectorielle* qui reposent sur une mise en commun des fonds).

Les emprunteurs sont responsables de l'exécution et de la gestion des projets, y compris du processus de passation de marchés, depuis la rédaction des dossiers d'appel d'offres jusqu'à l'attribution et la gestion

ENCADRÉ 8 • FONDS CORÉEN DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

La République de Corée est devenue le 47ème pays membre de la BID le 16 mars 2005. Elle s'est engagée à cette occasion à fournir $200 millions de contributions spéciales au Groupe de la Banque. En juillet 2005, elle a créé le Fonds coréen de réduction de la pauvreté et le Fonds coréen de partage des connaissances pour la technologie et l'innovation, avec une annonce de contribution de $50 millions à chacun d'entre eux. Au 31 décembre 2005, elle a apporté des contributions en espèces de $14 millions à chaque Fonds.

La lutte contre la pauvreté et la promotion de la justice sociale dans la région sont à elles deux l'un des objectifs primordiaux de la Banque. Toutefois, de nombreuses études ont démontré que la croissance économique durable, la stabilité macroéconomique et la gouvernance sont des éléments clés de la réduction de la pauvreté, mais qu'ils n'étaient pas suffisants pour la garantir.



Les moyennes régionales des indicateurs sociaux masquent de graves disparités de revenus, de biens, de niveau de protection sociale et de qualité de vie entre les pays et au sein même de chaque pays. Ces écarts de développement freinent la réduction de la pauvreté et le développement de la région. Des mesures concrètes doivent d'abord être prises pour faire progresser l'équité et rendre efficace la réduction de la pauvreté.

C'est dans ce contexte qu'interviendra le Fonds coréen de réduction de la pauvreté en finançant des projets de coopération technique non remboursables et d'autres activités de réduction de la pauvreté et du développement social, y compris la prévention des catastrophes naturelles et les services de secours, ciblés sur les groupes de la région les plus vulnérables et les plus désavantagés.

Quatre millions de personnes ont été touchées par des catastrophes naturelles en Amérique latine et aux Caraïbes ces dernières trente années, causant 5 000 décès et $3,2 milliards de dégâts. L'Amérique latine vient au deuxième rang, derrière l'Asie, en termes de fréquence des catastrophes naturelles avec une moyenne de 40 par an. Un pourcentage important de la population à risque est pauvre. Le Fonds coréen de réduction de la pauvreté aura un rôle important d'appui aux opérations de coopération technique de prévention et de traitement des catastrophes naturelles dans la région.

La République de Corée, autrefois sous-développée, a surmonté l'extrême pauvreté et est devenue un partenaire commercial international majeur. Elle va profiter de son adhésion récente pour renforcer sa coopération avec l'Amérique latine et les Caraïbes.

Visiter le site www.iadb.org/ar/korea_fund



COSTA RICA • Des enfants courent vers leur salle de classe d'une école nouvellement construite dans le cadre d'un projet d'enseignement secondaire (de la 6e à la 3e) bénéficiant à 9 000 nouveaux élèves dans tout le pays.

des marchés. Les Bureaux extérieurs de la BID sont responsables du suivi de ce processus et sont tenus de coopérer avec les agents d'exécution afin d'assurer le plein respect des politiques et procédures de la Banque.

La BID a adopté en janvier 2005 de nouvelles politiques de passation des marchés de fournitures et travaux ainsi que de sélection et embauche des consultants qui concordent parfaitement avec ceux de la Banque mondiale. Cette harmonisation permet de réduire les coûts des transactions et d'accélérer le processus pour les agences d'exécution, les soumissionnaires et les autres parties concernées par les appels d'offres. Ces politiques, qui ont été présentées lors de séminaires dans divers pays et au siège de la Banque, ont été publiées dans les quatre langues officielles de la BID tout comme les guides de mise en application et une série de Dossiers types d'appel d'offres, de Demandes de propositions et de présélection pour les travaux.

La Banque a également poursuivi ses efforts pour faire adopter l'usage de la passation électronique des marchés publics (e-GP) pour les marchés financés par la Banque qui favorise l'efficacité et la transparence des processus. Elle a continué d'aider les pays désireux d'adopter les processus d'e-GP. Dans le cadre d'un groupe de travail conjoint avec la Banque mondiale et d'autres banques multilatérales, la BID a contribué au développement d'une série d'instruments d'e-GP pour les pays membres emprunteurs, tels des données, directives, normes et "carnet de route" pour la planification d'acquisition des solutions e-GP. L'ensemble de ces outils est disponible sur le site conjoint d'e-GP à **www.mdb-egp.org.**

Le Comité de la passation des marchés de la Banque examine et supervise les procédures et politiques relatives aux marchés, dont les demandes de dérogation à certaines conditions imposées aux soumissionnaires, et toutes les protestations soumises par ces derniers ou par d'éventuels soumissionnaires à un stade quelconque du processus. Des comptes rendus des décisions prises par le Comité en 2005 sont affichés sur le site de la Banque à **www.iadb.org/ar/proc_en.**

Le site Internet de la Banque tient gratuitement à la disposition du public des informations sur la passation des marchés, y compris les avis spécifiques et généraux d'appel d'offres. Dans le cadre de son programme de vulgarisation à l'intention des milieux d'affaires, la BID organise régulièrement des séminaires pour fournisseurs, entrepreneurs et consultants, aussi bien à Washington que dans beaucoup de pays membres emprunteurs et non emprunteurs. Le site de la BID affiche aussi les plans concernant la passation de marchés pour les opérations approuvées par son Conseil afin que les milieux d'affaires et le public disposent d'une information récente et régulièrement mise à jour.

En 2005, les décaissements de fonds en monnaies convertibles pour les marchés de fournitures, de travaux et de services de consultants passés au titre de prêts d'investissement ou de prêts à l'appui de réformes ont totalisé $4,8 milliards. Sur ce total, $3,8 milliards, soit 79,3 %, sont allés aux pays membres emprunteurs. Les marchés de fournitures, de travaux et de services de consultants passés auprès de fournisseurs des pays emprunteurs ont représenté un total de $3,2 milliards. Les pays non emprunteurs ont reçu $985 millions.

Visiter le site www.iadb.org/ar/proc_en

TABLEAU VI • DÉCAISSEMENTS AU TITRE DE L'ACHAT DE BIENS ET SERVICES, PAR PAYS D'ORIGINE (PRÊTS D'INVESTISSEMENT ET EN FAVEUR DE RÉFORMES) [1] *(En millions de dollars des États-Unis)*

	Achats locaux 2005		Exportations[2] 2005		Total 2005		Achats locaux Cumulés 1961–2005		Exportations Cumulées 1961–2005		Total Cumulé 1961–2005	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
PAYS EMPRUNTEURS												
Argentine	456,7	14,3	87,6	5,6	544,3	11,4	4 622,7	9,8	2 097,4	4,1	6 720,1	6,9
Bahamas	4,2	0,1	0,0	0,0	4,2	0,1	45,8	0,1	91,2	0,2	137,0	0,1
Barbade	6,4	0,2	0,6	0,0	7,0	0,1	104,5	0,2	8,6	0,0	113,1	0,1
Belize	2,6	0,1	0,0	0,0	2,6	0,1	61,0	0,1	30,1	0,1	91,1	0,1
Bolivie	75,8	2,4	10,4	0,7	86,2	1,8	1 066,3	2,3	217,2	0,4	1 283,5	1,3
Brésil	989,0	30,9	198,6	12,7	1 187,6	24,9	14 000,6	29,6	5 517,3	10,9	19 517,9	20,0
Chili	106,8	3,3	43,7	2,8	150,5	3,2	2 611,7	5,5	693,5	1,4	3 305,2	3,4
Colombie	174,7	5,5	54,1	3,4	228,8	4,8	2 481,9	5,3	567,5	1,1	3 049,4	3,1
Costa Rica	14,7	0,5	9,9	0,6	24,6	0,5	437,8	0,9	309,7	0,6	747,5	0,8
Équateur	37,8	1,2	37,0	2,4	74,8	1,6	1 789,3	3,8	468,7	0,9	2 258,0	2,3
El Salvador	38,3	1,2	4,3	0,3	42,6	0,9	933,8	2,0	102,4	0,2	1 036,2	1,1
Guatemala	32,2	1,0	9,1	0,6	41,3	0,9	695,1	1,5	154,3	0,3	849,4	0,9
Guyana	17,5	0,5	0,1	0,0	17,6	0,4	142,9	0,3	3,2	0,0	146,1	0,1
Haïti	27,1	0,8	0,0	0,0	27,1	0,6	282,3	0,6	9,6	0,0	291,9	0,3
Honduras	51,6	1,6	0,4	0,0	52,0	1,1	698,7	1,5	54,0	0,1	752,7	0,8
Jamaïque	10,9	0,3	1,4	0,1	12,3	0,3	283,3	0,6	93,1	0,2	376,4	0,4
Mexique	622,8	19,5	49,9	3,2	672,7	14,1	8 829,5	18,7	1 586,9	3,1	10 416,4	10,7
Nicaragua	97,6	3,1	1,5	0,1	99,1	2,1	643,2	1,4	31,1	0,1	674,3	0,7
Panama	42,1	1,3	2,5	0,2	44,6	0,9	743,2	1,6	117,1	0,2	860,3	0,9
Paraguay	58,8	1,8	27,9	1,8	86,7	1,8	862,4	1,8	193,2	0,4	1 055,6	1,1
Pérou	125,1	3,9	8,0	0,5	133,1	2,8	2 040,9	4,3	319,4	0,6	2 360,3	2,4
République dominicaine	58,8	1,8	0,2	0,0	59,0	1,2	641,6	1,4	37,6	0,1	679,2	0,7
Surinam	3,7	0,1	0,6	0,0	4,3	0,1	9,1	0,0	2,0	0,0	11,1	0,0
Trinité et Tobago	41,0	1,3	9,2	0,6	50,2	1,1	363,8	0,8	150,5	0,3	514,3	0,5
Uruguay	43,3	1,4	4,1	0,3	47,4	1,0	1 220,6	2,6	289,5	0,6	1 510,1	1,5
Venezuela	57,7	1,8	22,0	1,4	79,7	1,7	1 615,1	3,4	1 176,5	2,3	2 791,6	2,9
Total emprunteurs	**3 197,2**	**100,0**	**583,1**	**37,2**	**3 780,3**	**79,3**	**47 227,1**	**100,0**	**14 321,6**	**28,3**	**61 548,7**	**62,9**
PAYS NON EMPRUNTEURS												
Allemagne			62,3	4,0	62,3	1,3			3 187,4	6,3	3 187,4	3,3
Autriche			4,0	0,3	4,0	0,1			151,6	0,3	151,6	0,2
Belgique			11,1	0,7	11,1	0,2			292,2	0,6	292,2	0,3
Canada			28,2	1,8	28,2	0,6			856,3	1,7	856,3	0,9
Croatie			0,0	0,0	0,0	0,0			5,0	0,0	5,0	0,0
Danemark			4,2	0,3	4,2	0,1			182,2	0,4	182,2	0,2
Espagne			50,1	3,2	50,1	1,1			1 736,7	3,4	1 736,7	1,8
États-Unis			586,6	37,4	586,6	12,3			17 951,8	35,5	17 951,8	18,4
Finlande			4,6	0,3	4,6	0,1			147,7	0,3	147,7	0,2
France			31,0	2,0	31,0	0,7			2 250,2	4,5	2 250,2	2,3
Israël			4,5	0,3	4,5	0,1			209,8	0,4	209,8	0,2
Italie			36,8	2,3	36,8	0,8			3 104,8	6,1	3 104,8	3,2
Japon			56,7	3,6	56,7	1,2			2 510,5	5,0	2 510,5	2,6
Norvège			2,0	0,1	2,0	0,0			63,5	0,1	63,5	0,1
Pays-Bas			12,2	0,8	12,2	0,3			686,7	1,4	686,7	0,7
Portugal			3,7	0,2	3,7	0,1			80,4	0,2	80,4	0,1
République de Corée			32,5	2,1	32,5	0,7			32,5	0,1	32,5	0,0
Royaume-Uni			30,6	2,0	30,6	0,6			1 187,2	2,3	1 187,2	1,2
Slovénie			0,2	0,0	0,2	0,0			45,7	0,1	45,7	0,1
Suède			8,7	0,6	8,7	0,2			640,3	1,3	640,3	0,7
Suisse			15,1	1,0	15,1	0,3			891,3	1,8	891,3	0,9
Yougoslavie[3]			0,0						14,3	0,0	14,3	0,0
Total non emprunteurs			**985,1**	**62,8**	**985,0**	**20,7**	**0,0**	**0,0**	**36 228,1**	**71,7**	**36 228,1**	**37,1**
TOTAL	**3 197,2**	**100,0**	**1 568,2**	**100,0**	**4 765,3**	**100,0**	**47 227,1**	**100,0**	**50 549,7**	**100,0**	**97 776,8**	**100,0**

[1] Les prêts en faveur des réformes ont débuté en 1990.
[2] Depuis 1998, les informations contenues dans ce tableau reflètent les décaissements de prêts d'ajustement consentis à chaque emprunteur au prorata des importations autorisées de cet emprunteur en provenance des pays fournisseurs, sur la base des dernières donnés disponibles sur les importations tirées des Statistiques commerciales des Nations Unies.
[3] En 1993, la République socialiste fédérative de Yougoslavie a cessé d'être membre de la Banque.

TABLEAU VII • DÉCAISSEMENTS AU TITRE DE L'ACHAT DE BIENS ET SERVICES, PAR PAYS D'ORIGINE (PRÊTS EN FAVEUR DE RÉFORMES)[1]

(En millions de dollars des États-Unis)

	Exportations[2] 2005		Total 2005		Achats locaux Cumulés 1961–2005		Exportations Cumulées 1961–2005		Total Cumulé 1961–2005	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
PAYS EMPRUNTEURS										
Argentine	74,9	5,7	74,9	5,7	30,0	40,2	1 185,8	4,2	1 215,8	4,3
Bahamas	0,0	0,0	6,4				6,4	0,0	6,4	0,0
Barbade	0,4	0,0	0,4	0,0			6,4	0,0	6,4	0,0
Belize	0,0		0,0				29,9	0,1	29,9	0,1
Bolivie	9,6	0,7	9,6	0,7			120,4	0,4	120,4	0,4
Brésil	165,3	12,6	165,3	12,6			3 443,6	12,3	3 443,6	12,4
Chili	42,9	3,3	42,9	3,3			582,7	2,1	582,7	2,1
Colombie	34,5	2,6	34,5	2,6			372,7	1,3	372,7	1,3
Costa Rica	4,3	0,3	4,3	0,3			119,7	0,4	119,7	0,4
Équateur	36,6	2,8	36,6	2,8			409,0	1,5	409,0	1,5
El Salvador	0,4	0,0	0,4	0,0			54,8	0,2	54,8	0,2
Guatemala	6,5	0,5	6,5	0,5			71,8	0,3	71,8	0,3
Guyana	0,1	0,0	0,1	0,0			2,5	0,0	2,5	0,0
Haïti	0,0	0,0	0,0	0,0	14,6	19,5	0,0	0,0	14,6	0,1
Honduras	0,0	0,0	0,0	0,0			14,8	0,1	14,8	0,1
Jamaïque	0,0	0,0	0,0				3,7	0,0	3,7	0,0
Mexique	46,8	3,6	46,8	3,6			825,4	3,0	825,4	2,9
Nicaragua	1,3	0,1	1,3	0,1	0,4	0,5	6,6	0,0	7,0	0,0
Panama	0,5	0,0	0,5	0,0	29,7	39,8	69,6	0,3	99,3	0,4
Paraguay	27,9	2,1	27,9	2,1			145,2	0,5	145,2	0,5
Pérou	7,5	0,6	7,5	0,6			143,8	0,5	143,8	0,5
République dominicaine	0,0	0,0	0,0	0,0			0,6	0,0	0,6	0,0
Surinam							1,0	0,0	1,0	0,0
Trinité et Tobago							75,8	0,3	75,8	0,3
Uruguay	3,7	0,3	3,7	0,3			241,7	0,9	241,7	0,9
Venezuela	19,4	1,5	19,4	1,5			960,3	3,4	960,3	3,4
Total emprunteurs	**482,6**	**36,7**	**482,6**	**36,7**	**74,7**	**100,0**	**8 894,2**	**31,8**	**8 968,9**	**32,1**
PAYS NON EMPRUNTEURS										
Allemagne	52	4,0	52,0	4,0			1 772,0	6,3	1 772,0	6,4
Autriche	3,2	0,2	3,2	0,2			76,2	0,3	76,2	0,3
Belgique	9,8	0,7	9,8	0,7			195,3	0,7	195,3	0,7
Canada	19,2	1,5	19,2	1,5			479,0	1,7	479,0	1,7
Croatie	0,0	0,0	0,0	0,0			2,6	0,0	2,6	0,0
Danemark	3,3	0,3	3,3	0,3			78,1	0,3	78,1	0,3
Espagne	31,6	2,4	31,6	2,4			845,3	3,0	845,3	3,1
États-Unis	508	38,7	508,0	38,7			10 449,8	37,4	10 449,8	37,2
Finlande	4,6	0,3	4,6	0,3			97,0	0,3	97,0	0,3
France	26,9	2,0	26,9	2,0			879,6	3,2	879,6	3,1
Israël	3,8	0,3	3,8	0,3			77,3	0,3	77,3	0,3
Italie	31,1	2,4	31,1	2,4			1 047,9	3,8	1 047,9	3,7
Japon	54,5	4,1	54,5	4,1			1 267,1	4,5	1 267,1	4,6
Norvège	1,6	0,1	1,6	0,1			48,5	0,2	48,5	0,2
Pays-Bas	11,9	0,9	11,9	0,9			487,9	1,7	487,9	1,7
Portugal	1,1	0,1	1,1	0,1			27,6	0,1	27,6	0,1
République de Corée	32,4	2,5	32,4	2,5			32,4	0,1	32,4	0,2
Royaume-Uni	17,7	1,3	17,7	1,3			542,6	1,9	542,6	1,9
Slovénie	0,2	0,0	0,2	0,0			7,5	0,0	7,5	0,0
Suède	8,3	0,6	8,3	0,6			260,6	0,9	260,6	0,9
Suisse	12,2	0,9	12,2	0,9			358,2	1,3	358,2	1,3
Yougoslavie[3]	0,0	0,0	0,0	0,0			0,8	0,0	0,8	0,0
Total non emprunteurs	**833,4**	**63,3**	**833,4**	**63,3**	**0,0**	**0,0**	**19 033,3**	**68,2**	**19 033,3**	**67,9**
TOTAL	**1 316,0**	**100,0**	**1 316,0**	**100,0**	**74,7**	**100,0**	**27 927,5**	**100,0**	**28 002,2**	**100,0**

[1] Les prêts en faveur de réformes ont commencé en 1990.
[2] Depuis 1998, les informations contenues dans ce tableau reflètent les décaissements de prêts d'ajustement consentis à chaque emprunteur au prorata des importations autorisées de cet emprunteur en provenance des pays fournisseurs, sur la base des dernières données disponibles sur les importations tirées des Statistiques commerciales des Nations Unies.
[3] En 1993, la République socialiste fédérative de Yougoslavie a cessé d'être membre de la Banque.

TABLEAU VIII • DÉCAISSEMENTS AU TITRE DE L'ACHAT DE BIENS ET SERVICES, PAR PAYS D'ORIGINE (PRÊTS D'INVESTISSEMENT)

(En millions de dollars des États-Unis)

	Achats locaux 2005		Exportations[1] 2005		Total 2005		Achats locaux 1961–2005		Exportations 1961–2005		Total 1961–2005	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
PAYS EMPRUNTEURS												
Argentine	456,7	14,3	12,7	5,0	469,4	13,6	4 592,7	9,7	911,6	4,0	5 504,3	7,9
Bahamas	4,2	0,1	0,0	0,0	4,2	0,1	45,8	0,1	84,8	0,4	130,6	0,2
Barbade	6,4	0,2	0,2	0,1	6,6	0,2	104,5	0,2	2,2	0,0	106,7	0,2
Belize	2,6	0,1	0,0	0,0	2,6	0,1	61,0	0,1	0,2	0,0	61,2	0,1
Bolivie	75,8	2,4	0,8	0,3	76,6	2,2	1 066,3	2,3	96,8	0,4	1 163,1	1,7
Brésil	989,0	30,9	33,3	13,2	1 022,3	29,6	14 000,6	29,7	2 073,7	9,2	16 074,3	23,0
Chili	106,8	3,3	0,8	0,3	107,6	3,1	2 611,7	5,5	110,8	0,5	2 722,5	3,9
Colombie	174,7	5,5	19,6	7,8	194,3	5,6	2 481,9	5,3	194,8	0,9	2 676,7	3,8
Costa Rica	14,7	0,5	5,6	2,2	20,3	0,6	437,8	0,9	190,0	0,8	627,8	0,9
Équateur	37,8	1,2	0,4	0,2	38,2	1,1	1 789,3	3,8	59,7	0,3	1 849,0	2,6
El Salvador	38,3	1,2	3,9	1,5	42,2	1,2	933,8	2,0	47,6	0,2	981,4	1,4
Guatemala	32,2	1,0	2,6	1,0	34,8	1,0	695,1	1,5	82,5	0,4	777,6	1,1
Guyana	17,5	0,5	0,0	0,0	17,5	0,5	142,9	0,3	0,7	0,0	143,6	0,2
Haïti	27,1	0,8	0,0	0,0	27,1	0,8	267,7	0,6	9,6	0,0	277,3	0,4
Honduras	51,6	1,6	0,4	0,2	52,0	1,5	698,7	1,5	39,2	0,2	737,9	1,1
Jamaïque	10,9	0,3	1,4	0,6	12,3	0,4	283,3	0,6	89,4	0,4	372,7	0,5
Mexique	622,8	19,5	3,1	1,2	625,9	18,1	8 829,5	18,7	761,5	3,4	9 591,0	13,7
Nicaragua	97,6	3,1	0,2	0,1	97,8	2,8	642,8	1,4	24,5	0,1	667,3	1,0
Panama	42,1	1,3	2,0	0,8	44,1	1,3	713,5	1,5	47,5	0,2	761,0	1,1
Paraguay	58,8	1,8	0,0	0,0	58,8	1,7	862,4	1,8	48,0	0,2	910,4	1,3
Pérou	125,1	3,9	0,5	0,2	125,6	3,6	2 040,9	4,3	175,6	0,8	2 216,5	3,2
République dominicaine	58,8	1,8	0,2	0,1	59,0	1,7	641,6	1,4	37,0	0,2	678,6	1,0
Surinam	3,7	0,1	0,6	0,2	4,3	0,1	9,1	0,0	1,0	0,0	10,1	0,0
Trinité et Tobago	41,0	1,3	9,2	3,6	50,2	1,5	363,8	0,8	74,7	0,3	438,5	0,6
Uruguay	43,3	1,4	0,4	0,2	43,7	1,3	1 220,6	2,6	47,8	0,2	1 268,4	1,8
Venezuela	57,7	1,8	2,6	1,0	60,3	1,7	1 615,1	3,4	216,2	1,0	1 831,3	2,6
Total emprunteurs	**3 197,2**	**100,0**	**100,5**	**39,8**	**3 297,7**	**95,6**	**47 152,4**	**100,0**	**5 427,4**	**24,0**	**52 579,8**	**75,4**
PAYS NON EMPRUNTEURS												
Allemagne			10,3	4,1	10,3	0,3			1 415,4	6,3	1 415,4	2,0
Autriche			0,8	0,3	0,8	0,0			75,4	0,3	75,4	0,1
Belgique			1,3	0,5	1,3	0,0			96,9	0,4	96,9	0,1
Canada			9,0	3,6	9,0	0,3			377,3	1,7	377,3	0,5
Croatie			0,0	0,0	0,0	0,0			2,4	0,0	2,4	0,0
Danemark			0,9	0,4	0,9	0,0			104,1	0,5	104,1	0,1
Espagne			18,5	7,3	18,5	0,5			891,4	3,9	891,4	1,3
États-Unis			78,6	31,2	78,6	2,3			7 502,0	33,2	7 502,0	10,8
Finlande			0,0	0,0	0,0	0,0			50,7	0,2	50,7	0,1
France			4,1	1,6	4,1	0,1			1 370,6	6,1	1 370,6	2,0
Israël			0,7	0,3	0,7	0,0			132,5	0,6	132,5	0,2
Italie			5,7	2,3	5,7	0,2			2 056,9	9,1	2 056,9	2,9
Japon			2,2	0,9	2,2	0,1			1 243,4	5,5	1 243,4	1,8
Norvège			0,4	0,2	0,4	0,0			15,0	0,1	15,0	0,0
Pays-Bas			0,3	0,1	0,3	0,0			198,8	0,9	198,8	0,3
Portugal			2,6	1,0	2,6	0,1			52,8	0,2	52,8	0,1
République de Corée			0,1	0,0	0,1	0,0			0,1	0,0	0,1	0,0
Royaume-Uni			12,9	5,1	12,9	0,4			644,6	2,8	644,6	0,9
Slovénie			0,0	0,0	0,0	0,0			38,2	0,2	38,2	0,1
Suède			0,4	0,2	0,4	0,0			379,7	1,7	379,7	0,5
Suisse			2,9	1,1	2,9	0,1			533,1	2,4	533,1	0,8
Yougoslavie[2]			0,0	0,0	0,0	0,0			13,5	0,1	13,5	0,0
Total non emprunteurs		**0,0**	**151,7**	**60,2**	**151,7**	**4,4**			**17 194,8**	**76,0**	**17 194,8**	**24,6**
TOTAL	**3 197,2**	**100,0**	**252,2**	**100,0**	**3 449,4**	**100,0**	**47 152,4**	**100,0**	**22 622,2**	**100,0**	**69 774,6**	**100,0**

[1] Depuis 1998, les informations contenues dans ce tableau reflètent les décaissements de prêts d'ajustement consentis à chaque emprunteur au prorata des importations autorisées de cet emprunteur en provenance des pays fournisseurs, sur la base des dernières données disponibles sur les importations tirées des Statistiques commerciales des Nations Unies.

[2] En 1993, la République socialiste fédérative de Yougoslavie a cessé d'être membre de la Banque.

ASPECTS INSTITUTIONNELS





Gouvernance, Transparence et Audit

La Banque s'est concentrée sur trois objectifs très rapprochés depuis l'adoption en 2001 de son Cadre systémique de lutte contre la corruption : s'assurer que le personnel de la Banque respecte les critères d'intégrité les plus stricts et que les politiques et les procédures internes sont conformes à cet objectif ; s'assurer que les activités financées par la Banque sont exemptes de toute fraude et corruption et qu'elles sont exécutées dans un cadre de contrôle approprié ; et appuyer des programmes qui aideront les pays membres emprunteurs à renforcer la gouvernance, à faire appliquer les lois et à lutter contre la corruption.

Le Bureau de l'intégrité institutionnelle (OII) a été créé en octobre 2003 comme unité indépendante, relevant directement du Président. L'OII recueille les allégations et mène toutes les enquêtes sur les accusations de fraude et de corruption dans les activités financées par la Banque. Il enquête sur les accusations de violation du Code d'éthique de la Banque ou de sa Politique de respect en milieu de travail à la demande du Comité d'éthique ou du Comité de révision de la conduite. L'OII vient conforter les efforts de la Banque visant à aider les États à renforcer leur capacité de prévention et de lutte contre la corruption.

Il a reçu 138 nouvelles allégations en 2005. Comme en 2004, la plupart d'entre elles concernaient des questions de fraude et de corruption dans des activités financées par la Banque ; il n'y en a eu que 10 % sur des problèmes de conduite du personnel. Le Bureau a soumis en 2005 plus de 100 rapports d'enquête au Comité de supervision des enquêtes sur les fraudes et la corruption (CSFC).

Le CSFC, qui est présidé par le Vice-président exécutif, et comprend également le Vice-Président des finances et de l'administration, le Conseiller juridique et l'Auditeur général, décide de la suite à donner aux conclusions des enquêtes de l'OII. Il peut recommander de référer une affaire aux autorités nationales compétentes.

L'OII joue aussi un rôle de prévention de la fraude et de la corruption par des actions de sensibilisation. Il a publié au début de l'année son premier rapport annuel " Sensibilisation, Enquêtes sur les allégations et actions de lutte contre les pratiques de corruption ". Ce rapport présente des statistiques de résultat des enquêtes menées par l'OII et décrit ses activités de soutien de la Banque en matière de prévention de la corruption par la sensibilisation et de ses recommandations.

Visiter le site www.iadb.org/oii/reports.cfm

(À gauche) • Le Bureau de l'intégrité institutionelle (OII) de la Banque reçoit et instruit des allégations de fraude ou corruption dans les activités financées par la BID.
GUATEMALA (au centre) • Des leaders indigènes à Jacaltenango reçoivent une formation dans le cadre du Programme de développement communautaire pour la paix.
(À droite) • Le Tribunal administratif de la Banque est à l'écoute des plaintes du personnel.





L'OII a aussi développé ses activités d'information et son action pour créer de fortes institutions de lutte contre la corruption dans la région ; il a organisé un atelier pour les magistrats et les enquêteurs de 19 pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour renforcer leurs capacités d'enquête sur la fraude et la corruption. Le Bureau a accueilli la sixième Conférence annuelle des enquêteurs internationaux et a organisé une réunion avec la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, afin d'harmoniser les directives de supervision des enquêtes. L'OII a organisé deux séminaires anti-corruption à Buenos Aires en association avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Visiter le site www.iadb.org/oii

La BID a créé un Fonds de capital social, d'éthique et de développement, qui est un fonds fiduciaire multi-bailleurs, initialement financé par la Norvège. Ce Fonds fiduciaire a été reconnu dans le monde entier comme une approche exemplaire dans le cadre de l'Initiative inter-américaine de capital social, d'éthique et de développement **(www.iadb.org/ar/ethics_en)**, et il a reçu un appui du Canada. Cette initiative vise à promouvoir le développement du capital social, du volontariat et de l'éthique dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et la discrimination des opérations financées par la Banque. Un réseau de 120 universités de 18 pays de la région a été constitué dans le cadre de cette initiative pour favoriser la sensibilisation aux questions de capital social, éthique et développement à l'aide d'un portail d'information et par des actions de formation d'économistes, de responsables, d'ingénieurs, de comptables et d'autres professionnels clés du développement.

Le premier semestre de 2005 a été marqué par les efforts de consolidation et de standardisation des procédures de mise en oeuvre de l'élargissement de la Politique de divulgation de l'information adoptée en 2004. Le personnel du siège et des bureaux extérieurs a reçu une formation approfondie à l'utilisation des systèmes de gestion des archives de la Banque afin qu'il puisse assurer une diffusion rapide des informations relatives aux programmes d'opérations de la BID, de la documentation sur les activités financières et institutionnelles, dont des procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration de la SII a approuvé au cours de l'année une nouvelle Politique de divulgation de l'information après avoir procédé à une consultation publique. Il a achevé en fin d'année sa revue du dossier relevant du Mécanisme d'enquête indépendant concernant le projet hydroélectrique Cana Brava du Brésil.

Le Bureau de l'Auditeur général (AUG) participe à la bonne gouvernance interne de la Banque en effectuant des revues indépendantes et objectives des activités de la BID pour renforcer l'efficacité de la gestion des risques, des contrôles internes et de la gouvernance. L'Auditeur général est placé sous l'autorité du Président et sous la supervision du Comité d'audit qui assiste le Conseil d'administration. Cette



BRÉSIL • Des élèves se concentrent sur leur cours de sciences naturelles au Colégio Conjunto Veneza, lycée construit avec des fonds de la BID dans la ville de Curitiba, dans le sud du Brésil.

structure de notification favorise l'objectivité et permet un examen adéquat des conclusions des audits.

L'AUG a lancé en 2005 des projets dans les secteurs des finances, de l'administration, des opérations et des technologies de l'information pour promouvoir les bonnes pratiques de gestion des risques, améliorer l'application des politiques et des procédures de la Banque et stimuler l'efficience et l'efficacité de l'utilisation des ressources de la Banque. L'AUG, pour marquer son souci d'amélioration constante de la qualité, a mis à jour sa Charte d'audit interne afin qu'elle soit conforme aux changements apportés aux Normes internationales de pratique professionnelle des audits internes. Le Bureau a été soumis à une revue extérieure de ses pratiques destinées à assurer la qualité et a reçu la note la plus élevée.

Dans les départements opérationnels et les bureaux extérieurs, l'AUG s'est intéressé au projet de système de supervision de la Banque. Ses études ont porté sur des processus clés des bureaux extérieurs, comme les visites d'inspection de projets, la gestion des fonds renouvelables, la responsabilité des auditeurs externes sur les états financiers audités des projets et le processus de revue a posteriori des décaissements. L'AUG s'est également préoccupé de l'adéquation des procédures de communication d'informations existantes, des processus et de la gestion des risques des projets.

L'AUG a continué à suivre et analyser au siège social la sélection, la mise en œuvre, la modernisation et le fonctionnement des applications logicielles et des infrastructures des réseaux, y compris PeopleSoft (Système d'information sur les ressources humaines et le système pour la masse salariale au siège et dans les bureaux extérieurs, horaires et main-d'œuvre, et passation des contrats de consultant) ; logiciel Lawson (Système de gestion budgétaire et financière, grand livre général, comptes créditeurs, achats et comptabilité des bureaux régionaux) ; remplacement du Système de gestion des investissements de la Banque ; et migration du Système de gestion des prêts.

L'AUG a examiné en 2005 les produits dérivés, les investissements liquides, les politiques en matière de personnel, la facturation et le recouvrement des prêts, l'embauche des consultants, la comptabilité administrative et le suivi des projets du secteur privé. Il a également continué d'appuyer les initiatives de la Banque en matière de gouvernance, de refonte des opérations de la Banque, de gestion des risques dans toute l'institution, d'auto-évaluation et d'activités connexes. L'AUG se met également à la disposition de l'OII, à sa demande, et travaille fréquemment avec lui pour déterminer les améliorations nécessaires des contrôles internes résultant des leçons tirées des enquêtes.

Visiter le site www.iadb.org/ar/aug_en

L'Assemblée des gouverneurs

L'autorité suprême de la Banque est détenue par l'Assemblée des gouverneurs, composée de représentants de tous les pays membres. Les gouverneurs sont généralement les Ministres de l'économie ou des finances, les présidents de banques centrales ou d'autres hauts fonctionnaires de rang comparable.

La 46ème session annuelle s'est tenue à Okinawa, au Japon, du 10 au 12 avril 2005. L'Assemblée des gouverneurs y a approuvé les états financiers du CO, du FOS et du MFI de 2004 ; et elle a choisi Ernst & Young LLP pour

mener les audits externes de l'exercice 2005. Elle a en outre accordé au Mécanisme de financement intermédiaire un montant total équivalent à $62,3 millions en monnaie convertible provenant de la Réserve générale du Fonds des opérations spéciales. Elle a aussi approuvé : i) des modifications du cadre financier approuvé en 2002 ; ii) l'élimination de la limite actuelle du pourcentage de financement par la Banque établi par la Matrice de financement ; et iii) la poursuite du Programme de réactivation du financement du commerce international pour le secteur privé. Le Conseil a enfin décidé de tenir sa 47ème session annuelle à Belo Horizonte, au Brésil, du 3 au 5 avril 2006, et sa 48ème session annuelle à Guatemala City (Guatemala), du 19 au 21 mars 2007.

Deux réunions spéciales de l'Assemblée des gouverneurs s'étaient tenues à Okinawa avant l'ouverture formelle de la session annuelle. L'une d'elle a été consacrée à la coopération et aux relations économiques entre l'Asie et l'Amérique latine et les Caraïbes, tandis que l'autre s'est penchée sur la reconstitution des ressources pour le MIF. Les négociations ont abouti lors de cette dernière réunion à l'approbation et à la signature d'un Accord constitutif du MIF II, et à un accord régissant l'administration du MIF II entre les gouverneurs des pays donateurs. Ces gouverneurs s'étaient déjà entendus sur le texte des deux accords au cours d'une réunion spéciale qui s'était tenue à Windsor, au Royaume Uni, les 24 et 25 janvier 2005 et pendant laquelle la majorité des donateurs avaient annoncé le montant de leurs contributions respectives au MIF II. Les gouverneurs qui ne s'étaient pas prononcés à Windsor sur leurs contributions l'ont fait à Okinawa, avant d'approuver et de signer les documents. Cinq pays membres de la BID qui n'étaient pas jusque-là membres du MIF se sont associés au MIF II : France, Haïti, Royaume Uni, Suède et Suisse.

La République de Corée a rejoint formellement le Groupe de la BID en mars, devenant ainsi le 47ème pays membre. Elle est en même temps devenue membre de la SII et du MIF.

Le Comité de l'Assemblée des gouverneurs a tenu sa quatre-vingt-neuvième réunion à Okinawa avant l'ouverture officielle de la session annuelle. Il y a débattu du processus d'évaluation et des recommandations pour le nouveau cadre de financement approuvé par l'Assemblée des gouverneurs en mars 2002. Le Comité de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque et la SII se sont ensuite réunis et leurs représentants ont débattu du rôle du Groupe de la BID dans le développement du secteur privé en Amérique latine et dans les Caraïbes.



HONDURAS • La concession pour l'exploitation de cette station d'épuration des eaux de San Pedro Sula a été attribuée au consortium *Aguas de San Pedro S.A. de C.V.*

Une Réunion spéciale de l'Assemblée des gouverneurs s'est tenue à Washington, D.C., le 27 juillet 2005, pour élire le Président de la Banque. L'Assemblée des gouverneurs a pris acte de la démission d'Enrique V. Iglesias du poste de Président et a élu pour un mandat de cinq ans, à compter du 1er octobre 2005, Luis Alberto Moreno.

Le 30 décembre 2005, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé une résolution relevant les limites de financement des prêts directs et des garanties au secteur privé sans garantie d'un gouvernement.

Visiter le site www.iadb.org/ar/bog_fre



PANAMA • L'hôpital Cecilio Castillero a amélioré ses prestations de services aux pauvres dans le cadre d'un programme national de transformation institutionnelle du secteur de la santé.

Le Conseil d'administration

La BID, qui a 14 Administrateurs représentant 47 pays membres et exerçant leurs fonctions à plein temps, ont un mandat de trois ans. En 2005, le Conseil d'administration a approuvé un prêt et une opération de coopération technique décrits dans la section du présent rapport consacrée aux prêts de l'année. Les principales questions internes résolues par le Conseil sont indiquées ci-dessous.

Le *Comité d'audit* a poursuivi sa mission de supervision des rapports financiers, de la gestion des risques, des moyens de contrôle interne, des audits interne et externe, et des activités visant à promouvoir l'intégrité institutionnelle de la BID. En 2005, il a examiné les travaux des auditeurs externes sur les états financiers annuels de la Banque et revu les états de la BID sur une base trimestrielle. Le comité a aussi révisé pour le Conseil d'administration la documentation relative aux méthodes d'intégrité de la Banque, à savoir le code d'éthique mis à jour et les Procédures disciplinaires. Il a enfin entrepris une revue complète des mécanismes d'audit et d'enquête de la Banque.

Le *Comité de la programmation* examine les documents de programmation par pays et pour la région, les rapports d'activité sur les prêts, opérations de coopération technique et produits non financiers de la Banque, et évalue les directives pour l'affectation des ressources concessionnelles. Il examine également les rapports du Bureau de l'évaluation et de la supervision (OVE) sur les questions relatives aux programmes-pays.

En 2005, le Comité a examiné les stratégies-pays pour l'El Salvador, le Guatemala, le Honduras, Panama et la République Dominicaine. Il s'est concentré dans ses délibérations sur la qualité des objectifs et des indicateurs, afin que les stratégies puissent être mieux évaluées à l'avenir. Le Comité a rencontré à plusieurs reprises la Direction pour préparer les nouvelles directives relatives à la stratégie-pays et déterminer ses besoins avant de les présenter au Conseil d'administration l'année suivante. Il a également fait ses recommandations pour les affectations 2005 au FOS et au MFI, et a repris ses délibérations sur la nouvelle méthodologie à appliquer aux affectations du FOS.

Le *Comité de l'organisation, des ressources humaines et des questions concernant le Conseil* traite des questions d'organisation relatives à la gestion, des ajustements apportés à la structure de la Banque, des ressources humaines, du Mécanisme d'enquête indépendant (MEI) et de la session annuelle de la Banque. Le Comité a envisagé en 2005 un projet d'évaluation externe de la politique de rémunération de la Banque et de l'évaluation de la charge de travail qui est en cours à la Banque. Il a étudié un rapport d'experts présenté dans le cadre du MEI et a autorisé la diffusion pour examen public d'un projet de politique de consultation et d'étude de responsabilisation pour remplacer le mécanisme actuel.

Le *Comité des politiques et de l'évaluation* examine les politiques et stratégies qui guident les opérations de la Banque dans la région et les instruments utilisés pour les mettre en œuvre. En outre, il supervise les travaux de l'OVE. Il s'est consacré tout particulièrement à l'étude des

questions relatives au secteur privé au cours de 2005. Il a examiné un rapport de l'OVE sur les prêts au secteur privé entre 1995 et 2003. Le rapport a souligné leurs effets d'innovation et de démonstration, et a recommandé de développer ainsi que de mettre en oeuvre un plan d'action pour ce type de prêts. Le Comité a également passé en revue les politiques de fixation des limites lors d'opérations dans le secteur privé. Un large consensus s'est dégagé parmi les Administrateurs pour recommander aux Gouverneurs de relever ces limites conformément aux propositions de la Direction.

Le Conseil d'administration a approuvé une proposition fondée sur une recommandation du Comité de création d'un programme de prêt en monnaies locales. Les échanges de vue parmi les membres du Comité ont permis de constater que ce programme de prêt serait sans doute dans un premier temps utilisé par les entités sous-nationales du Mexique, mais qu'il devrait ensuite être largement utilisé par les emprunteurs du secteur privé.

Le Comité a activement contribué à faire évoluer la politique de la Banque en matière de désastres naturels, en l'incitant à adopter une approche préventive. L'OVE avait examiné les expériences de la Banque dans ce domaine, et sur ces bases la Direction a bâti un plan d'action encourageant la Banque à jouer un rôle de prévention plus important auprès des pays membres, pour les aider à gérer les risques et leurs vulnérabilités en amont des catastrophes naturelles. Le Conseil d'administration a approuvé ce plan et a donc autorisé le financement d'une coopération technique avec trois pays pilotes en vue d'inscrire la gestion des risques naturels dans les stratégies-pays de la Banque.

Le *Comité des politiques et de l'évaluation* a conduit des discussions d'orientation sur un certain nombre de questions clés : politiques de sauvegarde environnementale, projets dans le secteur de l'énergie, populations autochtones et prêts aux entreprises publiques sans garantie souveraine. Ces discussions devraient aboutir en 2006.

Le *Comité du budget et de la politique financière* a aussi largement participé au débat sur les orientations. En écho à une demande du Conseil, la Direction a présenté une proposition de définition des critères d'approbation d'une catégorie de dépenses ("Programmes spéciaux et dons") à l'appui direct d'activités dans les pays membres. Le Conseil a approuvé les critères, tout comme le dispositif spécifique pour les budgets et rapports financiers de ces programmes.

Le Comité a aussi envisagé une nouvelle politique des liquidités qui donnerait à la Direction de la Banque plus de flexibilité en matière d'émission d'obligations à terme pour tirer parti de conditions financières favorables. Il a également engagé un débat sur les options financières s'offrant à la Banque quand elle dépasse les objectifs de capital qui lui sont fixés par la politique d'adéquation du capital.

L'examen du budget 2006 par le Comité a conduit le Conseil à adopter par consensus une augmentation nominale du budget administratif discrétionnaire de 4,2 % ainsi que du budget d'équipement présenté. Le Conseil a souligné qu'il s'agissait d'un budget de transition, correspondant aux nombreux changements en cours dans les gouvernements de la région et à la Direction de la Banque.

Visiter le site www.iadb.org/ar/exd_fre



CHILI • Un projet de recherche et de développement va permettre de développer les établissements piscicoles de ce pays, qui compte des milliers de kilomètres de côtes.

Évaluation

Le Bureau de l'évaluation et de la supervision (OVE) ne dépend pas de la Direction de la Banque mais uniquement et directement du Conseil d'administration. Les processus de prises de décision sont évalués, ce qui permet de mesurer leur efficacité et d'assurer la prise de responsabilité. L'OVE est intervenu largement dans cinq domaines : supervision ; évaluation des programmes-pays ; évaluation sectorielle, thématique et a posteriori ; évaluation des politiques et des instruments ; évaluation du développement des capacités dans la région.

Dans le cadre de sa fonction de *supervision*, l'OVE a examiné onze stratégies-pays et a validé 20 rapports d'achèvement de projet préparés conformément aux nouvelles directives relatives aux informations à communiquer établies par la Direction. La Banque s'est ainsi alignée sur les nouvelles normes adoptées par le Groupe d'étude d'évaluation des banques multilatérales de développement. Deux études supplémentaires de supervision ont été entreprises, l'une sur les revues des portefeuilles-pays, l'autre sur l'évaluation des risques des projets. L'OVE a aussi fourni des services d'évaluation à la Société interaméricaine d'investissement pour l'aider à mettre en place un système de suivi et d'évaluation interne conforme aux bonnes pratiques définies par le Groupe d'étude d'évaluation.



BARBADE • La modernisation des laboratoires informatiques dans les écoles, comme celui-ci à l'école de garçons Christ Church, faisait partie d'un programme d'amélioration du secteur de l'éducation.

L'OVE a réalisé huit *évaluations de programmes-pays* en 2005, pour l'Argentine, la Barbade, El Salvador, le Guatemala, la Jamaïque, le Panama, la République dominicaine et l'Uruguay. Les évaluations sont utilisées lors de la définition des nouvelles stratégies-pays de la Banque.

En matière de modernisation du secteur public, l'OVE a réalisé des *évaluations sectorielles et thématiques* sur les procédures budgétaires dans le secteur public, les mécanismes d'approbation parlementaire, l'administration des finances et le contrôle par les institutions suprêmes d'audit. Il a entrepris deux évaluations sectorielles, sur la santé et la réforme fiscale et budgétaire, qui devraient être soumises au Conseil en 2006.

Le Conseil a adopté en cours d'année une nouvelle politique d'*évaluation a posteriori* destinée à améliorer les rapports d'achèvement de projet pour en faire une étape préalable à l'évaluation a posteriori de la Direction. Il a décidé que l'OVE effectuerait des évaluations a posteriori de performance et de pérennité, et des rapports d'évaluation sur les impacts a posteriori. L'OVE a passé en revue six évaluations pilotes sur les impacts et treize évaluations a posteriori tirant les leçons de la première année d'application de la nouvelle politique.

Il a achevé à la fin de 2004 une étude majeure sur l'*évaluation des instruments de prêts de la Banque* qui a démontré qu'ils ne comportaient généralement pas de mesures de sauvegarde adéquates pouvant permettre d'évaluer ultérieurement les bénéfices résultant des projets de prêts. Ses conclusions ont conduit la Banque à approfondir sensiblement les bases analytiques de ses opérations pour renforcer l'efficacité de leur action dans le domaine du développement, se centrer plus sur les pays que sur les instruments avec des interventions plus ciblées sur les programmes que sur les projets.

Lors d'une évaluation des programmes de prêts au secteur privé de 1995 à 2003, l'OVE a examiné 55 prêts au secteur privé, avec un taux d'approbation de 82 % et un taux de signature des contrats de 91 %. L'évaluation a permis de constater que les entreprises trouvaient difficilement sur le marché les types de financements proposés par la Banque

en termes de montants, teneurs et taux et qu'elles les trouvaient d'autant plus attractifs du fait de la caution implicite ou du "confort" qu'apporte la Banque.

Les *évaluations des instruments* des dialogues de politique régionale et des études économiques et sectorielles ont été achevées en 2005. Une évaluation du plan d'action du secteur privé pour les pays des groupes C et D a passé en revue toutes les données de 2005 et sera achevée en 2006.

L'OVE a concouru au développement des capacités d'évaluation en Amérique latine et aux Caraïbes en fournissant une assistance technique à des équipes de projet, en révisant et commentant des initiatives d'évaluation et de gestion axée sur les résultats, et en nouant des partenariats avec des organisations régionales et nationales. Ces partenariats ont permis de réaliser plusieurs études sur l'état des fonctions d'évaluation dans la région et d'y créer un réseau formel d'évaluateurs (REDVAL).

Visiter le site www.iadb.org/ove

Bureaux extérieurs

Les Bureaux extérieurs de la Banque contribuent largement à l'efficacité des opérations de la Banque en apportant notamment leur appui à la gestion du portefeuille, ainsi qu'au suivi et à la supervision des projets auprès des emprunteurs. Ils jouent un rôle clé en matière de promotion préventive de la gestion axée sur les résultats lors des échanges stratégiques continus entre les pays et la Banque, et de renforcement des cadres d'évaluation des résultats permettant de mesurer les performances aux niveaux du pays, du secteur et du projet.

L'aide aux emprunteurs a toujours été une des fonctions clés pour les Bureaux extérieurs. Toutefois, les changements de méthodes de travail de la Banque auprès de ses emprunteurs qui ont résulté de l'évolution des besoins des emprunteurs ont rendu nécessaires les modifications apportées au mode de fonctionnement des Bureaux extérieurs. Ainsi par exemple, l'accent actuel sur les pays et les systèmes des pays qu'implique l'adoption du nouveau cadre de prêt de la BID devra conduire les Bureaux extérieurs à simplifier leurs processus et procédures internes afin d'être plus attentifs à la gestion des risques et au développement des capacités du pays.

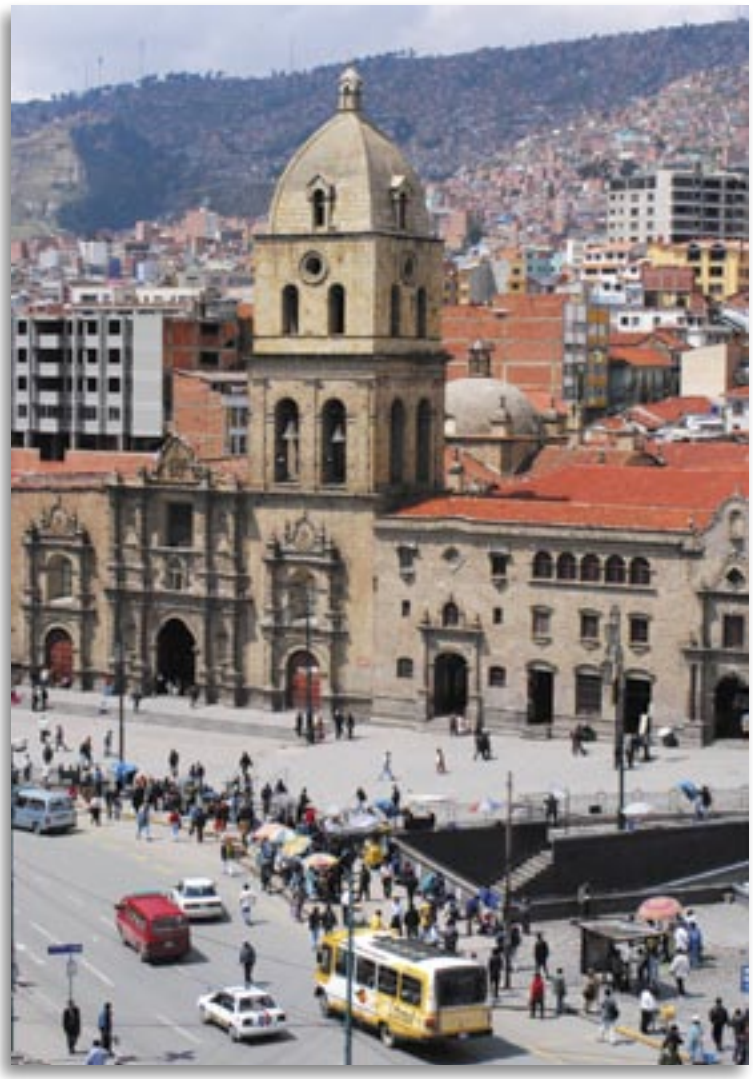
Un certain nombre d'initiatives pilotes ont été lancées pour remodeler les Bureaux extérieurs de la Banque afin



BAHAMAS • Les dégâts occasionnés par un ouragan sur une digue de Nassau ont été réparés dans le cadre du Mécanisme de réponse immédiate aux catastrophes naturelles et autres cas d'urgences.

que les spécialistes sectoriels consacrent moins de temps aux tâches administratives répétitives et disposent de plus de temps pour les échanges de vue en période de programmation et de préparation des projets et qu'ils participent davantage à la résolution des problèmes principaux liés à l'exécution des projets.

Ces initiatives ont inclus par exemple une revue générale des procédures opérationnelles et administratives internes, des modifications du profil des employés, des actions de formation et de délégation progressive des responsabilités de base au personnel d'appui qualifié. En fait, il s'agissait bien plus d'opérer un changement de "culture" afin que les emprunteurs prennent plus en main la



BOLIVIE • La majestueuse cathédrale de San Francisco dans le centre-ville de La Paz, où un programme d'investissement public a amélioré la qualité de l'environnement urbain.

responsabilité de la supervision des projets, et que les Bureaux extérieurs puissent se consacrer davantage aux responsabilités fiduciaires qui incombent à la Banque. Il faut qu'ils s'assurent que les emprunteurs opèrent un suivi et communiquent des informations à bon escient sur les performances techniques, institutionnelles, financières et de développement des opérations financées par la Banque.

Quelques exemples significatifs de ce processus de remodelage comprennent une amélioration du fonctionnement interne en ayant recours à du personnel paraprofessionnel pour des tâches administratives routinières au Paraguay ; des réaffectations temporaires de personnel du siège aux Bureaux extérieurs pour appuyer la supervision de projets ; "un regroupement" de spécialistes sectoriels pour favoriser le développement d'une approche holistique au Brésil ; une délégation de pouvoir plus étendue au représentant de la Banque en Haïti pour accélérer les prises de décision et l'exécution des projets ; et l'adoption d'un nouveau modèle de supervision des projets dans plusieurs pays andins, y compris l'Équateur et le Pérou. Tout ceci a requis de revoir les fonctions traditionnelles des Bureaux extérieurs et de mettre en place de nouvelles modalités de partenariat avec les entités exécutant les projets. La Banque tirera parti des leçons apprises et compte étendre ces initiatives à d'autres Bureaux extérieurs dans les années à venir.

Visiter le site www.iadb.org/ar/countries_en

Bureaux extra-régionaux

Bureau européen

Le Bureau européen (SOE), qui se trouve à Paris, travaille au renforcement des relations de coopération entre la Banque, la région et les pays extra-régionaux membres de la Banque en Europe, plus Israël, dans l'Union européenne et les organisations internationales ayant leur siège en Europe. Les principaux buts de sa mission sont de promouvoir une plus grande sensibilité au mandat de la Banque, d'accroître sa visibilité, de renforcer sa coopération avec l'Europe et de promouvoir l'échange d'expériences entre l'Europe et l'Amérique latine et les Caraïbes.

Le Bureau a continué d'assurer la coordination entre la Banque et la Commission européenne, notamment par plusieurs initiatives conjointes en faveur de l'intégration régionale et de la cohésion sociale, telles que le programme de la Commission pour la cohésion sociale en Amérique latine (EUROsociAL).

Le SOE a participé à des actions de formation et de recherche sur l'Amérique latine réalisées conjointement avec l'Organisation mondiale du commerce. Il a organisé le troisième Forum latino-américain sur la concurrence, en collaboration avec l'OCDE.

Le Bureau a aussi continué à aider les réseaux de chercheurs européens et latino-américains, tels que le Réseau d'études euro-latin sur l'intégration et le commerce et le Réseau euro-latin sur la gouvernance et le développement.

Le Bureau a organisé des séminaires sur la gouvernance et le développement social, des réunions sur la gouvernance autochtone, la réforme judiciaire, les constitutions et l'intégration, la décentralisation et le développement social, la justice pénale et la Cour pénale internationale, la corruption et la protection des droits économiques et sociaux.

Il a renforcé ses activités de diffusion, organisant une conférence à Paris sur les relations entre l'Europe et l'Amérique latine préparée conjointement avec le journal *Problèmes d'Amérique latine* et le gouvernement français, et une conférence à Londres, en coopération avec *The Economist*, sur l'avenir de la démocratie en Amérique latine.

Visiter le site www.iadb.org/europe.



GUYANA • L'infirmière Arvil Smith donne un cours sur l'allaitement à des mères enceintes, dans le cadre d'un programme visant à améliorer la nutrition chez les femmes et les enfants de communautés pauvres.

Bureau japonais

Le Bureau de la BID au Japon a une mission de renforcement des liens et d'établissement de partenariats de développement entre la Banque et ses pays membres emprunteurs en Amérique latine et dans les Caraïbes, et le Japon, la République de Corée et d'autres pays de l'Asie de l'Est, conformément aux priorités de développement et aux programmes opérationnels de la Banque. Il a mené de nombreuses activités de diffusion et de partage des connaissances au cours de l'année, principalement des séminaires, conférences, ateliers, tables rondes, réunions d'affaires et publications.

Le Bureau a joué un rôle clé dans l'organisation des sessions annuelles de la BID, de l'Assemblée des gouverneurs de la SII, des séminaires et événements qui se sont déroulés à Okinawa, au Japon du 6 au 12 avril 2005. Sa participation à plusieurs séminaires consacrés aux Objectifs du millénaire pour le développement, a été particulièrement importante.

Le Bureau a encouragé les efforts d'intégration régionale en Amérique latine et dans les Caraïbes en participant à plusieurs événements organisés à l'occasion du 70ème anniversaire des relations diplomatiques entre le Japon et les pays d'Amérique centrale. Il a aussi organisé des sessions d'information publique sur les initiatives relatives aux infrastructures régionales et au commerce régional, ainsi que des réunions pour les sociétés japonaises souhaitant établir des relations commerciales avec les pays de la région, dans le cadre d'opérations financées par la Banque.

Le Président de la BID, Luis Alberto Moreno, est venu au Japon à l'occasion du dixième anniversaire du Bureau et a participé à des séminaires de promotion des relations entre l'Amérique latine et le Japon et d'autres pays de l'Asie de l'Est. Dans le cadre d'un accord de partenariat avec la Banque asiatique de développement, le Bureau a également poursuivi un certain nombre d'activités conjointes, au Japon, aux Philippines et en Argentine. Il a mené aussi au cours de l'année sa première mission de rapprochement auprès de la République de Corée.

Afin de mobiliser des ressources pour les projets de la Banque, le Bureau a organisé des réunions avec la Banque du Japon pour la coopération internationale et l'Agence de coopération internationale du Japon, et a mené des réunions de consultation auprès du Ministère des finances japonais et d'autres institutions financières et sociétés privées japonaises.

Visiter le site www.iadb.org/japan

Gestion

Avec son Plan d'action à moyen terme pour l'efficacité du développement et son nouveau cadre de prêt qui reflètent sa stratégie institutionnelle, la Banque a poursuivi son action en vue d'offrir au personnel un renforcement de ses compétences techniques, de supervision et de spécialisation clés tout en attirant, en développant et en conservant des équipes hautement qualifiées et motivées.

Elle a continué à mettre en œuvre la stratégie concernant les ressources humaines adoptée en 2001. Afin de promouvoir la diversité parmi le personnel, la Banque a lancé un Programme pour la diversité des jeunes professionnels d'ascendances africaine et autochtone qui vient s'ajouter au Programme de stages axé sur la diversité qu'elle avait créé l'année précédente. Ces programmes complètent les programmes habituels de stages et ceux réservés aux jeunes professionnels de la Banque. D'autres activités permettant de renforcer la réserve de candidats ont été menées auprès des universités, comme des missions d'information sur la BID dans les pays sous-représentés et auprès des populations d'ascendances africaine et autochtone.

La Banque a développé une nouvelle stratégie de développement des carrières qui a pris en compte différentes stratégies d'alignement des processus d'identification, d'évaluation et de développement des capacités du personnel en place, en fonction des priorités professionnelles et des besoins de remplacement aux postes de direction. Elle a promu la mobilité en proposant des transferts latéraux au cours de 2005, ce qui a réduit la durée des processus de sélection. En 2005, la BID a atteint ses objectifs de mobilité fixés par le Conseil. Des progrès ont été également réalisés en ce qui concerne le renforcement des Bureaux extérieurs.

La mission du Bureau de la formation de la Banque est de mettre à jour et de développer les compétences ainsi que les connaissances techniques du personnel de la Banque, tant au siège que dans les Bureaux extérieurs. Son objectif principal en 2005 a été de mettre à niveau les compétences du personnel face aux défis que posait le nouveau cadre de prêt. Le Bureau a aussi cherché à développer les compétences de direction et à renforcer la gestion des ressources humaines et budgétaires, ainsi que les compétences centrales de contrôle. Il a lancé le Programme d'appui au personnel qui rapproche la formation du personnel et les besoins réels de la Banque, et qui a remodelé le programme des compétences de communication écrite et verbale.

Les résultats de l'évaluation de la charge de travail dans l'ensemble de la Banque ont été examinés par le Conseil d'administration et seront utilisés comme indicateurs de référence pour mesurer le changement dans la répartition de la charge de travail au cours des prochaines années. Ces données obtenues à l'aide de cet exercice permettront d'analyser les éventuels compromis ayant été adoptés dans un contexte budgétaire pluriannuel et d'évaluer la gamme de compétences et de savoir-faire du person-



BELIZE • Gilbert Miraldo montre fièrement le certificat qu'il a reçu, grâce à un programme de titres fonciers, pour sa parcelle de terrain située dans le village d'Esperanza, dans le quartier de Cayo.

DÉPENSES ADMINISTRATIVES CONSOLIDÉES

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	2003 Résultats	2004 Résultats	2005 Résultats
Assemblée des gouverneurs	3 247,6	2 469,9	3 797,5
Conseil d'administration	15 745,0	16 332,3	17 630,2
Bureau d'évaluation et de supervision	5 036,5	5 491,0	6 397,3
Personnel du siège social et des bureaux extérieurs	348 446,3	373 063,8	397 417,8
Total avant remboursements[1,2,3,4]	**372 475,5**	**397 357,0**	**425 242,8**
Remboursement de Fonds administrés et de la SII	(2 671,3)	(2 678,1)	(3 776,3)
Total des frais administratifs	**369 804,2**	**394 678,9**	**421 466,5**
Capitaux	17 607,4	35 521,6	23 904,1
Total des frais administratifs et capitaux	**387 411,7**	**430 200,5**	**445 370,7**

[1] Exclusion faite au titre de la dépréciation s'élevant à $11,1 millions en 2003, $11,1 millions en 2004 et $15,7 millions en 2005.
[2] À l'exception de certains articles de revenus d'un montant de $9,2 millions, $9,8 millions et $9,5 millions, respectivement en 2003, 2004 et 2005.
[3] Non compris les coût des prestations de retraite accumulées s'élevant à $7,7 millions en 2005. Y compris le coût des prestations de retraite payées d'avance s'élevant à $9,8 millions en 2003 et à $11,1 millions en 2004.
[4] Exclusion faite de $14,8 millions de dépenses effectuées en 2005 pertinentes aux années antérieures.

nel et, ainsi, de mesurer le profil de charge de travail des effectifs et de réaliser des projections des besoins futurs en personnel, en fonction des orientations stratégiques de la Banque.

Parallèlement, les mesures de réduction des effectifs ont été poursuivies comme le souhaitait le Conseil d'administration. La Banque a été chargée de supprimer 100 postes entre 2004 et 2006. À la fin de 2005, 67 postes ont été éliminés et 31 autres ont été désignés pour être éliminés d'ici à la fin de 2006. La Direction a également travaillé sur les directives concernant les ressources humaines aux postes provisoires afin de les aligner plus étroitement aux besoins de la Banque.

À la fin de 2005, la Banque avait un effectif de 1 852 fonctionnaires dont les services étaient financés sur le budget administratif, à l'exclusion du Conseil d'administration, du Bureau de l'évaluation et de la supervision et du Fonds multilatéral d'investissement, dont 1 411 cadres et 441 employés administratifs. L'effectif du personnel au siège était de 1 332 personnes et de 520 dans les Bureaux extérieurs. Au 31 décembre 2005, la Banque comptait 558 cadres féminins, soit 39,5 % des cadres.

En 2005, Ciro De Falco a été nommé Vice-président exécutif de la Banque. Carlos N. Guimarães a été nommé Haut responsable de la coordination du secteur privé.

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la Banque a inauguré en septembre 2005 son nouvel immeuble à Ashburn, en Virginie, qui permettra à la Banque de poursuivre ses opérations critiques au cas où un événement majeur rendrait l'immeuble du siège inopérant. Pour que le dispositif soit opérant, le centre de production informatique a été déplacé à Ashburn. Le nouveau centre de données et le centre de gestion des réseaux y sont installés et fournissent des services de réplication des données permettant de fonctionner en cas d'urgence.

Une nouvelle Politique de passation des marchés de la Banque a été adoptée en avril. Elle fournit un cadre favorisant la transparence, l'efficience, l'équité et la concurrence pour tout marché de biens, travaux ou services de la BID. Une nouvelle division a été créée et du personnel a été embauché au sein du Département du budget et de la passation des marchés. Des directives ont été établies pour les utilisateurs et les fournisseurs, tandis que des programmes de formation et de diffusion étaient proposés aux fournisseurs sélectionnés.

APERÇU FINANCIER





(À gauche) • La Banque fournit des garanties permettant de développer les marchés de capitaux locaux et les financements liés au commerce dans toute la région.
GUATEMALA (centre) • Le complexe de temples mayas à Tikal attire les touristes dans la zone du programme intégral de développement durable.
MEXIQUE (à droite) • Ayant reçu un crédit de l'institution de micro-financement *Financiera Compartamos*, la propriétaire d'une micro-entreprise vend ses produits.

Capital ordinaire

En 2005, la Banque a approuvé 72 prêts pour un montant total de $6,4 milliards à financer sur les ressources du Capital ordinaire contre 56 prêts pour un total de $5,3 milliards en 2004. Cette hausse du montant des approbations de prêt a été due principalement à un accroissement du volume des prêts d'investissement qui a été partiellement compensé par une diminution du volume des prêts à l'appui de réformes. Les décaissements ont totalisé un montant équivalant à $4,9 milliards, soit nettement plus que les $3,8 milliards décaissés en 2004. Ceci provient en grande partie de l'augmentation du nombre des approbations de prêts et de la flexibilité accrue des conditions de décaissement résultant du Nouveau cadre de prêt adopté en 2005. Les prêts non décaissés sont passés de $16,1 milliards en 2004 à $17,0 milliards en 2005. La Banque a aussi approuvé onze garanties sans contre-garantie souveraine d'un montant de $298 millions en 2005 contre quatre garanties d'un montant de $185 millions en 2004.

Depuis sa création, la Banque n'a enregistré aucune passation par pertes et profits sur son portefeuille de prêts assortis d'une garantie souveraine, qui représentait plus de 97 % de l'encours de $48,1 milliards de ses prêts au 31 décembre 2005. À cette date, tous les prêts étaient productifs, à l'exception de certains prêts à des emprunteurs du secteur privé sans garantie souveraine, d'un montant total de $196 millions (contre $216 millions en 2004) qui avaient été classés comme dépréciés et improductifs. Les provisions pour pertes sur prêts et sur garanties se sont élevées à $188 millions contre $199 millions en 2004.

La Banque a émis des obligations d'un montant nominal total équivalant à $4,9 milliards (contre $4,7 milliards en 2004), avec un produit net de $4,9 milliards (contre $4,6 milliards en 2004) ayant une échéance moyenne de 6,3 ans (contre 5,5 ans en 2004). Les emprunts contractés au cours d'une année donnée sont utilisés pour les opérations générales, y compris les décaissements de prêts et le refinancement de dettes arrivant à échéance. La Banque a émis en 2005 ses toutes premières obligations libellées en pesos chiliens et couronnes islandaises, et a de plus procédé à une émission planétaire type de $1 milliard arrivant à échéance en 2015. Des obligations libellées en devises des pays membres emprunteurs pour un montant global de $496 millions ont été émises en 2005 (contre $563 millions en 2004), dans les devises suivantes : pesos chiliens, $66 millions ; pesos colombiens, $72 millions ; et





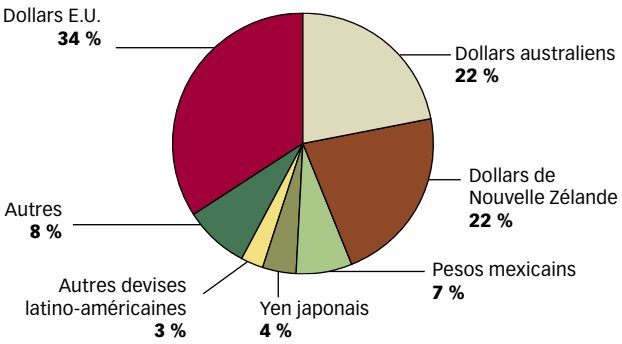
pesos mexicains $358 millions (en 2004 réais brésiliens, $250 millions ; pesos colombiens, $44 millions ; et pesos mexicains $269 millions). Les obligations libellées en devises des pays membres emprunteurs ont été émises avec un objectif de rentabilité pour la Banque. L'émission de ces obligations a en partie contribué au renforcement des marchés financiers locaux et permet à la demande étrangère de devises locales de se développer. En outre, la Banque a effectué des transactions sur divers bons libellés en dollars australiens, en yen japonais, en dollars néo-zélandais, en rands sud-africains et en dollars des États-Unis. Les tableaux IX et X précisent le détail des emprunts émis en 2005 et de l'encours des emprunts par devises avant swaps, au 31 décembre 2005.

La Banque continue d'être cotée AAA par les principales agences de crédit, comme elle l'a été depuis sa première cotation.

Les schémas ci-dessous présentent les émissions d'obligations de la Banque au cours de l'année 2005 par devise, avant et après swaps.

Le revenu d'exploitation a été de $712 millions en 2005 contre $862 millions en 2004. Cette diminution provient largement d'une réduction des revenus nets d'intérêt générés par le portefeuille de prêt (due en partie à un remboursement anticipé d'un prêt important pour secours d'urgence) et d'une augmentation des dépenses nettes ne portant pas intérêt, partiellement compensée par une baisse des

EMPRUNTS ÉMIS EN 2005, AVANT SWAPS



EMPRUNTS ÉMIS EN 2005, APRÈS SWAPS

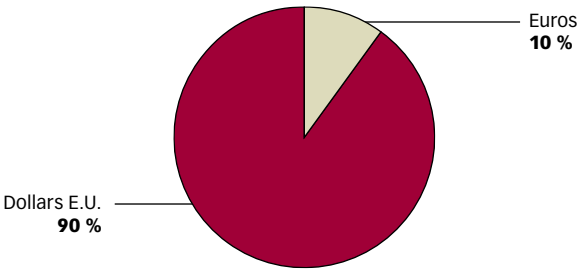


TABLEAU IX • EMPRUNTS[1], EXERCICE 2005

(Montants en millions)

Monnaie	Émissions	Montant	Montant (équiv. en $E.U.)
Couronne islandaise	Taux d'intérêt de 9,00 %, échéance 2007	5 000	$ 79
Dollar australien	Taux d'intérêt de 4,82 %, échéance 2007	649	505
	Taux d'intérêt de 4,89 %, échéance 2008	58	43
	Taux d'intérêt de 5,00 %, échéance 2008	37	27
	Taux d'intérêt de 5,75 %, échéance 2010	625	457
	Taux d'intérêt de 5,75 %, échéance 2011	100	79
Dollar des États-Unis	Taux d'intérêt de 4,38 %, échéance 2007	500	500
	Taux d'intérêt de 3,80 %, échéance 2009	159	159
	Taux d'intérêt de 4,25 %, échéance 2015	1 000	1 000
Dollar de Nouvelle-Zélande	Taux d'intérêt de 6,50 %, échéance 2007	200	140
	Taux d'intérêt de 6,07 %, échéance 2007	270	190
	Taux d'intérêt de 6,24 %, échéance 2008	372	262
	Taux d'intérêt de 6,25 %, échéance 2015	100	68
	Taux d'intérêt de 6,00 %, échéance 2017	600	426
Peso chilien	Taux d'intérêt de 2,15 %, échéance 2010[2]	36 303	66
Peso colombien	Taux d'intérêt flexible, échéance 2012[3]	168 547	72
Peso mexicain	Taux d'intérêt de 9,25 %, échéance 2010	750	69
	Taux d'intérêt de 7,65 %, échéance 2010	492	45
	Taux d'intérêt de 8,67 %, échéance 2015	2 000	187
	Taux d'intérêt de 9,50 %, échéance 2015	500	46
	Taux d'intérêt de 7,65 %, échéance 2011[5]	118	11
Rand sud-africain	Taux d'intérêt de 7,05 %, échéance 2009	600	89
	Taux d'intérêt de 7,05 %, échéance 2010	1 000	158
	Taux d'intérêt de 7,25 %, échéance 2010	300	45
	Taux d'intérêt de 7,30 %, échéance 2012	100	15
Yen japonais	Taux d'intérêt de 2,35 %, échéance 2020[4]	21 000	199
Total des emprunts			**$ 4 937**

[1] Emprunts à moyen terme et à long terme à valeur nominale, avant les swaps.

[2] Note liée à l'inflation du peso chilien.

[3] Inflation en Colombie plus 0,395 %.

[4] Taux d'intérêt flexible à partir du 24 février 2006.

[5] L'obligation a été négociée en décembre 2005 mais le règlement a été effectué en janvier 2006.

pertes sur prêts et garanties. Au second semestre 2005 seulement, le Conseil d'administration a réduit les commissions sur prêts pour les prêts non liés à un secours d'urgence, avec garantie souveraine à 0,10 % de marge de prêt et 0,10 % de commission de crédit sans commission de supervision et d'inspection. (Les charges habituelles liées aux prêts consentis par la Banque comprennent une marge de prêt de 0,30 % par an du montant de l'encours et une commission de crédit de 0,25 % par an sur la fraction du prêt non décaissée, et ne comprennent pas de commission de supervision et d'inspection.)

Depuis que la Banque a adopté en 2003 sa politique d'adéquation du capital, le Ratio du total des fonds propres sur prêts (TELR) qui est le principal critère de mesure de l'adéquation du capital par rapport au risque utilisé par la Banque, n'a cessé de progresser vers son objectif de 38 %. Le ratio du TELR était de 37,3 % à la fin de 2005.

Faits saillants de 2005

Le Conseil d'administration a approuvé un nouveau cadre de prêt (NLF). Le NLF établit notamment pour la période 2005 à 2008 un plafond en cumulé maximum de $20,6 milliards pour les prêts d'investissement et de $9,8 milliards pour les prêts à l'appui de réformes, avec une base annuelle flexible, et il limite l'encours des prêts pour secours d'urgence à $6 milliards. Le NLF prévoit également l'élimination des périodes minimales de décaissement pour les prêts

TABLEAU X • ENCOURS DES EMPRUNTS[1] PAR MONNAIES AU 31 DÉCEMBRE 2005
(En millions de dollars des États-Unis)

Monnaie	Montant
Dollar australien	$ 5 035
Real brésilien	321
Livre sterling britannique	2 319
Dollar canadien	2 664
Peso chilien	70
Peso colombien	113
Euro	3 747
Dollar de Hong Kong	97
Couronne islandaise	79
Yen japonais	2 798
Peso mexicain	625
Dollar nouveau de Taiwan	152
Dollar de Nouvelle-Zélande	2 382
Rand sud-africain	450
Franc suisse	760
Dollar des États-Unis	24 821
Total	**$ 46 433**

[1] Emprunts à moyen terme et à long terme avant les swaps ; ajustements de couverture au titre de la norme No. 133 et décotes nettes non amorties.



HONDURAS • Un goûteur de café teste des variétés gourmet produites par *Cooperativa Cafetalera Siguatepeque Limitada (COHORSIL)*, qui a reçu une assistance technique dans le cadre d'un programme agricole d'exportation.

d'investissements et à l'appui de réformes, et autorise la Banque à proposer des prêts à l'appui de réformes comportant une tranche de décaissement unique (voir **Encadré 2**).

La Banque a approuvé un nouveau Mécanisme de prêt en devise unique (LCF) aux termes duquel les emprunteurs des secteurs public et privé disposent de trois options pour leurs financements en monnaie locale : i) conversion en monnaie locale des décaissements sur prêts et/ou des encours de prêts futurs; ii) swaps directs en monnaie locale contre dette actuelle auprès de la Banque; et iii) conversion en monnaie locale de garanties invoquées. Le recours à ces procédures reste subordonné à la disponibilité des monnaies locales respectives et d'instruments d'atténuation des risques appropriés sur les marchés financiers. La Banque a réalisé une première conversion en monnaie locale d'un décaissement de prêt de $19 millions dans le cadre de ce Mécanisme (voir **Encadré 5**).

Le Conseil d'administration a approuvé une initiative sur les pratiques optimales en matière de contrôles internes comprenant la mise en place du cadre intégré de contrôle interne du Comité des organisations parrainantes de la Commission Treadway et l'établissement d'un processus annualisé conduisant la Direction à faire un rapport sur l'efficacité des contrôles internes en matière de communication d'informations financières, les auditeurs externes devant certifier ce rapport. Le premier rapport de la Direction sur les contrôles internes et sa certification par les auditeurs devraient être disponibles en février 2007 en même temps que les informations financières au 31 décembre 2006.

La Banque a adopté une nouvelle politique de liquidité qui détermine annuellement les niveaux minimum et maximum de liquidités, sur la base respectivement de 20 % et 40 % de l'encours de prêt prévu en fin d'année, et a choisi un objectif de niveau à 30 %. Les précédentes politiques de liquidité de la Banque ont été efficaces et lui ont permis de maintenir un niveau de liquidités justifiant une cotation AAA, mais elles ne correspondent plus depuis ces

TABLEAU XI • ETAT DE L'ENCOURS DES PRÊTS

Au 31 décembre 2005

(En millions de dollars des États-Unis)

Membre dans le territoire duquel des prêts ont été consentis	Capital ordinaire			Fonds pour les opérations spéciales	Total
	Secteur public	Secteur privé	Sous-total		
Argentine	$ 8 474	$ 141	$ 8 615	$ 118	$ 8 733
Bahamas	71	—	71	—	71
Barbade	150	—	150	13	163
Belize	71	—	71	—	71
Bolivie	282	123	405	889	1 294
Brésil	10 820	298	11 118	309	11 427
Chili	535	21	556	1	557
Colombie	3 570	10	3 580	140	3 720
Costa Rica	569	12	581	81	662
Équateur	1 286	—	1 286	525	1 811
El Salvador	1 099	—	1 099	467	1 566
Guatemala	874	—	874	344	1 218
Guyana	9	—	9	402	411
Haïti	—	—	—	550	550
Honduras	120	—	120	1 167	1 287
Jamaïque	594	30	624	48	672
Mexique	7 597	275	7 872	20	7 892
Nicaragua	92	8	100	922	1 022
Panama	767	12	779	50	829
Paraguay	627	—	627	311	938
Pérou	3 401	92	3 493	66	3 559
République dominicaine	999	—	999	366	1 365
Surinam	44	—	44	1	45
Trinité et Tobago	414	—	414	9	423
Uruguay	2 230	12	2 242	22	2 264
Venezuela	1 723	—	1 723	—	1 723
Région	579	104	683	52	735
Total	**$46 997**	**$1 138**	**$48 135**	**$6 873**	**$55 008**

dernières années aux exigences de liquidité requises par le profil des produits de prêts de la Banque. Cette nouvelle politique devrait permettre de faire progresser les avoirs liquides en 2006 et 2007, de réduire leur volatilité d'une année à l'autre et de donner plus de flexibilité aux opérations sur les marchés financiers. La fourchette de liquidités a été établie en 2005 entre $9,8 milliards et $19,6 milliards, avec un objectif choisi de $14,7 milliards. Les liquidités de la Banque étaient de $12,6 milliards au 31 décembre 2005.

Les limites sur le Programme de prêts et garanties au secteur privé ont été modifiées avec un rehaussement du plafond de financement à $200 millions ou 50 % du coût total du projet, le plus faible des deux montants étant retenu, pour les projets d'expansion et les garanties, et à 25 % du coût total du projet (40 % pour certains pays) pour de nouveaux projets. Le Conseil d'administration peut de manière exceptionnelle approuver des financements de projets à hauteur maximum de $400 millions. La Banque ne peut dépasser un seuil d'exposition au risque sur débiteur pour des opérations du secteur privé supérieur à 2,5 % des fonds propres de la Banque.

Fonds des opérations spéciales

En 2005, 20 prêts ont été approuvés au titre du Fonds des opérations spéciales (FOS) qui est l'outil concessionnel de la Banque, pour un montant de $410 millions, contre 27 prêts en 2004 pour un montant global de $552 millions. Au 31 décembre 2005, le portefeuille de prêts s'élevait à $6,9 milliards (contre $7 milliards en 2004) et était pleinement productif. Les opérations du FOS ont produit un excédent des revenus par rapport aux dépenses avant

TABLEAU XII • SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL SOCIAL, QUOTES-PARTS DES CONTRIBUTIONS ET NOMBRE DE VOIX

Au 31 décembre 2005

(En millions de dollars des États-Unis)

Pays membres	Capital ordinaire Actions souscrites Versé	Exigible	Total	% du nombre total de voix [1, 3]	Quotes-parts des contributions au FOS
Membres régionaux en développement					
Argentine	$ 465,1	$ 10 393,8	$ 10 858,9	10,752	$ 507,7
Bahamas	11,6	198,3	209,9	0,209	10,6
Barbade	5,6	124,3	129,9	0,130	1,8
Belize	7,2	103,5	110,7	0,111	7,6
Bolivie	37,3	834,4	871,7	0,865	48,7
Brésil	465,1	10 393,8	10 858,9	10,752	544,4
Chili	127,7	2 853,9	2 981,6	2,953	157,7
Colombie	127,7	2 853,9	2 981,6	2,953	153,7
Costa Rica	18,7	417,1	435,7	0,433	23,4
Équateur	24,9	556,8	581,7	0,577	30,3
El Salvador	18,7	417,1	435,7	0,433	21,4
Guatemala	24,9	556,8	581,7	0,577	32,8
Guyana	7,8	153,8	161,6	0,162	8,3
Haïti	18,7	417,1	435,7	0,433	21,8
Honduras	18,7	417,1	435,7	0,433	26,5
Jamaïque	24,9	556,8	581,7	0,577	28,8
Mexique	299,0	6 681,3	6 980,3	6,912	329,0
Nicaragua	18,7	417,1	435,7	0,433	24,2
Panama	18,7	417,1	435,7	0,433	25,4
Paraguay	18,7	417,1	435,7	0,433	27,9
Pérou	62,3	1 390,7	1 453,0	1,440	79,8
République dominicaine	24,9	556,8	581,7	0,577	33,9
Surinam	5,7	82,9	88,6	0,089	6,3
Trinité et Tobago	18,7	417,1	435,7	0,433	20,9
Uruguay	49,9	1 114,3	1 164,2	1,154	55,9
Venezuela	249,3	5 568,5	5 817,8	5,761	315,3
Total membres régionaux en développement	**2 170,5**	**48 311,4**	**50 481,1**	**50,016**	**2 544,1**
Canada	**173,7**	**3 866,2**	**4 039,9**	**4,001**	**316,7**
États-Unis	**1 303,0**	**29 006,7**	**30 309,7**	**30,007**	**4 839,0**
Membres extra-régionaux					
Allemagne	82,3	1 831,4	1 913,7	1,896	237,7
Autriche	6,9	153,7	160,6	0,161	19,6
Belgique	14,2	316,8	331,0	0,329	44,8
Croatie	2,1	46,4	48,5	0,050	5,7
Danemark	7,3	163,4	170,8	0,171	20,8
Espagne	82,3	1 831,4	1 913,7	1,896	218,1
Finlande	6,9	153,7	160,6	0,161	19,0
France	82,3	1 831,4	1 913,7	1,896	230,9
Israël	6,8	151,5	158,3	0,158	18,6
Italie	82,3	1 831,4	1 913,7	1,896	219,6
Japon	217,1	4 833,2	5 050,3	5,001	580,0
Norvège	7,3	163,4	170,8	0,171	20,1
Pays-Bas	14,6	325,6	340,3	0,338	38,4
Portugal	2,3	51,7	54,0	0,055	7,6
République de Corée	0,1	2,1	2,2	0,004	-
Royaume-Uni	41,8	929,9	971,7	0,964	177,6
Slovénie	1,3	28,1	29,4	0,031	3,4
Suède	14,1	314,8	328,9	0,327	38,8
Suisse	20,4	454,2	474,7	0,472	64,9
Total membres extra-régionaux	**692,4**	**15 414,3**	**16 106,9**	**15,976**	**1 965,6**
Total avant montant non affecté	**4 339,4**	**96 598,5**	**100 937,9**		**9 665,4**
Non affecté[2]	0,9	14,8	15,7		5,2
TOTAL GÉNÉRAL	**$ 4 340**	**$ 96 613**	**$ 100 953**	**100,000**	**$ 9 671**

[1] Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments.

[2] Ce montant représente les actions restantes et quotes-parts de contributions de l'ex-République socialiste fédérative de Yougoslavie.

[3] Le nombre de voix de chaque pays membre est le même pour la prise de décisions concernant les opérations du Capital ordinaire et du FOS. Sanf précisé expréssement dans les Statuts de la Banque, toutes les décisions sont prises à la majorité du nombre total de voix des pays membres.



ARGENTINE • L'institution de micro-financement *FIE Gran Poder* a élargi ses services aux micro-entrepreneurs, dont un bon nombre a immigré de pays voisins.

dépenses de coopération technique et allégement de la dette en faveur des Pays pauvres très endettés (PPTE) de $101 millions, contre $104 millions en 2004.

La somme de $62 millions (contre $73 millions en 2004) a été allouée du FOS au Compte du Mécanisme de financement intermédiaire (MFI) pour ses opérations courantes, pour l'Initiative PPTE et en relation avec l'accord sur les ressources concessionnelles approuvé par le Conseil des gouverneurs en 1999.

Au cours de l'année 2005, la Banque a continué de fournir un allègement de la dette à la Bolivie, au Guyana, au Honduras et au Nicaragua, conformément aux engagements qu'elle avait pris dans le cadre des Initiatives PPTE originale et renforcée. La Banque fournit sa contribution financière en participant à ces Initiatives par le biais de conversions en monnaies locales des pays membres emprunteurs, par des contributions du Fonds fiduciaire PPTE reçues des pays membres non emprunteurs et par des ressources internes du FOS. En 2005, le montant nominal de l'allègement de la dette fourni au titre des Initiatives originale et renforcée a été de $648 millions : $297 millions pour la Bolivie, $111 millions pour le Guyana, $71 millions pour le Honduras et $169 millions pour le Nicaragua. Tous les pays membres emprunteurs éligibles à l'allègement de la dette PPTE ont atteint le point de conclusion du processus dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée. La Banque a donc pu passer en pertes et profits les prêts du FOS de $505 millions pour la Bolivie, $64 millions pour le Guyana, $85 millions pour le Honduras et $409 millions pour le Nicaragua. Ces chiffres correspondent à l'estimation de la fraction du principal d'allègement de la dette que le FOS devait encore fournir sur ses fonds propres dans le cadre de l'Initiative renforcée, net des allègements de dette précédemment fournis. Dans le cadre de l'Initiative originale, $177 millions de passation de prêts par pertes et profits avaient été comptabilisés en 1998.

Principaux développements en 2005

Le Groupe des Huit pays a proposé l'Initiative multilatérale pour l'allégement de la dette (MDRI) selon laquelle il renoncerait à la dette des PPTE envers l'Association internationale du devéloppement de la Banque mondiale, à celle envers le Fonds monétaire international, et à celle envers le Fonds africain de développement. Le MDRI n'inclut pas la Banque, mais la Banque analyse les répercussions des différentes options qui pourraient mener à une proposition auprès du Conseil d'administration, et par la suite auprès de l'Assemblée des gouverneurs, qui pourrait comporter un nouvel allégement de la dette et un réalignement du guichet concessionel de la Banque. Le Conseil d'administration a constitué un Comité Ad Hoc afin d'étudier cette question.

Visiter le site www.iadb.org/ar/fin_en

Discussion et analyse de la Direction et États Financiers

APERÇU FINANCIER

Sauf indication contraire, toutes les informations financières contenues dans la Discussion et l'Analyse de la Direction se rapportent au Capital ordinaire de la Banque

La Banque a pour mission de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes en contribuant à une croissance écologiquement durable ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté et à l'équité sociale. La Banque est une institution internationale créée en 1959, en application de l'Accord constitutif de la Banque interaméricaine de développement (l'Accord), et est la propriété de ses pays membres. Ces membres comprennent 26 pays membres emprunteurs et 21 pays membres non-emprunteurs. Les cinq pays les plus gros actionnaires, mesurés au nombre d'actions qu'ils détiennent, sont les États-Unis, l'Argentine, le Brésil, le Mexique et le Venezuela.

Les ressources de la Banque comprennent le Capital ordinaire, le Fonds des opérations spéciales (FOS) et le Compte du Mécanisme de financement intermédiaire (MFI).

La solidité financière de la Banque repose sur l'appui qu'elle reçoit de ses membres et sur ses politiques et pratiques financières. L'appui de ses membres se reflète dans le capital reçu et dans la diligence avec laquelle les membres emprunteurs honorent leurs obligations au titre du service de la dette. Ses politiques et pratiques financières prudentes ont permis à la Banque d'accroître ses bénéfices non distribués, de diversifier ses sources de financement, de détenir un vaste portefeuille de placements liquides et de limiter une variété de risques, notamment les risques de crédit, de marché et de liquidité. L'objectif de la Banque est d'acquérir un niveau de revenu suffisant pour préserver sa solidité financière et maintenir ses activités de développement. L'**Encadré 1** présente certaines données financières des cinq dernières années.

Les principaux actifs sont les prêts aux pays membres. Jusqu'à 10 % de l'encours des prêts et des garanties, à l'exclusion des prêts pour secours d'urgence, peuvent être consentis directement à des entités du secteur privé sans garantie souveraine, sous réserve d'un certain nombre de restrictions. Au 31 décembre 2005, 97 % de l'encours des prêts bénéficiaient d'une garantie souveraine et moins de 3 % étaient constitués de prêts consentis au secteur privé sans garantie souveraine.

La Banque émet des obligations dans diverses monnaies, assorties de diverses échéances et présentant différentes structures et formes à des investisseurs du monde entier. Avec les fonds propres de la Banque, ces emprunts sont utilisés pour financer les activités de prêt et de placement, ainsi que d'autres opérations de caractère général.

L'actif et le passif sont détenus principalement en dollars des États-Unis, en euros, en yen japonais et en francs suisses. La Banque limite le plus possible le risque de change en alignant les devises de son passif sur celles de son actif. Les niveaux indiqués de l'actif, du passif, du revenu et des dépenses sont soumis aux variations des taux de change entre ces devises et la devise dans laquelle sont présentés les résultats, le dollar des États-Unis. La Banque aligne les devises de ses prêts sur celles de ses fonds propres, de sorte que les fluctuations des taux de change n'influent pas sensiblement sur sa capacité d'assumer des risques.

Principaux résultats financiers

En 2005, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé le Nouveau cadre de prêts [New Lending Framework (NLF)] pour 2005–2008. Ce NLF établit, entre autres, un volume annuel de prêts souples à hauteur d'un montant cumulé de $20,6 milliards pour les prêts d'investissement et de $9,8 milliards pour les prêts à l'appui de réformes pour les années 2005 à 2008, et limite le solde de l'encours pour les prêts pour opérations de secours d'urgence à $6 milliards. Le NLF élimine également les périodes minimum de décaissement pour les prêts d'investissement et les prêts à l'appui de réformes et autorise la Banque à offrir des prêts à l'appui de réformes avec décaissement en une seule tranche.

La Banque a approuvé un nouveau Mécanisme de financement en monnaie nationale [Local Currency Facility (LCF)] au titre duquel des emprunteurs des secteurs public et privé peuvent recevoir un financement en monnaie nationale selon trois modalités différentes : i) conversion en monnaie nationale des décaissements de prêts futurs et/ou des soldes de l'encours des prêts ; ii) swaps directs en monnaie nationale en échange de la dette actuelle de la Banque ; et iii) conversion en monnaie nationale des garanties appelées. L'utilisation de ces modalités est subordonnée à la disponibilité de la monnaie nationale en question et aux instruments appropriés d'atténuation du risque sur les marchés financiers. En 2005, la Banque a effectué sa première conversion en monnaie nationale d'un décaissement de prêt de $19 millions.

Le 30 décembre 2005, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé des modifications aux plafonds de prêt applicables au Programme de prêts au secteur privé, notamment un relèvement du plafond sur les projets à $200 millions ou 50 % du coût total du projet pour l'expansion des projets et des garanties, le plus faible de ces deux montants étant retenu, et de 25 % du coût total du projet (de 40 % dans certains pays) pour les nouveaux projets. Dans des circonstances exceptionnelles, le Conseil d'administration peut approuver des financements à hauteur de $400 millions. En outre, le montant maximum des engagements de la Banque envers un débiteur pour les opérations du secteur privé ne peut dépasser 2,5 % des fonds propres de la Banque.

En 2005, la Banque a approuvé 72 prêts pour un total de $6,4 milliards, contre 56 prêts pour un total de $5,3 milliards en 2004. Cet accroissement du montant des approbations de prêt est dû en grande partie à une augmentation du volume des prêts d'investissement, qui a été compensée en partie par une diminution du volume des prêts à l'appui de réformes. Également en grande partie du fait de l'accroissement du volume des approbations de prêts et des conditions de décaissement plus souples prévues par le NLF, les décaissements effectués en 2005 ont totalisé un montant équivalant à $4,9 milliards, soit nettement plus que les $3,8 milliards décaissés en 2004. La fraction non décaissée des prêts approuvés est passée à $17,0 milliards en 2004 contre $16,1 milliards à la fin de 2004.

Au 31 décembre 2005, tous les prêts étaient productifs, à l'exception de certains prêts à des emprunteurs du secteur privé sans garantie souveraine, d'un montant total de $196 millions (contre $216 millions en 2004). Les provisions pour pertes sur prêts et sur garanties[1] se sont élevées à $188 millions contre $199 millions en 2004.

En 2005, la Banque a émis des titres d'emprunt à moyen et long terme d'un montant nominal total équivalant à $4,9 milliards (contre $4,7 milliards en 2004), qui ont dégagé un produit net $4,9 milliards (contre $4,6 milliards en 2004) et avaient une échéance moyenne de 6,3 ans (contre 5,5 ans en 2004). Ces titres d'emprunt ont été émis selon une stratégie consistant à combiner un grand nombre d'obligations planétaires types à des transactions plus modestes visant certains segments particuliers de la demande. Le léger accroissement des emprunts observé en 2005 est dû principalement à la souplesse accrue des opérations de la Banque sur les marchés financiers, qui est elle-même le résultat de la nouvelle politique de liquidité approuvée en 2005.

La Banque conclut des accords de swap de monnaies et de taux d'intérêt pour gérer le risque de fluctuation des taux d'intérêt et des taux de change auquel sont exposées ses opérations d'emprunt. D'après le Norme No. 133, ces produits dérivés sont évalués à leur valeur vénale et les variations de cette valeur sont comptabilisées dans les revenus. La Direction estime que la volatilité des revenus résultant de l'application de la Norme No. 133 n'est pas représentative de l'économie sous-jacente des transactions, car la Banque conserve généralement ses produits dérivés et les obligations correspondantes jusqu'à leur échéance. C'est pourquoi le Revenu avant application de la Norme No. 133 et les ajustements monétaires sur les transactions sont définis ici comme « Revenu d'exploitation », ce qui est plus représentatif des résultats nets des opérations de la Banque. Les effets de l'application de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur les transactions sont présentés séparément dans le Compte de résultat et les Bénéfices non distribués et sont exclus de la détermination des ratios et autres paramètres financiers.

Le revenu d'exploitation a été de $712 millions en 2005 contre $862 millions en 2004. Cette baisse est due en grande partie à une réduction du revenu net d'intérêts dégagé par le portefeuille de prêts (elle s'explique en partie par un le paiement anticipé d'un prêt important pour secours d'urgence) et à un accroissement des dépenses nettes d'intérêts, compensé en partie par un plus faible volume de pertes sur prêts et garanties. Pour le second semestre de 2005 seulement, le Conseil d'administration a abaissé les charges pour les prêts à garantie souveraine autres que les prêts pour secours d'urgence à 0,10 % pour la marge de prêt, 0,10 % pour la commission de crédit et n'a perçu aucune commission de supervision et d'inspection en raison de la croissance régulière, observée ces dernières années, du Ratio total des fonds propres aux prêts [Total Equity to Loans Ratio ou TELR], qui a provisoirement dépassé les 38 %. Les variations des taux d'intérêt n'influent généralement pas sensiblement sur le revenu d'exploitation, car un montant substantiel des prêts est constitué de prêts dont les coûts sont répercutés sur les emprunteurs, et la Banque harmonise généralement des structures de taux d'intérêt de ses liquidités et des passifs qui les alimentent.

L'impact de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur les transactions en 2005 a été sensiblement plus faible que l'année précédente ($50 millions contre $314 millions), ce qui est dû principalement à une diminution de l'amortissement des ajustements de base sur les emprunts et les prêts découlant de la pratique passée de la comptabilité de couverture, de l'appréciation du dollar des États-Unis par rapport aux autres devises fortes (alors que l'année précédente avait été marquée par une dépréciation) et des mouvements des taux d'intérêt à long terme observés au cours de l'année. En 2005, l'amortissement des ajustements de base sur les emprunts et les prêts, l'impact net des taux de change sur les emprunts et l'incidence des taux d'intérêt sur les swaps d'emprunts et de prêts ont représenté une hausse (une baisse) du revenu de $85 millions, ($32 millions) et $5 millions respectivement, contre $250 millions, $27 millions et $48 millions respectivement en 2004.

La Banque gère sa situation financière en suivant certains ratios financiers, notamment le Ratio du total des fonds propres aux prêts (Total Equity to Loans Ratio ou TELR)[2]. Le TELR au 31 décembre 2005 était de 37,3 % contre 36,1 % au 31 décembre 2004. Cet accroissement est dû principalement au fléchissement de l'encours des prêts. D'après la politique d'adéquation de son capital pratiquée par la Banque, tant que son Revenu d'exploitation est positif et que le TELR reste dans une fourchette de 32 à 38 % et en augmentation sur le moyen terme, la Banque applique des charges normales à ses prêts, égales à une marge de 0,30 % sur les prêts, une commission de crédit de 0,25 % et aucune redevance de supervision et d'inspection. La Direction a présenté au Conseil d'administration un document de consultation sur les options concernant l'utilisation des fonds propres dépassant la limite maximale de la fourchette du TELR (de 32 % à 38 %) établie dans la politique d'adéquation du capital de la Banque. Le Conseil est en délibération sur ce sujet.

[1] Les références aux légendes des états financiers et notes correspondantes sont identifiées par le titre de la légende, avec une majuscule chaque fois qu'elles apparaissent dans la Discussion et Analyse de la Direction.

[2] Le TELR est le ratio de la somme de "Fonds propres" (définis comme le capital libéré, les réserves et la provision pour pertes sur prêts moins les soldes en monnaies locales des pays emprunteurs, les effets à recevoir nets des membres, les prestations de retraite payées d'avance et l'impact cumulé de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur les transactions) à l'encours des prêts et des garanties nettes.

Les informations ci-dessus s'entendent sous réserve des informations détaillées et des états financiers figurant ailleurs dans cette section. En outre, cette Discussion et Analyse de la Direction contient des informations prospectives qui peuvent être assorties de mentions telles que « croit », « prévoit », « a l'intention de » ou de termes ayant une signification similaire. Ces déclarations impliquent un certain nombre de suppositions et d'estimations qui sont fondées sur les attentes actuelles, qui comportent des risques et des incertitudes qui échappent au contrôle de la Banque. En conséquence, les résultats effectifs à venir pourraient s'écarter sensiblement de ceux actuellement prévus. La Banque ne s'engage nullement à actualiser ces informations prospectives.

Encadré 1 : Quelques données financières

Les données ci-dessous sont fondées sur les informations détaillées figurant dans la présente Discussion et Analyse de la Direction et les états financiers du Capital ordinaire inclus dans ce rapport annuel.

(Montants exprimés en dollars des États-Unis)

	Années terminées au 31 décembre				
	2005	**2004**	**2003**	**2002**	**2001**
Données du Bilan					
Espèces et titres de placement nets [1], après swaps	$13 717	$13 046	$14 855	$14 780	$11 932
Prêts approuvés					
Fraction non décaissée des prêts approuvés	48 135	49 842	50 655	47 958	44 951
Encours des prêts	17 000	16 093	15 619	18 570	20 506
Total des actifs	65 382	67 346	69 669	65 031	58 581
Encours des emprunts,[2] après swaps	43 988	45 144	49 275	48 179	43 588
Fonds propres					
Capital exigible	96 613	96 611	96 611	96 611	96 619
(dont souscrit par les États-Unis, le Japon, le Canada et les autres membres extra-régionaux)	48 302	48 300	48 300	48 300	48 307
Capital libéré	4 340	4 340	4 340	4 340	4 341
Bénéfices non distribués[3]	14 387	14 171	12 772	9 929	8 913
Total des fonds propres	18 727	18 511	17 112	14 269	13 254
Données du Compte de résultat					
Revenu des prêts	$ 2 413	$ 2 498	$ 2 711	$ 2 639	$ 3 191
Revenu des placements	403	288	298	319	541
Frais liés aux emprunts, après swaps	1 733	1 572	1 636	1 842	2 321
Provision (crédit) pour pertes sur prêts et garanties	(14)	21	(1 370)	100	147
Dépenses nettes autres qu'intérêts	385	331	309	289	254
Revenu d'exploitation	712	862	2 434	727	1 010
Effets de l'application de la Norme No. 133 et des ajustements liés aux transactions monétaires[5][6]	50	314	(1)	(19)	11
Revenus nets	762	1 176	2 433	708	1 021
Ratios					
Emprunts nets[7] en pourcentage du capital exigible souscrit par les États-Unis, le Japon, le Canada et les autres membres extra-régionaux	63,5%	67,3%	72,1%	70,0%	66,6%
Ratio de couverture des intérêts[4]	1,41	1,55	2,49	1,40	1,44
Ratio du total des fonds propres[8] aux prêts[9] (TELR)	37,3%	36,1%	33,0%	30,9%	30,5%
Espèces et titres de placement en pourcentage de l'encours des emprunts, après swaps	31,2%	28,9%	30,1%	30,7%	27,4%
Rendements et coûts, après swaps					
Rendement :					
de l'encours moyen des prêts	5,04%	5,02%	5,51%	5,73%	7,48%
des placements moyens de liquidités	3,29%	2,17%	2,00%	2,28%	4,13%
des avoirs productifs moyens	4,68%	4,42%	4,70%	4,91%	6,65%
Coût moyen :					
de l'encours des emprunts durant l'année	4,07%	3,40%	3,37%	3,97%	5,34%
du total des fonds disponibles	2,92%	2,53%	2,57%	3,09%	4,17%
Échéance (en années)					
Titres de placement et prêts	4,41	4,36	4,33	4,13	4,34
Emprunts	4,00	4,15	4,46	3,66	3,88

[1] Net des montants à payer pour les achats de titres de placement.
[2] Net des primes/décotes.
[3] Y compris d'autres éléments apparentés du résultat global.
[4] Le ratio de couverture des intérêts se calcule en utilisant le Revenu d'exploitation et en 2003 comprenait une réduction unique de la provision pour pertes sur prêts de $1,4 milliard, qui a été créditée au revenu.
[5] La Norme No. 133 se réfère à la Norme de comptabilité financière No. 133 intitulée « Instruments dérivés et opérations de couverture » et à ses amendements.
[6] À compter du 1er janvier 2004, la Banque a cessé d'utiliser la comptabilité de couverture, accentuant l'impact de la Norme No. 133.
[7] Emprunts (après swaps) et garanties brutes, moins avoirs liquides conditionnels (après swaps) et avoirs de la réserve spéciale.
[8] Capital libéré, réserves et provision pour pertes sur prêts, moins liquidités en monnaie nationale des pays emprunteurs, net des montants à recevoir des membres, des coûts des prestations de retraite payés d'avance et des effets cumulés de la Norme No. 133 et des ajustements sur transactions monétaires.
[9] Comprend l'encours des prêts et les garanties nettes.

OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT

Généralités

La Banque offre des prêts et des garanties aux gouvernements, ainsi qu'à des entités gouvernementales, des entreprises et des organismes de développement de ses pays membres emprunteurs pour les aider à satisfaire leurs besoins de développement. Sous certaines conditions sous réserve d'un certain nombre de restrictions, des prêts et garanties peuvent également être consentis directement à des entités du secteur privé exécutant des projets sur les territoires de pays membres emprunteurs sans garantie souveraine (Programme de prêts au secteur privé). En outre, la Banque fournit des contributions financières à ses pays membres emprunteurs au titre d'une aide au redressement non-remboursable et conditionnelle conforme à sa stratégie d'ensemble à l'égard de la région.

Objectifs de développement

Les deux principaux objectifs de la Banque sont de promouvoir une croissance écologiquement durable, en même temps que le recul de la pauvreté et l'équité sociale. Pour atteindre ces objectifs, la Banque concentre son action sur quatre domaines prioritaires :

- Favoriser la compétitivité par un appui à des politiques et des programmes qui permettent d'accroître le potentiel de développement du pays dans une économie mondiale ouverte.
- Moderniser l'État en renforçant l'efficacité et la transparence des institutions publiques.
- Investir dans des programmes sociaux qui permettent d'accroître les possibilités offertes aux pauvres.
- Promouvoir l'intégration économique régionale en forgeant des liens entre les pays afin de créer des marchés plus vastes pour leurs biens et services.

Le cycle des prêts

Le processus d'identification et d'évaluation d'un projet et d'approbation et de décaissement d'un prêt s'étend souvent sur plusieurs années. Toutefois, souvent, la Banque abrège le cycle de préparation et d'approbation pour répondre à des situations d'urgence, telles que les catastrophes naturelles et les crises économiques. En général, l'évaluation des projets est faite par le personnel opérationnel de la Banque (économistes, ingénieurs, analystes financiers et autres spécialistes « secteur » ou « pays »). À certaines exceptions près, les Administrateurs de la Banque doivent approuver chaque prêt.

Les décaissements des prêts sont subordonnés à l'obligation de remplir les conditions fixées dans l'accord de prêt. Pendant l'exécution des opérations appuyées par la Banque, des agents expérimentés de la Banque suivent les progrès et le respect des politiques de la Banque et aident à résoudre les problèmes qui peuvent se poser. Une unité indépendante de la Banque, le Bureau de l'évaluation et de la supervision, conformément à un plan annuel de travail approuvé par le Conseil d'administration, évalue certaines opérations afin de déterminer dans quelle mesure elles ont atteint leurs principaux objectifs, et rend directement compte de ces évaluations aux Administrateurs.

Les opérations de prêt de la Banque obéissent à certains principes qui, conjointement, visent à assurer que les prêts consentis à des pays membres sont destinés à des fins financièrement et économiquement saines auxquelles ces pays ont attribué un rang hautement prioritaire, et que les fonds prêtés sont utilisés comme prévu. Ces principes sont décrits de façon détaillée dans l'**Encadré 2** ci-dessous.

Encadré 2 : Principes régissant les opérations de prêt

(i) La Banque accorde des prêts et des garanties essentiellement au secteur public : gouvernements, entités, entreprises publiques et organismes de développement de ses pays membres. Par ailleurs, la Banque accorde des prêts à des entités du secteur privé dans le cadre de son Programme d'aide au secteur privé.

(ii) Les demandeurs de prêt doivent soumettre une proposition détaillée à la Banque, spécifiant les justifications techniques, économiques et financières du projet et comprenant une évaluation des risques ou de l'impact qu'il peut comporter pour l'environnement et des mesures proposées pour les atténuer, ainsi, éventuellement, que de son impact sur les femmes et les groupes autochtones.

(iii) La Banque ne renégocie ni prend part à des accords de rééchelonnement de la dette à l'égard de ses prêts avec garantie souveraine.

(iv) Les accords de prêt comprennent le plus souvent une clause de nantissement négative qui interdit généralement à l'emprunteur de créer des charges sur ses actifs ou recettes liés à une dette en devises, à moins que la Banque ne soit couverte à égalité et proportionnellement. Le Conseil d'administration a consenti dans le passé des dérogations limitées à ce principe.

(v) Lorsqu'elle accorde des prêts, la Banque évalue la capacité de l'emprunteur d'honorer les obligations financières prévues par le contrat de prêt, la conjoncture macroéconomique existante et l'endettement du pays, ainsi que les questions de politique et d'institution pouvant avoir des effets sur le prêt.

(vi) La Banque tient compte de l'aptitude de l'emprunteur à obtenir un financement de source privée à des conditions et modalités raisonnables. Elle fait fonction de catalyseur pour promouvoir l'investissement privé, pas pour lui faire concurrence.

(vii) L'utilisation du montant du prêt est supervisée. À travers les Bureaux extérieurs de la Banque dans chacun de ses 26 pays membres emprunteurs, les agents de la Banque suivent et supervisent les progrès réalisés vis-à-vis des objectifs de développement de chaque opération, et des dispositions fiduciaires sont en place pour assurer la bonne utilisation des ressources de la Banque pour la réalisation des objectifs de l'opération.

Prêts

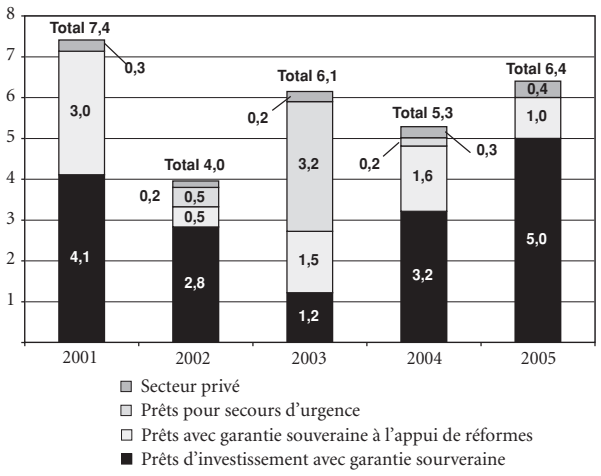
Les prêts à garantie souveraine de la Banque entrent généralement dans l'une des deux catégories suivantes : les prêts d'investissement dans des projets donnés ou les prêts sectoriels à l'appui de réformes. Les prêts d'investissement sont généralement utilisés pour financer des biens, des travaux et des services à l'appui de projets de développement économique et social dans une grande variété de secteurs. Les prêts à l'appui de réformes sont généralement destinés à appuyer des réformes sociales, structurelles et institutionnelles afin d'améliorer certains secteurs donnés de l'économie de l'emprunteur et de promouvoir une croissance durable. Ces prêts vont aux secteurs économiques suivants : énergie, industrie et mines, agriculture et pêche, transports et communications, financement du commerce, éducation, science et technologie, eau, assainissement et santé, tourisme, urbanisme, planification et réforme, modernisation de l'État et environnement, ainsi qu'à la préparation des projets. La Banque a également institué un programme de prêts pour secours d'urgence afin d'aider les pays à faire face à des crises financières ou économiques.

Par ailleurs, la Banque a un Programme de prêts au secteur privé, au titre duquel elle accorde des prêts ou des garanties partielles directement à des entités du secteur privé sans garantie souveraine, principalement pour le financement d'investissements dans l'infrastructure, les activités de développement des marchés financiers et le financement du commerce. Ces prêts et garanties sont consentis sur la base des prix du marché ; ils sont assujettis à certains critères d'admissibilité et ne peuvent dépasser 10 % de l'encours des prêts et garanties de la Banque, à l'exclusion des prêts pour secours d'urgence. Ils sont aussi soumis à un certain nombre de restrictions, y compris un plafond de financement de $200 millions ou de 50 % du coût total du projet, le plus faible de ces deux montants étant retenu, pour les projets d'expansion et les garanties de 25 % (pour certains pays, de 40 %) pour de nouveaux prêts. Dans certaines circonstances exceptionnelles, le Conseil d'administration peut approuver le financement de projets à hauteur de $400 millions. En outre, son engagement maximum envers un emprunteur donné du secteur privé ne peut dépasser 2,5 % des fonds propres de la Banque.

La **Figure 1** illustre la ventilation des approbations des cinq dernières années par type de prêt. Durant cette période, le volume annuel des prêts d'investissement à garantie souveraine a fluctué entre $1,2 milliard et $5,0 milliards, et le volume annuel des prêts à l'appui de réformes, entre $0,5 milliard et 3,0 milliards. Les approbations au titre du Mécanisme de prêt pour secours d'urgence se sont élevées respectivement à $0,5 milliard, $3,2 milliards et 0,2 milliard en 2002, 2003 et 2004 ; il n'y a pas eu de telles approbations en 2001 et 2005.

En 2005, les approbations de prêts ont atteint le total de $6,4 milliards (contre $5,3 milliards en 2004). Un état récapitulatif des approbations de prêt par pays en 2005 et 2004 est présenté au **Tableau 1**. Les approbations de prêt ont augmenté en 2005 par suite d'un accroissement de $1,8 milliard des approbations de prêts d'investissement, compensé en partie par une diminution de $0,6 milliard du volume des prêts à l'appui de réformes.

Figure 1 : APPROBATIONS DE PRÊT PAR TYPE
Pour les années qui se sont achevées aux 31 décembre 2001 à 2005
(Exprimées en milliards de dollars des États-Unis)



Au 31 décembre 2005, le volume total de l'encours des prêts était de $48,1 milliards, soit de $1,7 milliard inférieur aux $49,8 milliards au 31 décembre 2004. Cette baisse est due principalement au fait que les recouvrements de prêts ($5,2 milliards, y compris $1,7 milliard de remboursements anticipés liés principalement aux prêts pour secours d'urgence) ont été supérieurs aux décaissements ($4,9 milliards), et aux ajustements de conversion des monnaies de $1,4 milliard. Les soldes non décaissés au 31 décembre 2005 représentaient un total

Tableau 1 : APPROBATIONS DE PRÊT PAR PAYS[(1)(2)]
Pour les années qui se sont achevées aux 31 décembre 2005 et 2004
(Exprimées en millions de dollars des États-Unis)

PAYS	2005	2004
Argentine	$1,033	$ 528
Bahamas	35	4
Barbados	4	—
Bolivie	—	31
Brésil	547	2,542
Chili	41	23
Colombie	561	737
Costa Rica	132	11
El Salvador	211	—
Équateur	88	17
Guatemala	19	101
Jamaïque	—	57
Mexique	2,050	410
Panama	35	—
Paraguay	45	—
Pérou	345	351
République dominicaine	25	337
Suriname	4	11
Trinité et Tobago	2	—
Uruguay	268	77
Venezuela	910	6
Région	85	40
Total	$6,440	$5,283

(1) Au titre du Mécanisme de prêt pour secours d'urgence, un prêt de $200 millions a été approuvé en 2004 à la République dominicaine, et aucun prêt n'a été approuvé en 2005.

(2) Y compris les prêts du Programme de prêts au secteur privé.

de $17,0 milliards, soit un accroissement de $0,9 milliard par rapport au 31 décembre 2004. Ce changement est dû principalement à de nouvelles approbations qui n'ont été compensées qu'en partie par les décaissements et les annulations.

Aux termes de l'Accord, le montant total de l'encours des prêts et garanties ne peut dépasser à aucun moment le montant total du capital souscrit plus les réserves et excédents, à l'exclusion du revenu affecté à certaines réserves, y compris une réserve spéciale pour couvrir les obligations liées aux emprunts et aux garanties. Toutefois, la politique de la Banque est plus rigoureuse, et limite le montant total de l'encours des prêts et garanties à la fraction libérée de son capital plus la réserve générale et le capital exigible des pays membres non emprunteurs. Au 31 décembre 2005, le montant total de l'encours des prêts et des engagements bruts de garantie en pourcentage de la limite statutaire de $64,2 milliards, après exclusion des effets cumulés de la Norme No. 133 et des ajustements sur transactions monétaires, était de 75,4 %, contre 78,3 % en 2004.

Un état récapitulatif de l'encours des prêts par pays au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004 est présenté à l'Annexe I-3 aux états financiers.

Conditions financières des prêts

Conditions financières offertes actuellement

La Banque offre actuellement un ensemble de produits qui laissent aux emprunteurs la souplesse voulue pour choisir des conditions qui soient compatibles avec leur stratégie de gestion de la dette. Au 31 décembre 2005, la Banque offre les deux types suivants de conditions pour ses prêts, libellés dans la monnaie ou les monnaies choisies par l'emprunteur : le Mécanisme de prêt en devise unique à taux variable et le Mécanisme de prêt à taux fixé sur la base du LIBOR. Les prêts en devise unique à taux variable, qui ont été institués en 1996, ont un taux d'intérêt qui est ajusté tous les six mois en fonction du coût effectif par monnaie du pool d'emprunts affectés à ce type de prêts, majoré de la marge de la Banque. Les prêts en devise unique à taux fixé sur la base du LIBOR, institués en 2003, ont un taux d'intérêt qui est ajusté tous les trimestres, sur la base du LIBOR applicable trimestriellement à une devise donnée, majoré d'une marge fondée sur le pool et reflétant le coût de financement de la Banque en dessous du LIBOR et les coûts d'atténuation des risques, ainsi que la marge de la Banque.

En outre, la Banque offre des prêts pour secours d'urgence et les prêts du Programme de prêts du Guichet en dollars des États-Unis (actuellement limités à $500 millions d'approbations de prêt par année civile), destinés à être rétrocédés à des emprunteurs du secteur privé, mais avec garantie souveraine, et assortis de conditions diverses.

Les prêts du Programme de prêts au secteur privé sont libellés en dollars des États-Unis, et les emprunteurs ont le choix entre des prêts à taux d'intérêt fixe déterminé sur la base du LIBOR et des prêts à taux variable. Pour les prêts à taux fixe, le taux d'intérêt est fixé à la signature et à chaque décaissement à un taux établi sur la base du coût de financement au LIBOR majoré de la marge de prêt. Pour les prêts à taux variable, le taux d'intérêt est déterminé tous les mois, tous les trois mois ou tous les six mois sur la base du LIBOR majoré de la marge de prêt. Les marges de prêt et commissions sont fixées au cas par cas.

Aux termes du Mécanisme de financement en monnaie nationale, les emprunteurs des secteurs public et privé peuvent recevoir un financement en monnaie nationale selon trois modalités différentes : i) conversion en monnaie nationale des décaissements de prêts à venir et/ou de l'encours des prêts actuels ; ii) swaps directs en monnaie nationale de la dette actuelle envers la Banque ; et iii) conversion en monnaie nationale des garanties appelées. L'utilisation de ces modalités est subordonnée à la disponibilité de la monnaie nationale en question et d'instruments appropriés d'atténuation des risques sur les marchés financiers. Le solde en cours sur les prêts du Mécanisme de financement en monnaie nationale est assorti d'un taux d'intérêt fixe, variable ou lié à l'inflation, qui représente l'équivalent en monnaie nationale de la somme i) du coût de financement en dollars des États-Unis prévu par la Banque ; ii) d'une prime de risque pour couvrir le risque de financement et de refinancement ; et iii) de la marge de prêt sur les prêts à garantie souveraine autres que les prêts pour secours d'urgence ou d'une marge de risque de crédit sur certains prêts sans garantie souveraine.

Les principales conditions financières des prêts à garantie souveraine actuellement offerts sont résumées au **Tableau 2**.

Conditions financières offertes auparavant

Les années précédentes, la Banque offrait des prêts au titre d'un Système de pool de devises établi en 1982 et abandonné en 2003. La Banque maintient la composition suivante de son Système de pool de devises : 50 % de dollars des États-Unis, 25 % de yen japonais et 25 % de devises européennes. Les prêts approuvés avant 1989 étaient assortis d'un taux d'intérêt fixe, tandis que les prêts approuvés entre 1990 et 2003 sont à taux variable. Ce taux variable, qui est ajusté deux fois par an, représente le coût effectif pendant les six mois précédents d'un pool d'emprunts affectés au financement de ces prêts, majoré de la marge bancaire. Au 31 décembre 2005, ces prêts représentaient 36,9 % (contre 42,5 % en 2004) de l'encours des prêts.

Le **Tableau 3** présente une ventilation du portefeuille de prêts par type de prêt. Pour plus de renseignements, voir Annexe I-4 aux états financiers.

Sur les $17,0 milliards de l'encours des prêts non décaissé au 31 décembre 2005, 50 % a trait à des prêts en devise unique à taux variable et 35 % à des prêts en devise unique à taux basé sur le LIBOR.

Charges liées aux prêts avec garantie souveraine (à l'exclusion des prêts pour secours d'urgence)

Les charges liées aux prêts consentis par la Banque au titre du Mécanisme de prêt en devise unique, du Programme du Guichet en dollars des États-Unis et du Système de pool de devises comprennent une marge de prêt de 0,30 % par an de l'encours et une commission de crédit de 0,25 % par an sur la fraction non décaissée du prêt, et ne comprennent pas de commission de supervision et d'inspection. Ces charges sont soumises à approbation semestrielle par le Conseil d'administration et sont cen-

Tableau 2 : CONDITIONS FINANCIÈRES ACTUELLES DES PRÊTS À GARANTIE SOUVERAINE

	Mécanisme de prêt en devise unique		Guichet en dollars des États-Unis		Prêts pour secours d'urgence
Option de taux d'intérêt	**Prêts à taux variable**	**Prêts à taux fixé sur la base du LIBOR**	**Prêts à taux d'intérêt fixe**	**Prêts à taux fixé sur la base du LIBOR**	**Prêts à taux fixé sur la base du LIBOR**
Devises offertes	\$E.U., euro, yen, franc suisse ou une combinaison de ces devises		\$E.U.		\$E.U.
Coût de base	Coût moyen pondéré de la dette allouée	LIBOR à 3 mois	Coût de financement fixé sur le LIBOR	LIBOR à 6 mois	LIBOR à 6 mois
Marge sur le coût de financement		Marge sur le coût moyen pondéré de la dette affectée à ce produit		Marge sur le coût moyen pondéré de la dette affectée à ce produit	
Coût d'atténuation des risques[1]	Sans objet	50	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Marge sur prêt[1]	30	30	30	30	400
Commission de crédit[1]	25	25	25	25	75
Commission initiale[1]	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	100
Commission de supervision et d'inspection[1]	0	0	0	0	Sans objet
Echéance	15 – 25 ans		12 ans	20 ans	5 ans
Période de différé d'amortissement	Pour les prêts d'investissement : période originale de décaissement Pour les prêts à l'appui de réformes : 5 ans		5 ans		3 ans

[1] Les commissions sur prêts sont indiquées en points de base.
[2] Les charges liées aux prêts pour secours d'urgence avec garantie souveraine font l'objet de l'approbation du Conseil d'administration tous les six mois.
[3] Aux termes du Mécanisme de financement en monnaie nationale, les emprunteurs ont l'option de convertir en monnaie nationale des décaissements de prêts à venir et/ou de l'encours des prêts actuels selon certaines modalités et conditions.

sées rester constantes, à moins de circonstances extraordinaires. Pendant le second semestre de 2005, le Conseil d'administration a approuvé des charges plus faibles en raison de la croissance régulière ces dernières années du TELR, qui a temporairement dépassé le plafond de 38 % durant cette période. Avant juillet 2003, les marges de prêt et les charges liées aux prêts étaient établies conformément à la politique alors appliquée en matière de revenu net. Le **Tableau 4** indique les charges liées aux prêts pendant la période considérée.

Tableau 3 : ENCOURS DES PRÊTS PAR TYPE DE PRÊT
Pour les années qui se sont achevées au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004)
(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	2005		2004	
	Montant	**%**	**Montant**	**%**
Mécanisme de prêt en devise unique-variable	\$23 293	48,4	\$21 953	44,0
Mécanisme de prêt en devise unique-fondé sur le LIBOR	2 478	5,1	608	1,2
Guichet en dollars des États-Unis	777	1,6	850	1,7
Prêts pour secours d'urgence	2 520	5,2	3 820	7,7
Programme de prêts au secteur privé	1 138	2,4	1 244	2,5
Système de pool de devises	17 753	36,9	21 158	42,5
Autres	176	0,4	209	0,4
Total	\$48 135	100,0	\$49 842	100,0

Garanties

La Banque peut accorder des garanties partielles contre le risque politique et des garanties partielles de crédit soit sans contre-garantie souveraine dans la limite de 10 % appliquée au Programme de prêts au secteur privé mentionné précédemment, soit pour des prêts au secteur public avec contre-garantie souveraine du pays membre. Les garanties accordées au titre du Programme de prêts au secteur privé sont libellées en dollars des États-Unis. Les garanties accordées pour les prêts au secteur public sont offertes en monnaies convertibles et en monnaie nationale. Les garanties en monnaie nationale exigent une contre-garantie souveraine du pays membre en monnaie convertible. Quelle que soit la devise dans laquelle la garantie est libellée, dans tous les cas, l'engagement de la Banque doit rester inférieur à un montant en dollars des États-Unis déterminé au moment où chaque garantie

Tableau 4 : CHARGES LIÉES AUX PRÊTS

	Marge de prêt %	**Commission de crédit %**	**Commission forfaiture de supervision et d'inspection %**
2003 :			
Premier semestre	0,50	0,50	0,50
Second semestre	0,30	0,25	—
2004	0,30	0,25	—
2005 :			
Premier semestre	0,30	0,25	—
Second semestre	0,10	0,10	—

est approuvée. Au 31 décembre 2005, la Banque n'avait pas approuvé de garanties avec contre-garantie souveraine.

Dans le cadre de son Programme de prêts au secteur privé, la Banque a émis des garanties partielles contre le risque politique et des garanties partielles de crédit conçues pour favoriser les investissements du secteur privé dans l'infrastructure, le développement des marchés financiers locaux et le financement du commerce. Les garanties partielles contre le risque politique et les garanties partielles de crédit sont accordées principalement pour les projets d'infrastructure et peuvent être offertes à titre autonome ou conjointement avec un prêt de la Banque. Les garanties partielles contre le risque politique couvrent des risques précis liés à des facteurs non commerciaux (tels que la convertibilité des monnaies, la possibilité de transfert de monnaies hors du pays hôte, et la défaillance du gouvernement). Les garanties partielles de crédit couvrent les risques liés au paiement de certains emprunts pour des projets d'infrastructure, des émissions d'obligations ou des transactions de financement commercial. Les conditions applicables à toutes les garanties sont fixées spécifiquement dans chaque accord de garantie et sont essentiellement liées à un projet ou aux conditions des émissions d'obligations ou des transactions de financement commercial. Dans chaque cas, selon les risques couverts et la nature de chaque projet, la Banque peut réassurer certaines garanties afin de réduire son exposition. La garantie se mesure sur la base des flux de trésorerie futurs garantis, nets de toute réassurance, le cas échéant, actualisés à la période en cours.

En 2005, une garantie non liée à une transaction commerciale a été approuvée au titre du Programme du secteur privé pour un montant total de $28 millions, contre quatre garanties, pour un montant total de $185 millions en 2004. Par ailleurs, la Banque a un Programme de facilitation des transactions de financement commercial qui offre des garanties partielles de crédit sans contre-garantie souveraine sur ce type de transactions. Ce programme, qui a commencé à fonctionner en juillet 2005, autorise jusqu'à $40 millions d'appui au crédit par financement commercial approuvé par la Banque et un encours global ne dépassant à aucun moment $400 millions. Dix lignes de crédit d'un montant global de $270 millions ont été autorisées pour la garantie de financements commerciaux, et neuf garanties d'un montant total de $198 millions ont été émises en 2005.

Au 31 décembre 2004, des garanties d'un montant de $319 millions (contre $331 millions en 2004) étaient en cours et sujettes à appel. Aucune garantie n'a jamais été appelée. La valeur actuelle nette des garanties, nettes de toute réassurance, qui est le montant utilisé en regard du plafond de 10 % du Programme du secteur privé, était de $203 millions au 31 décembre 2005 (contre $191 millions en 2004).

GESTION DES LIQUIDITÉS

La Banque investit ses liquidités dans des titres d'emprunt et dépôts d'une excellente qualité. Ces instruments sont notamment des obligations de gouvernements jouissant d'une excellente cote de crédit, d'organismes publics, d'organisations multilatérales, d'institutions financières et de sociétés, y compris des titres adossés à des actifs. En outre, la Banque utilise des produits dérivés, principalement des swaps de monnaies et de taux d'intérêt, pour gérer ses portefeuilles de placements.

Les liquidités jouent un rôle clé dans la gestion des risques de financement de la Banque en répondant au risque que la Banque n'ait pas à l'avenir suffisamment de fonds pour financer ses décaissements de prêts et ses obligations du service de sa dette. La gestion des liquidités a pour but d'assurer à la Banque qu'elle dispose de ressources adéquates pour faire face à ses obligations contractuelles prévues et pour garantir la non-interruption de ses opérations financières, au cas où la Banque s'arrêterait d'emprunter en raison de conditions inintéressantes offertes par le marché ou d'autres contraintes. Les principes qui régissent la gestion des liquidités de la Banque sont énoncés dans l'**Encadré 3**.

En 2005, la Banque a adopté une nouvelle politique de liquidité qui vise essentiellement à lui donner plus de souplesse dans ses opérations sur les marchés financiers. Cette nouvelle politique fixe des niveaux plancher et plafond de liquidité, respectivement à 20 % et 40 % de l'encours prévu de ses prêts à la fin de l'année, et un niveau souhaité de 30 %. Cette nouvelle politique devrait permettre d'accroître les liquidités et les besoins d'emprunts en 2006 et 2007 et de réduire la volatilité des liquidités d'une année à l'autre. Pour 2005, le niveau de liquidité a été fixé dans une fourchette de $9,8 milliards à $19,6 milliards, avec un point milieu de $14,7 milliards comme niveau désiré. Au 31 décembre 2005, les liquidités de la Banque (composées en

Encadré 3 : Principes régissant la gestion des liquidités de la Banque

L'objectif principal de la gestion des liquidités de la Banque est de limiter son exposition aux risques de crédit, du marché et de liquidité. Dans les limites des contraintes imposées par ce principal objectif, la Banque s'efforce de maximiser les rendements de son portefeuille de placements tout en limitant la volatilité du revenu net de ses placements, qui est l'écart entre les revenus de ses placements et leurs coûts de financement.

La Banque gère ses liquidités au moyen de politiques financières, d'instruments et de directives, qui sont les règles, les procédures et les outils qui définissent la gestion de ses liquidités. La Résolution relative aux placements approuvée par le Conseil d'administration définit les limites dans lesquelles les liquidités sont investies. Les Directives en matière de placement approuvées par la Direction établissent les conditions d'application, de mise en œuvre et de suivi applicables à la gestion des liquidités. Les unes et les autres sont conçues pour faire en sorte que la Banque évalue les risques du marché et les risques de crédit et établisse des limites de placement conformes à son niveau de tolérance au risque. Pour plus d'informations sur la gestion des risques concernant la liquidité, voir « Gestion du risque financier » à la page 130.

grande partie de trésorerie nette et de placements, après swaps, moins les emprunts à court terme et les soldes liquides en monnaie nationale des pays emprunteurs) étaient de $12,6 milliards. Durant l'année, la liquidité a été en moyenne de $11,9 milliards, contre $13,0 milliards en 2004.

La Banque dispose de mécanismes d'emprunt à court terme, qui consistent en un programme de bons à prime et en lignes d'emprunts non engagés auprès de diverses banques commerciales. Les bons à prime sont émis pour des montants minimums de $100 000 et sont assortis d'échéances d'un maximum de 360 jours. Ces mécanismes d'emprunt à court terme sont utilisés pour couvrir les besoins de trésorerie à court terme.

Les placements liquides sont détenus dans trois sous-portefeuilles distincts : transactions, opérations et détenus jusqu'à l'échéance, dont chacun présente son propre profil de risque et ses propres critères de performance. Le portefeuille de transactions sert à couvrir les besoins de trésorerie au jour le jour. Le portefeuille d'opérations détient la majorité des placements liquides de la Banque. Le portefeuille de placements détenus jusqu'à leur échéance est constitué principalement des avoirs de la réserve spéciale.

La rentabilité des portefeuilles de liquidités pour 2005 et 2004 est présentée au **Tableau 5**. Le fait que les rendements de l'ensemble de ces portefeuilles ont été plus élevés en 2005 qu'en 2004 est dû principalement à la hausse générale des taux d'intérêt à court terme, plus des trois-quarts de ces placements étant à taux variable (indexés sur le LIBOR). Le niveau de rendement des placements fondés sur le LIBOR n'influe pas sur le revenu net car ces placements sont financés par des emprunts équivalents indexés sur le LIBOR. Les rendements des placements liquides détenus jusqu'à l'échéance sont restés pratiquement inchangés au cours de l'année.

Tableau 5 : PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS LIQUIDES [1]
Au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004)
(Montants exprimé millions de dollars des États-Unis)

	2005		2004	
Portefeuille	**Solde final**	**Rentabilité financière (%)[2]**	**Solde final**	**Rentabilité financière (%)[2]**
Transactions	$ 267	3,32	$ 67	1,41
Opérations	9 851	3,28	8 980	1,74
Détenus jusqu'à l'échéance	3 376	3,33	3 789	3,32
Ensemble des portefeuilles	$13 494	3,29	$12 836	2,17

[1] Après swaps et nets des montants à payer pour les titres de placement achetés.
[2] Rentabilité combinée pour toutes les devises de chaque portefeuille.

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque assume diverses obligations contractuelles qui nécessitent pour l'avenir des paiements en espèces. Les principales de ces obligations contractuelles ont trait au remboursement des emprunts. La structure des échéances des emprunts à moyen et long terme en cours au 31 décembre 2005 est présentée à l'Annexe I-5 aux états financiers. De plus, la Banque a un certain nombre d'autres obligations à régler en espèces, qui figurent dans ses états financiers, y compris les prêts non décaissés, les emprunts à court terme, les montants à payer pour les swaps de monnaies et de taux d'intérêt et pour les titres de placement achetés.

ORIGINES DES FONDS

Fonds propres

Au 31 décembre 2005, le total des fonds propres était de $18,7 milliards, contre $18,5 milliards au 31 décembre 2004. Cette augmentation reflète essentiellement le revenu net de l'année, qui a été compensé en grande partie par des ajustements de conversion de $554 millions.

Sa base de fonds propres joue un rôle critique dans la réalisation des objectifs de la Banque, lui permettant d'absorber le risque à l'aide de ses propres ressources et protégeant les pays membres d'un éventuel appel de capital. Pour la gestion de ces risques, la Banque suit ses fonds propres tels qu'ils sont définis dans le Ratio du total des fonds propres aux prêts (TELR), qui mesure l'adéquation de sa capacité de prendre des risques. Le **Tableau 6** présente la composition de cette mesure au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004. Pour plus de renseignements sur le TELR, voir « Gestion du risque financier — Risque de crédit — Cadre d'adéquation du capital » aux pp. 130–131.

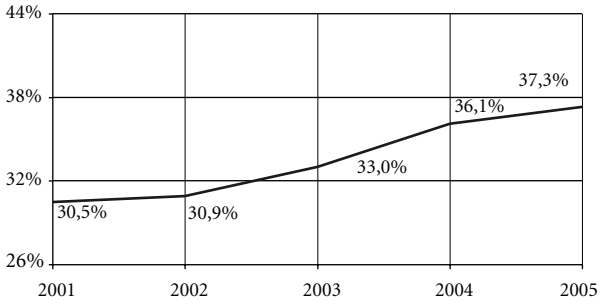
Tel qu'il est présenté au **Tableau 6**, le TELR avait progressé de 36,1 % au 31 décembre 2004 à 37,3 % au 31 décembre 2005, et se situe dans la fourchette d'adéquation du capital de 32 à 38 % établie en 2003. Cette augmentation est due principalement à un fléchissement de $1,7 milliard de l'encours des prêts. Le TELR a augmenté régulièrement au cours des cinq dernières

Tableau 6 : RATIO DU TOTAL DES FONDS PROPRES AUX PRÊTS
Au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004)
(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	2005	2004
Fonds propres		
Fraction libérée du capital	$ 4 340	$ 4 340
Bénéfices non distribués		
Réserve générale[1]	11 921	11 636
Réserve spéciale[1]	2 466	2 535
Plus		
Provisions pour pertes sur prêts	188	199
Moins		
Soldes liquides en monnaie nationale des pays emprunteurs	137	143
Net à recevoir des membres	255	95
Prestations de retraite payées d'avance	136	138
Impact cumulé de l'application de la Norme No. 133[2]	348	289
Fonds propres utilisés dans le ratio du total des fonds propres aux prêts	$18 039	$18 045
Encours des prêts et des garanties	$48 338	$50 033
Ratio du total des fonds propres aux prêts	**37,3%**	**36,1%**

[1] Y compris revenu cumulé et autres éléments du résultat global.
[2] Y compris un Reclassement comme revenu d'opérations de couverture de $8 millions en 2005 et de $11 millions en 2004.

Figure 2 : RATIO DU TOTAL DES FONDS PROPRES AUX PRÊTS



années, comme le montre la **Figure 2**, ce qui dénote une croissance relativement plus forte de la base des fonds propres que celle des prêts.

Capitalisation

L'appui que ses actionnaires apportent à la Banque se reflète dans l'appui qu'ils apportent à son capital. Au 31 décembre 2005, le capital souscrit était de $100,9 milliards, dont $4,3 milliards de capital libéré et $96,6 milliards sujets à appel.

Le 16 mars 2005, la République de Corée est devenue le 47ème membre de la Banque et a souscrit huit actions du capital libéré et 176 actions de la fraction sujette à appel. On trouvera l'état des souscriptions au capital, des nombres de voix et des nombres d'actions des membres aux Annexes I-6 et I-7 aux états financiers.

Les souscriptions au capital libéré et au capital exigible sont payables de la façon suivante :

Actions du capital libéré : Chaque souscription à la fraction libérée du capital a été payée, en totalité ou en partie, en or, en dollars des États-Unis ou dans la monnaie du pays membre. Au cas où la plupart des paiements sont faits dans la monnaie du pays membre, celui-ci a pris des dispositions jugées satisfaisantes par la Banque pour s'assurer que, conformément aux dispositions de l'Accord, sa monnaie est librement convertible (ou a consenti à convertir sa monnaie pour le compte de la Banque) dans les devises d'autres pays dont la Banque a besoin pour ses opérations. La Banque a accepté des obligations à vue non négociables, ne portant pas intérêt en paiement de la totalité ou d'une partie de la souscription du membre à la fraction libérée du capital. Aux termes de l'Accord, ces obligations sont acceptées lorsque les monnaies ne sont pas nécessaires à la Banque pour ses opérations.

Capital exigible : La fraction exigible du capital souscrit ne peut être appelée qu'en cas de besoin et dans la mesure nécessaire pour permettre à la Banque de faire face à ses obligations liées à ses emprunts de fonds ou à ses garanties. En cas d'appel, le paiement peut être fait, au choix du membre, en or, en dollars des États-Unis, dans la monnaie librement convertible du pays membre et dans une monnaie nécessaire à la Banque pour honorer les obligations pour lesquelles l'appel a été lancé. Les appels doivent être uniformes, mais les obligations de paiement des membres de la Banque en réponse à de tels appels sont indépendantes les unes des autres. Le fait qu'un ou plusieurs membres n'effectue pas de paiement en cas d'appel ne dispenserait aucun autre membre de son obligation de paiement, et plusieurs appels pourraient être lancés aux membres non défaillants si cela était nécessaire à la Banque pour faire face à ses obligations. Toutefois, aucun membre ne serait tenu, en pareil cas, de payer plus que le solde de la fraction non libérée de sa souscription au capital. Aucun appel n'a jamais été lancé sur la fraction exigible du capital de la Banque.

Au 31 décembre 2005, la souscription totale des États-Unis, le plus gros actionnaire de la Banque, était de $30,3 milliards, sur lesquels les États-Unis avaient versé $1,3 milliard à titre de souscription à la fraction libérée du capital de la Banque. Sur la fraction exigible de la souscription des États-Unis de $29,0 milliards, $3,8 milliards avaient été pleinement autorisés et inscrits au budget, sans limitation quant à l'année budgétaire, par décision législative, et aucune autre allocation n'est nécessaire pour permettre au Secrétaire au Trésor de payer toute fraction de ce montant qui pourrait être appelée pour permettre à la Banque d'honorer ses obligations. Le solde de la souscription des États-Unis à la fraction exigible du capital, soit $25,2 milliards, a été autorisé par le Congrès des États-Unis mais n'a pas encore fait l'objet d'une allocation budgétaire. En 1979, à l'occasion de la souscription des États-Unis à une augmentation de la fraction exigible du capital, la Banque a reçu un avis du Conseiller juridique du Trésor indiquant que des allocations budgétaires n'étaient pas exigées par la loi pour autoriser les souscriptions à cette fraction, à moins et avant qu'un paiement ne soit nécessaire de la part des États-Unis en cas d'appel de la Banque. Cet avis indique en outre qu'une allocation budgétaire n'est pas nécessaire pour que les États-Unis effectuent une souscription à la fraction exigible du capital autorisée par décision législative des États-Unis, ou pour honorer des obligations contraignantes appuyées par la bonne foi et le crédit des États-Unis, et qu'une obligation contractée par les États-Unis en application d'une autorisation du Congrès est constitutionnellement exécutoire par les États-Unis, indépendamment du fait qu'une allocation budgétaire pourrait être nécessaire à l'avenir pour honorer cette obligation.

Emprunts

La Banque mobilise des fonds sur les marchés financiers internationaux principalement en lançant des émissions de titres d'emprunt. Pour diversifier ses sources de financement, la Banque émet ses titres d'emprunt dans diverses devises et selon des échéances, des formes et des structures diverses pour répondre aux besoins des investisseurs mondiaux, institutionnels et des particuliers. Aux termes de l'Accord, la Banque ne peut emprunter qu'avec l'approbation du pays membre sur les marchés duquel les titres d'emprunt sont vendus et du pays membre dans la monnaie duquel ces emprunts sont libellés. En outre, la Banque est tenue d'obtenir l'accord de chacun desdits pays membres pour pouvoir échanger sans restriction le produit de ces emprunts dans la monnaie de tout autre pays membre. La politique d'emprunt de la Banque est résumée dans l'**Encadré 4** ci-dessus.

Encadré 4 : Politique d'emprunt

La Banque a pour politique de limiter le montant de ses Emprunts nets à la fraction du capital souscrit exigible de ses pays membres non-emprunteurs (les Etats-Unis, le Japon, le Canada et les autres membres extra-régionaux). Les Emprunts nets représentent le montant des emprunts plus le volume brut des garanties moins les actifs liquides de référence et les actifs de la réserve spéciale. Les actifs de la réserve spéciale ne peuvent être utilisés que pour couvrir les obligations de la Banque liées aux emprunts et aux garanties. Au 31 décembre 2005, les Emprunts nets représentaient 63,5 % de la fraction du capital souscrit exigible des pays membres non-emprunteurs, contre 67,3 % en 2004.

La stratégie d'emprunt de la Banque a pour objectifs d'assurer l'accès aux marchés financiers à long terme pour un certain volume et moyennant un bon rapport coût-efficacité. La Banque utilise des produits dérivés, principalement des swaps de monnaies et de taux d'intérêt, aux fins de couverture dans le cadre de la gestion de son passif afin d'obtenir la composition monétaire et la structure de taux d'intérêt désirées ainsi que pour diminuer ses coûts de financement. Elle suit de près et règle ses activités avec les opérateurs et homologues (voir « Gestion du risque financier — risque de crédit — risque de crédit commercial » aux pp. 130 et 131). Le montant et l'échelonnement des emprunts de la Banque sont déterminés en partie par les décaissements des prêts, les échéances de la dette et les niveaux de liquidité (voir « Gestion des liquidités » à la p. 124).

En 2005, le produit net de la dette à moyen et long terme contractée directement sur les marchés financiers s'est élevée à $ 4,9 milliards contre $4,6 milliards en 2004. La légère baisse des emprunts enregistrée en 2005 est attribuée principalement à la souplesse accrue conférée aux opérations de la Banque sur les marchés financiers par la nouvelle politique de gestion de sa liquidité. Les opérations d'emprunt de 2005 et 2004 sont récapitulées au **Tableau 7**.

Les emprunts contractés au cours d'une année donnée sont utilisés pour les opérations générales, y compris les décaissements de prêts et le refinancement de dettes arrivant à échéance. En 2005, la Banque a lancé sa première émission d'obligations libellées en pesos chiliens et en couronnes islandaises. La Banque a également lancé une émission de $1 milliard d'obligations planétaires de référence arrivant à échéance en 2015. Des obligations libellées dans les monnaies des pays membres emprunteurs d'un montant global de $496 millions ont été émises en 2005 (2004–$563 millions), dans les monnaies suivantes : pesos mexicains ($358 millions) ; pesos colombiens ($72 millions) ; pesos chiliens ($66 millions) (2004—pesos mexicains $269 millions, pesos colombiens $44 millions, et reais brésiliens $250 millions). En outre, la Banque a effectué des transactions sur divers bons libellés en dollars australiens, en couronnes islandaises, en yen japonais, en dollars néo-zélandais, en rands sud-africains et en dollars des États-Unis.

Les nouveaux emprunts à moyen et long terme sont présentés par monnaie pour 2005 et 2004 à la **Figure 3**. En 2005, la plupart des emprunts en devises autres que le dollar des États-Unis ont fait l'objet de swaps en dollars des États-Unis (en 2004, tous ces emprunts avaient été soumis à de tels swaps).

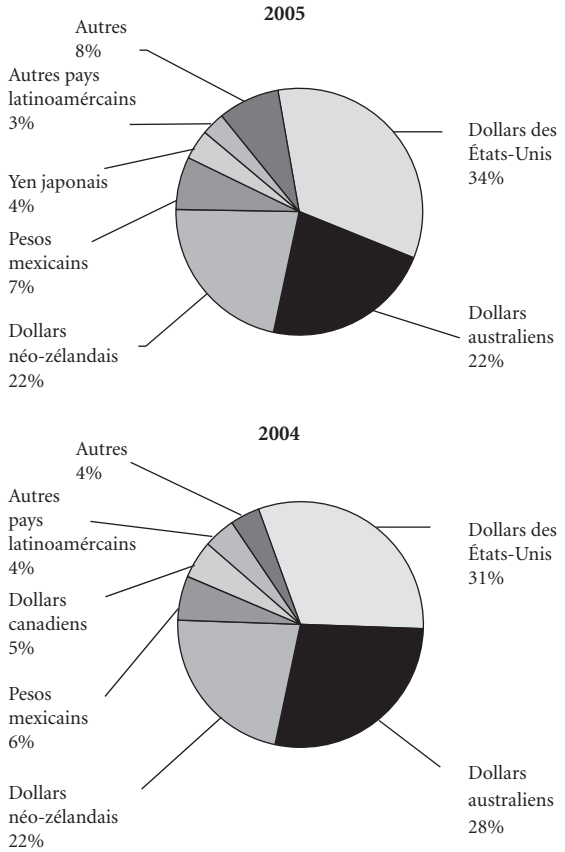
La Banque a pour stratégie de racheter, d'appeler ou de rembourser d'avance sa dette pour réduire le coût de ses

Tableau 7 : RÉCAPITULATION DES OPÉRATIONS ANNUELLES D'EMPRUNT
(Pour les années qui se sont achevées au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004)
(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	2005	2004
Total des emprunts à moyen et long terme[1]	$4 922	$4 618
Échéance moyenne[2]	6,3	5,5
Nombre de transactions	32	19
Nombre de devises	9	9

[1] Représente les produits nets à la date de transaction.
[2] Échéance moyenne par rapport à la première date d'appel.

Figure 3 : EMPRUNTS ANNUELS PAR DEVISE[1]
Pour les années qui se sont achevées au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004



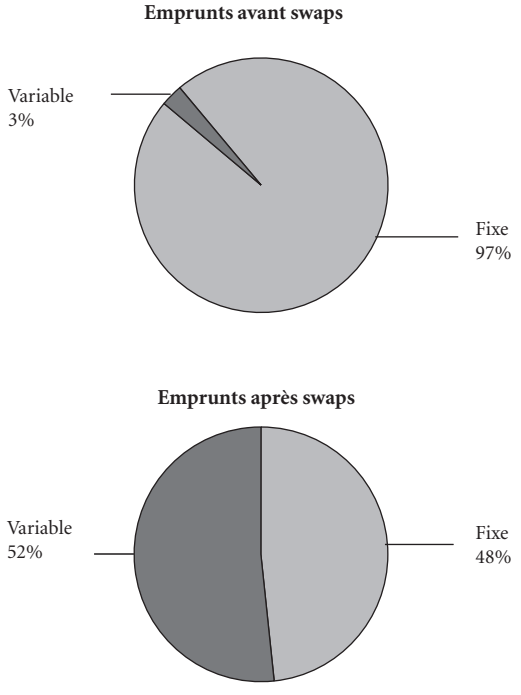
[1] Comprend les emprunts à moyen et long terme, à l'exclusion des swaps, et représente le produit net sur la base de la date de transaction.

emprunts et le risque lié aux besoins de refinancement d'une année donnée ou pour répondre à d'autres besoins opérationnels. En réponse aux conditions du marché, en 2005, la Banque a appelé $28 millions sur l'encours de ses emprunts contre $183 millions en 2004.

Utilisation de produits dérivés : La Banque peut effectuer des swaps de monnaies et de taux d'intérêt pour convertir ses emprunts en euros, en yen japonais, en francs suisses ou en dollars des États-Unis et ses financements à taux fixe ou à taux variable pour faire face à ses obligations de décaissement. En 2005, 84 % des nouveaux emprunts ont été d'abord convertis en emprunts en dollars des États-Unis, et 10 % ont été convertis en emprunts en euros, dans les deux cas à taux variable, et la conversion en emprunts à taux fixe a eu lieu par la suite pour répondre aux besoins de financement. Dans le cadre de la composante atténuation du risque de l'option d'établissement du coût des prêts sur la base du LIBOR du mécanisme de prêt en devise unique, la Banque établit des plafonds pour réduire son exposition à des hausses soudaines des taux d'intérêt. Les **Figures 4** et **5** illustrent les effets des swaps aussi bien sur la structure des taux d'intérêt que sur la composition monétaire du portefeuille d'emprunts à moyen et long terme au 31 décembre 2005.

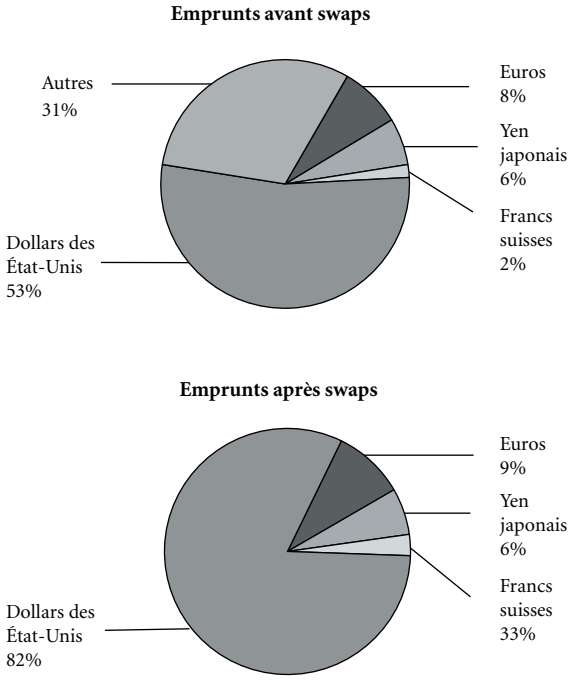
Des informations plus détaillées sur les emprunts et produits dérivés de la Banque sont données dans les Notes G et H et à l'Annexe I-5 aux états financiers.

Figure 4 : EFFETS DES SWAPS SUR LA STRUCTURE DES TAUX D'INTÉRÊT DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS[1]
31 décembre 2005



[1] Emprunts à moyen et long terme seulement.

Figure 5 : EFFETS DES SWAPS SUR LA COMPOSITION MONÉTAIRE DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS [1]
31 décembre 2005



[1] Emprunts à moyen et long terme seulement.

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Revenu d'exploitation

Le revenu d'exploitation comprend le revenu net des taux d'intérêt sur les avoirs productifs et la contribution du capital de la Banque au revenu, les autres revenus des prêts, la provision (crédit) pour pertes sur prêts et garanties et les dépenses nettes sans intérêt. Le **Tableau 8** présente la ventilation du Revenu d'exploitation des trois dernières années.

Tableau 8 : REVENU D'EXPLOITATION
(Exprimé en millions de dollars des États-Unis)

	2005	2004	2003
Revenu des intérêts sur les prêts	$2 368	$2 446	$2 602
Revenu des placements	403	288	298
	2 771	2 734	2 900
Moins :			
Dépenses d'emprunt	1 733	1 572	1 636
Revenu net des intérêts	1 038	1 162	1 264
Autres revenus sur les prêts	45	52	109
Autres dépenses			
(Provision) crédit pour pertes sur prêts et garanties	(14)	21	(1 370)
Dépenses nettes sans intérêt	385	331	309
Total	371	352	(1 061)
Revenu d'exploitation	$ 712	$ 862	$2 434

Tableau 9 : PORTEFEUILLES D'ACTIFS/PASSIFS ET REVENUS/COÛTS
(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	2005		2004		2003	
	Solde moyen	Rentabilité/ Coût %	Solde moyen	Rentabilité/ Coût %	Solde moyen	Rentabilité/ Coût %
Prêts[1]	$47 837	4,95	$49 721	4,92	$49 193	5,29
Titres de placement liquides	12 341	3,29	13 415	2,17	15 014	2,00
Total avoirs productifs	60 178	4,61	63 136	4,34	64 207	4,52
Emprunts	42 609	4,07	46 200	3,40	48 590	3,37
Marge du taux d'intérêt		0,54		0,94		1,15
Marge nette du taux d'intérêt[2]		1,72		1,84		1,97

(1) À l'exclusion des commissions sur prêts.
(2) Représente le revenu net de l'intérêt en % de la moyenne des avoirs productifs.

Année 2005 par rapport à 2004 : En 2005, le Revenu d'exploitation a été de $150 millions inférieur à celui de l'année précédente en raison d'une diminution du revenu net des intérêts dégagé par le portefeuille (due en partie à un remboursement anticipé d'un prêt important pour secours d'urgence et à une réduction des marges sur les prêts à garantie souveraine autres que les prêts pour secours d'urgence) et d'un accroissement des dépenses nettes non liées aux intérêts, qui sont constituées essentiellement de dépenses administratives, compensé en partie par une diminution des pertes sur prêts et sur garanties.

Année 2004 par rapport à 2003 : En 2004, le Revenu d'exploitation a diminué de $862 millions contre $1 064 millions en 2003, après exclusion d'une réduction ponctuelle de la Provision pour pertes sur prêts de $1 370 millions. Cette diminution est due principalement à une diminution du revenu dégagé par le portefeuille de prêts, ainsi qu'à un accroissement des dépenses nettes non liées aux intérêts, qui sont constituées essentiellement de dépenses administratives. En 2003, par suite de modifications apportées à l'évaluation par la Direction du risque de pertes sur l'encours des prêts, la Banque a révisé certaines estimations utilisées pour calculer la provision pour pertes sur prêts. Le changement qui en est résulté pour les estimations est à l'origine de la réduction ponctuelle mentionnée ci-dessus, qui a été créditée au revenu.

Revenu net des intérêts
Les portefeuilles moyens des actifs portant intérêt et des passifs portant intérêt, après swaps, et les revenus et coûts respectifs pour 2005, 2004 et 2003 sont présentés au **Tableau 9**.

Année 2005 par rapport à 2004 : En 2005, le revenu net des intérêts a diminué de $124 millions par rapport à 2004, principalement en raison d'une diminution de l'encours des prêts pour secours d'urgence (qui dégage un intérêt de 4 %), du rétrécissement des marges de prêt sur les prêts à garantie souveraine autres que les prêts pour secours d'urgence et d'une baisse du montant des prêts ordinaires de la Banque et de l'intérêt net qu'ils dégagent. Cette diminution a été compensée en partie par un accroissement des fonds propres et par une modification de la comptabilité des revenus sur les prêts au secteur privé classés comme dépréciés et/ou improductifs (voir Note E aux États financiers).

L'augmentation du revenu des placements a été due principalement à l'augmentation générale des taux d'intérêt à court terme. Cet accroissement a été compensé en grande partie par une hausse correspondante des frais liés aux emprunts étant donné que les investissements basés sur le Libor (comprenant plus des trois-quarts des investissements) sont financés à hauteur de 100 % par des emprunts indexés sur le Libor.

Année 2004 par rapport à 2003: En 2004, le revenu net des intérêts a diminué de $102 millions par rapport à 2003, principalement en raison de la diminution des marges de prêt, de l'encours des prêts pour secours d'urgence et des rendements de la composante des prêts financée à l'aide des fonds propres, ainsi qu'au décalage de six mois inhérent au calcul de taux prêteur sur un pool de devises. Cette diminution a été en partie compensée par un accroissement des fonds propres.

Dépenses nettes ne portant pas intérêt
Les principaux éléments de dépense ne portant pas intérêt sont présentés au **Tableau 10**.

Tableau 10 : DÉPENSES NETTES NE PORTANT PAS INTÉRÊT
(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	2005	2004	2003
Dépenses administratives			
Coûts de personnel	$331	$279	$257
Honoraires des consultants	47	44	43
Frais de déplacement	21	19	19
Autres dépenses	74	62	67
Total dépenses administratives brutes	473	404	386
Moins : Part du Fonds des opérations spéciales	(86)	(62)	(58)
Dépenses administratives nettes	387	342	328
Revenus des commissions de service	(6)	(6)	(6)
Revenus des régimes de retraite et post-retraite	—	—	(8)
Programmes spéciaux	12	—	—
Autres revenus	(8)	(5)	(5)
Dépenses nettes sans intérêt	$385	$331	$309

Année 2005 par rapport à 2004 : En 2005, les dépenses nettes ne portant pas intérêt ont augmenté de $54 millions, principalement en raison d'une augmentation des coûts des pensions et autres prestations de retraite ($20 millions), des traitements et prestations connexes versés au personnel ($11 millions), de prestations additionnelles versées au personnel ($8 millions) et de dépenses liées à des programmes spéciaux approuvés par le Conseil d'administration ($12 millions).

Année 2004 par rapport à 2003 : En 2004, les dépenses nettes ne portant pas intérêt ont augmenté de $22 millions, principalement en raison d'une augmentation de $20 millions des coûts des pensions et autres prestations de retraite (coût des prestations de $19 millions en 2004 contre un revenu net des prestations de $1 million en 2003) due au rendement plus faible attendu de ces régimes.

GESTION DU RISQUE FINANCIER

Dans le cadre de ses services de banque de développement, la Banque est exposée à un risque-crédit (risque lié au portefeuille de prêts ou risque crédit-pays et risque crédit commercial) ; au risque du marché (taux d'intérêt, marge et taux d'intérêt) ; au risque de liquidité (financement et liquidation) ; et risque opérationnel.

Gouvernance

La Banque conduit ses opérations dans le cadre d'un ensemble de politiques financières ; elle n'utilise que des instruments financiers spécifiquement autorisés, et suit un processus de gestion des risques et de décision soigneusement défini.

La Banque gère ses risques conformément à l'Accord et à toutes autres politiques approuvées par l'Assemblée des gouverneurs, le Conseil d'administration et le Comité des finances composé de membres de la Direction. Par ailleurs, un comité du Département des finances sur la gestion de l'actif et du passif, présidé par le Directeur financier, établit des directives et supervise la mise en œuvre et l'application de l'approche de la gestion du risque financier pour les questions de gestion du risque, de l'actif et du passif, du financement et des placements et de la planification financière stratégique.

Risque-crédit

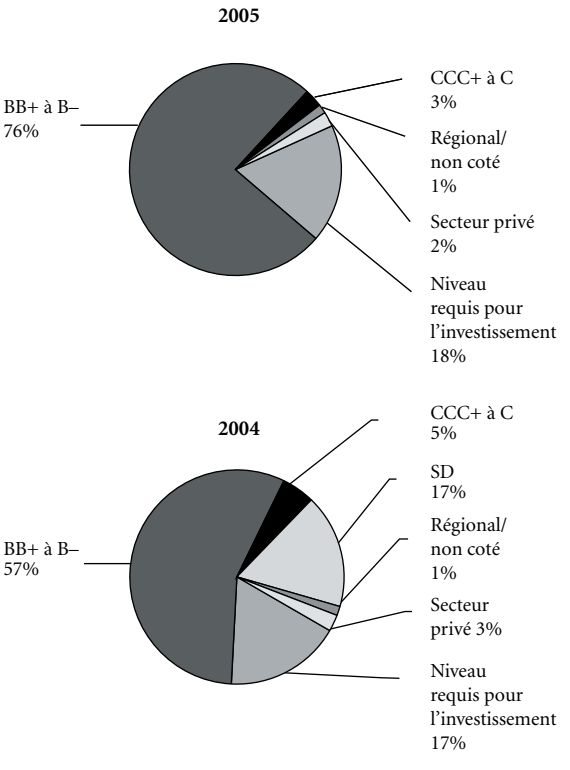
Le risque-crédit est le risque de perte qui pourrait résulter de la défaillance d'un emprunteur, c'est-à-dire le risque-crédit lié au portefeuille de prêts ou au pays, ou de la défaillance/du déclassement de contreparties à un placement, une transaction ou un swap, c'est-à-dire le risque-crédit commercial. Presque tous les prêts de la Banque sont assortis d'une garantie souveraine.

Risque-crédit lié au portefeuille de prêts : Le risque-crédit lié au portefeuille de prêts est le risque que la Banque ne reçoive pas le remboursement du principal et/ou le paiement des intérêts sur un ou plusieurs de ses prêts selon les conditions convenues. Il est directement lié à l'activité principale de la Banque et représente le plus gros risque financier auquel elle est exposée. La Banque a de multiples sources de protection contre le risque-crédit lié à son portefeuille de prêts, y compris un plafond général de prêt, un cadre détaillé d'adéquation de son capital (conçu pour faire en sorte que la Banque détienne à tout moment suffisamment de fonds propres, compte tenu de la qualité et de la concentration de son portefeuille), une politique pour le traitement des prêts improductifs et une politique pour le maintien d'une provision pour pertes sur prêts. Le risque-crédit lié au portefeuille de la Banque est déterminé par la cote de crédit de chaque emprunteur et l'exposition de la Banque à chaque emprunteur.

La qualité du crédit du portefeuille de prêts au 31 décembre 2005, représentée par la cote de crédit en devises à long terme attribuée à chaque pays emprunteur par les agences de cotation, est illustrée à la **Figure 6**. Depuis le 31 décembre 2004, la qualité du crédit du portefeuille de prêts de la Banque s'est améliorée. Cinq pays ont vu leur cote remonter en 2005, le cas le plus intéressant étant l'émergence de l'Argentine, qui représente environ 17 % du portefeuile, de l'état de défaillance sélective (DS) à une cote B–. Seul un pays a vu sa cote baisser en 2005.

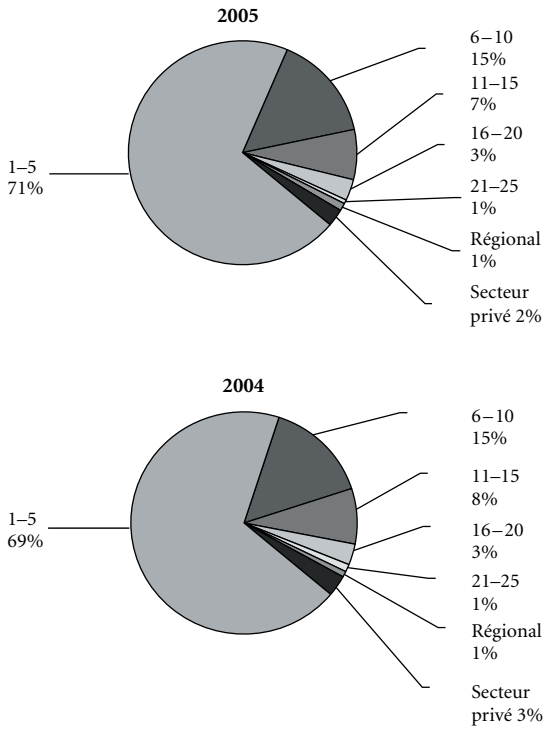
L'exposition de la Banque est le produit de la taille et de la concentration du portefeuille. Elle n'est limitée que par le pouvoir de prêt de la Banque ; il n'y a pas de limites par pays. Compte tenu du caractère régional des opérations de la Banque et de l'ampleur relative des économies de ses pays membres

Figure 6 : QUALITÉ DU CRÉDIT DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS DONT TÉMOIGNENT LES COTES DE CRÉDIT DES PAYS MEMBRES EMPRUNTEURS
Au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004



emprunteurs, la Banque doit s'attendre à ce que son portefeuille soit constamment concentré. Comme le montre la **Figure 7**, au 31 décembre 2005, 71 % du portefeuille sont détenus par les cinq plus gros emprunteurs. Pour plus d'informations, voir Annexe I-3 aux états financiers.

Figure 7 : CONCENTRATION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS
Au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004



Plafond imposé à l'encours des prêts : En ce qui concerne la limite générale imposée au volume des prêts, la Banque s'est fixé pour politique de limiter le montant total de l'encours de ses prêts et garanties à la somme de son capital libéré plus la réserve générale et la fraction du capital exigible des pays membres non-emprunteurs. Cette limite est plus stricte que celle prescrite par l'Accord, qui englobe aussi la fraction du capital exigible des membres emprunteurs.

Cadre d'adéquation du capital : Le cadre d'adéquation du capital de la Banque comprend un modèle de risque-crédit, une politique concernant l'adéquation du capital et une méthodologie d'établissement du taux prêteur. Ce cadre permet à la Banque de gérer le risque inhérent à son portefeuille de prêts du fait de la cote de crédit de ses emprunteurs et de la concentration de ses prêts, tout en n'imposant à ses emprunteurs que des charges financières faibles et stables.

Le capital économique de la Banque se mesure au Ratio du total des fonds propres aux prêts (TELR), dont le niveau désiré de 38 % a été déterminé sur la base d'une analyse des besoins économiques de capital de la Banque selon diverses hypothèses de contraintes financières.Tant que le Revenu d'exploitation est positif et que le TELR se situe dans une fourchette de 32 à 38 % et en augmentation sur le moyen terme, la Banque appliquera des charges financières types à ses prêts. Ces charges engendrent un revenu suffisant pour couvrir les dépenses de la Banque et lui permettre de continuer à accroître ses bénéfices non distribués.

Prêts improductifs : À l'exception des prêts sans garantie souveraine à des emprunteurs du secteur privé, les retards d'un emprunteur d'un pays membre bloquent l'approbation de nouveaux prêts aux emprunteurs de ce pays membre, peuvent entraîner la suspension des décaissements du prêt, résulter dans la classification du prêt comme improductif et peuvent donner lieu à son exigibilité immédiate. La Banque applique cette politique selon une approche progressive résumée au **Tableau 11**.

Par ailleurs, si des prêts consentis à un pays membre sur les ressources du FOS ou de tout autre fonds détenu ou administré par la Banque sont déclarés improductifs, tous les prêts consentis au gouvernement de ce membre ou garantis par lui sont déclarés improductifs. La Banque entretient un dialogue constant avec ses emprunteurs afin d'assurer le prompt paiement des sommes dues sur tous ses prêts.

En cas de prêts directs au secteur privé, un comité interne de la Banque détermine à quel moment le prêt est déclaré improductif, ce qui peut se produire entre 30 et 90 jours à compter de la date à laquelle le prêt est en retard de paiement ou, si des circonstances spéciales le justifient, à n'importe quelle date avant l'expiration des 30 jours. Au 31 décembre 2005, tous les prêts étaient productifs, sauf certains prêts du Programme de

TABLEAU 11 : TRAITEMENT DES PRÊTS SOUVERAINS IMPRODUCTIFS

30 jours après la date d'exigibilité du prêt	La Banque suspend les décaissements du prêt en situation d'arriéré et de tous les autres prêts à l'emprunteur. Elle informe le garant des arriérés de l'emprunteur et demande le prompt règlement du montant en retard. Aucun contrat avec un emprunteur du pays en question n'est signé par la Banque et aucune proposition de prêt n'est approuvée.
120 jours après la date d'exigibilité du prêt	La Banque suspend les décaissements de tous les prêts au garant et garantis par le garant si le garant ne règle pas les montants exigibles.
180 jours après la date d'exigibilité du prêt	La Banque déclare improductifs tous les prêts au pays en question, dont le gouvernement, la banque centrale ou toute entité gouvernementale est emprunteur ou garant, à moins qu'il ne soit établi que tous les paiements en situation d'arriéré sont en cours et seront perçus dans un avenir immédiat. Le fait de déclarer des prêts improductifs implique un renversement de tous les revenus échus à la date en question et aucune accumulation de revenu jusqu'à ce que tous les montants en attente soient perçus. Toutes les missions de la Banque dans le pays prévues pour la programmation, la préparation ou l'instruction de prêts sont suspendues.

prêts au secteur privé, qui ont été classés comme compromis et étaient improductifs (voir Note E des états financiers).

Provisions pour pertes sur prêts : En raison de la nature de ses emprunteurs et de ses garants, la Banque s'attend à ce que chacun de ses prêts à garantie souveraine financés sur son Capital ordinaire soit finalement remboursé. De plus, depuis sa création, son portefeuille de prêts à garantie souveraine a été pour l'essentiel pleinement productif. Au cours des 46 ans de son histoire, seuls les prêts de cinq pays emprunteurs ont été déclarés improductifs pour des périodes diverses entre 1988 et 1992. Le solde maximum impayé n'a jamais dépassé 8 % de l'encours total de ses prêts, et la Banque a finalement reçu le paiement intégral, principal et intérêts, de ces prêts. La Banque maintient une provision pour pertes sur prêts et garanties pour faire face au risque de pertes inhérent à ses portefeuilles de prêts et de garanties, risque lié principalement à ses prêts au secteur privé. Conformément à sa politique, une provision de $14 millions a été imputée à son revenu en 2005, pour une provision totale de $188 millions au 31 décembre 2005 (contre $199 millions en 2004). Au 31 décembre 2005, la provision pour pertes sur prêts et garanties de son Programme de prêts au secteur privé était de 12,3 % de l'encours correspondant de son portefeuille (contre 10,5 % en 2004).

Risque de crédit commercial : Le risque de crédit commercial est la perte potentielle qui pourrait résulter de la défaillance ou du déclassement par une agence de cotation d'une contrepartie à un investissement, une transaction ou un swap de la Banque. Les principales sources de risque de crédit commercial sont les instruments financiers dans lesquels la Banque investit sa liquidité. Conformément à ses politiques prudentes en matière de risque, la Banque n'investit que dans des instruments de dette de grande qualité émis par des gouvernements, des institutions gouvernementales, des organisations multilatérales, des institutions financières et des sociétés, y compris des titres adossés à des actifs. Le processus suivi par la Banque pour contrôler son risque de crédit commercial implique : a) qu'elle spécifie les placements autorisés ; b) qu'elle établisse des listes agréées de contreparties, d'émetteurs et d'opérateurs acceptables ; c) qu'elle définisse des limites acceptables en ce qui concerne les cotes de crédit ; et d) qu'elle précise les limites d'engagement et de durée pour les contreparties, émetteurs et opérateurs acceptables, sur la base de leur taille et de leur solvabilité.

Dans le cadre de ses activités ordinaires de placement, de financement et de gestion d'actifs et de passifs, la Banque utilise des instruments dérivés, principalement des swaps, aux fins de couverture. Elle limite l'emploi d'instruments dérivés à des contreparties et opérateurs agréés choisis sur la base de politiques de gestion de risque prudentes. La Banque a établi des limites d'engagement pour chaque contrepartie à des swaps et a conclu des accords cadres de swap comportant des dispositions exécutoires en matière de compensation en cas de fermeture. Les accords cadres de swap conclus avec des contreparties à des swaps ont été amendés afin de rendre les dispositions relatives à l'atténuation des risques conformes aux niveaux plus prudents exigés par une nouvelle politique de gestion des risques de crédit liés aux produits dérivés. Les limites d'engagement des contreparties sont calculées et suivies sur la base de modèles d'engagements potentiels de crédit maintenus pendant toute la durée de vie du portefeuille de chaque contrepartie. Une simulation complète est utilisée pour simuler les interactions complexes des facteurs de risque du marché, la dynamique du portefeuille et l'impact des mécanismes d'atténuation des risques tels que seuils de garantie et mécanismes de résiliation, de manière à établir des estimations du risque potentiel. Le suivi des engagements de la Banque et la gestion de ces risques sont des processus continus. La Banque ne prévoit de défaillance de la part d'aucune de ses contreparties.

La Banque traite son risque de crédit sur produits dérivés comme le coût de remplacement de l'instrument dérivé pertinent. Ce risque est également appelé le risque de remplacement ou le montant au prix du marché. L'engagement au prix est une mesure, à un moment donné, de la valeur d'un contrat relatif à un produit dérivé sur le marché libre. Lorsque le prix du marché est positif, cela signifie que la contepartie est redevable à la Banque et, par conséquent, cela crée un risque pour la Banque. Lorsque le prix du marché est négatif, la Banque est redevable envers la contrepartie et n'est pas exposée à un risque de remplacement. Lorsque la Banque a plus d'une transaction sur produit dérivé en cours avec une contrepartie à un swap, l'engagement « net » au prix du marché représente la compensation des engagements positifs et négatifs avec la même contrepartie. Si la valeur nette du marché est négative, l'engagement de la Banque envers la contrepartie est considéré comme nul.

La **Figure 8** présente des détails du risque de crédit estimatif sur les placements par catégorie de cote de l'émetteur. Au 31 décembre 2005, le risque crédit sur l'ensemble du portefeuille de placements s'élevait à $13,6 milliards, contre $13,0 milliards au 31 décembre 2004. La qualité du crédit du portefeuille de placements pour 2005 reste élevée, avec 85 % des émetteurs cotés AAA ou AA, et une fraction supplémentaire de 10 % du portefeuille est assortie des cotes à court terme les plus hautes ; en 2004, les chiffres correspondants étaient respectivement de 91 % et 4 %. La **Figure 9** illustre le risque de crédit estimatif (net pour chaque contrepartie) sur le portefeuille de swaps, par catégorie de cotation. Au 31 décembre 2005, le risque de crédit sur les swaps est tombé à $1,3 milliard, contre $1,8 milliard l'année précédente. La qualité du crédit du portefeuille de swaps reste élevée, avec 93 % des contreparties cotées AAA ou AA en 2005, contre 92 % en 2004. Ces risques crédit sur swaps sont garantis. Au 31 décembre 2005, $885 millions de garanties avaient été déposés auprès du dépositaire du portefeuille de la Banque (contre $1 milliard en 2004), ce qui a réduit sensiblement le risque crédit sur swaps examiné précédemment.

Risque du marché

La Banque est exposée à des risques résultant des mouvements des marchés, principalement des variations des taux d'intérêt et des taux de change. Néanmoins, l'exposition aux risques du marché est faible car la Banque dispose d'un cadre de gestion intégrée de son actif et de son passif.

Figure 8 : RISQUE CRÉDIT SUR LES PLACEMENTS SELON LA COTE DE L'ÉMETTEUR
Au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004

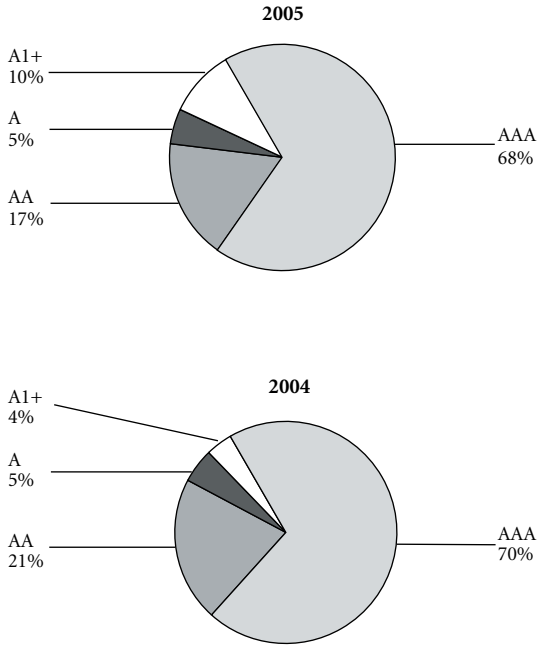
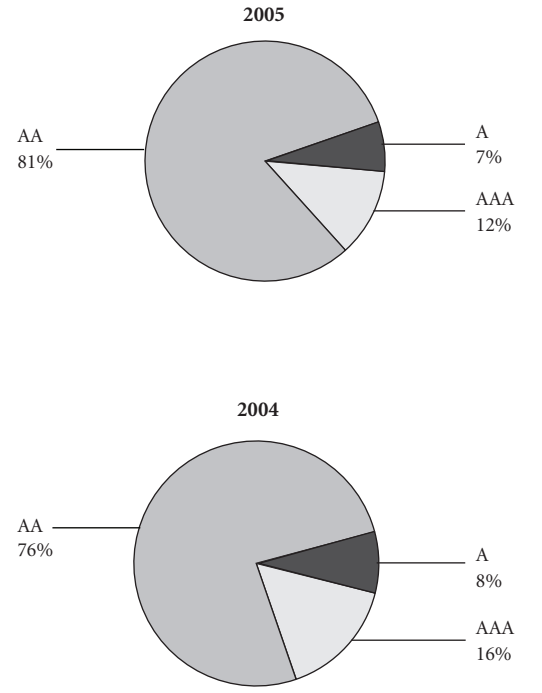


Figure 9 : RISQUE CREDIT SUR SWAPS SELON LA COTE DE LA CONTREPARTIE
Au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004



Gestion de l'actif et du passif : La gestion de l'actif et du passif a pour but d'assurer un financement adéquat de chaque produit au coût le plus avantageux possible et de gérer la composition monétaire, le profil d'échéances et les caractéristiques de sensibilité aux taux d'intérêt du portefeuille de passif à l'appui de chaque prêt conformément aux conditions propres à ce prêt et dans les limites des paramètres prescrits. La Banque utilise des produits dérivés pour gérer et harmoniser les caractéristiques de son actif et de son passif, accroître le rendement de ses placements et abaisser le coût de ses emprunts.

Risque lié au taux d'intérêt : La Banque est exposée à deux sources potentielles de risque lié au taux d'intérêt. Le premier est la sensibilité au taux d'intérêt liée à la marge nette entre le taux perçu sur les actifs et le coût des emprunts qui servent à financer ces actifs. Le second est la sensibilité au taux d'intérêt du revenu provenant du financement d'une fraction des actifs sur les fonds propres.

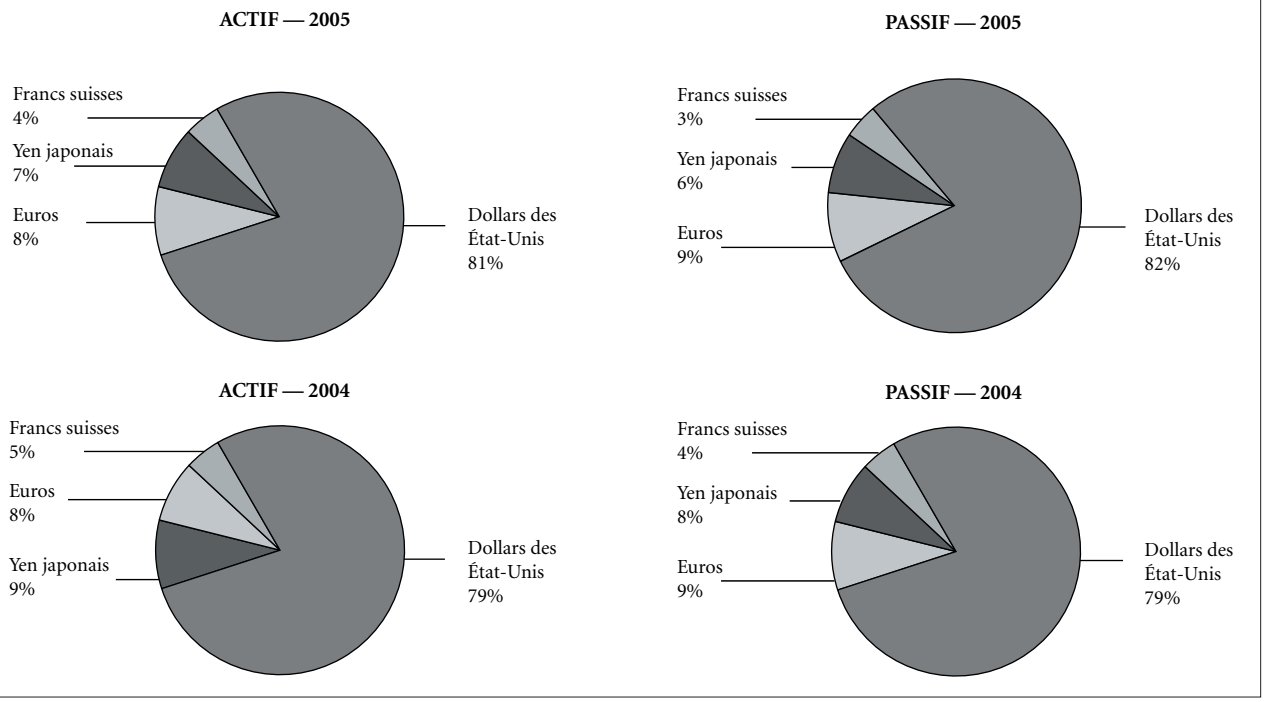
La Banque compense son exposition à la sensibilité de la marge nette en incorporant une formule de répercussion des coûts aux taux prêteurs perçus sur la plupart de ses prêts, et en recourant à une gestion de la structure des échéances soigneusement conçue. Ces prêts à répercussion des coûts représentaient 88,5 % de l'encours actuel du portefeuille de prêts au 31 décembre 2005 ; les 11,5 % restants correspondent aux prêts pour secours d'urgence, aux prêts au secteur privé et aux prêts à taux fixe. Certains des prêts à répercussion des coûts, principalement les prêts à taux variables, comportent un risque résiduel lié au taux d'intérêt, compte tenu du décalage de six mois inhérent au calcul des taux d'intérêt (voir « Opérations de développement — Conditions financières des prêts » ci-dessus). La Banque finance et investit sa liquidité à des structures de taux correspondantes tenant compte de ce décalage, évitant ainsi une exposition excessive au risque lié au taux d'intérêt.

La Banque limite son exposition à la sensibilité aux revenus suscitée par les fonds propres en plaçant ces fonds dans des prêts à long terme, produisant ainsi des rendements relativement stables.

Risque lié au taux de change : Pour limiter le risque lié au taux de change dans un contexte caractérisé par l'utilisation de devises multiples, la Banque aligne ses emprunts après swap en une devise quelconque sur des actifs dans la même devise, conformément aux prescriptions de l'Accord. En outre, la Banque a pour politique de limiter la sensibilité aux taux de change de son Ratio du total des fonds propres aux prêts (TELR) en procédant périodiquement à des conversions monétaires pour maintenir la composition monétaire de ses Fonds propres et de ses Provisions pour pertes sur prêts alignée sur celle de l'encours de ses prêts et de ses garanties. Pour limiter le plus possible les divergences monétaires, la Banque aligne la composition monétaire des actifs de sa réserve spéciale sur celle de l'encours de ses emprunts.

La **Figure 10** présente la composition monétaire de l'actif et du passif de la Banque (après swaps) à la fin de 2005 et de 2004.

Figure 10 : COMPOSITION MONÉTAIRE DE L'ACTIF ET DU PASSIF
Au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004



Risque lié à la liquidité

Le risque-liquidité est lié au besoin général de financement des activités de la Banque et à la gestion de son actif et de son passif. Il comprend le risque de ne pouvoir financer le portefeuille d'actifs par des emprunts à des échéances et des taux appropriés, c'est-à-dire le risque financier ; le risque de ne pouvoir liquider une position en temps opportun et à un prix raisonnable, c'est-à-dire le risque lié à la liquidation ; et l'aggravation de ces deux risques pouvant provenir de la possibilité que des fractions importantes du portefeuille d'actifs ou de passifs soient affectées à un type donné d'instrument, c'est-à-dire le risque de concentration.

La Banque gère le risque-liquidité par sa politique de liquidité, sa politique de gestion de son actif et de son passif et son programme d'emprunts à court terme. La politique de liquidité de la Banque détermine le montant minimum de liquidité, qui est conçu pour permettre à la Banque d'éviter d'emprunter pendant un certain temps tout en continuant d'honorer ses obligations. La gestion de l'actif et du passif de la Banque permet non seulement d'optimiser l'affectation des fonds propres et des emprunts au financement des divers actifs de la Banque, mais aussi de déterminer le décalage approprié dans le temps entre les prêts et les emprunts afin de réduire les coûts de financement et le risque de refinancement. Enfin, dans le cadre du programme d'emprunts à court terme, des bons à prime assortis d'échéances à moins d'un an sont émis pour couvrir les besoins de trésorerie à court terme chaque fois que la liquidation d'une position n'est pas jugée souhaitable.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel a trait à la possibilité de perte découlant d'activités internes ou d'événements externes, causée par des défaillances au niveau de l'information, de la communication, des protections physiques, de la continuité de certaines activités, de la supervision, de l'exécution de transactions, des prix, des fluctuations des liquidités et des titres et des systèmes de règlement. En outre, le risque opérationnel comprend la fraude et les défauts d'exécution des responsabilités légales, fiduciaires et d'agence.

La Banque dispose de politiques et de procédures couvrant tous les aspects du risque opérationnel. En tête de celles-ci figure le haut niveau d'éthique de l'institution et son système établi de contrôles internes. À ces moyens s'ajoutent les procédures d'aide au redressement en cas de catastrophe, le dispositif d'intervention, la politique de divulgation de l'information, les procédures assurant l'intégrité du client et du projet et les politiques de passation de marchés et d'achats.

La Banque est en train de mettre en œuvre le Cadre intégré de contrôle interne du Comité des organisations parrainantes de la Commission Treadway, et d'instaurer un processus annuel de présentation d'un rapport par la Direction sur l'efficacité des contrôles internes exercés sur les rapports financiers et d'attestation de ce rapport par les auditeurs externes. Le premier rapport de la Direction sur les contrôles internes et l'attestation correspondante des auditeurs devraient être publiés en février 2007 et porter sur les informations financières présentées au 31 décembre 2006.

AUTRES DISPOSITIONS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS ET LA DIVULGATION D'INFORMATIONS

Base de l'établissement de rapports

Les états financiers sont préparés conformément à des principes comptables généralement acceptés aux États-Unis, ce qui exige de la Direction qu'elle établisse des estimations et émette des hypothèses concernant les résultats (voir Note B des états financiers).

Politiques comptables critiques

La Banque estime que certaines des politiques comptables les plus importantes qu'elle applique pour présenter ses résultats financiers conformément à des principes comptables généralement acceptés comportent un degré relativement élevé de jugement et de complexité, et ont trait à des questions qui sont intrinsèquement incertaines.

Valeur vénale des instruments financiers : La Banque utilise des estimations de la valeur vénale pour rendre compte de son portefeuille de placements et de tous les produits dérivés (principalement les swaps de taux d'intérêt et les swaps de monnaies), et pour présenter ses instruments financiers. Jusqu'au 31 décembre 2003, la Banque utilisait également des estimations de la valeur vénale pour déterminer les ajustements à apporter aux montants des prêts et emprunts de couverture désignés dans les relations de comptabilité de couverture (à savoir, respectivement, les ajustements de base des prêts et des obligations). Les valeurs vénales sont fondées sur les prix du marché lorsque ceux-ci sont connus. Si les prix du marché ne sont pas disponibles, les valeurs vénales sont fondées sur les prix offerts par les opérateurs, les prix d'instruments comparables ou des flux de trésorerie actualisés utilisant des modèles d'établissement des prix. Ces modèles utilisent des informations émanant du marché, telles que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Ces hypothèses peuvent avoir un profond impact sur les valeurs vénales notifiées des actifs et des passifs (y compris les produits dérivés) et les revenus et dépenses qui en découlent. La Direction juge que ses estimations de la valeur vénale sont raisonnables, étant donné les méthodes employées pour obtenir des prix et des paramètres externes et l'application constante de cette méthode d'une période à une autre.

Les variations de la valeur vénale de transactions sur titres et produits dérivés sont présentées dans le Revenu des placements dans le Compte de résultat et les Bénéfices non distribués. Les variations de la valeur vénale de tous les produits dérivés autres que produits dérivés de placements et, jusqu'au 31 décembre 2003, des actifs et passifs liés à des produits dérivés et indiqués comme couverture de la valeur vénale, conformément à la Norme No. 133, sont présentées dans les Effets de la Norme No. 133 et des ajustements sur transactions monétaires. Voir « Effets de la Norme No. 133 et des ajustements sur transactions monétaires » ci-après.

Provision pour pertes sur prêts : La Banque maintient une provision pour pertes sur son portefeuille de prêts et de garanties à des niveaux que la Direction juge adéquats pour absorber les pertes éventuelles inhérentes au total de son portefeuille à la date du bilan. La détermination du niveau de cette provision est affaire de jugement. L'utilisation de différentes estimations ou hypothèses ainsi que les variations de facteurs externes pourrait aboutir à des niveaux de provisions sensiblement différents. En raison de la nature de ses emprunteurs et de ses garants, la Banque compte que chacun de ses prêts assortis d'une garantie souveraine sera finalement remboursé. C'est pourquoi le niveau de sa provision pour pertes sur prêts est relativement modeste et lié principalement au portefeuille de prêts au secteur privé.

Effets de l'application de la Norme No. 133

Conformément à la Norme No. 133, la Banque inscrit tous les produits dérivés avec les variations de leur valeur vénale comptabilisée dans le revenu. Au 31 décembre 2003, la Banque avait inscrit dans les relations de couverture la plupart des produits dérivés liés à ses activités d'emprunt et de prêt, selon les critères de la Norme No. 133. En conséquence, les variations de la valeur vénale des actifs et passifs couverts ont été également comptabilisées dans le revenu, compensant sensiblement les ajustements des produits dérivés au marché pour les années précédentes. Les variations de la valeur vénale des produits dérivés et des emprunts sous-jacents comprenaient les variations de la valeur vénale dues aux variations des taux de change, qui se compensent presque intégralement avec la comptabilité de couverture.

À compter du 1er janvier 2004, la Banque a choisi d'abandonner la comptabilité de couverture pour toutes ses relations de couverture au titre de la Norme No. 133 tout en continuant de mesurer les produits dérivés à leur valeur vénale, les variations de la valeur vénale étant comptabilisées dans le revenu. L'abandon de la comptabilité de couverture s'est traduit par la dissociation des variations de la valeur vénale dues aux variations des taux de change des emprunts, c'est-à-dire par des ajustements monétaires sur les transactions conformément aux principes comptables généralement acceptés, des variations correspondantes de la valeur vénale du produit dérivé en question. La Direction estime que ces deux éléments sont économiquement liés, et ils sont donc indiqués conjointement sur une ligne distincte du Compte de résultat et des Bénéfices non distribués.

L'abandon de la comptabilité de couverture a obligé la Banque à commencer d'amortir les ajustements de base sur les emprunts et les prêts. En outre, l'application par la Banque de la Norme No. 133 exige que seuls les produits dérivés soient comptabilisés au prix du marché. En 2005, l'amortissement des ajustements de base sur les emprunts et les prêts, l'impact net des taux de change sur les emprunts et l'impact des taux d'intérêt sur les swaps d'emprunts et de prêts se sont traduits respectivement par un accroissement (une diminution) du revenu de $85 millions, ($32 millions) et $5 millions (contre respectivement $250 millions, $27 millions et $48 millions en 2004) (pour tous renseignements complémentaires, voir Note H des États financiers). De ce fait, les effets de l'application de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur les transactions ont été

nettement plus sensibles en 2005 et 2004 que les années précédentes (plus $50 millions en 2005 et plus $314 millions en 2004, et moins $1 million en 2003, respectivement). La Direction estime que cette volatilité des revenus n'est pas représentative de l'économie sous-jacente des transactions car la Banque garde généralement ses swaps jusqu'à leur échéance.

Auditeurs externes

Généralités

Les auditeurs externes sont nommés par l'Assemblée des gouverneurs à l'issue d'un processus d'appel d'offres international. En 2002, la société Ernst & Young LLP (E&Y) a été nommée en qualité d'auditeurs externes. Aux termes d'un accord entre la Banque et E&Y, les parties peuvent proroger annuellement jusqu'en 2006 le mandat actuel d'E&Y.

Les honoraires versés à la société E&Y pour les services d'audit fournis à la Banque des états financiers de 2005 se sont élevés à $424 000. En outre, la société E&Y a reçu $161 000 en 2005 pour des services liés à l'émission d'obligations et pour des services de consultation liés à l'éventuelle mise en œuvre du Cadre intégré de contrôle interne par le Comité des organisations parrainantes de la Commission Treadway. Elle assure aussi les services d'audit des fonds de gestion administrés par la Banque et des régimes de retraite du personnel de la Banque. Les honoraires de service à verser pour les audits 2005 de ces fonds de gestion et régimes s'élèvent à $388 000.

Indépendance des Auditeurs externes

Le Comité de l'Audit est chargé, entre autres questions, d'aider le Conseil d'administration à superviser la fonction d'audit externe, notamment de veiller à l'indépendance des auditeurs externes. À cet égard, le Comité se conforme aux principes essentiels suivants :

- Le plan de travail des auditeurs externes, y compris les services d'audit et connexes, doit être approuvé par le Conseil d'administration sur la base des recommandations du Comité de l'Audit.
- Tous autres services fournis par les auditeurs externes à titre exceptionnel doivent être approuvés selon des critères établis par le Comité de l'Audit.
- L'engagement d'auditeurs externes et de partenaires vérificateurs doit tourner, de façon échelonnée, au moins tous les cinq ans.
- La performance des auditeurs externes est évaluée chaque année.
- L'indépendance des auditeurs externes doit être confirmée annuellement par le Comité de l'Audit.
- Les auditeurs externes ont plein accès au Comité de l'Audit et au Conseil d'administration.

ÉTATS FINANCIERS

CAPITAL ORDINAIRE

NOTE

Les états financiers ci-joints de la Banque interaméricaine de développement — Capital ordinaire — ont été traduits en français des textes anglais et espagnol. Les états financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Banque. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre			
	2005		2004	
ACTIF				
Espèces et titres de placement				
Espèces	**$ 223**		$ 210	
Titres de placement				
Transactions	**10 183**		9 162	
Détenus jusqu'à l'échéance	**3 414**	**$13 820**	3 809	$13 181
Encours des prêts	**48 135**		49 842	
Provision pour pertes sur prêts	**(175)**	**47 960**	(199)	49 643
Intérêts courus et autres commissions				
Sur titres de placement	**85**		84	
Sur prêts	**587**		621	
Sur swaps, net	**73**	**745**	170	875
A recevoir des membres				
Obligations à vue, non négociables, ne portant pas intérêt	**370**		393	
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie	**73**	**443**	64	457
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt				
Titres de placement — transactions	**3**		—	
Prêts	**5**		—	
Emprunts	**1 596**	**1 604**	2 366	2 366
Actifs divers				
Biens, net	**326**		318	
Coûts des emprunts non amortis	**218**		246	
Autres	**266**	**810**	260	824
Total des actifs		**$65 382**		$67 346
PASSIF ET FONDS PROPRES				
Passif				
Emprunts				
Court terme	**$ 926**		$ 308	
Moyen et long terme	**44 167**	**$45 093**	46 505	$46 813
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt				
Titres de placement — transactions	**61**		115	
Prêts	**10**		33	
Emprunts	**491**	**562**	697	845
Montants à payer pour les achats de titres de placement		**45**		20
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie		**188**		362
Intérêts échus sur emprunts		**607**		683
Compte fournisseurs et charges à payer		**160**		112
Total du Passif		**46 655**		48 835
Fonds propres				
Capital social				
Capital souscrit : 8 368 563 actions (2004 — 8 368 379 actions)	**100 953**		100 951	
Moins fraction non appelée des souscriptions	**(96 613)**		(96 611)	
Fraction libérée du capital	**4 340**		4 340	
Bénéfices non distribués	**14 199**		13 437	
Perte cumulée et autres éléments du résultat global	**188**	**18 727**	734	18 511
Total du passif et des fonds propres		**$65 382**		$67 346

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

COMPTE DE RÉSULTAT ET BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2005	**2004**	**2003**
Revenus			
Revenus de prêts			
Intérêts	**$ 2 368**	$ 2 446	$ 2 602
Autres revenus de prêts	**45**	52	109
	2 413	2 498	2 711
Placements	**403**	288	298
Autres revenus	**14**	11	19
Total des revenus	**2 830**	2 797	3 028
Charges			
Frais liés aux emprunts			
Intérêts, après swaps	**1 678**	1 526	1 577
Amortissement des coûts d'émission	**55**	46	50
Coûts de rachat de dettes	**—**	—	9
	1 733	1 572	1 636
Provision (crédit) pour pertes sur prêts et garanties	**(14)**	21	(1 370)
Frais administratifs	**387**	342	328
Programmes spéciaux	**12**	—	—
Total des charges	**2 118**	1 935	594
Revenus avant la Norme 133 et les ajustements monétaires sur transactions	**712**	862	2 434
Effets de la Norme 133 et des ajustements monétaires sur transactions	**50**	314	(1)
Revenus nets	**762**	1 176	2 433
Affectation au Fonds des opérations spéciales	**—**	(27)	(27)
Addition aux bénéfices non distribués pour l'exercice	**762**	1 149	2 406
Bénéfices non distribués en début d'année	**13 437**	12 288	9 882
Bénéfices non distribués en fin d'année	**$14 199**	$13 437	$12 288

COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2005	**2004**	**2003**
Revenus nets	**$ 762**	$1 176	$2 433
Autres éléments du résultat global			
Ajustements de conversion	**(554)**	239	449
Reclassement des activités de couverture dans les revenus	**8**	11	—
Perte nette sur les activités de couverture de la trésorerie au titre de la Norme 133	**—**	—	(11)
Total des autres éléments du résultat global	**(546)**	250	438
Revenus globaux	**$ 216**	$1 426	$2 871

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2005	**2004**	**2003**
Trésorerie issue des activités de prêt et de placement			
Prêts :			
Décaissements (nette des participations)	**$(4 899)**	$(3 768)	$(8 416)
Recouvrements de prêts (nette des participations)	**5 224**	5 199	7 279
Recouvrements	**9**	—	—
Trésorerie nette procurée par (utilisée pour) les opérations de prêt	**334**	1 431	(1 137)
Achats bruts de titres de placement détenus jusqu'à l'échéance	**(2 392)**	(4 448)	(1 291)
Produit brut de la vente de titres de placement détenus jusqu'à l'échéance	**2 531**	4 420	1 582
Achat de biens	**(24)**	(34)	(24)
Actifs et passifs divers	**(6)**	17	(5)
Trésorerie nette procurée par (utilisée pour) les activités de prêt et de placement	**443**	1 386	(875)
Trésorerie issue des activités de financement			
Emprunts à moyen et à long terme :			
Produit brut	**5 039**	4 519	7 295
Remboursements	**(5 711)**	(7 798)	(8 938)
Emprunts à court terme :			
Produit brut	**8 602**	6 059	4 623
Remboursements	**(7 969)**	(7 325)	(3 795)
Recouvrement de montants à recevoir des membres	**26**	35	82
Trésorerie nette utilisée pour les activités de financement	**(13)**	(4 510)	(733)
Trésorerie issue des activités d'exploitation			
Achats nets de titres de placements	**(14 670)**	(15 901)	(22 017)
Produit de l'achat ou de l'échéance de placements de portefeuille	**13 329**	17 977	22 487
Recouvrements du revenu des prêts	**2 405**	2 426	2 876
Intérêts et autres charges liées aux emprunts	**(1 544)**	(1 412)	(1 568)
Revenus de placements	**395**	273	296
Autres revenus	**14**	10	10
Frais administratifs	**(335)**	(352)	(320)
Programmes spéciaux	**(1)**	—	—
Trésorerie nette issue des activités d'exploitation	**(407)**	3 021	1 764
Affectation en espèces au Fonds des opérations spéciales	**—**	(27)	(27)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	**(10)**	(7)	12
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	**13**	(137)	141
Encaisse en début d'année	**210**	347	206
Encaisse en fin d'année	**$ 223**	$ 210	$ 347

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Note A – Origine
La Banque interaméricaine de développement (la Banque) est une organisation internationale qui a été fondée en décembre 1959. Elle a pour principal but de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, essentiellement en accordant des prêts et une assistance technique complémentaire pour des projets et programmes spécifiques ou pour favoriser une réforme économique. La Banque finance ses principales activités sur son Capital ordinaire, et à ses opérations s'ajoutent celles du Fonds des opérations spéciales (FOS) et du Compte du Mécanisme de financement intermédiaire (MFI). Le FOS a été créé pour consentir des prêts assortis de conditions fortement concessionnelles aux pays membres moins avancés de la Banque. Le MFI a pour objet de subventionner une partie des paiements d'intérêts dus par certains emprunteurs sur des prêts financés au moyen du Capital ordinaire.

Note B – Résumé des principes comptables essentiels
Les états financiers sont préparés conformément à des principes comptables généralement acceptés aux États-Unis. La préparation des états financiers conformément à des principes comptables généralement acceptés exige que la Direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et passifs conditionnels à la date de préparation desdits états et sur les montants notifiés de recettes et de dépenses pendant la période couverte. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations. Des conclusions importantes ont dû être tirées pour l'évaluation de certains instruments financiers, la détermination du caractère adéquat des allocations pour pertes sur prêts et garanties, la détermination du coût net périodique de prestations des régimes de retraite et autres prestations de retraite, et la valeur actuelle des obligations liées aux prestations.

Nouvelles dispositions comptables
En mai 2005, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié la note SFAS No.154 intitulée « Accounting Changes and Error Corrections » (Modifications et corrections des erreurs comptables) qui modifie les conditions imposées pour tenir compte et rendre compte de toute modification d'un principe de comptabilité. Pour la Banque, la Norme No.154 entrera en vigueur pour les modifications et les corrections comptables effectuées en 2006 et au-delà. Cependant, cette décision exige que la modification d'un principe de comptabilité, y compris l'adoption d'une nouvelle norme ne comprenant pas des provisions de transition, effectuée à l'avenir, soit appliquée de manière rétroactive.

En novembre 2005, le FASB a publié la Note FASB Staff Position (FSP) 115-1 intitulée « The Meaning of Other-Than-Temporary Impairment and Its Application to Certain Investments » (La signification d'une dépréciation autre que temporaire et son application à certains placements), qui traite, lorsqu'un placement est déprécié, de la question de savoir si cette dépréciation est autre que temporaire, et de la mesure de la perte liée à cette dépréciation. La Note FSP SFAS 115-1 est en vigueur pour les périodes de notification après le 15 décembre 2005. La Direction estime que les dispositions de cette déclaration n'auront aucun effet matériel sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque.

Reclassements
Certaines informations des exercices précédents ont été reclassées selon la présentation de l'exercice en cours.

Conversion de monnaies
Les états financiers sont exprimés en dollars des États-Unis ; toutefois, la Banque effectue ses opérations dans les monnaies de tous ses pays membres, qui sont considérées comme monnaies fonctionnelles, dans la mesure où ces opérations sont effectuées dans ces monnaies. Les ressources du Capital ordinaire de la Banque proviennent de son capital, de ses emprunts et de ses revenus cumulés dans diverses monnaies. L'actif et le passif en monnaies fonctionnelles sont convertis en dollars des Etats-Unis aux taux de change en vigueur aux dates du Bilan. Sauf pour les avoirs en monnaies provenant de la fraction libérée du capital, qui bénéficient des dispositions de maintien de la valeur, les ajustements nets résultant de la conversion en dollars des Etats-Unis des monnaies fonctionnelles sont débités ou crédités aux ajustements de conversion et indiqués comme élément distinct des autres revenus globaux dans le Compte de résultat global. Les emprunts dans des monnaies non fonctionnelles sont convertis, et le gain ou la perte dû aux effets de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur transactions est comptabilisé dans le Compte de résultat et les Bénéfices non distribués. Les revenus et dépenses dans ces monnaies sont convertis aux taux de change approximatifs en vigueur chaque mois.

Évaluation du capital
Les statuts stipulent que le Capital ordinaire doit être exprimé en dollars des États-Unis du poids et du titre en vigueur le

[1]Les références aux captions des états financiers sont identifiées par le texte de la caption avec la première lettre en majuscule chaque fois qu'elle apparaît dans les notes des états financiers.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

1er janvier 1959. Le deuxième amendement aux statuts du Fonds monétaire international a éliminé les parités des monnaies par rapport à l'or en vigueur le 1er avril 1978. Par conséquent, le conseiller juridique de la Banque a émis l'avis que les droits de tirage spéciaux (DTS) ont remplacé le dollar des États-Unis de 1959 comme étalon de valeur du capital social de la Banque, et aux fins du maintien de la valeur de ses avoirs en monnaie. La valeur du DTS est égale à la somme des valeurs de montants spécifiques de monnaies données, y compris le dollar des États-Unis. En attendant une décision des organes directeurs de la Banque et comme le Conseiller juridique l'a suggéré, la Banque continue d'utiliser comme base d'évaluation le dollar des États-Unis de 1959, soit l'équivalent d'environ 1,2063 dollar courant, conformément à l'évaluation du dollar des États-Unis du 1er juillet 1974.

Maintien de la valeur
Conformément à l'Accord constitutif de la Banque (l'Accord), chaque membre est tenu de maintenir la valeur de la monnaie de sa souscription au Capital ordinaire, à l'exception de la monnaie résultant d'emprunts. De même, la Banque est tenue de rembourser au pays membre le montant de sa monnaie égal à toute augmentation significative de la valeur de sa monnaie qui est détenue dans le Capital ordinaire, à l'exception de la monnaie résultant d'emprunts. L'étalon de valeur considéré dans ces cas est le dollar des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1er janvier 1959.

Le montant lié au maintien de la valeur des avoirs en devises des pays membres non emprunteurs est présenté comme un actif ou un passif sur le Bilan, inclus dans les montants nécessaires au maintien de la valeur de ces avoirs.

Bénéfices non distribués
Les Bénéfices non distribués constituent la réserve générale et la réserve spéciale. La réserve générale est constituée du revenu des années précédentes qui a été retenu pour les opérations de la Banque. Conformément aux résolutions de l'Assemblée des gouverneurs, le revenu net est généralement ajouté à la réserve générale pour couvrir d'éventuels excédents annuels des dépenses par rapport aux rentrées.

La réserve spéciale comprend les commissions sur prêt mises de côté conformément à l'Accord constitutif, qui sont maintenues sous forme de titres de placement. Ces titres de placement ne peuvent être utilisés que pour faire face aux engagements de la Banque résultant d'emprunts ou de garanties en cas de défaut de paiement sur des prêts consentis ou garantis à l'aide des ressources du Capital ordinaire. L'affectation de ces commissions à la réserve spéciale a été abandonnée en 1998 et aucun nouvel ajout ne lui a été apporté.

Placements
Les titres de placement sont classés selon l'intention de la Direction à la date de l'achat, et sont enregistrés selon une comptabilité établie à la date de la transaction. Les titres de placement que la Direction a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance sont inclus dans le portefeuille de titres de placement à détenir jusqu'à leur échéance et présentés à leur coût d'amortissement. Tous les autres titres de placement sont détenus dans un portefeuille de titres à négocier. Les titres de placement et instruments dérivés connexes (pour la plupart, des swaps de monnaies et de taux d'intérêt) détenus dans le portefeuille de titres à négocier sont présentés à leur valeur vénale, et les variations de cette valeur sont indiquées dans le revenu des placements dans l'état du Compte de résultat et des Bénéfices non distribués.

Prêts
La Banque accorde des prêts à ses pays membres en développement, à des institutions et entités politiques de ces membres et à des entreprises privées exécutant des projets sur leurs territoires. Pour les prêts accordés à des emprunteurs autres que des membres, des banques centrales ou autres entités gouvernementales ou intergouvernementales, la Banque applique la règle générale adoptée en 1967, qui est d'exiger une garantie engageant la bonne foi et le crédit du gouvernement. Jusqu'à 10 % des prêts et garanties en cours, à l'exception des prêts pour des opérations de secours d'urgence, peuvent être consentis directement à des entités du secteur privé sans garantie souveraine, sur la base des prix du marché (Programme de prêts au secteur privé). Ces financements sont assortis d'un certain nombre de restrictions. Avant le 30 décembre 2005 ces restrictions comprenaient un plafond de financement de 25 % (40 % pour certains pays) du coût total d'un projet individuel ou de $75 millions, le plus faible de ces deux montants étant retenu. Les garanties de risque partiel étaient également assorties d'un plafond de 50 % du coût total d'un projet individuel ou de $150 millions, le plus faible de ces deux montants étant retenu. Le 30 décembre 2005, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé des modifications à ces limites, y compris un relèvement du plafond de financement de projets individuels à $200 millions ou 50 % du coût total du projet, le plus faible de ces deux montants étant retenu, pour les projets d'expansion et les garanties, et 25 % du coût total du projet (40 % pour certains pays) pour d'autres projets. Dans certaines circonstances exceptionnelles, le Conseil d'administration peut approuver le financement du projet à concurrence d'un montant de $400 millions. De plus, le niveau maximum d'engagement de la Banque envers un débiteur donné pour des opérations du secteur privé ne peut pas dépasser 2,5 % des fonds propres de la Banque.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Une part représentant environ 37 % de l'encours des prêts de la Banque est remboursable dans diverses monnaies dont le choix est déterminé en fonction du système de pool de devises. Le principal des prêts financés au titre du pool de devises est remboursable, globalement, dans les monnaies dans lesquelles il a été consenti. Les prêts en monnaie unique sont remboursables dans les monnaies des décaissements.

Les coûts directs additionnels afférents aux nouveaux prêts sont débités à mesure que les dépenses correspondantes sont engagées, car ces montants sont insignifiants pour les résultats financiers. En ce qui concerne les « prêts pour des opérations de secours d'urgence », les commissions d'ouverture sont différées et amorties de façon linéaire sur les quatre premières années du prêt, ce qui est à rapprocher de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les revenus provenant des prêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La Banque a pour principe de classer comme non productifs tous les prêts consentis à un membre de la Banque ou garantis par celui-ci si le remboursement du principal, des intérêts et autres frais relatifs à ce prêt est en retard de plus de 180 jours. En outre, si des prêts consentis à un pays membre sur les ressources du FOS ou de tout autre fonds détenu ou administré par la Banque sont déclarés improductifs, tous les prêts consentis à ce membre sur le Capital ordinaire ou garantis par ce membre sont également déclarés improductifs. Lorsque les prêts consentis à un membre sont déclarés improductifs, les intérêts et autres frais impayés sur l'encours des prêts consentis à ce membre sont déduits du revenu de la période en cours. Les intérêts et autres frais sur prêts improductifs ne sont inclus dans les revenus que dans la mesure où la Banque a effectivement reçu des paiements. Le jour où le membre paie la totalité des montants en retard, les prêts qui lui ont été consentis sont retirés de la liste des prêts improductifs ; il recouvre le droit d'obtenir de nouveaux prêts, et tous les frais en situation d'arriéré (y compris ceux des exercices précédents) sont reconnus comme revenu des prêts de la période en cours.

Pour les prêts du Programme du secteur privé, la Banque a pour principe de déclarer non productifs les prêts consentis à un emprunteur lorsque le remboursement des intérêts ou autre frais accuse un retard de plus de 90 jours ou moins, lorsque la Direction a des doutes quant aux possibilités de recouvrer le principal ou les intérêts liés à ce prêt. Par la suite, le revenu est enregistré selon la méthode de la trésorerie, jusqu'à ce que l'emprunteur soit à jour dans le service du prêt et que les doutes de la Direction quant aux possibilités futures de recouvrement se soient dissipés. Si le risque de non recouvrement est jugé particulièrement élevé lors du remboursement des arriérés, les prêts consentis à l'emprunteur ne sont pas automatiquement retirés de la liste des prêts improductifs.

La Banque considère qu'un prêt du Programme de prêts au secteur privé est compromis lorsqu'il est probable qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer les sommes dues selon les modalités initiales du contrat. Des sommes sont allouées spécifiquement pour pertes sur prêts douteux sur la base de la valeur actuelle des prévisions de trésorerie actualisées au taux d'intérêt effectif du prêt ou de la valeur vénale de la garantie. Le revenu de prêts douteux est déterminé selon la méthode de la trésorerie.

La Banque ne rééchelonne pas ses prêts à garantie souveraine et n'a jamais eu à passer par pertes et profits de prêts financés sur son Capital ordinaire. Elle suit l'état des remboursements de ses prêts et garanties périodiquement et s'il y a lieu, inscrit comme dépenses des provisions pour pertes sur prêts et garanties conformément à son évaluation du risque de non-recouvrement de l'ensemble de son portefeuille de prêts et de garanties. Ces évaluations tiennent compte des risques de défaut de paiement liés aux évaluations financières externes de chaque emprunteur, ajustés de manière à tenir compte du risque de défaut de paiement à la Banque, ainsi que du risque de perte découlant d'un retard par rapport au calendrier de remboursement des prêts. Vu la nature de ses emprunteurs et de ses garants, la Banque prévoit qu'en fin de compte, chacun de ses prêts à garantie souveraine sera remboursé.

Garanties

La Banque peut accorder des garanties partielles de risque politique et des garanties partielles de crédit sans contre-garantie souveraine, conformément au plafond de 10 % imposé pour les opérations du Programme du secteur privé mentionné précédemment, ou pour des opérations du secteur public avec contre-garantie souveraine d'un pays membre. À ce jour, la Banque a accordé des garanties partielles de risque et de crédit afin d'encourager les investissements d'infrastructure du secteur privé, le développement des marchés financiers locaux et le financement du commerce. Les garanties partielles contre les risques politiques et les garanties partielles de crédit peuvent être accordées à titre indépendant ou conjointement avec un prêt de la Banque. Les garanties partielles contre les risques politiques servent à couvrir certains risques spécifiques liés à des facteurs non commerciaux (tels que les risques liés à la convertibilité des monnaies, à la possibilité de transfert de devises hors du pays hôte et à la défaillance du gouvernement). Les garanties partielles de crédit couvrent les risques de non-remboursement d'emprunts pour certains projets d'infrastructure, de dettes liés à certains projets ou de transactions commerciales. Les conditions imposées à toutes les garanties sont expressément énoncées dans chaque accord de garantie et sont essentiellement liées à un projet, aux conditions d'octroi d'un prêt ou à des

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

transactions commerciales. Pour chaque cas, selon les risques couverts et la nature de chaque projet, la Banque peut réassurer certaines garanties afin de réduire le risque qu'elle encourt. Les commissions de garantie, nettes des primes de réassurance, sont imputées et comptabilisées comme revenu des prêts pendant la durée de la garantie.

Les garanties sont considérées comme encours à compter de la date à laquelle l'emprunteur contracte l'obligation financière couverte, et sont invoquées lorsque la partie couverte demande un paiement au titre de ces garanties. Le montant restant représente le risque potentiel maximum si les paiements garantis ne sont pas effectués. La responsabilité éventuelle des pertes probables liées aux garanties en cours est incluse dans les dettes passives et charges à payer.

Effets à recevoir des membres
Les effets à recevoir des membres comprennent les obligations à vue, non négociables et ne portant pas intérêt qui ont été acceptées en guise de paiement direct de la totalité ou d'une partie quelconque de la fraction libérée de la souscription d'un membre au capital, et les obligations au titre du maintien de la valeur.

Biens
Les biens de la Banque sont comptabilisés au prix coûtant. Les grandes améliorations sont capitalisées alors que les remplacements de routine, les travaux d'entretien et les réparations sont imputés aux frais. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire par rapport à la durée de vie utile estimée (30 à 40 ans pour les bâtiments, 10 ans pour les améliorations et 5 à 15 ans pour les équipements).

Emprunts
Pour s'assurer qu'elle dispose des ressources nécessaires pour ses opérations de prêt et de liquidité, la Banque emprunte sur les marchés financiers internationaux en offrant ses titres d'emprunt à des investisseurs privés ou publics. La Banque émet des titres libellés dans diverses monnaies et assortis d'échéances, de formes et de structures diverses. Elle émet également des effets à court terme vendus au-dessous du pair pour des raisons de gestion de liquidités. Les emprunts sont comptabilisés au bilan à leur valeur au pair (valeur nominale) ajustée pour tout ajustement de base, prime ou décote non amortie au titre de la Norme No. 133. L'amortissement des ajustements de base et des primes ou décotes se calcule selon une méthode qui est proche de la méthode de l'intérêt effectif et est inclus respectivement dans les Effets de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur transactions et comme intérêt dans les frais d'emprunt sur le Compte de résultat et les Bénéfices non distribués. Les coûts d'émission liés à une offre d'obligations sont différés et amortis selon la méthode linéaire (ce qui donne un résultat voisin de celui obtenu avec la méthode de l'intérêt effectif) sur la période d'encours du titre d'emprunt correspondant. Le solde non amorti des coûts d'émission est présenté séparément sous le titre Actifs divers au bilan, et l'amortissement est présenté comme un élément séparé dans les frais d'emprunt sur le Compte de résultat et des Bénéfices non distribués.

Produits dérivés
Dans le cadre de la gestion de son actif et de son passif, la Banque utilise les produits dérivés, constitués pour la plupart de swaps de monnaies et de swaps de taux d'intérêt, dans ses opérations de placement, de prêt et d'emprunt. Ces produits dérivés permettent de modifier les caractéristiques liées aux taux d'intérêt et/ou aux monnaies de l'opération en question de manière à produire le type de taux d'intérêt et/ou de monnaie voulu.

La Banque se conforme aux exigences de la Norme No. 133 « Accounting of Derivative Instruments and Hedging Activities » (Comptabilité pour instruments financiers dérivés et opérations de couverture), amendée (ci-après dénommée la Norme No. 133). Conformément à cette norme, tous les produits dérivés sont comptabilisés au Bilan à leur valeur vénale et classés comme actif ou passif, selon la nature (débit ou crédit) du montant net de cette valeur.

Les variations de la valeur vénale des produits dérivés liés à des placements de portefeuille et les intérêts correspondants sont comptabilisés comme revenu des placements. La composante intérêt des produits dérivés de prêts et d'emprunts est comptabilisée, sur la durée de validité du contrat d'acquisition du produit dérivé, comme revenu d'un prêt ou coût d'un emprunt, suivant le cas.

Jusqu'au 31 décembre 2003, la Banque a suivi la comptabilité de couverture selon la Norme No. 133 pour tous les swaps de monnaies et de taux d'intérêts, sauf pour les swaps de titres de placement et un petit nombre de swaps de base. Selon la comptabilité de couverture, les variations de la valeur vénale d'un produit dérivé désigné et reconnu comme couverture de la valeur vénale, de même que le gain ou la perte enregistré sur l'actif ou le passif couvert et imputable au risque de couverture étaient comptabilisés comme gain net (perte nette) découlant des opérations de couverture au titre de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur transactions sur le Compte de résultat et des Bénéfices non distribués. La fraction effective des variations de la valeur vénale d'un produit dérivé désigné et reconnu comme couverture des flux de trésorerie, était comptabilisée comme Autres revenus, tandis que la fraction inopérante

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

était enregistrée dans les Effets de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur transactions.

À l'occasion, la Banque émet des titres de dette auxquels est incorporé un produit dérivé. Elle s'assure alors que les caractéristiques économiques du produit dérivé incorporé sont clairement et étroitement liées à celles du titre de dette, à l'exception des caractéristiques spécifiques du produit dérivé (c'est-à-dire du contrat d'origine). Si le produit dérivé ainsi incorporé a des caractéristiques économiques qui ne sont pas clairement et étroitement liées à celles du contrat d'origine, ne sont pas déjà associées à des revenus et répondent séparément à la définition d'un produit dérivé, ledit produit dérivé incorporé est séparé du contrat d'origine et comptabilisé à sa valeur vénale.

Frais administratifs
La quasi-totalité des frais administratifs de la Banque, y compris l'amortissement, sont répartis entre le Capital ordinaire et le Fonds des opérations spéciales selon une méthode d'affectation approuvée par le Conseil d'administration. Conformément à cette méthode d'affectation, en 2005, ces frais ont été imputés à 81,5 % au Capital ordinaire et à 18,5 % au Fonds des opérations spéciales (contre 84,4 % et 15,6 % respectivement en 2004, et 84,6 % et 15,4 % en 2003).

Programmes spéciaux
Des programmes spéciaux offrent du financement aux pays membres emprunteurs pour une aide non remboursable ou à remboursement conditionnel. Les projets individuels inscrits dans ces programmes sont enregistrés comme dépense au titre des Programmes spéciaux/dons au moment de leur approbation. Les annulations de soldes non décaissés et les recouvrements sur financements à remboursement conditionnel sont comptabilisés comme compensation aux dépenses des Programmes spéciaux/dons de l'exercice où ils se produisent.

Taxes
La Banque, ses biens et autres actifs, ses revenus et les opérations et transactions qu'elle effectue conformément à l'Accord sont exempts de toute imposition et de tous droits de douane dans ses pays membres.

Note C – Monnaies soumises à restrictions
Au 31 décembre 2005, le poste « espèces » comprend un montant de $137 millions (contre $143 millions en 2004) dans les monnaies de pays membres régionaux. Ces montants peuvent être utilisés par la Banque pour les opérations de prêts sur son Capital ordinaire et pour couvrir ses frais administratifs. Un montant de $24 millions ($24 millions également en 2004) a été soumis à restrictions par un des pays membres, et doit, conformément aux dispositions de l'Accord, être utilisé pour les paiements de biens et de services produits sur son territoire.

Note D – Titres de placement
Dans le cadre de sa stratégie générale de gestion de son portefeuille, la Banque effectue des placements dans des obligations d'État, d'institutions publiques, d'entreprises et de banques, des titres adossés à des actifs et à des hypothèques, et des instruments financiers dérivés connexes, notamment des swaps de monnaies et de taux d'intérêt.

Pour les obligations d'État et d'institutions publiques, y compris les titres émis par une institution d'État ou tout autre organisme public, la Banque a pour règle d'investir dans des obligations émises ou garanties de façon inconditionnelle par les gouvernements de certains pays ayant une cote de crédit équivalant à AA– ou mieux (les titres adossés à des actifs d'agences ou à des hypothèques nécessitent une cote AAA). Les obligations émises par des organisations multilatérales nécessitent une cote de crédit équivalant à AAA. Par ailleurs, la Banque investit dans des obligations bancaires émises ou garanties par une entité dont les titres sont cotés A+ ou mieux, et dans des titres de sociétés et des titres adossés à des actifs ou à des hypothèques ayant une cote de crédit équivalant à AAA. La Banque investit également dans des titres à court terme adossés à des actifs et dans des effets de commerce adossés à des actifs jouissant de la cote de crédit à court terme la plus élevée.

Un résumé des titres de placement détenus au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004 dans le portefeuille de titres à négocier figure dans l'État récapitulatif des titres de placement et des swaps à l'Annexe I-1. En outre, un résumé des titres détenus dans le portefeuille des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance et la structure des échéances du portefeuille au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004 figurent dans l'État récapitulatif des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance à l'Annexe I-2.

Des gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s de $(3) millions sur les instruments de portefeuille de titres à négocier au 31 décembre 2005 (contre $(1) million en 2004 et $5 millions en 2003) ont été inclus(es) dans le revenu des titres de placement.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2005, la Banque ne détient aucun titre de placement autre que des titres temporairement dépréciés détenus jusqu'à leur échéance avec des pertes continues non réalisées qui ne sont considérées que comme temporairement dépréciées au 31 décembre 2005 et se résument comme suit (en millions) :

	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
Catégorie d'investissement	Valeur vénale	Pertes non réalisées	Valeur vénale	Pertes non réalisées	Valeur vénale	Pertes non réalisées
Obligations d'autres gouvernements et institutions[1]	$853	$(8)	$174	$(6)	$1 027	$(14)
Titres adossés à des actifs et à des hypothèques	—	—	39	(1)	39	(1)
Total	$853	$(8)	$213	$(7)	$1 066	$(15)

[1]Inclut les gouvernements et institutions hors États-Unis

La Banque n'investit que dans des instruments présentant une cote de crédit élevée : 69 % des titres de placement détenus jusqu'à échéance ont une cote AAA, 20 % sont cotés AA et 11 % seulement sont cotés A. Les pertes non réalisées sur toutes les catégories de placements sont dues à des hausses des taux d'intérêt et non pas à la qualité du crédit. Comme la Banque a la faculté et l'intention de conserver ces titres jusqu'à leur échéance, elle ne les considère que comme provisoirement dépréciés au 31 décembre 2005, c'est-à-dire qu'elle compte percevoir toutes les sommes dues conformément aux conditions contractuelles fixées lors de l'acquisition de ces titres de placement.

Note E – Encours des prêts et des garanties

Les prêts approuvés sont décaissés conformément aux conditions du projet financé par ces prêts ; toutefois, les décaissements commencent uniquement lorsque l'emprunteur et le garant éventuel ont pris certaines mesures et fourni certains documents à la Banque. La Banque s'est engagée de manière irrévocable à décaisser approximativement $4 millions sur les soldes non décaissés de ses prêts au 31 décembre 2005.

Le portefeuille de prêts comprend le pool des prêts en devise unique et le Programme de Guichet en dollars, ainsi que le pool des prêts en devises multiples avec garantie souveraine et les prêts hors-pool en devise unique avec garantie souveraine (Mécanisme de prêt pour opérations de secours d'urgence) et sans garantie souveraine (Programme de prêts au secteur privé).

Les prêts du pool de prêts en devise unique sont libellés dans l'une des quatre devises suivantes : dollar des États-Unis, euro, yen ou franc suisse, ou dans une combinaison de ces devises, à un taux d'intérêt fondé sur le LIBOR ou un taux d'intérêt ajustable, les deux étant au choix de l'emprunteur. Les taux perçus sur les prêts consentis au titre de ce mécanisme pour lesquels l'option d'un taux d'intérêt fondé sur le LIBOR n'est pas retenue sont fixés semestriellement en fonction du coût effectif, pendant les six mois précédents, de chacun des emprunts en devise unique affectés au financement de ces prêts, majoré de la marge de la Banque. Le taux d'intérêt sur les prêts consentis pour les prêts en devise unique pour lesquels est retenue l'option d'un taux d'intérêt fondé sur le LIBOR est révisé trimestriellement sur la base du LIBOR applicable trimestriellement à une devise donnée majoré d'une marge fondée sur le pool et tenant compte des coûts de financement de la Banque en dessous du LIBOR et du coût d'atténuation des risques, et majoré de la marge de la Banque.

La Banque maintient délibérément une certaine composition de son Pool de devises, dont le ratio est actuellement de 50 % pour le dollar des États-Unis, de 25 % pour le yen et de 25 % en devises européennes. Le taux d'intérêt appliqué aux prêts financés sur le pool de devises consentis entre le 1er janvier 1983 et le 31 décembre 1989 est fixe. Le taux d'intérêt appliqué aux prêts financés sur ce pool et consentis après cette date est ajusté semestriellement sur la base du coût effectif, pendant les six mois précédents, d'un pool d'emprunts affecté au financement de ces prêts, majoré de la marge de la Banque. Depuis septembre 2003, il n'est plus consenti aux emprunteurs de prêts sur le pool de devises.

Au titre du Mécanisme de prêts pour opérations de secours d'urgence, un financement est accordé pour répondre à une situation financière d'urgence dans la région à concurrence d'un montant global renouvelable de $6 milliards. Les prêts sont libellés en dollars ; ils ont une échéance maximum de cinq ans, et les remboursements du principal commencent après un délai de trois ans. Ces prêts portent intérêt à un taux calculé sur le LIBOR à six mois majoré d'une marge de 400 points de base.

Les prêts du Programme du Guichet en dollars sont libellés en dollars des États-Unis, et les emprunteurs ont le choix entre un taux d'intérêt fixe fondé sur le LIBOR ou un taux d'intérêt variable. Pour les prêts à taux fixe, le taux d'intérêt est fondé sur le coût de financement au LIBOR majoré d'une marge de crédit. Pour les prêts à taux variable, le taux d'intérêt est redéfini tous les six mois sur la base du LIBOR et majoré d'une marge de crédit. Les marges de crédit et les commissions applicables à ces prêts sont fixées cas par cas.

En 2005, la Banque a approuvé un nouveau mécanisme de prêt en monnaie nationale selon lequel les emprunteurs ont la possibilité d'obtenir un financement en monnaie nationale selon trois modalités differentes : i) conversion en monnaie nationale des décaissements futurs ou de l'encours du prêt ; ii) swaps directs en monnaie nationale de leur dette actuelle

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

envers la Banque ; et iii) conversion en monnaie locale de garanties appelées. L'utilisation de ces modalités est subordonnée à la disponibilité de la monnaie nationale en question et aux instruments de limitation du risque approprié sur les marchés financiers. En 2005, la Banque a effectué sa première conversion en monnaie nationale d'un décaissement de prêt de $19 millions.

Un état récapitulatif de l'encours des prêts par pays est présenté à l'Annexe I-3 et un état récapitulatif de l'encours des prêts par monnaie, par type d'instrument et selon les échéances au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004 figure à l'Annexe I-4.

Société interaméricaine d'investissement (SII)
La Banque a approuvé un prêt à la SII (organisation internationale distincte dont les 43 pays membres sont aussi membres de la Banque) de $300 millions. Les décaissements au titre de ce prêt sont effectués en dollars des États-Unis, et le taux d'intérêt est établi sur la base du LIBOR. Au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004, il n'y avait pas d'encours.

Participations aux prêts et garanties
Aux termes des contrats de prêt avec ses emprunteurs, la Banque peut vendre des participations à ses prêts à des banques commerciales ou à d'autres institutions financières, tout en se réservant la gestion de ces prêts. Au 31 décembre 2005, l'encours de ses participations au Programme de prêts au secteur privé non inscrit au Bilan s'élevait à $1 628 millions (contre $1 947 millions en 2004).

Au 31 décembre 2005, la Banque avait approuvé un volume de garanties sans contre-garanties souveraines, net d'annulations et d'expirations, de $360 millions (contre $745 millions en 2004). Elle a également un Programme de facilitation du financement de transactions commerciales qui permet d'accorder des garanties partielles de crédit sans contre-garanties souveraines sur les transactions de financement commercial. Ce programme, qui a été lancé en juillet 2005, autorise jusqu'à $40 millions de soutien au crédit par banque de financement commercial et un encours global ne dépassant à aucun moment $400 millions. Des lignes de crédit de garantie de financement commercial d'un montant de $270 millions ont été autorisées, et des garanties d'un montant total de $19 millions ont été émises en 2005.

Au 31 décembre 2005, des garanties de $319 millions (contre $331 millions en 2004) étaient en cours et sujettes à appel. La plupart de ces garanties ont encore des échéances de 5 à 20 années. Au 31 décembre 2005, aucune garantie consentie par la Banque n'avait été appelée.

Subvention du Mécanisme de financement intermédiaire
Le Mécanisme de financement intermédiaire a été établi en 1983 par l'Assemblée des gouverneurs aux fins de subventionner une partie des paiements d'intérêt dus par certains emprunteurs sur des prêts financés au moyen des ressources du Capital ordinaire. En outre, au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), qui est une initiative internationale concertée pour faire face aux problèmes d'endettement d'un groupe de pays définis comme pays pauvres très endettés, à laquelle participe la Banque, le MFI subventionne à 100 % certains paiements de principal et d'intérêts sur des prêts du Capital ordinaire. En 2005, ce mécanisme a payé $43 millions (contre $50 millions en 2004 et $63 millions en 2003) sur les intérêts dus par ces emprunteurs mais pas sur le principal (contre $8 millions en 2004 et $10 millions en 2003) pour le compte de ces emprunteurs. Ce mécanisme est financé principalement par la réserve générale du FOS.

Prêts improductifs et dépréciés et provision pour pertes sur prêts et garanties
Au 31 décembre 2005, tous les prêts étaient productifs sauf certains prêts du Programme de prêts au secteur privé qui ont été classés comme dépréciés et déclarés improductifs. Au 31 décembre 2005, le volume des investissements dans des prêts dépréciés s'élevait à $196 millions (contre $216 millions en 2004). En 2005, l'investissement moyen enregistré dans des prêts dépréciés a été de $216 millions (contre $246 millions en 2004). En 2005, le montant moyen des investissements dans des prêts dépréciés a été de $42 millions, y compris $29 millions au titre des années précédentes, comme il est indiqué ci-dessous (contre $12 millions en 2004 et $5 millions en 2003). Si ces prêts n'avaient pas été dépréciés, le revenu comptabilisé aurait été de $16 millions (contre $18 millions en 2004 et $21 millions en 2003). Tous les prêts dépréciés ont une provision pour pertes sur prêt qui s'élevait à $105 millions au 31 décembre 2005 (contre $83 millions au 31 décembre 2004).

Les années précédentes, certains recouvrements de trésorerie de revenu de prêts sur les prêts dépréciés ont été affectés au principal du prêt. En 2005, la Banque a inversé l'affectation de tels recouvrements à hauteur de $29 millions et les a comptabilisés comme revenu des prêts, augmentant d'autant le principal des prêts et la provision pour pertes sur prêts et garanties.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Les provisions cumulées pour pertes sur prêts et garanties au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004 respectivement étaient les suivantes (en millions de dollars) :

	2005	2004
Solde au 1er janvier	$199	$183
Provisions (crédit) pour pertes sur prêts et garanties	(14)	21
Programme de prêts au secteur privé		
Passation par pertes et profits	(6)	(5)
Recouvrements	9	—
Solde au 31 décembre	$188	$199
Composés de :		
Provision pour pertes sur prêts	$175	$199
Provision pour pertes sur garanties[1]	13	—
Total	$188	$199

[1] La provision pour les pertes sur garanties est comprise dans les dettes passives et charges à payer.

En 2003, par suite des changements apportés par la Direction à l'évaluation du risque de pertes sur prêts et garanties, l'allocation pour les pertes sur prêts au 31 décembre 2003 a été réduite de $1 370 millions. Ce montant a été crédité aux provisions (Crédit) pour pertes sur prêts et garanties.

Note F – Biens

Au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004, les biens de la Banque se composent de ce qui suit (en millions de dollars) :

	Au 31 décembre	
	2005	2004
Terrains, bâtiments, améliorations		
Logiciel et équipement, au prix coûtant	$ 568	$ 544
Moins amortissement cumulé	(242)	(226)
	$ 326	$ 318

Note G – Emprunts

La politique d'emprunt de la Banque a pour objectif d'assurer l'accès, le volume et le rapport coût-efficacité voulus aux marchés financiers à long terme. Au 31 décembre 2005, les emprunts à moyen et à long terme de la Banque se composent de prêts, de billets à ordre et d'obligations émis dans différentes monnaies, à des taux d'intérêt qui varient entre 0,00 % et 14,00 %, avant swaps, et entre (0,51 %) (équivalant au LIBOR-JPY moins 58 points de base) et 12,25 % après swaps, et dont les échéances s'étalent jusqu'en 2027. Un état récapitulatif du portefeuille des emprunts à moyen et à long terme au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004 est présenté à l'Annexe I-5.

La Banque a un mécanisme d'emprunts à court terme qui consiste en un programme d'émissions de bons à prime pour des montants non inférieurs à $100 000 et des échéances ne dépassant pas 360 jours.

Les coûts des emprunts ont été réduits des paiements d'intérêts nets provenant de transactions de swaps liées aux emprunts, qui ont été de $564 millions en 2005 (contre $869 millions en 2004 et $1 003 millions en 2003).

Note H – Produits dérivés et opérations de couverture Stratégie de gestion du risque et utilisation des produits dérivés

La stratégie de la Banque en ce qui concerne la gestion du risque financier est conçue pour renforcer l'aptitude de l'institution à accomplir sa mission. Cette stratégie comprend principalement la conception, la mise en oeuvre, l'actualisation et le suivi de son ensemble coordonné de politiques financières et de directives, et l'utilisation d'un assortiment approprié d'instruments financiers et de structures internes. Les instruments financiers dérivés sont un élément important de l'ensemble des instruments financiers utilisés par la Banque pour accroître son efficacité financière alors qu'elle s'efforce d'atteindre ses objectifs en matière de gestion de risques. Les instruments financiers dérivés, principalement les swaps de monnaies et de taux d'intérêt, sont utilisés principalement pour des raisons de couverture, dans le cadre de la gestion de l'actif et du passif de la Banque.

La plupart des opérations actuelles d'emprunt comprennent des swaps destinés à couvrir un passif donné, en produisant les fonds nécessaires (c'est-à-dire la monnaie et le taux d'intérêt appropriés). La Banque utilise également des swaps de taux d'intérêt destinés à couvrir des prêts à taux fixe au secteur privé et des swaps d'investissements destinés à couvrir un titre de placement donné et à produire le moyen approprié d'investir des fonds disponibles. Par ailleurs, la Banque impose des plafonds de taux d'intérêt pour se protéger de hausses soudaines des taux d'intérêt sur les emprunts à taux variable destinés à financer ses prêts en devise unique à taux d'intérêt fondé sur le LIBOR.

Cessation de la comptabilité de couverture

À compter du 1er janvier 2004, la Banque a cessé d'utiliser la comptabilité de couverture et de désigner comme telles toutes les relations de couverture. À la cessation de la comptabilité de couverture, les produits dérivés ont continué d'être mesurés à leur valeur vénale, la valeur comptable des éléments de l'actif et du passif désignés auparavant comme éléments de couverture dans les opérations de couverture à leur valeur vénale ont cessé d'être ajustés pour tenir compte des variations de leur valeur vénale, et

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

les ajustements de base accumulés auparavant ont commencé à être amortis sur le reste de l'échéance de l'élément d'actif ou de passif correspondant. De même, les gains et les pertes provenant des opérations de couverture de la trésorerie désignées auparavant ont été inclus dans Autres éléments cumulés du résultat global et ont commencé à être reclassés comme gains pour la période au cours de laquelle la transaction de couverture désignée auparavant avait une incidence sur les gains.

Effets de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur transactions

Les effets de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur transactions indiqués dans le Compte de résultat et les Bénéfices non distribués pour les exercices clos le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2004 comprennent les éléments suivants (en millions de dollars) :

	2005	2004
Variation de la valeur vénale des instruments dérivés due aux :		
Fluctuations des taux de change	$(568)	$ 630
Fluctuations des taux d'intérêt	5	48
Variation totale de la valeur vénale des instruments dérivés	(563)	678
Gains (pertes) monétaires sur emprunts	536	(603)
Amortissement des ajustements de base sur les emprunts	85	250
Reclassement au revenu — opérations de couverture de trésorerie	(8)	(11)
Total	$ 50	$ 314

Les devises non fonctionnelles empruntées par la Banque ont été intégralement échangées contre des devises fonctionnelles, protégeant ainsi la Banque des fluctuations des taux de change. En 2005, les changements négatifs de taux de change affectant la valeur sur les swaps d'emprunts de $568 millions (contre des changements positifs de $630 millions en 2004) compensent les gains monétaires sur emprunts de $536 millions (contre des pertes de $603 millions en 2004).

Note I – Risque de crédit commercial

Le risque de crédit commercial est la perte potentielle pouvant résulter de la défaillance ou du déclassement par une agence de cotation de titres de l'une des contreparties de la Banque à un placement, une transaction ou une opération de swap. Les principales sources de risque de crédit commercial sont les instruments financiers dans lesquels la Banque investit ses liquidités. La gestion des liquidités de la Banque a pour principal but le maintien d'une exposition prudente aux risques de crédit, du marché, et de trésorerie. C'est pourquoi la Banque n'investit que dans des instruments de dette d'une grande qualité émis par des organismes souverains, des banques et des entreprises. De plus, la Banque limite ses activités sur les marchés financiers à des contreparties, des organes d'émission et des opérateurs agréés, choisis sur la base de politiques de gestion des risques prudentes, et fixe les limites de ses engagements et de leurs échéances pour ces contreparties, organes d'émission et opérateurs en se fondant sur leur dimension et leur solvabilité.

Dans le cadre de ses activités habituelles de placement, de financement et de gestion d'actif et de passif, la Banque utilise des produits dérivés, le plus souvent des swaps de monnaies et de taux d'intérêt, à des fins de couverture. La Banque a également fixé des limites d'engagement pour chaque contrepartie à un swap et a conclu des accords-cadres de swap comportant des mécanismes de compensation avec exigibilité anticipée. Ces accords prévoient également la constitution de garanties pour le cas où l'exposition aux cours du marché dépasserait certaines limites contractuelles. La Banque ne prévoit pas de défaillance de l'une quelconque de ses contreparties. Au 31 décembre 2005, elle avait reçu pour $885 millions (contre $1 015 millions en 2004) de garanties au titre de ses accords-cadres de swap.

Le risque lié aux produits dérivés indiqué ci-dessous représente la perte potentielle maximale, calculée sur la base de la valeur vénale brute des instruments financiers, indépendamment des mécanismes de compensation avec exigibilité anticipée prévus par les accords-cadres de swap, que la Banque subirait si les parties aux instruments financiers dérivés ne se conformaient pas totalement aux termes des contrats et de la garantie ou autre sûreté, le cas échéant, pour le montant exigible déclaré irrécouvrable. Au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004, le risque d'engagement, avant que soit considéré un accord-cadre de swap ou que soit donnée une garantie, s'établissait comme suit (en millions de dollars) :

	2005	2004
Placements — Portefeuille de transactions		
Swaps de monnaies	$ 3	$ —
Swaps de taux d'intérêt	4	2
Portefeuille d'emprunts		
Swaps de monnaies	1 459	2 094
Swaps de taux d'intérêt	190	419
Portefeuille de prêts		
Swaps de taux d'intérêt	4	—

Note J – Capital social et droit de vote

Capital social

Le capital social de la Banque comprend des actions « libérées » et des actions « exigibles ». La fraction « libérée » du capital social a été ou doit être payée en or ou en dollars des États-Unis et dans la monnaie du pays membre qui, dans certains cas, doit

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

être rendue librement convertible, en accord avec les termes de l'augmentation respective du capital. Des obligations à vue non négociables et ne portant pas intérêt ont été et seront acceptées en lieu et place du paiement immédiat d'une partie quelconque de la fraction libérée des souscriptions du capital. La fraction non appelée des souscriptions au Capital autorisé ne peut être exigible que pour permettre à la Banque de faire face aux engagements résultant d'emprunts à inclure dans les ressources du Capital ordinaire, ou de garanties de prêts imputables à ces ressources, et elle est payable par le pays membre soit en or, soit en dollars des États-Unis, soit dans la monnaie librement convertible du pays membre, soit encore dans la monnaie requise pour honorer les obligations de la Banque qui ont fait l'objet de l'appel. L'Annexe I-6 présente l'état des souscriptions au capital au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004.

Au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004, la composition des comptes à recevoir des membres se présentait comme suit (en millions de dollars) :

	2005	2004
Membres régionaux en développement	$ 419	$ 444
Canada	(95)	(66)
Membres extra-régionaux	(69)	(283)
Total	$ 255	$ 95

Ces montants sont indiqués comme suit au Bilan (en millions de dollars) :

	2005	2004
Comptes à recevoir des membres	$ 443	$ 457
Montants à payer pour maintenir la valeur des avoirs en devises	(188)	(362)
Total	$ 255	$ 95

Droit de vote

Aux termes de l'Accord, chaque pays membre dispose de 135 voix plus une voix pour chaque action du Capital ordinaire qu'il détient. L'Accord, amendé aux termes de la Huitième augmentation des ressources de la Banque, stipule également qu'aucune augmentation de la souscription d'un membre quelconque au Capital ordinaire ne doit avoir pour effet de réduire le nombre de voix des pays membres en développement de la région à moins de 50,005 %, celui des États-Unis à moins de 30 % et celui du Canada à moins de 4 % du nombre total de voix, ce qui laisserait le nombre de voix attribué aux pays membres extra-régionaux à un maximum de 15,995 %, dont environ 5 % pour le Japon.

Le total des souscriptions d'actions du Capital ordinaire et le nombre de voix des pays membres au 31 décembre 2005 figurent dans l'État des souscriptions au capital social et des voix attribuées aux pays membres présenté à l'Annexe I-7.

Nouvelle adhésion à la Banque

Le 16 mars 2005, la République de Corée est devenue le 47e membre de la Banque avec une souscription de huit actions de la fraction libérée du capital et de 176 actions du capital exigible.

Note K – Bénéfices non distribués

La composition des Bénéfices non distribués au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004 se présentait comme suit (en millions de dollars) :

	2005	2004
Réserve générale	$11 534	$10 772
Réserve spéciale	2 665	2 665
Total	$14 199	$13 437

Au cours de chacune des années 2000 à 2004, la Banque a transféré un montant de $27,2 millions prélevés sur le revenu net du Capital ordinaire, au FOS. Chacun de ces transferts représentait un cinquième des contributions spéciales non affectées au FOS prévues dans l'accord pour la Huitième augmentation générale des ressources de la Banque interaméricaine de développement. Ces transferts de revenu net entraînent une diminution de la réserve générale de la Banque.

Note L – Montant cumulé des autres revenus globaux

Les autres revenus globaux résultent notamment des effets de l'application de la Norme 133 et des ajustements de conversion de monnaies. Ces éléments sont récapitulés dans le Compte de résultat global.

On trouvera ci-après un état récapitulatif des autres revenus globaux pour les exercices clos le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2004 (en millions de dollars) :

	Ajustements de conversion			
	Réserve générale	Réserve spéciale	Ajustements (Norme 133)	Total
Solde au 1er janvier 2004	$ 673	$(163)	$(26)	$ 484
Ajustements de conversion	206	33	—	239
Reclassement aux revenus des opérations de couverture des flux de trésorerie	—	—	11	11
Solde au 31 décembre 2004	879	(130)	(15)	734
Ajustements de conversion	(484)	(70)	—	(554)
Reclassement aux revenus des opérations de couverture des flux de trésorerie	—	—	8	8
Solde au 31 décembre 2005	$ 395	$(200)	$ (7)	$ 188

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Note M – Caisses de pensions et autres prestations de retraite
La Banque a deux régimes de pensions de retraite pour ses employés, l'un bénéficiant à son personnel international et à celui de la SII, et l'autre aux employés nationaux des bureaux hors siège. Ces régimes sont financés par capitalisation des cotisations des employés et des contributions de la Banque, conformément à leurs dispositions. Toutes les contributions de la Banque à ces régimes sont irrévocables, et détenues séparément dans des caisses de retraite à seule fin de versement de prestations aux bénéficiaires de ces régimes.

La Banque offre également des prestations pour soins de santé et autres prestations aux retraités. Tous les membres actuels du personnel de la Banque et de la SII qui cotisent à l'une ou l'autre des deux caisses de pension pendant leur période de service actif et qui répondent à certaines conditions ont droit aux pensions de retraite prévues par le Régime à d'autres prestations de retraite. Les retraités versent une cotisation d'assurance maladie fondée sur un barème de primes établi par la Banque. Celle-ci verse le solde du coût des futures prestations de santé et autres déterminé de façon actuarielle. Bien que toutes les contributions versées par la Banque et tous les autres actifs et revenus du Régime des autres prestations de retraite restent la propriété de la Banque, ils sont détenus et administrés séparément et indépendamment des autres biens et actifs de la Banque à seule fin de versement de prestations au titre dudit Régime et ne sont pas inscrits au Bilan.

Comme la Banque et la SII contribuent au financement des caisses et du Régime des autres prestations de retraite, chaque employeur présente sa part respective de contribution à ces caisses. Les montants présentés ci-dessous reflètent la part de contribution de la Banque aux coûts, actifs et obligations des caisses et du Régime des autres prestations de retraite. Certaines déclarations des années précédentes ont été modifiées de manière à n'indiquer que la part de contribution de la Banque à ces régimes.

Obligations et état de capitalisation
La Banque utilise le 31 décembre comme date d'évaluation des Régimes de pension et du Régime des autres prestations de retraite. Le tableau ci-dessous récapitule la part de la Banque dans la modification de l'obligation de versement de prestations, la variation des actifs et l'état de capitalisation des Caisses de pensions et du Régime des autres prestations de retraite comptabilisés au Bilan pour les exercices clos le 31 décembre 2005, le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2003 (en millions de dollars) :

	Pensions			Prestations de retraite		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Modification de l'obligation de versement de prestations						
Obligation de versement de prestations en début d'année	$1 794	$1 671	$1 572	$ 733	$ 703	$645
Coût du service	56	47	44	28	22	20
Coût des intérêts	105	96	97	42	39	40
Cotisations des participants	20	18	17	—	—	—
Perte actuarielle (gain actuariel)	136	10	(14)	23	(18)	—
Modifications du Régime	—	7	7	—	1	11
Paiements de prestations	(65)	(55)	(52)	(16)	(14)	(13)
Obligation de versement de prestations en fin d'année	2 046	1 794	1 671	810	733	703
Variation des actifs						
Valeur vénale des actifs du régime en début d'année	2 259	2 015	1 656	899	811	663
Rendement effectif des actifs du régime	255	253	373	99	95	161
Contribution de l'Employeur	30	28	19	12	7	—
Cotisations des participants	20	18	17	—	—	—
Paiements de prestations	(65)	(55)	(52)	(16)	(14)	(13)
Versements nets par d'autres régimes	—	—	2	—	—	—
Valeur vénale des actifs du régime en fin d'année	2 499	2 259	2 015	994	899	811
État de capitalisation	453	465	344	184	166	108
Non capitalisé						
Perte actuarielle nette (gain actuariel net)	(331)	(344)	(229)	(142)	(118)	(61)
Avant coût du service	13	15	9	9	10	10
Montant net comptabilisé	$ 135	$ 136	$ 124	$ 51	$ 58	$ 57
Les montants comptabilisés au Bilan comprennent :						
Coût des prestations payées d'avance	$ 136	$ 136	$ 124	$ 51	$ 58	$ 57
Passif cumulé au titre des prestations	(1)	—	—	—	—	—
Montant net comptabilisé	$ 135	$ 136	$ 124	$ 51	$ 58	$ 57

Au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004, l'obligation nette cumulée de versement de prestations au titre des Régimes des pensions était respectivement de $1 765 millions et de $1 567 millions.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Composantes du coût net des prestations périodiques
Le coût (revenu) net des prestations périodiques pour les exercices clos le 31 décembre 2005, le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2003 comprend les éléments suivants (en millions de dollars) :

	Pensions			Prestations de retraite		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Coût du service	$ 56	$ 47	$ 44	$ 28	$ 22	$ 20
Coût des intérêts	105	96	97	42	39	40
Rendement attendu des actifs du régime	(132)	(128)	(133)	(53)	(53)	(61)
Amortissement						
Des coûts avant service	2	1	1	2	—	(2)
Des gains nets non comptabilisés	—	—	(1)	—	(2)	(7)
Coût (revenu) périodique net des prestations	$ 31	$ 16	$ 8	$ 19	$ 6	$(10)
Dont :						
Part correspondant au Capital ordinaire	$ 25	$ 13	$ 6	$ 15	$ 5	$ (8)
Part correspondant au FOS	6	3	2	4	1	(2)

La Banque répartit les coûts et les revenus périodiques afférents aux pensions au Capital ordinaire et au FOS selon une méthode d'affectation approuvée par le Conseil d'administration pour les dépenses administratives. Le coût des prestations est inclus dans les dépenses administratives. Le revenu des autres prestations de retraite des années précédentes est inclus dans les autres revenus.

Hypothèses actuarielles
Les hypothèses actuarielles utilisées sont fondées sur les taux d'intérêt des marchés financiers, l'expérience et la meilleure estimation de la Direction concernant les variations des prestations et les conditions économiques futures. Les modifications de ces hypothèses auront des répercussions sur les coûts des prestations et les obligations à venir. Les gains ou pertes actuariels se produisent lorsque les résultats effectifs diffèrent des résultats attendus. Les pertes et gains actuariels non comptabilisés qui dépassent 10 % de l'obligation de versement de prestations ou de la valeur en bourse des actifs du régime en début de période, celui de ces deux montants qui est le plus élevé étant retenu, sont amortis sur la durée moyenne de service restante des employés censés recevoir des prestations au titre des deux régimes de pensions et du régime des autres prestations de retraite, qui est respectivement d'environ 10,5 ans, 13,0 ans et 11,7 ans.

Les obligations nettes non comptabilisées sont amorties sur 10,5 ans pour le régime de retraite du personnel international, sur 13,0 ans pour le régime de retraite du personnel local et sur 7,5 ans pour le Régime des autres prestations de retraite.

Les moyennes pondérées utilisées pour le calcul des prestations et le coût périodique net des prestations sont les suivantes :

Hypothèses de moyennes pondérées utilisées pour le calcul des prestations au titre des exercices clos le 31 décembre	Pensions			Prestations de retraite		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Taux d'actualisation	5,50%	5,50%	5,75%	5,50%	5,50%	5,75%
Taux d'accroissement des traitements (personnel international)	5,10%	5,10%	5,30%			
Taux d'accroissement des traitements (personnel local)	7,30%	6,90%	7,20%			

Hypothèses de moyennes pondérées utilisées pour le calcul du coût net périodique, des prestations au titre des exercices clos le 31 décembre	Pensions			Prestations de retraite		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Taux d'actualisation	5,50%	5,75%	6,25%	5,50%	5,75%	6,25%
Rendement attendu des actifs du régime	6,75%	6,75%	7,25%	6,75%	6,75%	7,25%
Taux d'accroissement des traitements (personnel international)	5,10%	5,30%	6,10%			
Taux d'accroissement des traitements (personnel local)	6,90%	7,20%	7,90%			

Le rendement annuel attendu des actifs des régimes est fondé sur les taux de rentabilité passés des catégories d'actifs utilisées par ces régimes et appliqués avec prudence pour déterminer les affectations au titre de la politique relative aux placements. Les taux d'actualisation utilisés pour déterminer les obligations de versement de prestations sont déterminés sur la base des taux des obligations de sociétés cotées AAA et AA à la fin de l'exercice.

Pour les participants censés prendre leur retraite aux États-Unis, l'obligation cumulée de prestations de retraite a été déterminée sur la base des tendances suivantes des coûts au 31 décembre :

	2005	2004	2003
Tendances des coûts des soins de santé supposées pour le prochain exercice			
Frais médicaux	8,00%	8,00%	8,75%
Médicaments	9,50%	11,00%	14,75%
Soins dentaires	6,50%	6,50%	7,25%
Rythme auquel les coûts sont censés diminuer (taux ultime)	4,50%	4,50%	4,75%
Année où les coûts atteindront le taux ultime	2013	2013	2013

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Pour les participants censés prendre leur retraite hors des États-Unis, on a utilisé un taux d'évolution des coûts des soins de santé de 8,00 % (2004 — 8,00 % ; 2003 — 8,75 %).

Les taux supposés d'évolution des coûts des soins de santé ont un effet sensible sur les montants indiqués pour le Régime des autres prestations de retraite (soins de santé). Une variation d'un point de pourcentage de ces taux aurait eu les effets suivants au 31 décembre 2005 (en millions de dollars) :

	Augmentation d'un point de pourcentage	Diminution d'un point de pourcentage
Effet sur le total des composantes coût du service et des intérêts	$12	$ (9)
Effet sur l'obligation de versement de prestations de retraite	99	(78)

Actifs des Régimes de retraite

Les affectations des moyennes pondérées des actifs aux Caisses de pensions et autres prestations de retraite au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004 sont les suivantes (en pourcentage) :

	Actifs des régimes (%)		Autres prestations	
	2005	2004	2005	2004
Catégorie d'actifs				
Valeurs des États-Unis	35%	36%	39%	41%
Autres valeurs	31%	32%	35%	32%
Obligations et fonds à revenu fixe	20%	18%	17%	18%
Obligations indexées sur le taux d'inflation aux États-Unis	5%	6%	8%	9%
Participations et fonds détenus dans des placements immobiliers	6%	5%	—	—
Instruments financiers à terme indexés sur le niveau général des prix	3%	2%	—	—
Autres	—	1%	1%	—
Total	100%	100%	100%	100%

Les actifs des Caisses de pensions et autres prestations sont gérés principalement par des responsables de la gestion des placements engagés par la Banque, auxquels sont fournies des directives en matière de placements qui tiennent compte des politiques de placement des Caisses de pensions et autres prestations. Les politiques de placement des actifs des régimes ont été établies de manière que, conformément aux rendements passés, il y ait une forte affectation de fonds propres, dans l'espoir de rendements suffisants pour faire face aux besoins de financement à long terme.

Les placements des actifs maintiennent en moyenne de 65 à 70 % de placements sur des ensembles bien diversifiés de titres. Ces actifs sont également placés dans des titres à revenu fixe (20 %) à titre de protection contre les risques de forte déflation, et dans un ensemble d'autres types d'investissements (de 10 à 15 %) qui sont censés réagir positivement à une reprise de l'inflation, afin d'assurer une protection contre toute perte de pouvoir d'achat. Au 31 décembre 2005, les affectations visées par la politique de placement étaient les suivantes :

	Personnel international	Personnel local	Autres prestations
Valeurs des États-Unis	35%	40%	40%
Autres valeurs	30%	30%	30%
Revenu fixe	20%	20%	20%
Placements sensibles à l'inflation[1]	15%	10%	10%

[1] Comprennent des obligations indexées sur l'inflation aux États-Unis (5 % à 15 %), des participations et fonds détenus dans des placements immobiliers (0 % à 6 %) et des instruments financiers à terme indexés sur le niveau général des prix (0 % à 4 %) pour Régime du Personnel international et des obligations indexées sur l'inflation aux Etats-Unis (5 % à 10 %), des participations et fonds détenus dans des placements immobiliers (0 % à 5 %) pour le Régime du Personnel local et des obligations indexées sur l'inflation aux États-Unis(10 %) pour les Autres prestations.

La gestion des risques est assurée par un suivi continu du niveau de chaque catégorie d'actif et des responsables de la gestion des placements. Dans la mesure du possible, les placements sont réajustés en fonction des objectifs d'affectation de la politique à l'aide de la trésorerie des régimes. Si la trésorerie ne suffit pas pour maintenir les pondérations visées, des transferts sont effectués au moins une fois par an d'un compte à un autre. En règle générale, les gérants des régimes ne sont pas autorisés à investir plus de 5 % de leurs portefeuilles sur les titres d'un même émetteur en dehors du Gouvernement des États-Unis. L'utilisation de produits dérivés par un gérant externe doit être expressément autorisée pour chaque instrument.

Trésorerie

Contributions

En 2006, les contributions de la Banque aux régimes de retraite et autres prestations devraient être respectivement d'environ $35 millions et de $16 millions. Toutes ces contributions sont effectuées en espèces.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Estimation des paiements futurs de prestations
Le tableau ci-dessous indique les montants totaux des prestations que la Banque prévoit de payer au cours de chacune des cinq prochaines années et globalement pour les cinq années suivantes (en millions). Ces montants sont fondés sur les mêmes hypothèses que celles qui ont été utilisées pour mesurer le volume des prestations à payer au 31 décembre 2005.

Année	Régimes	Autres prestations
2006	$ 70	$ 23
2007	76	26
2008	83	28
2009	90	31
2010	97	34
2011–2015	585	206

Note N – Ajustement du revenu net à la trésorerie nette alimentée par (utilisée pour alimenter) les opérations
L'ajustement du revenu net à la trésorerie nette alimentée par (utilisée pour alimenter) les opérations, tel qu'il figure dans l'état des flux de trésorerie, se présente comme suit (en millions de dollars) :

	Exercices clos le 31 décembre		
	2005	2004	2003
Revenu net	$ 762	$1 176	$2 433
Différence entre les montants cumulés et les montants payés ou perçus comme :			
Revenu des prêts	(8)	(72)	171
Revenu des placements	(7)	(1)	2
Gain net non réalisé sur les placements	(1)	(14)	(4)
Intérêts et autres coûts des emprunts après swaps	188	124	(159)
Charges administratives, y compris amortissement	53	(10)	(1)
Programmes spéciaux	11	—	—
Effets de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur transactions	(50)	(279)	222
Diminution (augmentation) nette des placements	(1 341)	2 076	470
Provision (crédit) pour pertes sur prêts et sur garanties	(14)	21	(1 370)
Trésorerie nette fournie par les opérations	$ (407)	$3 021	$1 764
Revenu supplémentaire provenant d'activités non monétaires			
Augmentation (diminution) résultant de fluctuations des taux de change			
Titres de placement	$ (272)	$ 170	$ 383
Titres de placement détenus jusqu'à l'échéance	(271)	194	451
Encours de prêts	(1 377)	624	1 621
Emprunts	(1 229)	665	1 883
A recevoir des membres — montant net	187	(164)	(342)

Note O – Présentation d'un rapport fragmentaire
La Direction a déterminé que la Banque ne peut rendre compte que d'un fragment de ses activités car elle ne gère pas ses opérations en affectant des ressources sur la base des contributions de ses différentes opérations à son revenu net. La Banque ne fait pas de différence selon la nature des produits ou services offerts, le processus de préparation ou la méthode de prestation de services aux différents pays. En 2005, les prêts consentis à, ou garantis individuellement par, trois pays ont dégagé un revenu de plus de 10 %. Le revenu des prêts de ces trois pays a été respectivement de $478 millions, $460 millions et $333 millions.

Note P – Valeur vénale des instruments financiers
Pour estimer la valeur vénale des instruments financiers, la Banque a eu recours aux méthodes et hypothèses suivantes :

Espèces : Le montant indiqué dans le bilan pour les espèces est une approximation de leur valeur vénale.

Titres de placement : Le cas échéant, la valeur vénale des titres de placement se fonde sur la cote officielle ; sinon, elle se fonde sur celle d'instruments comparables offerts sur le marché ou sur les flux financiers actualisés.

Prêts : La Banque est l'un des rares bailleurs de fonds pour le développement de l'Amérique latine et des Caraïbes. Il n'existe pas de marché secondaire pour les prêts bénéficiant au développement. Pour tous les prêts et les engagements qui s'y rattachent, la Banque juge qu'en raison du caractère unique de ses opérations de prêt et de l'absence de marché secondaire, il est difficile d'estimer la valeur vénale de son portefeuille de prêts.

Swaps : La valeur vénale des swaps sur intérêts et devises se fonde sur des modèles de fixation des prix et représente le coût estimatif de remplacement de ces contrats.

Emprunts : Le cas échéant, la valeur vénale des emprunts se fonde sur la cote officielle ; autrement, elle se fonde sur le prix demandé sur le marché pour des instruments comparables ou sur les flux financiers actualisés.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Le tableau ci-dessous présente des estimations établies par la Banque de la valeur vénale de ses instruments financiers, ainsi que les montants comptabilisés au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004 (en millions de dollars) :

	2005		2004	
	Valeur comptable	Valeur vénale	Valeur comptable	Valeur vénale
Espèces	$ 223	$ 223	$ 210	$ 210
Titres de placement				
Transactions	10 183	10 183	9 162	9 162
Détenus jusqu'à l'échéance	3 414	3 414	3 809	3 854
Prêts en cours, nets	47 960	N/C	49 643	N/C
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt à recevoir				
Titres de placement — transactions	3	3	—	—
Prêts	5	5	—	—
Emprunts	1 596	1 596	2 366	2 366
Emprunts				
Court terme	926	926	308	308
Moyen et long terme	44 167	44 918	46 505	47 876
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt à payer				
Titres de placement — transactions	61	61	115	115
Prêts	10	10	33	33
Emprunts	491	491	697	697

N/C = Non connu

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-1

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT À NÉGOCIER ET DES SWAPS – NOTE D

31 décembre 2005
Exprimés en millions de dollars des États-Unis

	Euro	Dollars États-Unis	Autres monnaies
Obligations du Gouvernement des États-Unis, de ses entreprises et institutions :			
Valeur comptable	132	196	328
Solde moyen durant l'exercice	140	183	323
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	(4)	1	(3)
Obligations d'autres gouvernements et institutions :			
Valeur comptable	256	99	355
Solde moyen durant l'exercice	225	181	406
Pertes nettes pour l'exercice	(3)	(7)	(10)
Obligations bancaires :			
Valeur comptable	415	1 845	2 260
Solde moyen durant l'exercice	499	2 052	2 551
Gains nets pour l'exercice	—	2	2
Titres de sociétés :			
Valeur comptable	161	323	484
Solde moyen durant l'exercice	160	198	358
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	—	—	—
Titres adossés à des actifs et des hypothèques :			
Valeur comptable	2 082	4 674	6 756
Solde moyen durant l'exercice	1 476	4 042	5 518
Gains nets pour l'exercice	1	27	28
Total des titres de placement :			
Valeur comptable	3 046	7 137	10 183
Solde moyen durant l'exercice	2 500	6 656	9 156
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	(6)	23	17
Swaps de monnaies à recevoir :			
Valeur comptable[(1)]	—	251	251
Solde moyen durant l'exercice	—	215	215
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	—	—	—
Swaps de monnaies à payer :			
Valeur comptable[(1)]	(304)	—	(304)
Solde moyen durant l'exercice	(278)	—	(278)
Gains nets pour l'exercice	4	—	4
Swaps de taux d'intérêt nets :			
Valeur comptable[(1)]	(3)	(2)	(5)
Solde moyen durant l'exercice	(4)	(4)	(8)
Gains nets pour l'exercice	1	7	8
Total des titres de placement à négocier et des swaps :			
Valeur comptable	2 739	7 386	10 125
Solde moyen durant l'exercice	2 218	6 867	9 085
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	(1)	30	29
Rendement pour l'exercice (%)	2,38	3,53	3,27

[(1)] La valeur comptable des swaps de monnaies représente la valeur vénale de chaque swap à recevoir (à payer), classé par monnaie. Comme il est expliqué dans la Note B des États financiers, les accords de swap de monnaies et de taux d'intérêt sont indiqués sur le Bilan comme actif ou passif, selon la nature (débit ou crédit) de la valeur vénale nette de ces accords.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-1

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT À NÉGOCIER ET DES SWAPS – NOTE D

31 décembre 2004
Exprimés en millions de dollars des États-Unis

	Euro	Yen japonais	Dollars États-Unis	Toutes monnaies
Obligations du Gouvernement des États-Unis, de ses entreprises et institutions :				
Valeur comptable	157	—	253	410
Solde moyen durant l'exercice	188	70	258	516
Gains nets pour l'exercice	2	—	1	3
Obligations d'autres gouvernements et institutions :				
Valeur comptable	261	39	240	540
Solde moyen durant l'exercice	259	637	255	1 151
Pertes nettes pour l'exercice	(1)	(1)	(12)	(14)
Obligations bancaires :				
Valeur comptable	179	—	2 583	2 762
Solde moyen durant l'exercice	581	71	2 401	3 053
Pertes nettes pour l'exercice	(1)	—	—	(1)
Titres de sociétés :				
Valeur comptable	56	—	165	221
Solde moyen durant l'exercice	26	82	190	298
Pertes nettes pour l'exercice	—	—	(2)	(2)
Titres adossés à des actifs et des hypothèques :				
Valeur comptable	1 717	—	3 512	5 229
Solde moyen durant l'exercice	1 624	68	3 270	4 962
Gains nets pour l'exercice	4	—	6	10
Total des titres de placement à négocier :				
Valeur comptable	2 370	39	6 753	9 162
Solde moyen durant l'exercice	2 678	928	6 374	9 980
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	4	(1)	(7)	(4)
Swaps de monnaies à recevoir :				
Valeur comptable[(1)]	—	—	221	221
Solde moyen durant l'exercice	—	—	401	401
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	—	—	—	—
Swaps de monnaies à payer :				
Valeur comptable[(1)]	(284)	(39)	—	(323)
Solde moyen durant l'exercice	(435)	(87)	—	(522)
Gains nets pour l'exercice	2	—	—	2
Swaps de taux d'intérêt nets :				
Valeur comptable[(1)]	(4)	—	(9)	(13)
Solde moyen durant l'exercice	(4)	(3)	(16)	(23)
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	(1)	1	13	13
Total des titres de placement à négocier et des swaps :				
Valeur comptable	2 082	—	6 965	9 047
Solde moyen durant l'exercice	2 239	838	6 759	9 836
Gains nets pour l'exercice	5	—	6	11
Rendement pour l'exercice (%)	2,55	0,12	1,66	1,72

[(1)] La valeur comptable des swaps de monnaies représente la valeur vénale de chaque swap à recevoir (à payer), classé par monnaie. Comme il est expliqué dans la Note B des États financiers, les accords de swap de monnaies et de taux d'intérêt sont indiqués sur le Bilan comme actif ou passif, selon la nature (débit ou crédit) de la valeur vénale nette de ces accords.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-2

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE – NOTE D

au 31 décembre 2005
Exprimés en millions de dollars des États-Unis

	Euro	Yen japonais	Francs suisses	Dollars États-Unis	Autres monnaies	Toutes monnaies
Obligations du Gouvernement des États-Unis, de ses entreprises et institutions :						
Montant net comptabilisé	114	—	—	5	—	119
Gains bruts non réalisés	1	—	—	—	—	1
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	—	—	—
Valeur vénale	115	—	—	5	—	120
Obligations d'autres gouvernements et institutions :						
Montant net comptabilisé	628	331	91	411	759	2 220
Gains bruts non réalisés	5	—	1	—	5	11
Pertes brutes non réalisées	2	—	—	9	3	14
Valeur vénale	631	331	92	402	761	2 217
Obligations bancaires :						
Montant net comptabilisé	299	95	50	103	191	738
Gains bruts non réalisés	1	—	—	—	—	1
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	—	—	—
Valeur vénale	300	95	50	103	191	739
Titres adossés à des actifs et des hypothèques :						
Montant net comptabilisé	35	11	—	130	161	337
Gains bruts non réalisés	—	—	—	1	1	2
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	1	—	1
Valeur vénale	35	11	—	130	162	338
Total des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance :						
Montant net comptabilisé	1 076	437	141	649	1 111[1]	3 414
Gains bruts non réalisés	7	—	1	1	6	15
Pertes brutes non réalisées	2	—	—	10	3	15
Valeur vénale	1 081	437	142	640	1 114	3 414
Rendement pour l'exercice (%)	3,61	0,12	2,10	4,21	4,34	3,33

[1] Le montant net comptabilisé des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance dans d'autres monnaies se décompose comme suit :

Dollars canadiens	$ 851
Livres sterling	182
Autres	78
Total	$1 111

STRUCTURE PAR ÉCHÉANCE DES TITRES DE PLACEMENT DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

au 31 décembre 2005
Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Année d'échéance	Montant net comptabilisé amorti	Valeur vénale
2006	$1 432	$1 435
2007 à 2010	1 982	1 979
Total	$3 414	$3 414

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-2

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE – NOTE D

au 31 décembre 2004
Exprimés en millions de dollars des États-Unis

	Euro	Yen japonais	Francs suisses	Dollars États-Unis	Autres monnaies	Toutes monnaies
Obligations du Gouvernement des États-Unis, de ses entreprises et institutions :						
Montant net comptabilisé	178	—	—	5	—	183
Gains bruts non réalisés	3	—	—	—	—	3
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	—	—	—
Valeur vénale	181	—	—	5	—	186
Obligations d'autres gouvernements et institutions :						
Montant net comptabilisé	631	513	137	368	812	2 461
Gains bruts non réalisés	11	—	3	4	13	31
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	2	1	3
Valeur vénale	642	513	140	370	824	2 489
Obligations bancaires :						
Montant net comptabilisé	399	77	40	79	114	709
Gains bruts non réalisés	6	—	—	—	—	6
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	—	—	—
Valeur vénale	405	77	40	79	114	715
Titres de sociétés :						
Montant net comptabilisé	—	10	—	14	—	24
Gains bruts non réalisés	—	—	—	—	—	—
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	—	—	—
Valeur vénale	—	10	—	14	—	24
Titres adossés à des actifs et des hypothèques :						
Montant net comptabilisé	41	72	—	155	164	432
Gains bruts non réalisés	1	—	—	4	4	9
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	1	—	1
Valeur vénale	42	72	—	158	168	440
Total des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance :						
Montant net comptabilisé	1 249	672	177	621	1 090[1]	3 809
Gains bruts non réalisés	21	—	3	8	17	49
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	3	1	4
Valeur vénale	1 270	672	180	626	1 106	3 854
Rendement pour l'exercice (%)	3,77	0,22	1,45	4,25	4,44	3,32

[1] Le montant net comptabilisé des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance dans d'autres monnaies se décompose comme suit :

Dollars canadiens	$ 789
Livres sterling	213
Autres	88
Total	$1 090

STRUCTURE PAR ÉCHÉANCE DES TITRES DE PLACEMENT DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

au 31 décembre 2004
Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Année d'échéance	Montant net comptabilisé amorti	Valeur vénale
2005	$1 477	$1 483
2006 à 2009	2 313	2 352
2010	19	19
Total	$3 809	$3 854

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-3

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PRÊTS – NOTE E

au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004
Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Pays sur le territoire desquels des prêts ont été consentis	Encours 2005[1]	Monnaie dans laquelle le solde du prêt est recouvrable: Monnaies de pays non-emprunteurs	Monnaie dans laquelle le solde du prêt est recouvrable: Monnaies de pays emprunteurs	Non décaissé	En cours 2004[1]
Argentine	$ 8 474	$ 8 399	$ 75	$ 3 233	$ 8 593
Bahamas	71	71	—	83	71
Barbade	150	150	—	99	165
Belize	71	71	—	12	70
Bolivie	282	282	—	—	366
Brésil	10 820	10 780	40	3 717	10 506
Chili	535	533	2	128	569
Colombie	3 570	3 545	25	1 194	4 824
Costa Rica	569	569	—	285	770
El Salvador	1 099	1 099	—	506	1 101
Équateur	1 286	1 286	—	229	1 418
Guatemala	874	874	—	439	887
Guyana	9	9	—	—	12
Honduras	120	120	—	—	151
Jamaïque	594	594	—	162	647
Mexique	7 597	7 597	—	2 355	7 429
Nicaragua	92	92	—	—	108
Panama	767	767	—	295	777
Paraguay	627	627	—	283	655
Pérou	3 401	3 400	1	709	3 212
République dominicaine	999	999	—	369	923
Suriname	44	44	—	43	42
Trinité-et-Tobago	414	414	—	188	437
Uruguay	2 230	2 230	—	533	2 241
Venezuela	1 723	1 706	17	1 137	1 966
Région	579	579	—	69	658
Secteur privé	1 138	1 138	—	632	1 244
Société interaméricaine d'investissement	—	—	—	300	—
Total 2005	$48 135	$47 975	$160	$17 000	
Total 2004		$49 675	$167	$16 093	$49 842

[1] Ce tableau exclut les prêts au secteur privé ($1 628 millions au 31 décembre 2005) (contre $1 947 millions en 2004). Il exclut également les garanties en cours à hauteur de $319 millions au 31 décembre 2005 (contre $331 millions en 2004).

La Banque a des prêts en cours au titre du Programme de prêts au secteur privé dans les pays suivants (en millions de dollars) :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Argentine	$ 141	$ 161
Bolivie	123	94
Brésil	298	368
Chili	21	35
Colombie	10	9
Costa Rica	12	13
Jamaïque	30	30
Mexique	$ 275	$ 316
Nicaragua	8	9
Panama	12	14
Pérou	92	88
Uruguay	12	15
Région	104	92
	$1 138	$1 244

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-4

ÉTAT RÉCAPITULATIF DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR MONNAIE ET PAR PRODUIT – NOTE E

au 31 décembre 2005
Exprimés en millions de dollars des États-Unis

	Prêts en devises multiples[2]		Prêts en devise unique			Total des prêts	
Monnaie/taux	Montant	Taux moyen pondéré (%)	Montant	Taux moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant	Taux moyen pondéré (%)
Euro							
Taux fixe	$ 154	7,27	$ —	—	—	$ 154	7,27
Taux variable	1 811	4,23	11	3,92	6,22	1 822	4,23
Yen japonais							
Taux fixe	328	7,25	—	—	—	328	7,25
Taux variable	3 911	4,23	3	1,60	5,89	3 914	4,23
Francs suisses							
Taux fixe	173	7,29	—	—	—	173	7,29
Taux variable	2 008	4,23	—	—	—	2 008	4,23
Dollars des États-Unis							
Taux fixe	729	7,26	—	—	—	729	7,26
Taux variable	8 656	4,23	23 279	4,95	8,11	31 935	4,75
Fixe — basé sur le LIBOR	—	—	833	6,78	4,14	833	6,78
Flottant — basé sur le LIBOR	—	—	6 079	6,22	6,38	6 079	6,22
Autres							
Taux fixe	160	4,01	—	—	—	160	4,01
Encours des prêts							
Taux fixe	1 544	6,93	—	—	—	1 544	6,93
Taux variable	16 386	4,23	23 293	4,95	8,11	39 679	4,65
Fixe — basé sur le LIBOR	—	—	833	6,78	4,14	833	6,78
Flottant — basé sur le LIBOR	—	—	6 079	6,22	6,38	6 079	6,22
Total	$17 930	4,46	$30 205	5,26	7,65	$48 135	4,96

STRUCTURE PAR ÉCHÉANCE DE L'ENCOURS DES PRÊTS

au 31 décembre 2005
Exprimés en millions de dollars des États-Unis

	Prêts en devises multiples[2]		Prêts en devises unique		Total des prêts		
Année d'échéance	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe[1]	Taux variable[1]	Taux fixe	Taux variable	Total
2006	$ 379	$ 1 816	$110	$ 2 154	$ 489	$ 3 970	$ 4 459
2007	292	1 819	114	2 684	406	4 503	4 909
2008	225	1 824	104	2 300	329	4 124	4 453
2009	153	1 824	99	1 825	252	3 649	3 901
2010	130	1 749	97	1 881	227	3 630	3 857
2011 à 2015	334	5 360	279	8 824	613	14 184	14 797
2016 à 2020	26	1 686	30	6 450	56	8 136	8 192
2021 à 2025	5	294	—	2 737	5	3 031	3 036
2026 à 2030	—	14	—	517	—	531	531
Total	$1 544	$16 386	$833	$29 372	$2 377	$45 758	$48 135
Échéance moyenne (années)	3,16	5,26	4,14	7,75	3,50	6,86	6,69

[1] Y compris les prêts à taux basé sur le LIBOR.

[2] Échéance moyenne — Prêts en devises multiples : Le choix des monnaies effectué par la Banque aux fins de facturation ne permet pas de déterminer l'échéance moyenne par devise pour les prêts en devises multiples. En conséquence, la Banque indique les échéances pour ses prêts en devises multiples et l'échéance moyenne pour l'ensemble de son portefeuille de prêts en devises multiples sur la base d'une contrevaleur combinée en dollars des États-Unis.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-4

ÉTAT RÉCAPITULATIF DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR MONNAIE ET PAR PRODUIT – NOTE E

au 31 décembre 2004
Exprimés en millions de dollars des États-Unis

	Prêts en devises multiples[2]		Prêts en devises unique			Total des prêts	
Monnaie/taux	Montant	Taux moyen pondéré (%)	Montant	Taux moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant	Taux moyen pondéré (%)
Euro							
Taux fixe	$ 277	7,30	$ —	—	—	$ 277	7,30
Taux variable	2 469	4,62	13	4,63	7,08	2 482	4,62
Yen japonais							
Taux fixe	513	7,27	—	—	—	513	7,27
variable	4 666	4,62	3	1,65	6,63	4 669	4,62
Francs suisses							
Taux fixe	293	7,32	—	—	—	293	7,32
Taux variable	2 594	4,62	—	—	—	2 594	4,62
Dollars des États-Unis							
Taux fixe	1 031	7,28	—	—	—	1 031	7,28
Taux variable	9 355	4,62	21 937	4,99	8,46	31 292	4,88
Fixe — basé sur le LIBOR	—	—	975	7,10	4,68	975	7,10
Flottant — basé sur le LIBOR	—	—	5 547	5,16	3,99	5 547	5,16
Autres							
Taux fixe	169	4,02	—	—	—	169	4,02
Encours des prêts							
Taux fixe	2 283	7,04	—	—	—	2 283	7,04
Taux variable	19 084	4,62	21 953	4,99	8,46	41 037	4,82
Fixe — basé sur le LIBOR	—	—	975	7,10	4,68	975	7,10
Flottant — basé sur le LIBOR	—	—	5 547	5,16	3,99	5 547	5,16
Total	$21 367	4,88	$28 475	5,10	7,46	$49 842	5,00

STRUCTURE PAR ÉCHÉANCE DE L'ENCOURS DES PRÊTS

au 31 décembre 2004
Exprimés en millions de dollars des États-Unis

	Prêts en devises multiples[2]		Prêts en devises unique		Toal des prêts		
Année d'échéance	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe[1]	Taux variable[1]	Taux fixe	Taux variable	Total
2005	$ 551	$ 1 912	$ 84	$ 1 152	$ 635	$ 3 064	$ 3 699
2006	433	1 926	123	2 405	556	4 331	4 887
2007	341	1 924	123	3 212	464	5 136	5 600
2008	259	1 929	113	2 488	372	4 417	4 789
2009	182	1 927	105	1 685	287	3 612	3 899
2010 à 2014	466	6 793	382	7 870	848	14 663	15 511
2015 à 2019	43	2 203	45	5 866	88	8 069	8 157
2020 à 2024	8	435	—	2 404	8	2 839	2 847
2025 à 2029	—	35	—	418	—	453	453
Total	$2 283	$19 084	$975	$27 500	$3 258	$46 584	$49 842
Échéance moyenne (années)	3,17	5,62	4,68	7,56	3,62	6,77	6,56

(1) et (2) Voir notes au bas de la page précédente.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-5

ÉTAT DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME ET DES SWAPS – NOTE G ET H

au 31 décembre 2005
Exprimés en millions de dollars des États-Unis

	Emprunts directs			Swaps de monnaies			Swaps de taux d'intérêt			Obligations monétaires nettes		
Monnaie/taux	Montant	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant[2] à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant[2] à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)[1]
Euros												
Taux fixe	$ 3 035	5,25	4,29	$ —	—	—	$ 412	4,22	1,31	$ 3 447	5,13	3,94
	—	—	—	(1 043)	5,28	3,98	(1 331)	3,98	4,77	(2 374)	4,55	4,42
Taux variable	711	5,38	8,19	2 246	2,16	2,18	1 331	2,66	4,77	4 288	2,85	3,98
	—	—	—	(792)	4,95	7,45	(412)	2,24	1,31	(1 204)	4,02	5,34
Yen japonais												
Taux fixe	2 569	3,07	4,18	765	0,93	2,82	42	1,71	2,37	3 376	2,56	3,85
	—	—	—	(468)	3,45	2,51	(1 125)	1,92	3,58	(1 593)	2,37	3,27
Taux variable	229	2,35	13,41	246	(0,28)	2,68	1 108	(0,21)	3,84	1 583	0,15	5,04
	—	—	—	(627)	0,61	6,75	(25)	1,23	12,83	(652)	0,63	6,99
Francs suisses												
Taux fixe	760	3,27	1,81	—	—	—	—	—	—	760	3,27	1,81
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Taux variable	—	—	—	434	0,46	3,52	—	—	—	434	0,46	3,52
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dollars des États-Unis												
Taux fixe	24 671	5,41	5,47	1 377	5,77	2,79	459	4,77	5,65	26 507	5,42	5,34
	—	—	—	(1 015)	5,07	1,97	(7 810)	4,60	6,99	(8 825)	4,66	6,41
Taux variable	150	2,46	8,73	12 435	4,12	5,44	9 046	4,20	6,89	21 631	4,14	6,07
	—	—	—	(1 494)	4,18	3,14	(1 695)	3,89	6,09	(3 189)	4,02	4,71
Autres												
Taux fixe	14 195	5,97	5,33	—	—	—	—	—	—	14 195	5,97	5,33
	—	—	—	(14 195)	5,95	5,33	—	—	—	(14 195)	5,95	5,33
Taux variable	113	10,07	5,80	—	—	—	—	—	—	113	10,07	5,80
	—	—	—	(113)	10,07	5,80	—	—	—	(113)	10,07	5,80
Total												
Taux fixe	45 230	5,41	5,21	2 142			913			48 285	5,33	5,08
	—	—	—	(16 721)			(10 266)			(26 987)	5,19	5,48
Taux variable	1 203	4,88	9,02	15 361			11 485			28 049	3,69	5,65
	—	—	—	(3 026)			(2 132)			(5 158)	3,73	5,17
Principal à la valeur nominale	46 433	5,39	5,31	(2 244)			—			44 189	4,55	5,18
Norme 133												
Ajustement de base	168									168		
Ajustement de la valeur vénale (2)	—			(223)			67			(156)		
Prime nette non amortie	(2 434)			1 295						(1 139)		
Total	$44 167	5,39	5,31	$ (1 172)			$ 67			$43 062	4,55	5,18

[1] Au 31 décembre 2005, la période moyenne de réévaluation des obligations monétaires nettes pour les emprunts à taux variable était de quatre mois.

[2] Les swaps de monnaies sont indiqués à leur valeur nominale et les swaps de taux d'intérêt sont indiqués à la valeur fictive de chaque swap à payer (à recevoir) classé par monnaie. Globalement, les swaps de monnaies et de taux d'intérêt sont ajustés à leur valeur vénale. La valeur vénale nette à recevoir sur les swaps de monnaies de $1 172 millions, et la valeur vénale nette à recevoir sur les swaps de taux d'intérêt de $67 millions, indiquées ci-dessus, sont présentées comme actif sur swaps de monnaie et de taux d'intérêt d'une valeur vénale de $1 596 millions et comme passif sur swaps de monnaie et de taux d'intérêt d'une valeur vénale de $491 millions sur le Bilan.

STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME

au 31 décembre 2005
Exprimés en millions de dollars États-Unis

Année d'échéance	
2006	$ 6 563
2007	6 091
2009	5 320
2009	4 595
2010	4 595

Année d'échéance	
2011 à 2015	$14 840
2016 à 2020	2 313
2021 à 2025	1 316
2026 à 2027	800
Total	$46 433

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-5

ÉTAT DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME ET DES SWAPS – NOTE G ET H

au 31 décembre 2004
Exprimés en millions de dollars des États-Unis

	Emprunts directs			Swaps de monnaies			Swaps de taux d'intérêt			Obligations monétaires nettes		
Monnaie/taux	Montant	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant[2] à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant[2] à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)[1]
Euros												
Taux fixe	$ 3 852	5,42	4,48	$ —	—	—	$ 475	4,22	2,31	$ 4 327	5,29	4,24
	—	—	—	(1 207)	5,33	3,77	(1 535)	3,98	5,77	(2 742)	4,57	4,89
Taux variable	926	5,26	9,73	1 681	1,98	2,26	1 535	2,49	5,77	4 142	2,90	5,23
	—	—	—	(1 019)	4,86	9,02	(475)	1,98	2,31	(1 494)	3,95	6,89
Yen japonais												
Taux fixe	3 476	3,51	4,47	876	0,93	3,82	49	1,71	3,37	4 401	2,97	4,33
	—	—	—	(585)	3,53	3,25	(1 289)	1,92	4,58	(1 874)	2,42	4,17
Taux variable	107	3,23	6,61	282	(0,29)	3,68	1 269	(0,22)	4,84	1 658	(0,01)	4,76
	—	—	—	(563)	0,31	4,44	(29)	1,23	13,83	(592)	0,36	4,90
Francs suisses												
Taux fixe	1 237	3,61	2,25	—	—	—	—	—	—	1 237	3,61	2,25
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Taux variable	—	—	—	504	0,40	4,52	—	—	—	504	0,40	4,52
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dollars des États-Unis												
Taux fixe	26 771	5,33	5,52	1 401	5,70	3,73	284	5,45	4,12	28 456	5,35	5,41
	—	—	—	(515)	5,69	3,14	(9 811)	4,43	6,84	(10 326)	4,50	6,66
Taux variable	150	2,46	9,73	9 723	2,09	5,81	10 747	2,10	6,78	20 620	2,10	6,34
	—	—	—	(1 147)	2,19	3,24	(1 220)	1,96	5,67	(2 367)	2,07	4,49
Autres												
Taux fixe	12 367	5,76	6,00	—	—	—	—	—	—	12 367	5,76	6,00
	—	—	—	(12 329)	5,07	5,98	—	—	—	(12 329)	5,07	5,98
Total												
Taux fixe	47 703	5,27	5,40	2 277			808			50 788	5,20	5,28
	—	—	—	(14 636)			(12 635)			(27 271)	4,62	6,00
Taux variable	1 183	4,72	9,45	12 190			13 551			26 924	2,05	6,04
	—	—	—	(2 729)			(1 724)			(4 453)	2,47	5,35
Principal à la valeur nominale	48 886	5,26	5,49	(2 898)			—			45 988	3,96	5,29
Norme 133												
Ajustement de base	315									315		
Ajustement de la valeur vénale (2)	—			(119)			(98)			(217)		
Prime nette non amortie	(2 696)			1 446						(1 250)		
Total	$46 505	5,26	5,49	$ (1 571)			$ (98)			$44 836	3,96	5,29

[1] Au 31 décembre 2005, la période moyenne de réévaluation des obligations monétaires nettes pour les emprunts à taux variable était de 4 mois.

[2] Les swaps de monnaies sont indiqués à leur valeur nominale et les swaps de taux d'intérêt sont indiqués à la valeur fictive de chaque swap à payer (à recevoir) classé par monnaie. Globalement, les swaps de monnaies et de taux d'intérêt sont ajustés à leur valeur vénale. La valeur vénale nette à recevoir sur les swaps de monnaies de $1 571 millions, et la valeur vénale nette à recevoir sur les swaps de taux d'intérêt de $98 millions, indiquées ci-dessus, sont présentées comme actif sur swaps de monnaie et de taux d'intérêt d'une valeur vénale de $2 366 millions et comme passif sur swaps de monnaie et de taux d'intérêt d'une valeur vénale de $697 millions sur le Bilan.

STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME

au 31 décembre 2004
Exprimés en millions de dollars États-Unis

Année d'échéance	
2005	$ 5 841
2006	6 836
2007	4 982
2008	5 103
2009	4 564
2010 à 2014	$14 607
2015 à 2019	4 815
2020 à 2024	888
2025 à 2027	1 250
Total	$48 886

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-6

ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL SOCIAL – NOTE J

au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004
Exprimés en milliers de dollars des États-Unis[1]

Pays membres	Actions	Fraction libérée du capital souscrit		Fraction exigible du capital souscrit	Total 2005	Total 2004
		Monnaies librement convertibles	Autres monnaies			
Allemagne	158 638	$ 82,3	—	$ 1 831,4	$ 1 913,7	$ 1 913,7
Argentine	900 154	361,1	$104,1	10 393,8	10 858,9	10 858,9
Autriche	13 312	6,9	—	153,7	160,6	160,6
Bahamas	17 398	7,5	4,1	198,3	209,9	209,9
Barbade	10 767	3,9	1,8	124,3	129,9	129,9
Belgique	27 438	14,2	—	316,8	331,0	331,0
Belize	9 178	3,6	3,6	103,5	110,7	110,7
Bolivie	72 258	29,0	8,4	834,4	871,7	871,7
Brésil	900 154	361,1	104,1	10 393,8	10 858,9	10 858,9
Canada	334 887	173,7	—	3 866,2	4 039,9	4 039,9
Chili	247 163	99,1	28,6	2 853,9	2 981,6	2 981,6
Colombie	247 163	99,2	28,6	2 853,9	2 981,6	2 981,6
Costa Rica	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Croatie	4 018	2,1	—	46,4	48,5	48,5
Danemark	14 157	7,3	—	163,4	170,8	170,8
El Salvador	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Equateur	48 220	19,3	5,6	556,8	581,7	581,7
Espagne	158 638	82,3	—	1 831,4	1 913,7	1 913,7
États-Unis	2 512 529	1 303,0	—	29 006,7	30 309,7	30 309,7
Finlande	13 312	6,9	—	153,7	160,6	160,6
France	158 638	82,3	—	1 831,4	1 913,7	1 913,7
Guatemala	48 220	19,3	5,6	556,8	581,7	581,7
Guyana	13 393	5,2	2,6	153,8	161,6	161,6
Haïti	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Honduras	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Israël	13 126	6,8	—	151,5	158,3	158,3
Italie	158 638	82,3	—	1 831,4	1 913,7	1 913,7
Jamaïque	48 220	19,3	5,6	556,8	581,7	581,7
Japon	418 642	217,1	—	4 833,2	5 050,3	5 050,3
Mexique	578 632	232,1	66,9	6 681,3	6 980,3	6 980,3
Nicaragua	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Norvège	14 157	7,3	—	163,4	170,8	170,8
Panama	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Paraguay	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Pays-Bas	28 207	14,6	—	325,6	340,3	340,3
Pérou	120 445	48,3	14,0	1 390,7	1 453,0	1 453,0
Portugal	4 474	2,3	—	51,7	54,0	54,0
République de Corée	184	0,1	—	2,1	2,2	—
République dominicaine	48 220	19,3	5,6	556,8	581,7	581,7
Royaume-Uni	80 551	41,8	—	929,9	971,7	971,7
Slovénie	2 434	1,3	—	28,1	29,4	29,4
Suède	27 268	14,1	—	314,8	328,9	328,9
Suisse	39 347	20,4	—	454,2	474,7	474,7
Suriname	7 342	3,5	2,2	82,9	88,6	88,6
Trinité-et-Tobago	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Uruguay	96 507	38,7	11,2	1 114,3	1 164,2	1 164,2
Venezuela	482 267	216,0	33,3	5 568,5	5 817,8	5 817,8
Total avant montant non affecté	8 367 264	3 870,6	468,8	96 598,5	100 937,9	100 935,7
Non affecté[2]	1 299	0,9	—	14,8	15,7	15,7
Total 2005	8 368 563	$ 3 871	$ 469	$ 96 613	$ 100 953	
Total 2004	8 368 379	$ 3 871	$ 469	$ 96 611		$ 100 951

[1] Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la sommes de leurs éléments.
[2] Ce montant représente les actions restantes de l'ex-République socialiste fédérative de Yougoslavie. L'adhésion de la Serbie et du Montenegro est toujours en suspens.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-7

ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL SOCIAL ET NOMBRE DE VOIX

au 31 décembre 2005

Pays membres	Actions souscrites	Nombre de voix	Pourcentage du nombre total de voix attribuées [1]
Membres régionaux en développement			
Argentine	900 154	900 289	10,752
Bahamas	17 398	17 533	0,209
Barbade	10 767	10 902	0,130
Belize	9 178	9 313	0,111
Bolivie	72 258	72 393	0,865
Brésil	900 154	900 289	10,752
Chili	247 163	247 298	2,953
Colombie	247 163	247 298	2,953
Costa Rica	36 121	36 256	0,433
El Salvador	36 121	36 256	0,433
Equateur	48 220	48 355	0,577
Guatemala	48 220	48 355	0,577
Guyane	13 393	13 528	0,162
Haïti	36 121	36 256	0,433
Honduras	36 121	36 256	0,433
Jamaïque	48 220	48 355	0,577
Mexique	578 632	578 767	6,912
Nicaragua	36 121	36 256	0,433
Panama	36 121	36 256	0,433
Paraguay	36 121	36 256	0,433
Pérou	120 445	120 580	1,440
République dominicaine	48 220	48 355	0,577
Suriname	7 342	7 477	0,089
Trinité-et-Tobago	36 121	36 256	0,433
Uruguay	96 507	96 642	1,154
Venezuela	482 267	482 402	5,761
Total membres régionaux en développement	4 184 669	4 188 179	50,016
Canada	334 887	335 022	4,001
États-Unis	2 512 529	2 512 664	30,007
Membres extra-régionaux			
Allemagne	158 638	158 773	1,896
Autriche	13 312	13 447	0,161
Belgique	27 438	27 573	0,329
Croatie	4 018	4 153	0,050
Danemark	14 157	14 292	0,171
Espagne	158 638	158 773	1,896
Finlande	13 312	13 447	0,161
France	158 638	158 773	1,896
Israël	13 126	13 261	0,158
Italie	158 638	158 773	1,896
Japon	418 642	418 777	5,001
Norvège	14 157	14 292	0,171
Pays-Bas	28 207	28 342	0,338
Portugal	4 474	4 609	0,055
République de Corée	184	319	0,004
Royaume Uni	80 551	80 686	0,964
Slovénie	2 434	2 569	0,031
Suède	27 268	27 403	0,327
Suisse	39 347	39 482	0,472
Total membres extra-régionaux	1 335 179	1 337 744	15,976
Total avant montant non affecté	8 367 264	8 373 609	100,000
Non affecté[2]	1 299	1 434	
TOTAL GÉNÉRAL	8 368 563	8 375 043	

[1] Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments. Ce montant représente les actions restantes de l'ex-République socialiste fédérative de Yougoslavie. L'adhésion de la Serbie et du Montenegro est toujours en suspens.

ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX
FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES

NOTE

Les états financiers ci-joints de la Banque interaméricaine de développement — Fonds des opérations spéciales — ont été traduits des textes anglais et espagnol. Les états financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Banque. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT SPÉCIAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DU SOLDE DU FONDS

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre			
	2005		2004	
ACTIF				
Espèces et titres de placement				
Espèces	**$ 378**		$ 387	
Titres de placement	**1 182**	**$1 560**	1 172	$1 559
Encours des prêts		**6 873**		7 041
Intérêts courus et autres commissions				
Sur titres de placement	**4**		4	
Sur prêts	**38**	**42**	37	41
À recevoir des membres				
Quotes-parts de contribution	**—**		1	
Valeurs à vue non négociables et ne portant pas intérêt	**628**		727	
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie des pays membres	**272**	**900**	286	1 014
À recevoir pour titres de placement vendus		**4**		—
Actifs divers		**7**		7
Total des actifs		**$9 386**		$9 662
PASSIF ET SOLDE DU FONDS				
Passif				
Dettes passives et charges à payer	**$ 11**		$ 3	
Projets de coopération technique et autres financements non décaissés	**94**		99	
Montants à payer pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie des pays membres	**240**	**$ 345**	366	$ 468
Solde du Fonds				
Contributions autorisées et souscrites	**9 671**		9 802	
Réserve générale (déficit)	**(627)**		(562)	
Montant cumulé des ajustements de conversion	**(3)**	**9 041**	(46)	9 194
Total des passifs et solde du fonds		**$9 386**		$9 662

Les notes d'accompagnement font partie intégrante de ces états financiers spéciaux.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT SPÉCIAL DES VARIATIONS DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE (DÉFICIT)

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2005	**2004**	**2003**
Revenus			
Revenu de prêts			
Intérêts	**$ 135**	$ 131	$ 137
Autres revenus de prêts	**14**	14	16
	149	145	153
Placements	**38**	21	16
Autres revenus	**—**	—	2
Total des revenus	**187**	166	171
Dépenses			
Dépenses administratives	**86**	62	58
Total des dépenses	**86**	62	58
Excédent des revenus par rapport aux dépenses avant dépenses de coopération technique et Initiative PPTE	**101**	104	113
Dépenses de coopération technique	**28**	31	23
Initiative PPTE	**76**	486	37
Excédent (des dépenses par rapport aux revenus) des revenus par rapport aux dépenses	**(3)**	(413)	53
Réserve générale (déficit) en début d'exercice	**(562)**	(76)	(54)
Affectation au Compte du Mécanisme de financement intermédiaire	**(62)**	(73)	(75)
Réserve générale (déficit) en fin d'exercice	**$(627)**	$(562)	$ (76)

ÉTAT SPÉCIAL DES REVENUS GLOBAUX

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2005	**2004**	**2003**
Excédent (des dépenses par rapport aux revenus) des revenus par rapport aux dépenses	**$ (3)**	$(413)	$ 53
Ajustements de conversion sur l'actif et le passif	**(89)**	57	123
Revenu global (perte globale)	**$(92)**	$(356)	$176

Les notes d'accompagnement font partie intégrante de ces états financiers spéciaux.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT SPÉCIAL DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2005	**2004**	**2003**
Trésorerie issue des activités de prêt			
Prêts :			
Décaissements de prêts	**$ (424)**	$ (463)	$ (486)
Recouvrements de prêts	**301**	294	296
Participations à des prêts, nettes	**(1)**	—	(8)
Trésorerie nette utilisée dans les activités de prêt	**(124)**	(169)	(198)
Trésorerie issue des activités de financement			
Recouvrement de montants à recevoir des pays membres	**130**	150	161
Trésorerie nette issue des activités de financement	**130**	150	161
Trésorerie issue des activités d'exploitation			
Achats bruts de titres de placement	**(2 269)**	(2 527)	(2 078)
Produit brut issu de la vente ou de l'échéance des titres de placement	**2 237**	2 556	2 047
Recouvrements du revenu des prêts	**146**	136	131
Revenu des placements	**38**	19	18
Autres revenus	**—**	—	2
Frais administratifs	**(77)**	(83)	(44)
Coopération technique et autres financements	**(34)**	(31)	(42)
Trésorerie nette issue des activités d'exploitation	**41**	70	34
Affectation au Compte du Mécanisme de financement intermédiaire	**(62)**	(73)	(75)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	**6**	5	—
Diminution nette de la trésorerie	**(9)**	(17)	(78)
Trésorerie en début d'exercice	**387**	404	482
Trésorerie en fin d'exercice	**$ 378**	$ 387	$ 404

Les notes d'accompagnement font partie intégrante de ces états financiers spéciaux.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX

Note A – Origine

La Banque interaméricaine de développement (la Banque) est une organisation internationale qui a été fondée en décembre 1959. Elle a pour principal but de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, essentiellement en accordant des prêts et une assistance technique complémentaire pour des projets et programmes spécifiques ou pour favoriser une réforme économique. Le Fonds des opérations spéciales (FOS) a été fondé en vertu de l'Accord constitutif de la Banque (l'Accord) pour consentir des prêts à des conditions fortement concessionnelles aux pays moins avancés membres de la Banque. Le FOS dispense également une assistance technique en rapport ou non avec des projets mais non liée à des prêts spécifiques. Il complète les activités financées au titre du Capital ordinaire et du Mécanisme de financement intermédiaire (MFI). Le MFI a pour objet de subventionner une partie des intérêts dus par certains emprunteurs sur les prêts qu'ils ont reçus au titre du Capital ordinaire. Le FOS verse au MFI des allocations annuelles prélevées sur sa réserve générale, comme il est indiqué à la Note H.

Note B – Résumé des principes comptables

En raison de la nature et de l'organisation du FOS, les états financiers ci-joints ont été préparés sur des bases comptables spéciales. Comme il ressort de la description ci-après, sur certains points, cette base comptable spéciale s'écarte des principes comptables généralement reconnus aux États-Unis. Ces états financiers spéciaux ont été préparés conformément à l'Article IV, Section 8(d) de l'Accord.

Base comptable

Les états financiers spéciaux du FOS sont préparés selon les principes de la comptabilité d'exercice pour le revenu des prêts, le revenu des placements et les dépenses administratives. Autrement dit, l'effet des transactions et autres événements est reconnu lorsque ceux-ci se produisent (et non pas lorsque des fonds sont reçus ou payés), et ces transactions et autres événements sont enregistrés dans les comptes et signalés dans les états financiers annuels de l'exercice auquel ils se rapportent. Le FOS suit une comptabilité spéciale décrite ci-dessous pour les prêts et contributions.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la Direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et passifs conditionnels à la date de préparation desdits états et sur les montants notifiés de recettes et de dépenses pendant la période couverte. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations.

Reclassements

Certaines informations des exercices précédents ont été reclassées selon la présentation de l'exercice en cours.

Conversion des monnaies

Les états financiers sont établis en dollars des États-Unis ; toutefois, la Banque mène ses opérations dans les monnaies de tous ses pays membres, qui sont considérées comme monnaies fonctionnelles. Les ressources du FOS sont issues des quotes-parts de contribution et du montant cumulé des bénéfices non distribués dans ces diverses monnaies. Les actifs et les passifs libellés dans d'autres monnaies que le dollar des États-Unis sont convertis en dollars des États-Unis aux taux de change approximatifs du marché en vigueur aux dates où l'état spécial de l'actif, du passif et du solde du fonds est établi. Les revenus et les dépenses dans ces monnaies sont convertis aux taux approximatifs du marché des changes en vigueur dans le courant de chaque mois. Les fluctuations des taux de change n'ont aucune incidence sur les équivalents en dollars des États-Unis des monnaies soumises aux dispositions concernant le maintien de la valeur décrites ci-dessous. Les ajustements nets résultant de la conversion en dollars des États-Unis d'actifs et de passifs libellés dans des monnaies provenant des augmentations des quotes-parts de contribution de 1983, 1990 et 1995, qui ne sont pas protégés par les dispositions relatives au maintien de la valeur, sont présentés comme un élément du Revenu global (pertes) dans l'État spécial des revenus globaux. Les ajustements résultant de la conversion des quotes-parts de contribution autorisées et souscrites qui ne sont pas protégés par les dispositions relatives au maintien de la valeur sont débités ou crédités aux ajustements de conversion cumulés et figurent séparément dans l'État spécial de l'actif, du passif et du solde du Fonds. En vertu des principes comptables généralement acceptés aux États-Unis, les quotes-parts de contribution autorisées et souscrites doivent être enregistrées aux taux de change en vigueur à la date d'approbation de la reconstitution correspondante.

Placements

Les titres de placement sont enregistrés selon une comptabilité établie à la date de transaction et sont détenus dans un portefeuille des titres à négocier à leur valeur vénale, les variations de cette valeur étant incluses dans le revenu des placements.

[1] Chaque fois qu'elles figurent dans les notes relatives aux état financiers spéciaux, les références aux rubriques de ces états financiers spéciaux sont indiquées par une majuscule.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

Prêts

La Banque utilise abondamment les ressources du FOS pour accorder des prêts fortement concessionnels libellés dans les monnaies des pays membres non emprunteurs, aux pays membres les moins avancés et à leurs institutions et subdivisions politiques. Les années précédentes, la Banque a accordé également des prêts concessionnels en monnaie nationale à ses membres. Pour les prêts accordés à des emprunteurs autres que des gouvernements nationaux, des banques centrales ou autres entités gouvernementales ou inter-gouvernementales, la Banque suit une politique générale qui exige une garantie engageant la bonne foi et le crédit du gouvernement. Aux termes des contrats de prêt passés avec les emprunteurs, la Banque cède des participations à certains prêts au Fonds de gestion pour le progrès social, mais elle se réserve le droit d'administrer ces prêts.

Les prêts sont généralement consentis pour 40 ans, avec un différé d'amortissement pouvant atteindre 10 ans pour les remboursements du principal. Ils portent généralement intérêt à 1 % pendant le différé d'amortissement, et 2 % par la suite. Le principal des prêts et les intérêts courus sont remboursables dans la monnaie du prêt.

La Banque a pour principe de déclarer non productifs tous les prêts accordés à un pays membre lorsque le service de la dette afférent à un prêt consenti à ce pays ou garanti par lui, à partir de fonds détenus ou administrés par la Banque, accuse un retard de plus de 180 jours. Le jour où un prêt consenti à un pays membre est déclaré non productif, tous les prêts consentis à ce pays membre sont également déclarés non productifs. Lorsqu'un prêt est déclaré non productif, les charges échues qui restent impayées sont déduites du revenu de la période en cours. Les charges sur les prêts non productifs ne sont incluses dans le revenu que dans la mesure où des paiements ont été effectivement reçus. Lorsqu'un pays membre paie la totalité de ses arriérés, ses prêts sont retirés de la liste des prêts non productifs ; il recouvre son droit à obtenir de nouveaux prêts, et toutes les charges en situation d'arriéré (y compris celles afférentes aux exercices précédents) sont reconnues comme revenu des prêts pour la période en cours. À l'exception de la passation par pertes et profits des prêts pour allégement de la dette résultant de la mise en oeuvre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) examinée à la Note M, la Banque n'a jamais passé un prêt du FOS par pertes et profits, et il a pour principe de ne pas rééchelonner le remboursement de ses prêts.

Les coûts directs additionnels afférents aux nouveaux prêts sont débités à mesure que les dépenses correspondantes sont engagées, car ces montants sont insignifiants pour les résultats financiers du FOS.

Selon les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis, les prêts sont enregistrés à leur valeur nette réalisable, avec une provision pour montants jugés irrécouvrables. La Direction a choisi de présenter les prêts sur une base comptable spéciale pour permettre d'enregistrer à la fois les prêts et les intérêts cumulés à la pleine valeur nominale des obligations en cours des emprunteurs. Toute perte éventuellement encourue sur un prêt serait imputée au revenu de la période en cours.

Les principaux éléments des prêts touchés par l'Initiative PPTE renforcée sont comptabilisés comme allégement de la dette des PPTE dans l'État spécial des variations de la Réserve générale (Déficit) et comme réduction de l'encours des prêts dans l'État spécial des actifs, des passifs et du Solde du Fonds lorsque le Conseil d'administration détermine qu'un pays a atteint le point d'achèvement. L'allégement provisoire de la dette, qui est révocable, pendant la période comprise entre le point de décision et le point d'achèvement (définis dans la Note M) est comptabilisé lorsque le pays reçoit l'allégement. Les prêts consentis au titre de l'Initiative PPTE continuent de porter intérêt jusqu'à ce que le pays reçoive l'allégement du principal de la dette. La composante intérêt et autres charges de l'allégement de la dette, le cas échéant, est comptabilisée comme allégement de la dette au titre de l'Initiative PPTE pendant la période au cours de laquelle le revenu n'est pas perçu.

Effets à recevoir des membres

Les effets à recevoir des membres comprennent les obligations à vue non négociables et ne portant pas intérêt qui ont été acceptées en guise de paiement immédiat de la totalité ou d'une partie quelconque des quotes-parts de contribution de ces membres et de leurs obligations au titre du maintien de la valeur.

Quotes-parts de contribution

Comptabilisation : Selon les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis, les quotes-parts de contribution autorisées et souscrites ne doivent pas être enregistrées avant réception d'un billet à ordre, garanti par le pays membre, en paiement du montant dû. Pour présenter le montant total de l'engagement du pays membre, la Direction a choisi de rendre compte des quotes-parts de contribution selon une base comptable spéciale qui permet d'enregistrer les quotes-parts de contribution à recevoir lors de l'approbation de la reconstitution pertinente par l'Assemblée des gouverneurs.

Les quotes-parts de contribution sont exigibles comme effet à recevoir pendant toute la période de reconstitution, conformément au calendrier convenu de souscriptions et d'encaissement. La souscription et le paiement effectifs d'effets à recevoir de certains membres, lorsque ces effets deviennent exigibles, sont subordonnés aux procédures budgétaires du membre en question. Les quotes-parts de contribution sont réglées par paiement en espèces ou par bons à vue non négociables et ne portant pas intérêt. Les effets reçus en règlement des quotes-

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

parts de contribution sont encaissées conformément aux dispositions de la résolution pertinente concernant la reconstitution.

Évaluation : L'Accord stipule que les quotes-parts de contribution doivent être exprimées en dollars des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1er janvier 1959. Le deuxième amendement aux statuts du Fonds monétaire international a éliminé les parités des monnaies par rapport à l'or en vigueur le 1er avril 1978. Par conséquent, le Conseiller juridique de la Banque a émis l'avis que les droits de tirage spéciaux (DTS) remplace le dollar des États-Unis de 1959 comme étalon de valeur des contributions des membres et pour le maintien de la valeur des avoirs en monnaie du FOS. La valeur du DTS est égale à la somme des valeurs de montants spécifiques de monnaies données, y compris le dollar des États-Unis. En attendant une décision des Assemblées dirigeantes de la Banque et comme le Conseiller juridique l'a suggéré, la Banque continue d'utiliser comme base d'évaluation le dollar des États-Unis de 1959, tel qu'il est évalué en dollar des États-Unis du 1er juillet 1974, qui est égal à environ 1,2063 dollar courant des États-Unis de cette date.

Maintien de la valeur
Conformément à l'Accord, chaque membre est tenu de maintenir la valeur des montants détenus par le FOS dans sa monnaie dans la mesure établie par les termes des différentes augmentations des quotes-parts de contribution. De même, et sous réserve des mêmes termes, la Banque est tenue de rembourser au pays membre le montant de sa monnaie égal à toute augmentation significative de la valeur de sa monnaie qui est détenue par le FOS. L'étalon de valeur considéré dans ces cas est le dollar des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1er janvier 1959. Les montants détenus au titre des augmentations des quotes-parts de contribution de 1983, 1990 et 1995 ne sont pas protégés par une clause de maintient de leur valeur.

Le montant net résultant du calcul du maintien de la valeur des avoirs en devises des pays membres non emprunteurs est inclus comme élément d'actif ou de passif sur l'État spécial de l'actif, du passif et du solde du Fonds, au titre des montants nécessaires/à payer pour le maintien de la valeur des avoirs en devises.

Frais administratifs
La quasi-totalité des frais administratifs de la Banque, y compris l'amortissement, sont répartis entre le FOS et le Capital ordinaire selon une méthode d'affectation approuvée par le Conseil d'administration. Conformément à cette méthode, en 2005, ces frais administratifs ont été imputés à 18,5 % au FOS et à 81,5 % au Capital ordinaire (contre 15,6 % et 84,4 % respectivement en 2004, et 15,4 % et 84,6 % en 2003).

Coopération technique
Les projets de coopération technique non remboursable, ainsi que certains financements dont le recouvrement est expressément fonction d'événements qui peuvent ne pas se produire, sont enregistrés comme dépenses de coopération technique au moment de l'approbation.

Les annulations du solde non décaissé et des recouvrements de financements recouvrables sous conditions sont comptabilisées à titre de compensation aux dépenses de coopération technique pendant la période visée.

Valeur vénale des instruments financiers
Pour estimer la valeur vénale de ses instruments financiers, la Banque a eu recours aux méthodes et hypothèses suivantes :

Espèces : Le montant indiqué dans l'État spécial de l'actif et du passif et du solde du Fonds pour les espèces est une approximation de leur valeur vénale.

Titres de placement : Le cas échéant, la valeur vénale des titres de placement se fonde sur la cote officielle ; sinon, elle se fonde sur celle d'instruments comparables offerts sur le marché ou sur les flux financiers actualisés.

Prêts : La Banque est l'une des très rares sources de financement de prêts pour le développement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Il n'existe pas de marché secondaire pour les prêts au développement. Les intérêts s'appliquant à tous les prêts sont perçus à taux fixes. Pour tous les prêts et les engagements qui s'y rattachent, la Banque est d'avis que, vu la situation unique de ses opérations de prêt et l'absence de marché secondaire, il est difficile à l'heure actuelle d'estimer la valeur vénale de son portefeuille de prêts.

Note C – Monnaies soumises à restrictions
Au 31 décembre 2005, le poste « espèces » comprend un montant de $368 millions (contre $365 millions en 2004) dans les monnaies de pays membres emprunteurs régionaux, dont $36 millions (contre $25 millions en 2004) ont été soumis à restrictions par un pays membre, conformément aux dispositions de l'Accord, pour être utilisés pour les paiements de biens et de services produits sur son territoire.

Note D – Titres de placement
Dans le cadre de sa stratégie générale de gestion de son portefeuille, la Banque investit dans des obligations de gouvernements, de leurs institutions, de sociétés et de banques, et des titres adossés à des actifs et à des hypothèques. La Banque limite ses activités de placement aux titres offerts par une liste

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

de courtiers et homologues agréés. Des limites de crédit ont été établies pour chaque contrepartie.

Pour les obligations d'État et d'institutions publiques, y compris les titres émis par une institution d'État ou tout autre organisme public, la Banque a pour principe d'investir dans des obligations émises ou garanties de façon inconditionnelle par les gouvernements de certains pays ayant une cote de crédit équivalant à AA– ou mieux (les titres d'institutions adossés à des actifs ou à des hypothèques nécessitent une cote AAA) . Les obligations émises par des organisations multilatérales nécessitent une cote de crédit équivalant à AAA. Par ailleurs, la Banque investit dans des obligations bancaires émises ou garanties par une entité dont les titres sont cotés A+ ou mieux, et dans des titres de sociétés adossés à des actifs ou à des hypothèques ayant une cote de crédit équivalant à AAA. La Banque investit également dans des titres à court terme adossés à des actifs et dans des effets de commerce adossés à des actifs jouissant de la cote de crédit à court terme la plus élevée.

Un résumé des titres de placement détenus au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004 dans le portefeuille de titres à négocier figure dans l'État récapitulatif des titres de placement à l'Annexe II-1. Les gains nets non réalisés et les pertes nettes non réalisées sur les titres à négocier ne sont pas significatifs. Le rendement moyen des titres de placement, y compris les pertes et les gains réalisés et non réalisés, a été de 3,09 % en 2005 (contre 1,83 % en 2004, et 1,34 % en 2003).

Note E – Encours des prêts

Les prêts approuvés sont décaissés conformément aux conditions du projet financé ; toutefois, les décaissements commencent uniquement lorsque les éventuels emprunteurs et garants ont pris certaines mesures et fourni certains documents à la Banque. L'encours des prêts par pays figure dans l'état récapitulatif des prêts, à l'annexe II-2. L'échéance moyenne pour les prêts en cours au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004 était respectivement de 13,9 ans et de 14,2 ans, et le taux d'intérêt moyen s'appliquant à l'encours de ces prêts a été respectivement de 1,73 % et de 1,71 % pour 2005 et 2004.

En juillet 2003, la Banque a reçu le paiement de tous les montants en situation d'arriéré sur ses prêts à des emprunteurs haïtiens, et ces prêts ont été retirés de la catégorie de prêts improductifs. De ce fait, pour 2003, le revenu des prêts a été augmenté de $12 millions correspondant au revenu qui aurait été comptabilisé les années précédentes. En 2004 et en 2005, aucun pays n'avait de prêts déclarés improductifs.

Note F – À recevoir des Membres

La composition nette des effets à recevoir des membres au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004 se présente comme suit (en millions) :

	2005	2004
Membres régionaux en développement	$ 849	$ 946
Canada	2	13
Membres extra-régionaux	(191)	(311)
Total	$ 660	$ 648

Ces montants sont inscrits dans l'État spécial de l'actif, du passif et du solde du Fonds de la façon suivante (en millions de dollars) :

	2005	2004
Montants à recevoir des membres	$ 900	$1 014
Montants à payer pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie nationale des pays membres	(240)	(366)
Total	$ 660	$ 648

Note G – Contributions autorisées et souscrites

Des obligations à vue non négociables et ne portant pas intérêt ont été ou seront acceptées en lieu et place du paiement immédiat de la totalité ou d'une partie des quotes-parts de contribution des pays membres. Le paiement des quotes-parts de contribution est subordonné au processus budgétaire et, parfois, au processus législatif, des États membres. La contribution du Canada est augmentée des recouvrements du principal, de l'intérêt et des commissions de service au titre des prêts consentis sur le Fonds de gestion du Canada administré par la Banque. L'état des quotes-parts de contribution au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004 est présenté à l'annexe II-3.

Modifications pour la période

Le tableau suivant résume les modifications apportées aux quotes-parts de contribution autorisées et souscrites pour les années 2005 et 2004 (en millions de dollars) :

	Quotes-parts de contribution autorisées et souscrites
Solde au 1er janvier 2004	$9 735
Contribution provenant des recouvrements du Fonds de gestion du Canada	1
Ajustement de conversion des contributions approuvées en 1983, 1990 et 1995 dues aux fluctuations des taux de change	66
Solde au 31 décembre 2004	$9 802
Contribution provenant des recouvrements du Fonds de gestion du Canada	1
Ajustement de conversion des contributions approuvées en 1983, 1990 et 1995 dues aux fluctuations des taux de change	(132)
Solde au 31 décembre 2004	$9 671

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

Au 31 décembre 2005, la baisse cumulée de la contre-valeur en dollars des États-Unis des quotes-parts de contribution due aux fluctuations des taux de change était de $112 millions (contre une augmentation de $20 millions en 2004).

Au cours de chacune des années 2000 à 2004, la Banque a effectué des transferts de 27,2 millions de dollars du revenu net du Capital ordinaire au FOS. Chacun de ces transferts représente un cinquième des contributions spéciales non affectées prévues par l'Accord relatif à la Huitième augmentation générale des ressources de la Banque interaméricaine de développement. Conformément à cet Accord, ces montants ont été crédités au total des quotes-parts de contribution de chaque membre, au prorata du nombre d'actions du Capital ordinaire détenues par ledit membre.

Nombre de voix

Pour les décisions concernant les opérations du FOS, le nombre de voix et le pourcentage du total des voix de chaque pays membre sont les mêmes que ceux qui sont applicables pour les décisions portant sur le Capital ordinaire.

Note H – Réserve générale (Déficit)

Conformément aux résolutions de l'Assemblée des gouverneurs, l'excédent de revenu par rapport aux dépenses doit être affecté à la réserve générale.

En 2005, l'Assemblée des gouverneurs a affecté l'équivalent de $62 millions (contre $73 millions en 2004 et $75 millions en 2003) en monnaies convertibles de la réserve générale du FOS au MFI, afin de subventionner une partie des intérêts et du principal que doivent payer certains emprunteurs sur des prêts financés sur les ressources du Capital ordinaire. Les affectations prévues conformément aux divers accords de l'Assemblée des gouverneurs sont indiquées au tableau ci-dessous (en millions de dollars) :

Année	Augmentations du capital[1]	Initiative PPTE[2]	Accord concernant les ressources concessionnelles[3]	Total
2006	$ 30	$11	$ 20	$ 61
2007	30	11	20	61
2008	30	11	20	61
2009	30	11	20	61
2010	30	6	20	56
2011 à 2015	30	—	315	345
2016 à 2019	—	—	260	260
Total	$180	$50	$675	$905

[1] Aux termes des Sixième et Septième augmentations générales du capital de la Banque.

[2] Transferts destinés à financer des paiements supplémentaires de subventions sur des prêts du Capital ordinaire à la Bolivie, au Guyana et au Nicaragua. Voir la description de l'Initiative PPTE dans la Note M.

[3] Les affectations prévues au titre de l'accord relatif aux ressources concessionnelles approuvé par l'Assemblée des gouverneurs en 1999 s'élèvent à $20 millions par an de 2000 à 2012 et à $15 millions en 2013. Des transferts additionnels d'environ $65 millions par an seront nécessaires de 2012 à 2019 pour financer les prêts consentis entre 2000 et 2008 par le MFI aux termes de l'accord relatif aux ressources concessionnelles. Il se peut que le niveau de ces transferts additionnels varie lorsque les hypothèses seront révisées dans les années à venir.

Ces affectations devront faire l'objet d'approbations annuelles de l'Assemblée des gouverneurs et d'ajustements en fonction des ressources qui pourront être affectées au financement du MFI.

Les variations de la réserve générale (déficit) enregistrées au cours des exercices clos le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2004 sont récapitulées ci-dessous (en millions de dollars) :

	Initiative PPTE	Revenu, d'autres sources que l'Initiative PPTE	Total Réserve générale (Déficit)
Solde au 1er janvier 2004	$ (822)	$746	$ (76)
Affectation au MFI	(12)	(61)	(73)
Allégement de la dette (Initiative PPTE)	(486)	—	(486)
Revenu, Initiative PPTE non comprise	—	73	73
Solde au 31 décembre 2004	(1 320)	758	(562)
Affectation au MFI	(1)	(61)	(62)
Allégement de la dette (Initiative PPTE)	(76)	—	(76)
Revenu, Initiative PPTE non comprise	—	73	73
Solde au 31 décembre 2005	$(1 397)	$770	$(627)

Note I – Ajustements de conversion cumulés

On trouvera ci-dessous un état récapitulatif des variations des ajustements de conversion cumulés pour les exercices clos le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2004 (en millions de dollars) :

	Actif et passif	Quotes-parts de contribution autorisées et souscrites	Total
Solde au 1er janvier 2004	$ (83)	$ 46	$(37)
Ajustements de conversion	57	(66)	(9)
Solde au 31 décembre 2004	(26)	(20)	(46)
Ajustements de conversion	(89)	132	43
Solde au 31 décembre 2005	$(115)	$112	$ (3)

Note J – Frais administratifs

Conformément à la politique décrite à la Note B, le Fonds des opérations spéciales partage toutes les dépenses engagées par la Banque, y compris celles relatives aux contributions aux régimes de retraite et aux prestations complémentaires de retraite. En 2003, les prestations complémentaires de retraite ont enregistré un revenu de 10 millions de dollars. La part de ce revenu attribuable au FOS, qui figure au poste Autres revenus, s'élevait à 2 millions de dollars.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

Note K – Coopération technique non décaissée et autres financements

Au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004, les dépenses de coopération technique non décaissées comprenaient (en millions de dollars) :

	2005	2004
Solde au 1er janvier	$ 99	$100
Approbations	36	36
Annulations	(5)	(3)
Décaissements	(36)	(34)
Solde au 31 décembre	$ 94	$ 99

Note L – Ajustement de l'excédent de Revenus par rapport aux Dépenses (de Dépenses par rapport aux Revenus) à la Trésorerie nette issue des activités d'exploitation

L'ajustement de l'excédent des revenus par rapport aux dépenses (des dépenses par rapport aux revenus) à la trésorerie nette provenant des opérations, telle qu'elle figure dans l'État spécial de la trésorerie, se présente comme suit (en millions de dollars) :

	Exercices clos le 31 décembre		
	2005	2004	2003
Excédent de revenus par rapport aux dépenses (des dépenses par rapport aux revenus)	$ (3)	$(413)	$ 53
Différence entre les montants échus et les montants payés ou perçus pour :			
Revenu des prêts	(3)	(8)	(22)
Revenu des placements	—	(2)	1
Perte nette non réalisée sur placements	—	—	1
Charges administratives	9	(21)	14
Coopération technique et autres financements	(6)	(1)	(19)
Diminution (augmentation) nette des placements	(32)	29	(31)
Allégement de la dette au titre de l'Initiative PPTE	76	486	37
Trésorerie nette fournie par les activités d'exploitation	$ 41	$ 70	$ 34
Activités supplémentaires non financières rendues publiques			
Augmentation (Diminution) résultant des fluctuations des taux de change :			
Placements	$ (18)	$ 15	$ 22
Encours des prêts	(217)	131	274
Imputable aux membres	142	(94)	(174)
Quotes-parts de contribution autorisées et souscrites	(132)	66	150

Note M – Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)

La Banque participe à l´Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE), initiative internationale concertée approuvée par le Groupe des Sept (G-7), la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (la Banque mondiale) et le Fonds monétaire international pour faire face aux problèmes de la dette d'un groupe de pays identifiés comme pays pauvres très endettés et veiller à ce que les réformes entreprises par ces pays ne soient pas compromises par la persistance d'un lourd endettement extérieur. Aux termes de cette Initiative, tous les créanciers bilatéraux et multilatéraux sont censés consentir un allégement de leur dette aux pays qui appliquent durablement une saine politique afin de ramener leur dette à des niveaux supportables.

La participation de la Banque à l'Initiative PPTE porte sur la première phase de cette Initiative, qui a été approuvée en 1998 et sur l'Initiative PPTE renforcée approuvée en 2001. Les pays membres admis à bénéficier de cette initiative sont la Bolivie, le Guyana, le Honduras et le Nicaragua. L'allégement total devrait représenter une valeur actuelle nette, calculée à la date d'effet de l'Initiative pour chaque pays, d´environ $1,1 milliard. Cet allégement de la dette, qui doit être décaissé entre 1998 et 2019, se présente sous la forme d´une combinaison de passations du principal et des intérêts de prêts du FOS par pertes et profits, de transferts de la réserve générale du FOS au MFI, de conversions d'une partie des avoirs en monnaies locales du FOS en dollars des États-Unis et de dons de pays membres à travers le Fonds fiduciaire PPTE de la Banque mondiale.

Dans le cadre de la première phase de l'Initiative PPTE, en 1998, la Banque a passé par pertes et profits des prêts du FOS d'un montant de $177,1 millions à la Bolivie et au Guyana. En outre, au cours de la période 1998–2010, la Banque transférera l'équivalent de $138 millions en monnaies convertibles de la réserve générale du FOS au MFI pour permettre au MFI d'augmenter ses paiements de bonification d'intérêts pendant la période 1998–2015 sur les prêts du Capital ordinaire. Sur ce montant, $88 millions avaient déjà été transférés au 31 décembre 2005.

Initiative PPTE renforcée

Dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée, la Banque offrira un allégement du service de la dette en consentant une remise des obligations au titre du service de leur dette aux pays jugés admissibles. Un allégement supplémentaire du service de la dette, apporté de 2001 à 2008, est financé à l´aide de montants reçus du Fonds fiduciaire PPTE de la Banque mondiale. Ces montants, y compris tout revenu de placements de ces ressources, sont tenus séparément des ressources du FOS sur le Compte de l'Initiative

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

PPTE et sont utilisés exclusivement pour couvrir les obligations des pays admissibles au titre du service de leur dette. Ces ressources ne sont pas incluses dans les états financiers et sont sans effet sur les opérations du FOS.

Au titre de l'Initiative PPTE renforcée, le point de décision est atteint lorsque le pays affiche un niveau adéquat de réformes. Le point d'achèvement est atteint lorsque le pays fait preuve durablement de l'efficacité de ses réformes. Pendant la période comprise entre le point de décision et le point d'achèvement, période désignée comme période intérimaire, un allégement partiel de la dette, ne dépassant pas un tiers du montant total de l'allégement, peut être consenti au pays. Cet allégement intérimaire est révocable et subordonné à la réalisation par le pays de progrès sensibles dans la mise en oeuvre de ses réformes. Lorsque le pays atteint le point d'achèvement, l'allégement de la dette qui lui est consenti devient irrévocable.

En raison de son caractère révocable, l'allégement intérimaire n'est comptabilisé que lorsque l'allégement effectif est consenti au pays. Lorsque le Conseil d'administration détermine qu'un pays a atteint le point d'achèvement, la valeur nominale restante de la fraction de l'allégement total de la dette à consentir au pays correspondant au principal est comptabilisée comme réduction des prêts en cours dans l'État spécial de l'actif, du passif et du solde du Fonds et comme allégement de la dette au titre de l'Initiative PPTE dans l'État spécial des variations de la Réserve générale (Déficit). La composante « intérêts et autres charges » de l'allégement de la dette, le cas échéant, est comptabilisée comme allégement de la dette au titre de l'Initiative PPTE pendant qu'est fourni cet allégement, et les ajustements aux montants précédemment comptabilisés, le cas échéant, lorsqu'ils ont été déterminés.

Le Guyana et le Nicaragua ont atteint le point d'achèvement en 2004 et le Honduras l'a atteint en 2005. Une fois ce point atteint, l'allégement de la dette au titre de l'Initiative PPTE a été comptabilisé à hauteur de $64 millions, $409 millions et de $85 millions respectivement, représentant l'estimation de la valeur nominale restante de la composante principal de l'allégement total de la dette devant être offerte à chaque pays.

En 2005, 2004 et 2003, les montants suivants de l'allégement de la dette au titre de l'Initiative PPTE ont été comptabilisés, conformément au principe comptable décrit ci-dessus (en millions de dollars) :

	Situation vis-à-vis de l'Initiative PPTE	Allégement de la dette Initiative PPTE		
Pays	au 31 décembre 2005	2005	2004	2003
Bolivie	Achèvement	$ (4)	$ (5)	$ 1
Honduras	Achèvement	85	—	6
Guyana	Achèvement	(1)	68	5
Nicaragua	Achèvement	(4)	423	25
Total		$76	$486	$37

Nouvel Allégement de la dette et cadre de prêts concessionnels possibles

Le groupe des Huit pays a proposé l'Initiative multilatérale pour l'allégement de la dette (MDRI) selon laquelle il renoncerait à la dette des PPTE envers l'Agence internationale du développement de la Banque mondiale, à celle envers le Fonds monétaire international, et à celle envers le Fonds africain de développement. Le MDRI n'inclut pas la Banque. La Direction analyse les répercussions des différentes options qui pourraient mener à une proposition auprès du Conseil d'administration, et par la suite auprès de l'Assemblée des gouverneurs, qui pourrait comporter un nouvel allégement de la dette et un réalignement du guichet concessionnel de la Banque. Le Conseil d'administration a constitué un Comité ad hoc afin d'étudier cette question.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE II-1

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS – NOTE D

Au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004
Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Portefeuille de placements	2005	2004
Obligations du Gouvernement des États-Unis et de ses sociétés et institutions	$ 166	$ 107
Obligations des autres gouvernements et institutions	63	73
Obligations bancaires	186	504
Titres de sociétés	59	56
Titres adossés à un actif ou à une hypothèque	708	432
	$1 182	$1 172

Les montants en devises des placements susmentionnés sont les suivants :

Monnaies	2005	2004
Livres sterling	$ 65	$ 70
Dollars canadiens	—	35
Euros	14	100
Couronnes suédoises	—	2
Francs suisses	—	2
Dollars des États-Unis	1 103	963
	$1 182	$1 172

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE II-2

ÉTAT RÉCAPITULATIF DE L'ENCOURS DES PRÊTS – NOTE E

Au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004
Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Membres sur le territoire desquels des prêts ont été consentis	Encours 2005	Monnaie dans laquelle le solde des prêts en cours doit être recouvré: Monnaies de pays non emprunteurs	Monnaie dans laquelle le solde des prêts en cours doit être recouvré: Monnaies de pays emprunteurs	Non décaissés	Encours 2004
Argentine	$ 118	$ —	$ 118	$ 2	$ 125
Barbade	13	13	—	—	15
Bolivie	889	842	47	424	824
Brésil	309	—	309	10	342
Chili	1	—	1	—	3
Colombie	140	30	110	5	168
Costa Rica	81	75	6	—	96
El Salvador	467	447	20	—	504
Equateur	525	467	58	—	566
Guatemala	344	295	49	—	374
Guyana	402	401	1	225	371
Haïti	550	539	11	455	509
Honduras	1 167	1 127	40	489	1 250
Jamaïque	48	40	8	—	55
Mexique	20	—	20	—	23
Nicaragua	922	894	28	421	845
Panama	50	42	8	—	61
Paraguay	311	286	25	—	337
Pérou	66	29	37	—	79
République Dominicaine	366	349	17	—	403
Suriname	1	—	1	—	1
Trinité et Tobago	9	—	9	—	9
Uruguay	22	10	12	—	25
Région	52	50	2	20	56
Total 2005	$6 873	$5 936	$ 937	$2 051	
Total 2004		$6 017	$1 024	$2 083	$7 041

Les monnaies des pays non emprunteurs dans lesquelles l'encours des prêts approuvés peut être perçu sont les suivantes :

Monnaies	2005	2004
Livre sterling	$ 92	$ 103
Dollar canadien	418	374
Couronne danoise	33	38
Euro	930	983
Yen japonais	358	418
Couronne norvégienne	24	28
Couronne suédoise	44	53
Franc suisse	68	78
Dollar des États-Unis	4 952	4 873
	6 919	6 948
Moins : allégement de la dette au titre de l'Initiative PPTE non encore fourni [1]	983	931
	$5 936	$6 017

[1] Représente la composante « principal » des prêts comptabilisée comme allégement de la dette au titre de l'Initiative PPTE dans les États financiers spéciaux des modifications à la Réserve générale (Déficit), et comme réduction de l'encours des prêts pour lesquels l'allégement du service de la dette n'a pas encore été fourni et, par conséquent, la monnaie correspondante du service de la dette à annuler n'a pas été déterminée.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE II-3

ÉTAT DES QUOTES-PARTS DE CONTRIBUTION – NOTE G

Au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004
Exprimé en millions de dollars des États-Unis[1]

	Contributions autorisées et souscrites				
	Soumises au maintien de la valeur				
Pays membres	Avant les ajustements	Ajustements[2]	Non soumises au maintien de la valeur	Total 2005	Total 2004
Allemagne	$ 136,7	$ —	$ 101,0	$ 237,7	$ 243,2
Argentine	402,8	29,5	75,4	507,7	512,4
Autriche	11,0	—	8,6	19,6	20,9
Bahamas	8,8	—	1,8	10,6	10,6
Barbade	1,4	—	0,4	1,8	1,8
Belgique	27,1	—	17,7	44,8	47,5
Bélize	—	—	7,6	7,6	7,6
Bolivie	32,5	9,7	6,5	48,7	48,7
Brésil	402,8	62,2	79,4	544,4	544,4
Canada	223,1	12,6	81,0	316,7	313,3
Chili	111,4	24,0	22,3	157,7	157,7
Colombie	111,4	20,1	22,3	153,7	153,7
Costa Rica	16,2	4,0	3,2	23,4	23,4
Croatie	3,1	—	2,6	5,7	6,1
Danemark	11,7	—	9,1	20,8	22,2
El Salvador	16,2	2,0	3,2	21,4	21,4
Equateur	21,7	4,2	4,4	30,3	30,3
Espagne	133,4	—	84,7	218,1	230,7
États-Unis	4 100,0	243,7	495,3	4 839,0	4 839,0
Finlande	11,0	—	8,1	19,0	19,8
France	133,4	—	97,5	230,9	245,4
Guatemala	21,7	6,8	4,3	32,8	32,8
Guyana	7,0	—	1,3	8,3	8,3
Haïti	16,2	2,4	3,2	21,8	21,8
Honduras	16,2	7,1	3,2	26,5	26,5
Israël	10,8	—	7,8	18,6	19,1
Italie	133,4	—	86,2	219,6	232,4
Jamaïque	21,7	2,7	4,4	28,8	28,8
Japon	148,8	—	431,2	580,0	641,7
Mexique	259,2	15,0	54,8	329,0	329,0
Nicaragua	16,2	4,8	3,2	24,2	24,2
Norvège	11,7	—	8,4	20,1	20,8
Panama	16,2	5,9	3,3	25,4	25,4
Paraguay	16,2	8,5	3,2	27,9	27,9
Pays-Bas	20,3	—	18,1	38,4	41,2
Pérou	54,5	14,3	11,0	79,8	79,8
Portugal	5,0	—	2,6	7,6	7,8
République Dominicaine	21,7	7,9	4,4	33,9	33,9
Royaume-Uni	133,4	—	44,2	177,6	182,8
Slovénie	1,8	—	1,6	3,4	3,4
Suède	23,7	—	15,1	38,8	41,7
Suisse	37,6	—	27,3	64,9	69,2
Suriname	5,3	—	1,0	6,3	6,3
Trinité et Tobago	16,2	1,5	3,2	20,9	20,9
Uruguay	43,5	3,7	8,7	55,9	55,9
Venezuela	250,1	12,1	53,1	315,3	315,3
Total avant montant non affecté	7 223,9	504,6	1 936,9	9 665,4	9 797,0
Montant non affecté[3]	4,0	—	1,2	5,2	5,4
Total 2005	$ 7 228	$ 505	$ 1 937	$ 9 671	
Total 2004	$ 7 227	$ 505	$ 2 071		$ 9 802

[1] Les chiffres ayant été arrondis, les totaux partiels et généraux ne correspondent pas nécessairement à la somme de leurs divers éléments.

[2] Représente les ajustements au titre du maintien de la valeur résultant des fluctuations des monnaies qui se sont produites en 1972 et 1973 par suite des dévaluations du dollar des États-Unis de ces années.

[3] Représente la contribution restante de l'ex-République socialiste fédérative de Yougoslavie concemant la Serbie et le Montenegro, dont l'éventuelle adhésion est toujours en suspens.

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE

NOTE

Les états financiers ci-joints de la Banque interaméricaine de développement — Mécanisme de financement intermédiaire — ont été traduits en français des textes anglais et espagnol. Les états financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Banque. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre	
	2005	2004
ACTIF		
Espèces et titres de placement		
Espèces	**$ 5**	$ 3
Titres de placement	**298**	272
Total	**$303**	$275
À recevoir pour titres de placement vendus	**—**	1
Intérêts courus sur titres de placement	**1**	1
Total des actifs	**304**	$277
SOLDE DU FONDS		
Solde du fonds	**$304**	$277

ÉTAT DES VARIATIONS DU SOLDE DU FONDS

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre		
	2005	2004	2003
Additions			
Affectations du Fonds des opérations spéciales	**$ 62**	$ 73	$ 75
Revenus des placements	**9**	4	4
Total additions	**71**	77	79
Déductions			
Paiements d'intérêts et de principal pour le compte des emprunteurs du Capital ordinaire	**43**	58	73
Variation du solde du Fonds, avant ajustements de conversion	**28**	19	6
Ajustements de conversion	**(1)**	—	6
Variation du solde du Fonds, après ajustements de conversion	**27**	19	12
Solde en début d'exercice	**277**	258	246
Solde en fin d'exercice	**$304**	$277	$258

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre		
	2005	2004	2003
Trésorerie provenant des activités d'exploitation			
Affectations du Fonds des opérations spéciales	**$ 62**	$ 73	$ 75
Revenu des placements	**9**	14	1
Intérêt et principal payés par les emprunteurs sur le Capital ordinaire	**(43)**	(59)	(72)
Accroissement net des placements	**(26)**	(29)	(2)
Trésorerie nette (utilisée pour) fournie par les activités d'exploitation	**2**	(1)	2
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	**—**	(1)	1
Accroissement net (diminution nette) de la trésorerie	**2**	(2)	3
Trésorerie en début d'exercice	**3**	5	2
Trésorerie en fin d'exercice	**$ 5**	$ 3	$ 5

Les notes d'accompagnement font partie intégrante de ces états financiers.

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Note A – Origine

La Banque interaméricaine de développement (la Banque) est une organisation internationale qui a été fondée en décembre 1959. Elle a pour principal but de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, essentiellement en accordant des prêts et une assistance technique complémentaire pour des projets et programmes spécifiques ou pour favoriser une réforme économique. Aux termes de l'Accord portant création de la Banque (l'Accord), celle-ci finance ses opérations au moyen de son Capital ordinaire et du Fonds des opérations spéciales (FOS). En 1983, l'Assemblée des gouverneurs de la Banque a créé le Compte du Mécanisme de financement intermédiaire (MFI) aux fins de subventionner une partie des intérêts dus par certains emprunteurs sur les prêts qu'ils ont reçus au titre du Capital ordinaire. Le MFI reçoit des allocations annuelles du FOS indiquées à la Note D.

Pour les décisions concernant les opérations du MFI, le nombre de voix et le pourcentage de voix de chaque pays membre sont les mêmes que ceux qui ont été appliqués pour les décisions concernant le Capital ordinaire. Toutefois, le nombre de voix pour les décisions concernant l'octroi de subventions sur les prêts du MFI est déterminé selon la quote-part de contribution de chaque pays membre au FOS.

Note B – Résumé des principes comptables essentiels

Les états financiers du MFI sont préparés conformément à des principes comptables généralement acceptés aux États-Unis. La préparation des états financiers exige que la Direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et passifs conditionnels à la date de préparation desdits états et sur les montants notifiés de recettes et de dépenses pendant la période couverte. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations.

Conversion des monnaies

Les états financiers du MFI sont exprimés en dollars des États-Unis ; toutefois, le MFI effectue ses opérations dans diverses monnaies, y compris le dollar des États-Unis. Les actifs et les passifs libellés dans d'autres monnaies sont généralement convertis en dollars des États-Unis aux taux approximatifs du marché des changes en vigueur aux dates où les états financiers sont arrêtés. Les revenus et les dépenses libellés dans ces monnaies sont convertis aux taux approximatifs du marché des changes en vigueur chaque mois. Les ajustements qui résultent des conversions des actifs et passifs figurent dans l'État des variations du solde du MFI sous la rubrique Ajustements de conversion[1].

Placements

Les titres de placement du Mécanisme de financement intermédiaire sont comptabilisés selon une comptabilité à la date de transaction et sont détenus dans un portefeuille de transactions, à leur valeur vénale, et les variations de la valeur vénale sont inscrites comme revenu des placements.

Frais administratifs

Les frais administratifs du MFI sont payés par la Banque et affectés au Capital ordinaire et au FOS selon une méthode d'affectation approuvée par le Conseil d'administration.

Valeur vénale des instruments financiers

Pour estimer la valeur vénale des instruments financiers, le MFI a eu recours aux méthodes et hypothèses suivantes :

Espèces : Le montant indiqué dans le bilan pour les espèces est une approximation de leur valeur vénale.

Titres de placement : La valeur vénale des titres de placement se fonde sur la cote officielle, si elle est connue ; sinon, elle se fonde sur celle d'instruments comparables ou sur les flux financiers actualisés.

Note C – Titres de placement

Dans le cadre de sa stratégie générale de gestion de son portefeuille, la Banque investit les ressources du MFI dans des obligations d'État, d'institutions publiques, de sociétés et de banques, et des titres adossés à un actif ou à une hypothèque dont la cote de crédit varie de AAA à A+.

La Banque limite les placements du MFI aux titres offerts par une liste de courtiers et homologues agréés. Des limites de crédit ont été établies pour chaque contrepartie.

Les titres de placement détenus dans le portefeuille de titres à négocier sont indiqués à leur valeur vénale et figurent à l'État récapitulatif des placements à l'Annexe III-1. Le rendement moyen des placements en 2005, y compris les gains et les pertes réalisés et non réalisés, a été de 3,04 % en 2005 (contre 1,54 % en 2004 et 1,32 % en 2003).

[1] Les références aux captions des états financiers sont identifiées par le texte de la caption avec la première lettre en majuscule chaque fois qu'elle apparaît dans les notes des États financiers.

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Note D – Contributions

Le MFI est financé principalement par des virements du FOS.

Le MFI est également autorisé à recevoir des contributions additionnelles de tout pays membre.

Aux fins de son financement initial, un montant égal à la contre-valeur de $61 millions en monnaies convertibles a été transféré de la Réserve générale du FOS au MFI en 1983. Les allocations effectives et prévues conformément aux divers accords de l'Assemblée des gouverneurs sont indiquées au tableau ci-dessous (en millions de dollars) :

Année	Augmentations du capital[1]	Initiative PPTE[2]	Accord concernant les ressources concessionnelles[3]	Total
Jusqu'en 2005	$485	$131	$132	$ 748
2006	30	11	20	61
2007	30	11	20	61
2008	30	11	20	61
2009	30	11	20	61
2010	30	6	20	56
2011 à 2015	30	—	315	345
2016 à 2019	—	—	260	260
Total	$665	$181	$807	$1 653

[1] Aux termes des Sixième et Septième augmentations générales du capital de la Banque.

[2] Dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE), le MFI augmente ses paiements de subventions sur les prêts du Capital ordinaire à la Bolivie, au Guyana et au Nicaragua. Pour financer ces bonifications d'intérêts additionnelles, la Banque effectue des virements annuels additionnels en monnaies convertibles de la réserve générale du FOS au MFI.

[3] Les affectations prévues au titre de l'accord relatif aux ressources concessionnelles approuvé par l'Assemblée des gouverneurs en 1999 s'élèvent à 20 millions de dollars par an de 2000 à 2012 et à 15 millions de dollars en 2013. Des transferts additionnels d'environ 65 millions de dollars par an seront nécessaires de 2012 à 2019 pour financer les prêts consentis entre 2000 et 2008 par le MFI aux termes de l'accord relatif aux ressources concessionnelles. Il se peut que le niveau de ces transferts additionnels varie lorsque les hypothèses seront révisées dans les années à venir.

Les affectations futures devront faire l'objet d'approbations annuelles de l'Assemblée des gouverneurs et d'ajustements en fonction des ressources qui pourront être affectées au financement du MFI.

Note E – Ajustements de conversion

Comme il est indiqué à la Note B, les ajustements résultant de la conversion des actifs et passifs en dollars des Etats-Unis figurent dans l'État des variations du solde du Fonds sous la rubrique Ajustements de conversion. Le tableau ci-dessous présente un état récapitulatif des ajustements de conversion cumulés pour les exercices clos le 31 décembre 2005, le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2003 (en millions de dollars) :

	2005	2004	2003
Ajustements cumulés au 1er janvier	$44	$44	$38
Ajustements de conversion	(1)	—	6
Ajustements cumulés au 31 décembre	$43	$44	$44

Note F – Engagements

Le MFI couvre une partie de l'intérêt dû par les emprunteurs sous réserve de la disponibilité des ressources. Au 31 décembre 2005, les montants décaissés et non remboursés ainsi que les montants non décaissés de prêts pour lesquels le MFI prendrait à sa charge une partie de l'intérêt (et du principal dans le cas du Nicaragua), sont présentés ci-après, par pays (en millions de dollars) :

Pays	Décaissé et en cours	Non décaissé
Barbade	$ 49	$ —
Bolivie	147	—
Costa Rica	97	—
El Salvador	295	209
Equateur	355	69
Guatemala	272	172
Guyana	9	—
Jamaïque	249	126
Nicaragua	92	—
Panama	89	—
Paraguay	196	92
République Dominicaine	337	57
Suriname	44	42
Trinité et Tobago	91	—
Uruguay	76	—
Région	39	—
	$2 437	$767

La bonification d'intérêts dus par certains emprunteurs sur des prêts financés sur le Capital ordinaire est fixé semestriellement par le Conseil d'administration. Elle ne peut dépasser 5 % par an, sous réserve que le taux effectif payé par les emprunteurs soit au moins 1,5 % supérieur au taux d'intérêt moyen perçu sur les prêts du FOS en monnaies convertibles. Pour certains prêts dont la subvention a été augmentée aux termes de l'Initiative PPTE I, le taux effectivement payé par les emprunteurs peut être aussi faible que le taux d'intérêt moyen payé au FOS pour les prêts en monnaies convertibles. Aux termes de l'Initiative PPTE renforcée, le MFI subventionnera à 100 % certains paiements du service de la dette (principal et intérêts) sur les prêts du Capital ordinaire consentis au Nicaragua. À terme, la Banque prévoit de distribuer toutes les ressources du MFI pour couvrir une partie des paiements d'intérêts et de principal dus par certains emprunteurs sur des prêts du capital ordinaire.

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Note G – Alignement de la variation du Solde du Fonds, avant ajustements de conversion, sur la trésorerie nette fournie par (utilisée pour) les activités d'exploitation

L'alignement de la variation du solde du fonds, avant ajustements de conversion, sur la trésorerie nette fournie par (utilisée pour) les activités d'exploitation, indiqué sur l'État de la trésorerie, se présente comme suit (en millions de dollars) :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2005	2004	2003
Variation du solde du fonds, avant ajustements de conversion	$ 28	$ 19	$ 6
Différence entre les montants échus et les montants payés ou perçus pour :			
Revenu des placements	—	(1)	—
Perte nette non réalisée (Gain net non réalisé) sur les placements	—	11	(3)
Intérêt et principal payés pour le compte des emprunteurs du Capital ordinaire	—	(1)	1
Augmentation nette des placements	(26)	(29)	(2)
Trésorerie nette fournie par (utilisée pour) les activités d'exploitation	$ 2	$ (1)	$ 2
Variation supplémentaire due à des activités hors caisse :			
(Diminution) accroissement résultant des fluctuations des taux de change sur les placements	$ (1)	$ —	$ 5

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE III-1

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS – NOTE C

Au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004
Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Placements	2005	2004
Obligations du Gouvernement des États-Unis, de ses entreprises et de ses institutions	$ 39	$ 41
Obligations d'autres gouvernements	21	13
Obligations bancaires	64	99
Titres de sociétés	13	11
Titres adossés à un actif ou à une hypothèque	161	108
	$298	$272

Les monnaies utilisées pour les investissements ci-dessus sont les suivantes :

Monnaies	2005	2004
Euros	$ 3	$ 6
Francs suisses	—	2
Dollars des États-Unis	295	264
	$298	$272

GOUVERNEURS ET SUPPLÉANTS

Pays	Gouverneurs	Suppléants
ALLEMAGNE	Karin Kortmann	Rolf Wenzel
ARGENTINE	Felisa Josefina Miceli	Martín P. Redrado
AUTRICHE	Karl-Heinz Grasser	Kurt Bayer
BAHAMAS	James H. Smith, CBE	Ruth Millar
BARBADE	Owen S. Arthur, MP	Grantley Smith
BELGIQUE	Didier Reynders	Franciscus Godts
BELIZE	Mark A. Espat	Carla Barnett
BOLIVIE	Waldo M. Gutiérrez Iriarte	Rodrigo Castro
BRÉSIL	Paulo Bernardo Silva	José Carlos Rocha Miranda
CANADA	Pierre Pettigrew	Alister M. Smith
CHILI	Nicolás Eyzaguirre	María Eugenia Wagner Brizzi
COLOMBIE	Alberto Carrasquilla Barrera	Santiago Montenegro
CORÉE	Duck-Soo Han	Seung Park
COSTA RICA	David Fuentes	Francisco de Paula Gutiérrez
CROATIE	Ivan Suker	Ana Hrastovic
DANEMARK	Ole E. Moesby	Bo Lidegaard
EL SALVADOR	Eduardo Zablah-Touché	Guillermo López Suárez
ÉQUATEUR	Magdalena Barreiro Riofrío	Fausto Ortiz De la Cadena
ESPAGNE	Pedro Solbes Mira	David Vegara Figueras
ÉTATS-UNIS	John W. Snow	
FINLANDE	Marjatta Rasi	Anneli Vuorinen
FRANCE	Thierry Breton	Xavier Musca
GUATEMALA	María Antonieta de Bonilla	Lizardo Sosa
GUYANA	Bharrat Jagdeo	Saisnarine Kowlessar
HAÏTI	Henri Bazin	Roland Pierre
HONDURAS	William Chong Wong	María Elena Mondragón de Villar
ISRAËL	Stanley Fischer	Dan Catarivas
ITALIE	Giulio Tremonti	Vincenzo Desario
JAMAÏQUE	Omar Davies, MP	Colin Bullock
JAPON	Sadakazu Tanigaki	Toshihiko Fukui
MEXIQUE	Francisco Gil Díaz	Alonso P. García Tamés
NICARAGUA	Mario Arana Sevilla	Mario Alonso
NORVÈGE	Anne Margareth Fagertun Stenhammer	Nils Haugstveit
PANAMA	Ricaurte Vásquez	Héctor Alexander
PARAGUAY	Ernst Ferdinand Bergen Schmidt	Jorge Luis Von Horoch Casamada
PAYS-BAS	Gerrit Zalm	Agnes van Ardenne van der Hoeven
PÉROU	Fernando Zavala Lombardi	Waldo Mendoza Bellido
PORTUGAL	Fernando Teixeira dos Santos	Carlos Costa Pina
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	Héctor Valdez Albizu	Temístocles Montás
ROYAUME-UNI	Hilary Benn	Gareth Thomas
SLOVÉNIE	Andrej Bajuk	Andrej Kavcic
SUÈDE	Ruth Jacoby	Stefan Emblad
SUISSE	Oscar Knapp	Peter Bischof
SURINAM	Humphrey Stanley Hildenberg	Stanley B. Ramsaran
TRINITÉ ET TOBAGO	Camille R. Robinson-Regis	Joseph Howard
URUGUAY	Danilo Astori	Carlos Viera
VENEZUELA	Nelson J. Merentes D.	Jorge Giordani

Au 31 décembre 2005

ADMINISTRATEURS ET SUPPLÉANTS

			Nombre de voix	Pourcentage
Charles Bassett, **CANADA** Jill Johnson (Suppléante), **CANADA**	élu par : Canada		335 022	4,001
Adina Bastidas, **VENEZUELA** Fernando Eleta Casanovas (Suppléant) **PANAMA**	élue par : Panama Venezuela		518 658	6,194
Havelock Brewster, **GUYANA** Jerry Christopher Butler (Suppléant) **BAHAMAS**	élu par : Bahamas Barbade Guyana	Jamaïque Trinité et Tobago	126 574	1,511
Luis Cosenza Jiménez, **HONDURAS** Nelly Lacayo-Anderson (Suppléante) **EL SALVADOR**	élu par : Belize Costa Rica El Salvador	Guatemala Honduras Nicaragua	202 692	2,420
Jorge Crespo Velasco, **BOLIVIE** Hugo Rafael Cáceres Agüero (Suppléant) **PARAGUAY**	élu par : Bolivie Paraguay Uruguay		205 291	2,452
Eugenio Díaz-Bonilla, **ARGENTINE** Martín Bès (Suppléant), **ARGENTINE**	élu par : Argentine Haïti		936 545	11,185
Luis Guillermo Echeverri, **COLOMBIE** Gustavo A. Palacio (Suppléant) **ÉQUATEUR**	élu par : Colombie Équateur		295 653	3,531
Agustín García-López, **MEXIQUE** Roberto B. Saladín (Suppléant) **RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**	élu par : Mexique République dominicaine		627 122	7,489
Giorgio Leccesi, **ITALIE** Ina-Marlene Ruthenberg (Suppléante) **ALLEMAGNE**	élu par : Allemagne Belgique Israël	Italie Pays-Bas Suisse	426 204	5,089
Luis Linde, **ESPAGNE** Olivier Myard (Suppléant), **FRANCE**	élu par : Autriche Danemark Espagne Finlande	France Norvège Suède	400 427	4,783
Héctor E. Morales, **ÉTATS-UNIS** Jan E. Boyer (Suppléant), **ÉTATS-UNIS**	nommé par : États-Unis		2 512 664	30,008
Jaime Pinto Tabini, **PÉROU** Germán Quintana (Suppléant), **CHILI**	élu par : Chili Pérou		367 878	4,393
Rogério Studart, **BRÉSIL** Arlindo Villaschi (Suppléant), **BRÉSIL**	élu par : Brésil Surinam		907 766	10,841
Tsuyoshi Takahashi, **JAPON** Stewart Mills (Suppléant) **ROYAUME-UNI**	élu par : Corée Croatie Japon	Portugal Royaume-Uni Slovénie	511 113	6,105
MONTANT TOTAL :			**8 373 609**	**100,00***

Bureau de l'évaluation et de la surveillance
Stephen A. Quick, Directeur
Sixto Felipe Aquino, Directeur adjoint

Au 31 décembre 2005
* Le total de 100 % peut ne pas correspondre à la somme des pourcentages individuels.

INTERMÉDIAIRES ET DÉPOSITAIRES

Pays membres	Intermédiaires	Dépositaires
ALLEMAGNE	Ministère fédéral de la coopération économique et du développement	Deutsche Bundesbank
ARGENTINE	Ministerio de Economía	Banco Central de la República Argentina
AUTRICHE	Ministère fédéral des finances	Österreichische Nationalbank
BAHAMAS	Ministry of Finance	Central Bank of The Bahamas
BARBADE	Ministry of Economic Development	Central Bank of Barbados
BELGIQUE	Ministère des Finances	Banque nationale de Belgique
BELIZE	Financial Secretary, Ministry of Finance	Central Bank of Belize
BOLIVIE	Banco Central de Bolivia	Banco Central de Bolivia
BRÉSIL	Ministério do Planejamento, Orçamento e Gestão, Secretaria de Assuntos Internacionais—SEAIN	Banco Central do Brasil
CANADA	Institution financière internationale, Succursale multilatérale de programmes, Agence canadienne pour le développement international	Banque du Canada
CHILI	Ministerio de Hacienda	Banco Central de Chile
COLOMBIE	Ministerio de Hacienda y Crédito Público	Banco de la República
CORÉE	Ministère des finances et de l'économie	Banque de Corée
COSTA RICA	Ministerio de Relaciones Exteriores	Banco Central de Costa Rica
CROATIE	Ministère des finances	Banque nationale de Croatie
DANEMARK	Agence danoise de développement international (DANIDA)	Danmarks Nationalbank
EL SALVADOR	Secretaría Técnica de la Presidencia	Banco Central de Reserva de El Salvador
ÉQUATEUR	Ministerio de Economía y Finanzas	Banco Central del Ecuador
ESPAGNE	Subdirección General de Instituciones Financieras Multilaterales, Ministerio de Economía	Banco de España
ÉTATS-UNIS	Treasury Department	Federal Reserve Bank of New York
FINLANDE	Ministère des affaires étrangères	Banque de Finlande
FRANCE	Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie	Banque de France
GUATEMALA	Banco de Guatemala	Banco de Guatemala
GUYANA	Ministry of Finance	Bank of Guyana
HAÏTI	Banque de la République d'Haïti	Banque de la République d'Haïti
HONDURAS	Banco Central de Honduras	Banco Central de Honduras
ISRAËL	Banque d'Israël	Banque d'Israël
ITALIE	Ministère de l'Économie et des Finances	Banca d'Italia
JAMAÏQUE	Ministry of Finance and Planning	Bank of Jamaica
JAPON	Ministère des finances	Banque du Japon
MEXIQUE	Secretaría de Hacienda y Crédito Público	Banco de México
NICARAGUA	Ministerio de Hacienda y Crédito Público	Banco Central de Nicaragua
NORVÈGE	Ministère royal norvégien des affaires étrangères	Banque de Norvège
PANAMA	Ministerio de Economía y Finanzas	Banco Nacional de Panamá
PARAGUAY	Banco Central del Paraguay	Banco Central del Paraguay
PAYS-BAS	Ministère des finances	De Nederlandsche Bank N.V.
PÉROU	Banco Central de Reserva del Perú	Banco Central de Reserva del Perú
PORTUGAL	Ministério das Finanças	Banco de Portugal
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	Banco Central de la República Dominicana	Banco Central de la República Dominicana
ROYAUME-UNI	Department for International Development	Bank of England
SLOVÉNIE	Ministère des finances	Banque de Slovénie
SUÈDE	Ministère des affaires étrangères, Service de la coopération et du développement international	Sveriges Riksbank
SUISSE	Office fédéral des affaires économiques extérieures	Banque nationale suisse
SURINAM	Ministère des finances	Central Bank van Suriname
TRINITÉ ET TOBAGO	Central Bank of Trinidad and Tobago	Central Bank of Trinidad and Tobago
URUGUAY	Ministerio de Economía y Finanzas	Banco Central del Uruguay
VENEZUELA	Ministerio de Planificación y Desarrollo	Banco Central de Venezuela

Au 31 décembre 2005

DIRECTION DE LA BANQUE

Président	Luis Alberto Moreno
Vice-président exécutif	Ciro De Falco
Vice-président pour les finances et l'administration	João Sayad
Coordinateur pour le secteur privé	Carlos N. Guimarães
Chef de cabinet du Président	José Luis Lupo
Conseillère principale auprès du Vice-président exécutif	Ana María Rodríguez
Bureau du Secrétaire de la Banque	
Secrétaire	Carlos M. Jarque
Secrétaire adjointe	Gabriela Sotela
Commissaire aux comptes	Elizabeth Joy Folsom
Bureau d'intégrité institutionnelle	
Chef	Stephen S. Zimmermann
Conseillère des Relations extérieures	Mirna Liévano de Marques
Bureau du Fonds multilatéral d'investissement	
Directeur	Donald F. Terry
Directeur adjoint	Yohei Nishiyama
Directeur adjoint	Fernando Jiménez-Ontiveros
Département des opérations régionales 1	
Directeur	Manuel Rapoport
Directrice adjointe	Luisa C. Rains
Département des opérations régionales 2	
Directeur	Máximo Jeria Figueroa
Directeur adjoint	Lionel Yves Nicol
Directeur adjoint, Services de soutien financier	Keisuke Nakamura
Département des opérations régionales 3	
Directrice	Alicia S. Ritchie
Directeur adjoint	Christian Gómez Fabling
Département de l'efficacité du développement et de la planification stratégique	
Directrice par intérim	Camille E. Gaskin-Reyes
Directrice adjointe	Camille E. Gaskin-Reyes
Directeur adjoint	Martin Francisco Stabile
Département des finances	
Directeur	John R. Hauge
Directeur adjoint principal – Trésorier	Eloy B. García
Directeur adjoint	Ira J. Kaylin
Directeur adjoint	Hiroshi Naka
Département juridique	
Conseiller juridique	J. James Spinner
Conseillère juridique adjointe	Ana-Mita Betancourt
Conseiller juridique adjoint	Carlos N. Melo
Département du budget et des acquisitions institutionnelles	
Directeur	William E. Schuerch
Département de l'intégration et des programmes régionaux	
Directrice	Nohra Rey de Marulanda
Directeur adjoint	(Poste à combler)
Département du secteur privé	
Directeur	Hiroshi Toyoda
Directeur adjoint	Bernardo Frydman
Département du développement durable	
Directeur par intérim	Antonio Vives
Directeur adjoint	Marco Ferroni
Directeur adjoint	Daniel Malkin
Directeur adjoint	Antonio Vives
Département de la recherche	
Économiste principal	Guillermo Calvo
Département des technologies de l'information et des services généraux	
Directeur	Simon Gauthier
Directeur adjoint et Chef des services d'information	Erico de Oliveira e Silva
Directeur adjoint	Frank G. Vukmanic
Département des ressources humaines	
Directeur	Manuel Labrado

Au 31 décembre 2005

BUREAUX ET REPRÉSENTANTS DE LA BANQUE

ARGENTINE, Daniel Oliveira
Calle Esmeralda 130, pisos 19 y 20
(Casilla de correo 181, Sucursal 1)
Buenos Aires Tél : 4320-1800

BAHAMAS, Richard J. Herring
IDB House, East Bay Street
(P.O. Box N-3743)
Nassau Tél : 393-7159

BARBADE, Bruce Juba
Maple Manor, Hastings
(P.O. Box 402)
Christ Church Tél : 427-3612

BELIZE, Rodrigo Mayén-Girón
1024 Newtown Barracks
101 1st Floor
Marina Towers Building
(P.O. Box 1853)
Belize City Tél : 223-3900

BOLIVIE, Joel Branski
Edificio "BISA", piso 5
Avda. 16 de Julio, 1628
(Casilla 5872)
La Paz Tél : 235-1221

BRÉSIL, Waldemar F. Wirsig
Setor de Embaixadas Norte
Quadra 802 Conjunto F
Lote 39 - Asa Norte
70.800-400 Brasília, D.F. Tél : 3317-4200

CHILI, Luis E. Echebarría
Avda. Pedro de Valdivia 0193, piso 11
(Casilla 16611)
Correo 9 (Providencia)
Santiago Tél : 431-3700

COLOMBIE, Rodrigo Parot
Carrera 7, 71-21
Torre B, piso 19
Edificio Bancafe
Bogotá Tél : 325-7000

COSTA RICA, Jorge E. Requena
Edificio Centro Colón, piso 12
Paseo Colón, entre calles 38 y 40
San José Tél : 233-3244

EL SALVADOR, Philippe Dewez
Edificio World Trade Center, piso 4
89 Avda. Norte y Calle El Mirador
Colonia Escalón
San Salvador Tél : 233-8900

ÉQUATEUR, Marta Tvardek
Avda. 12 de Octubre N24-528 y Cordero
Ed. World Trade Center - Torre II, piso 9
(Apartado postal 17-07-9041)
Quito Tél : 299-6900

GUATEMALA, Gerard S. Johnson
Edificio Géminis 10
12 Calle 1-25, Zona 10, Nivel 19
(Apartado postal 935)
Guatemala Tél : 335-2650

GUYANA, Sergio A. Varas-Olea
47 High Street, Kingston
(P.O. Box 10867)
Georgetown Tél : 225-7951

HAÏTI, Emilio C. Cueto
Banque interaméricaine
de développement
Bourdon 389
(Boîte postale 1321)
Port-au-Prince Tél : 45-5711

HONDURAS, Andrés Marchant
Boulevard Morazán
Edificio Los Castaños, pisos 5 y 6
Colonia Los Castaños
(Apartado postal 3180)
Tegucigalpa Tél : 232-4838

JAMAÏQUE, (Poste à combler)
40-46 Knutsford Blvd., 6th floor
(P.O. Box 429)
Kingston 10 Tél : 926-2342

MEXIQUE, Lawrence Harrington
Avda. Horacio, 1855
Piso 6 (Esquina Periférico)
Los Morales-Polanco
11510 México, D.F. Tél : 9138-6200

NICARAGUA, Eduardo Balcarcel
Edificio BID
Km. 4-1/2 Carretera a Masaya
(Apartado postal 2512)
Managua Tél : 67-0831

PANAMA, Jeremy S. Gould
Avda. Samuel Lewis, Obarrio
Torre HSBC, piso 14
(Apartado postal 7297)
Panamá 5 Tél : 263-6944

PARAGUAY, Álvaro Cubillos
Calle Quesada esq. Legión Civil
Extranjera
(Casilla 1209)
Asunción Tél : 616-2000

PÉROU, Christof Kuechemann
Paseo de la República 3245, piso 13
(Apartado postal 270154)
San Isidro, Lima 27 Tél : 215-7800

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
Moisés A. Pineda
Calle Luis F. Thomen esq. Winston
Churchill
Torre BHD, piso 10
(Apartado postal 1386)
Santo Domingo Tél : 562-6400

SURINAM, Pablo E. Adam
Peter Bruneslaan 2-4
Paramaribo Tél : 46-2903

TRINITÉ ET TOBAGO
William Robinson
17 Alexandra Street, St. Clair
(P.O. Box 68)
Port of Spain Tél : 622-8367

URUGUAY, Juan José Taccone
Rincón 640 esq. Bartolomé Mitre
(Casilla de correo 5029)
11000 Montevideo Tél : 915-4330

VENEZUELA, Román Mayorga
Edificio Central Federal, piso 3
Avda. Venezuela, El Rosal
Caracas 1060 Tél : 951-5533

INSTITUT POUR L'INTÉGRATION
DE L'AMÉRIQUE LATINE
ET DES CARAÏBES
Ricardo R. Carciofi
Calle Esmeralda 130, pisos 16 y 17
(Casilla de correo 39)
Sucursal 1
Buenos Aires Tél : 4320-1850

BUREAU EN EUROPE
Ricardo L. Santiago
Banque interaméricaine
de développement
66, Avenue d'Iéna
75116 Paris, France Tél : 40 69 31 00

BUREAU AU JAPON
Takeo Shikado
Fukoku Seimei Building 16-F
2-2-2 Uchisaiwaicho, Chiyoda-ku
Tokyo 100 Tél : 3591-0461

LIVRES PUBLIÉS EN 2005

Disponibles en anglais

• ***Asymmetries in Regional Integration and Local Development***, édité par Paolo Giordano, Francesco Lanzafame et Jörg Meyer-Stamer, ISBN: 1597820040, 272 pp.

• ***Beyond Small Change—Making Migrant Remittances Count***, édité par Donald F. Terry et Steven R. Wilson, ISBN: 1931003866, 400 pp. (en anglais et espagnol)

• ***Corporate Social Responsibility in the Promotion of Social Development—Experiences from Asia and Latin America***, édité par Manuel E. Contreras, ISBN: 1597820008, 256 pp.

• ***Developing Entrepreneurship—Experience in Latin America and Worldwide***, édité par Hugo Kantis, Pablo Angelelli et Virginia Moori Koenig, ISBN: 193100398X, 222 pp. (version espagnole publiée en 2004)

• ***An Enduring Partnership for Development—Central America and the IDB since 1990***, édité par William R. Large, ISBN: 1931003920, 384 pp. (en anglais et espagnol)

• ***From Bullets to Blackboards—Education for Peace in Latin America and Asia***, édité par Emily Vargas-Barón et Hernando Bernal Alarcón, ISBN: 1931003998, 295 pp.

• ***Gas Market Integration in the Southern Cone***, édité par Paulina Beato et Juan Benavides, ISBN: 1931003904, 332 pp.

• ***The Millennium Development Goals in Latin America and the Caribbean—Progress, Priorities and IDB Support for Their Implementation***, ISBN: 1597820059, 92 pp.

• ***The Politics of Policies—Economic and Social Progress in Latin America: rapport 2006***, ISBN: 1597820105, 300 pp., copublié avec Harvard University (en anglais et espagnol)

• ***Priorities and Strategies in Rural Poverty Reduction—Experiences from Latin America and Asia***, édité par Diana Alarcón, ISBN: 1931003882, 315 pp.

• ***A Quarter Century of Pension Reform in Latin America and the Caribbean—Lessons Learned and Next Steps***, édité par Carolin A. Crabbe, ISBN: 1597820202, 410 pp.

• ***Sources of Growth in Latin America—What Is Missing?*** édité par Eduardo Fernández-Arias, Rodolfo Manuelli et Juan S. Blyde, ISBN: 1597820164, 478 pp.

• ***Tripartite Partnerships: Recognizing the Third Sector—Alianzas tripartitas: Reconocimiento del tercer sector***, édité par Catherine Fox, ISBN: 1597820016, 88 pp. (version bilingue)

• ***An Unequal Democracy? Seeing Latin America through European Eyes***, édité par Carlo Binetti et Fernando Carrillo-Flórez, ISBN: 1597820199, 150 pp.

• ***Women's Participation in Social Development—Experiences from Asia, Latin America and the Caribbean***, édité par Karen Mokate, ISBN: 1931003947, 324 pp.

• ***Workable Pension Systems—Reforms in the Caribbean***, édité par P. Desmond Brunton et Pietro Masci, ISBN: 1931003777, 467 pp.

Disponibles uniquement en espagnol

• ***Alianzas sociales en América Latina—Enseñanzas extraídas de colaboraciones entre el sector privado y organizaciones de la sociedad civil***, par James Austin, Ezequiel Reficco et al., ISBN: 1597820075, 424 pp., copublié avec Harvard University et SEKN.

• ***Ciudadanía activa—Gestión de presupuestos locales en Asia oriental y América Latina***, par Isabel Licha, ISBN: 1597820032, 410 pp. (version anglaise publiée en 2004*)*

• ***Cuando Oriente llegó a América—Contribuciones de inmigrantes chinos, japoneses y coreanos***, ISBN: 1931003734, 360 pp.

• ***Diálogo social—Un camino hacia la democracia ciudadana***, édité par Ada Piazze et Nicolás Flaño, ISBN: 1597820083, 156 pp.

• ***Gobernar las metrópolis***, édité par Eduardo Rojas, Juan R. Cuadrado-Roura et José Miguel Güell, ISBN: 1597820156, 560 pp., copublié avec Universidad de Alcalá de Henares.

• ***La agenda ética pendiente de América Latina***, par Bernardo Kliksberg, ISBN: 9505576501, 365 pp., copublié avec le Fondo de Cultura Económica.

• ***Macro impacto con micro dinero—25 años de apoyo a la microempresa***, édité par Elba Luna et María Victoria Sáenz, ISBN: 1931003742, 122 pp.

• ***Recaudar para crecer—Bases para la reforma tributaria en Centroamérica***, par Manuel R. Agosin, Alberto Barreix et Roberto Machado, ISBN: 1597820024, 302 pp.

• ***Sin herencia de pobreza—El Programa Progresa-Oportunidades de México***, par Santiago Levy et Evelyne Rodríguez, ISBN: 159782013X, 246 pp., copublié avec Editorial Planeta.

Disponibles uniquement en portugais

• ***Inclusão social e desenvolvimento econômico na América Latina***, édité par Mayra Buvinic et Jacqueline Mazza with Ruthanne Deutsch, ISBN: 8535215948, 366 pp., copublié avec Elsevier Editora (publié en anglais et en espagnol en 2004).

• ***Libertar o crédito: como aprofundar e estabilizar o financiamento bancário. Progresso econômico e social na América Latina. Economic and Social Progress in Latin America: 2005 Report***, ISBN: 8535216340, 286 pp., copublié avec Elsevier Editora (publié en anglais et en espagnol en 2004).

Publications de la BID :

http://www.iadb.org/pub

Discours du Président :

http://www.iadb.org/ar/moreno_en

PAYS MEMBRES

Allemagne
Argentine
Autriche
Bahamas
Barbade
Belgique
Belize
Bolivie
Brésil
Canada
Chili
Colombie
Costa Rica
Croatie
Danemark
El Salvador
Équateur
Espagne
États-Unis
Finlande
France
Guatemala
Guyana
Haïti
Honduras
Israël
Italie
Jamaïque
Japon
Mexique
Nicaragua
Norvège
Panama
Paraguay
Pays-Bas
Pérou
Portugal
République de Corée
République dominicaine
Royaume-Uni
Slovénie
Suède
Suisse
Surinam
Trinité et Tobago
Uruguay
Venezuela

LA BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT, LA PLUS ANCIENNE ET LA PLUS grande institution régionale de développement, a été créée en décembre 1959 pour aider à accélérer le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes. Aujourd'hui, la Banque compte au total 47 nations membres, dont 26 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, les Etats-Unis, le Canada et 19 pays extrarégionaux.

Fidèle à sa mission, la Banque a approuvé plus de $137 milliards pour des projets représentant un volume total d'investissements de plus de $325 milliards. Les opérations de la Banque portent sur tous les aspects du développement économique et social, tout en accordant une importance particulière aux programmes qui profitent aux populations à faibles revenus. La BID accorde directement des prêts au secteur privé à hauteur de 10 % au maximum de ses ressources du Capital ordinaire, sans garanties des gouvernements.

Le groupe de la BID comprend également la Société interaméricaine d'investissement (SII), une institution autonome affiliée à la Banque qui favorise le développement économique en finançant des petites et moyennes entreprises (PME), et le Fonds multilatéral d'investissement (MIF), qui soutient le développement des micro et des petites entreprises, ainsi que la réforme des marchés.

Les ressources financières de la Banque comprennent le compte de Capital ordinaire – sur lequel sont détenus le capital souscrit, les réserves et les fonds mobilisés par des emprunts – et les fonds administrés, alimentés par les contributions des pays membres. La Charte de la Banque garantit la position d'actionnaire majoritaire pour les pays membres emprunteurs en tant que groupe. La Banque dispose également d'un Fonds des opérations spéciales pour l'octroi de prêts à des conditions libérales aux pays classés comme économiquement moins avancés. Les souscriptions des pays membres au Capital ordinaire de la Banque comprennent une fraction libérée et une fraction sujette à appel. La fraction libérée du capital, sous forme d'espèces ou de billets à ordre, représente 4,3 % du total des souscriptions. La dette de la Banque est cotée AAA par les trois principaux organismes de cotation des Etats-Unis, et jouit d'un statut équivalent sur les autres grandes places financières mondiales.

L'Assemblée des gouverneurs, au sein de laquelle sont représentés tous les pays membres, est l'instance suprême de la Banque. L'Assemblée des gouverneurs a délégué une grande partie de ses pouvoirs opérationnels au Conseil d'administration, qui est responsable de la conduite des opérations de la Banque.

BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
1300 New York Avenue, N.W.
Washington, D.C. 20577
États-Unis
Tel. (202) 623-1000 Fax (202) 623-3096
www.iadb.org

ISSN: 0253-603X